MARIANNE

A MON AMI CHARLES PONCY.

SECONDE PARTIE (1).

XIV.

Philippe Gaucher eut la mauvaise fortune de déplaire souverainement à Mme André. C'était pourtant un bon et honnête garçon, le cœur sur la main, l'âme ouverte comme sa physionomie; mais Mme André ne voulait pas qu'un homme se permît d'être plus beau que son fils, qui n'était cependant pas ce qu'on appelle en province un bel homme. Il n'avait ni larges épaules, ni barbe noire, ni teint coloré, ni poitrine bombée. Il était intéressant, intelligent et modeste; sa figure comme sa personne tout entière respiraient la distinction d'une nature de choix. Aussi sa mère, qui n'avait jamais vu le monde et qui n'eût su définir en quoi la distinction consiste, avait-elle un critérium certain dans ses moyens de comparaison. Elle fut choquée d'une certaine vulgarité qui filtrait pour ainsi dire à travers toutes les paroles, tous les gestes, toutes les attitudes de Philippe, et elle en conclut que ses idées et ses actions étaient les conséquences de son type. Elle ne manquait pas de cet esprit naturel et gouailleur qui est propre aux habitans du centre, aux femmes particulièrement. Elle le railla donc finement pendant tout le dîner, sans qu'il daignât s'en apercevoir. Il est vrai que, les devoirs de

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

l'hospitalité passant chez elle avant tout, elle lui avait fait fort bon accueil et l'accablait de petits soins.

Philippe, ayant appris que les André dînaient le lendemain chez Mlle Chevreuse et qu'on *saisirait l'occasion* pour le lui présenter, trouva ses affaires plus avancées qu'il n'y comptait, et ne manqua pas de dire qu'il avait une étoile propice tout au beau milieu du ciel.

— Laquelle est-ce?.. lui demanda malicieusement Mme André.

— Je ne sais pas son nom, répondit-il gaîment, je ne connais pas l'astronomie; mais quand je regarde la plus grosse et la plus belle, je suis bien sûr que c'est la mienne. Est-ce que vous ne croyez pas à l'influence des étoiles, ami Pierre?

— Si fait; j'y crois pour Napoléon et pour vous. Si les simples mortels comme moi ont le patronage d'un astre, le mien est si petit et si haut perché que je n'ai jamais pu l'apercevoir.

Philippe avait prolongé la soirée d'une façon inusitée à Dolmor, sans se douter que la vieille dame se couchait à neuf heures. Pierre, voyant la pendule marquer onze heures, dit à son hôte : — Vous devez être las du voyage; quand vous voudrez que je vous conduise à votre chambre, vous me le direz.

— Je ne suis jamais las, reprit Gaucher; rien ne me fatigue, mais ce roulement de diligence m'est resté dans la tête et m'endort un peu; donc, si vous voulez le permettre...

Pierre le conduisit à une petite chambre d'ami, toute neuve et très fraîche, dont le peintre ouvrit les persiennes afin, dit-il, d'être réveillé par la première aube. Il prétendait aller explorer la campagne, afin de choisir le motif qu'il aurait à peindre les jours suivans.

— Dormez en paix, lui dit Pierre; je m'éveille avec le jour, et je viendrai vous chercher, si vous voulez que je vous conduise aux plus beaux endroits de notre vallée.

— Merci, répondit Philippe; mais franchement j'aime mieux aller seul à la découverte. L'artiste est gêné quand il lui faut recevoir le contre-coup d'une autre appréciation que la sienne.

— C'est-à-dire, pensa Pierre André, que tu veux aller importuner de ta curiosité Marianne jusque chez elle. J'y veillerai, mon garçon; elle ne t'appartient pas encore, son parrain a encore le devoir de la protéger.

Il rentra dans sa chambre, et, pour se débarrasser de sa mauvaise humeur, il eut envie d'écrire; mais il chercha en vain le carnet qu'il avait commencé la veille. Il ne le trouva pas, et, ne se souvenant pas bien de ce qu'il avait écrit, il eut quelque inquiétude de l'avoir perdu durant sa promenade. Il se rappela qu'en rentrant il

avait posé son bâton et son sac dans le salon, et il descendit pour voir si le carnet ne s'y trouvait pas.

Il y rencontra sa mère, qui, elle aussi, paraissait agitée. — Qu'est-ce que nous cherchons? lui dit-elle.

— Un mauvais petit livre de poche où j'écris mes notes...

— Il est là, dit-elle en ouvrant un tiroir. Je l'ai trouvé ce matin en rangeant, et je l'ai serré.

— Si tu l'as lu, reprit André en mettant le carnet dans sa poche, tu as dû me croire fou.

— Lu? Mon Dieu non, je ne suis pas curieuse de l'écriture, que je n'ai jamais lue bien facilement; mais pourquoi me dis-tu que tu peux paraître fou?

— Parce que... Dis-moi d'abord pourquoi tu parais, toi, inquiète et contrariée.

— Oh! moi, je peux le dire. Je suis furieuse de penser que nous allons conduire ce joli cœur à Marianne, et que, l'ayant reçu et accueilli, nous voilà forcés de le trouver charmant devant elle. Eh bien! non! Quant à moi, je ne ferai pas ce mensonge, je le trouve ridicule et insupportable, et je ne promets pas de ne pas laisser voir ce que je pense de lui.

— Tu le juges trop vite, répondit Pierre en s'asseyant auprès de sa mère, qui s'était jetée avec humeur sur le sofa. Ce n'est ni une bête, ni un méchant garçon; ses manières, qui ont trop d'aplomb, j'en conviens, plairont peut-être à Marianne, qui sait? Marianne n'a peut-être pas tout le jugement que tu lui attribues, et que sur ta parole je lui ai attribué aussi.

— Marianne a beaucoup d'esprit, s'écria Mme André, et beaucoup de raison; tu ne la connais pas.

— C'est vrai; elle est très mystérieuse pour moi.

— C'est ta faute; tu lui parles si peu et tu profites si mal des occasions de la connaître!

— C'est un peu ma faute, mais encore plus la tienne. Je t'assure qu'elle aime le rôle de sphinx, et, moi, je n'ai pas la hardiesse de Philippe Gaucher pour soulever le voile de pudeur d'une jeune fille. Elle a beau être une enfant pour moi, c'est une femme, et je ne sais pas brutaliser la réserve d'une femme.

XV.

Mme André réfléchit quelques instans, puis elle prit la main de son fils et lui dit : — Tu es timide, trop timide! Si tu l'avais voulu, c'est toi que Marianne eût aimé, toi, toi seul qu'elle eût épousé.

— Tu me reproches un bien vieux péché! Il y a de cela six ans. Songe donc qu'il y a six ans je ne pouvais déjà plus penser au mariage.

— Pourquoi? Est-on vieux à trente-cinq ans?

— On l'est assez pour juger son avenir par la comparaison avec le passé. Quand à trente-cinq ans on n'a pas su faire fortune, on peut se dire qu'on ne le saura jamais, et on doit se retirer des embarras et des émotions de la vie.

— C'était raison de plus pour faire un bon mariage.

— Rechercher l'amour en vue d'un *bon* mariage, voilà ce que je n'ai jamais su faire et ce que je ne saurai jamais.

— Oui, oui, je comprends, je te connais. J'ai aussi ma fierté, et j'estime la tienne; ce que je te reproche, c'est de n'avoir pas aimé Marianne pour elle-même; elle le méritait bien, et elle eût été disposée à te le rendre. Quand l'amour se met de la partie, il n'y a plus ni tien ni mien dans les convenances de fortunes.

— C'est vrai, mais je n'ai pas cru que Marianne pourrait m'aimer. Si Philippe a trop de confiance en lui-même, moi je n'en ai peut-être pas assez. Et puis, je l'avoue, j'avais la passion des voyages, et j'espérais pouvoir recommencer. Un autre que moi, avec un peu d'adresse et d'entregent, eût rencontré une occasion comme celle que le hasard m'avait fournie. Je n'ai pas su aider le hasard. Je te l'ai dit cent fois, je ne suis bon à rien pour moi-même. Et à présent tout est consommé, je suis heureux de pouvoir au moins te donner un peu de bonheur. Ne gâtons pas notre vie présente par d'inutiles retours sur le passé. Tu dis que Marianne m'eût aimé... Elle sent bien que je ne m'en suis pas aperçu, et elle ne me le pardonnera jamais. Je m'explique maintenant la froideur qu'elle me témoigne, le soin qu'elle prend de me tenir à distance, et le *vous* cérémonieux qui a remplacé le bon *tu* d'autrefois. Une femme, si froide et si douce qu'elle soit, ne pardonne pas à un homme d'avoir été aveugle, et, à présent qu'elle va être dévorée par les yeux effrontés et clairvoyans d'un gros garçon sans scrupule et sans irrésolution, c'est à son profit qu'elle va se venger de ma sottise. Que la vengeance lui soit douce, et qu'elle soit heureuse! nous n'avons pas d'autre souhait à former. Je prétends m'exécuter de bonne grâce et approuver son choix sans arrière-pensée.

— Tu as tort, mon Pierre. Si tu le voulais bien, il serait temps encore! mais tu ne le veux pas, tu ne l'aimes pas, ma pauvre Marianne! c'est un malheur pour elle. Tu l'aurais rendue heureuse, elle ne le sera pas avec un homme qui lui est par trop inférieur.

— Si elle a la supériorité dont tu la gratifies, elle s'en apercevra à temps; elle n'a pas encore dit oui.

— Tu doutes qu'elle soit intelligente, voilà où je te trouve bête, moi, permets-moi de te le dire! Je sais bien que je ne peux pas être un juge pour toi, et que tu dois te dire que je ne m'y connais pas. Je sais aussi qu'il est difficile de juger l'esprit d'une personne qui ne veut pas montrer celui qu'elle a; mais, quand on a envie d'aimer quelqu'un, on cherche, et, quand on aime, on devine. Si tu aimais...

Pierre baisa la main de sa mère avec une émotion qu'il réprima aussitôt. Il avait failli lui dire que depuis quelques jours il était en proie à la tentation d'aimer, et que peut-être il aimait déjà. Il se contint. S'il avouait sa souffrance, elle serait trop vivement partagée par sa mère, et celle-ci le pousserait à une lutte dans laquelle il n'osait pas croire qu'il pût triompher.

— Nous reparlerons de tout cela après-demain, lui dit-il. Voyons d'abord comment le Gaucher prendra. Voici qu'il est tard, il faut dormir. Ne te tourmente pas, et sois sûre que je suis trop heureux avec toi pour beaucoup désirer d'être mieux.

Rentré dans sa chambre, il résolut de décharger son cœur, et il ouvrit son carnet. A la dernière page de son monologue de la veille, il trouva une petite pensée sauvage qu'il ne se souvint pas d'y avoir mise, mais qui le fit rêver. — On devrait, se disait-il, faire un herbier de souvenirs. Une fleur, une feuille, un brin de mousse, prendraient la valeur d'une relique, si ces cueillettes vous rappelaient un événement de la vie intérieure, une émotion du cœur ou un effort de la volonté. On se rappelle les dangers ou les fatigues de certaines conquêtes botaniques. On revoit les sites grandioses ou charmans qui vous ont vivement frappé; mais c'est toujours le spectacle du monde extérieur qui est évoqué par ces vestiges, l'histoire de l'âme jouerait bien un autre rôle...

En ce moment, Pierre entendit marcher sur le bois retentissant des corridors et des escaliers du chalet; puis on ouvrit la porte d'en bas, et il vit par la fenêtre Philippe Gaucher qui paraissait vouloir aller en pleine nuit à la découverte de ses motifs de peinture.

XVI.

Il était une heure du matin. La conversation de Pierre et de sa mère, dont nous n'avons donné qu'un court résumé, avait duré plus de deux heures. Quelle fantaisie poussait l'artiste à sortir de la maison et de l'enclos avant le jour? Une subite indignation mordit le cœur d'André, à l'idée que ce jeune fou, pressé de s'assurer une existence indépendante, voulait compromettre Marianne pour arriver plus vite et plus sûrement à ses fins. Il le rejoignit en trois en-

jambées, comme il prenait résolûment le chemin de Validat. — Où allez-vous? lui dit-il d'un ton brusque; êtes-vous somnambule?

— Oui, répondit Philippe plus surpris que fâché de la surveillance de son hôte. J'ai le somnambulisme de l'amour, qui va droit à son but sans savoir par où il faut passer; mais je trouverai bien tout seul le manoir ou la chaumière de ma jolie campagnarde. C'est par ici que je l'ai vue s'éloigner hier, vous m'avez dit qu'elle demeurait tout près du chemin, du côté des collines de droite. La nuit est claire, et il fera jour dans une heure. Ne vous inquiétez pas de moi, mon cher. Je serais désolé de déranger vos habitudes.

— La première et la plus importante de mes habitudes, répondit Pierre, est de veiller à la sécurité de mes amis.

— Vous êtes trop bon pour moi, vrai! J'aime mieux aller seul, je vous l'ai dit.

— Ce n'est pas de vous que je me préoccupe, c'est de ma filleule.

— Qui ça, votre filleule?

— Mlle Chevreuse, que vous voulez, je crois, compromettre.

— Elle est votre filleule? Tiens, tiens! Alors tout s'explique. Je vous prenais pour un soupirant éconduit et jaloux; mais, du moment que vous êtes une espèce de père, je reconnais votre droit, et je veux bien vous dire, vous jurer que je serais désolé de compromettre votre Marianne. Sachez, cher ami, que mes intentions sont pures comme le ciel. Hier, ma charmante fiancée a refusé une fleur que je lui offrais, disant qu'elle la voulait cueillir pour son cheval, et je l'ai offerte à son cheval, c'est-à-dire à sa jument, qui s'appelle Suzon, vous l'avez dit hier soir. Or ce matin je compte saccager tous les buissons du pays et faire une gerbe, une guirlande somptueuse de chèvrefeuille que je suspendrai à la porte de Mlle Chevreuse, avec ce modeste billet déjà écrit que j'ai dans ma poche: *A Mlle Suzon, son dévoué serviteur*. Vous voyez qu'il n'y a pas de quoi se fâcher, et que votre filleule rira de l'aventure.

— Si votre ambition est de la faire rire, je pense que vous réussirez.

— Vous espérez qu'elle rira à mes dépens? Soit! La grande question, c'est que, sympathique ou moqueuse, elle s'occupe de moi, et vous m'obligerez en me tournant en ridicule. Je saurai bien prendre ma revanche quand elle aura la cervelle remplie et surexcitée par mes extravagances. Je compte en faire de toute sorte, mais de telle nature cependant que son austère parrain n'ait pas à me rappeler au respect que je dois à sa fille adoptive.

Pierre eut envie de lui démontrer tout de suite que *l'offrande à Suzon* équivalait à une déclaration d'amour à Marianne, déclara-

tion qui pouvait d'autant plus faire jaser que les métayers, ne sachant pas lire et voyant ce bouquet à la porte, ne manqueraient pas de se dire que c'était un *mai*, c'est-à-dire un gage de fiançailles pour la demoiselle; mais Philippe paraissait si décidé qu'il fallait ou le laisser faire ou se fâcher, ce qui lui paraîtrait souverainement ridicule et brutalement contraire aux lois de l'hospitalité. Pierre feignit donc de prendre la chose en riant et le laissa s'éloigner seul en lui rappelant que sa mère déjeunait à neuf heures, et qu'on partirait vers midi pour le dîner de Chevreuse, qui devait avoir lieu, suivant la coutume du pays, à trois heures.

— Ne vous inquiétez pas de moi, répondit Philippe, et surtout ne m'attendez pas. Si je suis trop loin pour rentrer à l'heure de votre déjeuner, je trouverai du pain et du lait n'importe où. Sachez bien que nulle part un paysagiste n'est embarrassé de rien. J'ai fait d'autres explorations que celle de votre Suisse microscopique, mon cher!

Pierre feignit de rentrer et prit à travers champs pour se rapprocher de Validat. Il voulait surveiller celui qu'il appelait en lui-même avec un dépit dédaigneux son jeune homme.

Il eut un fou rire de contentement lorsqu'au bout d'un quart d'heure il aperçut de loin Philippe s'arrêter en face du chemin creux qui descend vers Validat, puis continuer à monter sur le chemin découvert pour se diriger vers le castel de Mortsang. Philippe, en contemplant les toits de tuiles moussues de la métairie de Validat, tapie sous les gros noyers et ne présentant ni un pavillon ni une tourelle, n'avait pas voulu supposer que la dame de ses pensées pût habiter cette tanière de paysans laboureurs. Il avait avisé plus loin le castel pittoresque, et c'est là, chez des gentillâtres fort étrangers à ses amours, qu'il allait déposer son offrande.

XVII.

Pierre, résolu quand même à faire bonne garde autour de Marianne, rentra pour prendre son bâton et son sac de promenade, accessoires qui motivaient ses excursions habituelles et sans lesquels on se fût étonné de le voir marcher comme au hasard dans la campagne. Dans le pays, on n'a guère le droit d'errer sans but déterminé, on passerait pour fou; mais si on a l'air de chercher ou de recueillir quelque chose, on ne passe que pour savant, ce qui est moins grave, à moins qu'il ne se mêle à cette réputation quelque accusation de sorcellerie.

Pierre avait assez de notions d'agriculture pour rester pratique en apparence. On supposait d'ailleurs, à le voir si curieux des

ruines, des plantes et des rochers, qu'il était chargé *par le gouvernement* de faire la statistique du pays. Jamais le paysan du centre ne suppose qu'un particulier se livre à ces recherches pour son propre plaisir ou pour sa propre instruction.

Le soleil était levé quand Pierre André se trouva dans le bois de hêtres qui garnissait le ravin au-dessus de Validat. De là, caché dans les taillis, il pouvait explorer du regard et la métairie et les chemins environnans. Il vit qu'on s'agitait beaucoup dans la métairie, probablement pour le dîner que préparait Marianne, et vers cinq heures, il vit Marianne elle-même donnant des ordres, allant et venant dans la cour. Puis on lui amena Suzon, qu'elle monta et dirigea vers l'endroit du bois où coule le ruisseau.

Pierre descendit rapidement la colline et se trouva en même temps qu'elle au petit gué. — Où vas-tu si matin? lui dit-il d'un ton d'autorité dont elle fut surprise.

— Cela vous intéresse, mon parrain? Je vais chercher du beurre à la ferme de Mortsang. Nous en manquons pour votre dîner, et moi je prétends que rien ne vous manque chez moi.

— Envoie quelqu'un, Marianne, et ne va pas à Mortsang; ne va nulle part, je te prie, ne cours pas la campagne aujourd'hui. Reste chez toi à nous attendre; demain tu sauras si tu dois interrompre ou continuer tes courses solitaires.

— Je ne comprends pas.

— Ou tu ne veux pas comprendre. Eh bien! sache que Philippe Gaucher a quitté Dolmor au milieu de la nuit pour t'apporter un bouquet. Seulement il s'est trompé et il l'a porté à Mortsang ou ailleurs; mais, si tu vas par là, tu risques de le rencontrer.

— Eh bien! quand je le rencontrerais?

— C'est comme tu voudras. Je t'ai avertie. S'il te plaît de courir après lui...

— Personne ne peut supposer que je sois si pressée de le voir.

— Il le supposera, lui!

— Il est donc fat à l'excès?

— Je ne dis pas cela, c'est à toi de le juger; mais il a beaucoup d'assurance, et cela, tu dois déjà le savoir.

— Oui, il a de l'assurance, mais entre l'assurance et la sottise il y a de la marge. Parlez-moi de lui, mon parrain, puisque nous voilà seuls. Je renonce à faire mes commissions moi-même aujourd'hui, du moment que vous me désapprouvez. Je vais rentrer en disant que Suzon a boité et que je ne veux pas la faire marcher aujourd'hui. Mais causons un peu, puisque nous nous rencontrons si à propos.

— Je ne te rencontre pas. Je te guettais.

— Moi? vraiment?

— Oui, toi. Je te dois conseil et protection jusqu'au moment où tu me diras : — Je connais ce jeune homme et il me convient. — Ce moment-là arrivera peut-être ce soir ou demain matin. Je ne pense pas que ma tutelle soit de longue durée au train dont Philippe veut mener les choses.

— Vous croyez que je le connaîtrai ce soir ou demain? Vous me supposez une intelligence que je n'ai pas.

— Ma chère, tu as une prétention à la bêtise qui est une pure coquetterie.

— Ah? — fit Marianne, qui écoutait et examinait Pierre avec une curiosité plus marquée que de coutume, — dites toujours, mon parrain! Expliquez-moi à moi-même, je ne demande qu'à me connaître. Je fais, dites-vous, semblant d'être bête, et je ne le suis pas?

Pierre fut embarrassé d'une question si directe, et qu'il n'avait pas prévue. — Je ne suis pas venu pour te disséquer, répondit-il. Mon titre de parrain ne m'autorise qu'à te préserver des insultes du dehors. C'est de M. Philippe que tu désires que je te parle, tu te montres très curieuse de ce qui le concerne, toi si indifférente à toute autre chose. Eh bien ! je n'ai rien à te dire de lui, sinon qu'il est entreprenant, et résolu à te plaire par tous les moyens qui seront en son pouvoir.

— Il veut me plaire? C'est donc que je lui plais?

— Il le dit.

— Mais il ne le pense pas?

— Je n'en sais rien ; je ne veux pas supposer qu'il ne te recherche pas pour toi-même.

— Qu'est-ce qu'il vous a dit de moi? Il ne me connaît pas! Il ne peut pas me trouver jolie.

— Il te trouve jolie.

— Il ne peut pas le penser, n'est-ce pas, mon parrain? Dites, je vous en prie.

En questionnant ainsi André, Marianne avait pris une physionomie animée, résolue et craintive tour à tour; elle avait rougi, son regard s'était rempli d'éclairs fugitifs. C'était une véritable transformation. Pierre en fut vivement frappé. — Tu l'aimes déjà, répondit-il, car te voilà jolie, et c'est lui qui t'apporte la beauté que tu n'avais pas!

— S'il m'apporte la beauté, dit Marianne, qui devint tout à fait vermeille de plaisir, c'est déjà un beau cadeau qu'il me fait et dont je dois lui savoir gré! Je me suis toujours jugée laide, et personne ne m'a encore détrompée.

— Tu n'as jamais été laide, et je ne sache pas l'avoir jamais dit...

— Oh! vous, reprit-elle vivement, vous ne m'avez jamais regardée, vous n'avez jamais su quelle figure je pouvais avoir!

— Voilà encore de la coquetterie, Marianne. Je t'ai toujours regardée... avec intérêt.

— Oui, comme un médecin regarde un malade; vous pensiez que je ne vivrais pas. A présent que vous me voyez bien vivante, vous n'avez plus besoin de vous inquiéter de moi.

— Tu vois bien pourtant que je ne me suis pas couché cette nuit par inquiétude.

— Mais quelle inquiétude? Voyons! Quel danger puis-je courir avec M. Philippe Gaucher? N'est-il pas un honnête homme? A son âge, on n'est pas corrompu, et d'ailleurs je ne suis pas une enfant pour ne pas savoir me préserver des belles paroles d'un jeune homme.

— Il n'y a en effet que le danger de faire jaser sur ton compte avant que tu ne sois décidée à laisser dire,... toi qui crains tant les propos, jusqu'à ne pas me permettre de te voir chez toi!

— Oh! vous, mon parrain, ce serait plus grave. On sait bien que vous ne m'épouseriez pas; vous n'êtes pas dans le même cas qu'un jeune homme qui veut s'établir.

— Que dis-tu là? c'est absurde. Je ne t'épouserais pas, si j'avais eu le malheur de te compromettre?

— Si fait! vous m'épouseriez par point d'honneur, et je ne voudrais ni vous mettre dans un pareil embarras, ni être forcée d'accepter le mariage comme une réparation.

Toutes les paroles de Marianne troublaient profondément André. Ils s'étaient arrêtés, elle dans l'eau où Suzon avait voulu boire, lui, appuyé contre un bloc de grès. Le ruisseau coulait transparent sur le sable qu'il semblait à peine mouiller. Les arbres épais et revêtus de leurs feuilles nouvelles enveloppaient les objets d'une teinte de vert doux où se mêlait le rose du soleil levant.—Marianne, dit André devenu tout pensif, tu es vraiment très jolie ce matin, et le jeune damoiseau qui s'est avisé de découvrir le premier ta beauté doit avoir un profond mépris pour moi, qui lui ai parlé de toi avec la modestie qu'un père doit avoir quand on lui vante sa fille. Il te le dira certainement...

— Eh bien! que faudra-t-il croire?

— Il faudra croire qu'un homme dans ma position ne devait pas te regarder avec les yeux d'un prétendant, et qu'il n'est pas ridicule parce qu'il se rend justice. Tu sembles me reprocher d'avoir été aveugle par dédain ou par indifférence. Ne peux-tu pas supposer que je l'ai été par honnêteté de cœur et par respect?

— Merci, mon parrain, répondit Marianne avec un sourire ra-

dieux, vous ne m'avez jamais blessée par votre indifférence. Il m'importe peu d'être trouvée belle, pourvu qu'on m'aime, et je suis bien sûre que vous avez toujours eu de l'amitié pour moi. Si M. Gaucher n'est pas un bon parti pour moi, vous me le direz, et je ne ferai que ce qui vous plaira.

— Attendons à ce soir, Marianne; s'il te plaît, à toi, tout sera changé, et tu ne me demanderas plus conseil.

— Il pourrait me plaire et vous déplaire... Eh bien! s'il me plaît, tant pis, je ne vous écouterai pas moins.

— Tu te moques, mon enfant; s'il te convient, il faudra bien qu'il m'agrée.

Marianne changea de visage et redevint tout à coup la froide petite personne que Pierre connaissait. Il semblait que la résignation de son parrain l'eût blessée, et que, lasse de vouloir provoquer en lui un élan de cœur, elle renonçât de nouveau, et cette fois pour toujours, à être aimée de lui. — Puisque vous me laissez si parfaitement libre d'esprit, lui dit-elle, je ne vais plus songer qu'à m'interroger moi-même. A tantôt, mon parrain. — Et elle allait retourner sur ses pas, lorsque Pierre, emporté par un mouvement violent, saisit la bride de Suzon en s'écriant : — Attends, Marianne, tu ne peux pas me quitter sur cette parole glacée!

— Eh bien! parrain, dit Marianne radoucie, quelle parole dois-je vous dire?

— Une parole d'affection et de confiance.

— Ne vous l'ai-je pas dite en vous promettant de ne pas me marier contre votre gré?

— Et tu ne comprends pas que je ne peux pas accepter ta soumission comme un sacrifice?

— Ce ne sera peut-être pas un sacrifice, qui sait?

— Qui sait? Oui, voilà! tu n'en sais rien encore! — Et Pierre, intimidé et découragé au moment où il eût dû laisser déborder son émotion, lâcha la bride de Suzon et baissa la tête, mais pas assez vite pour cacher à Marianne deux larmes qui étaient venues au bord de ses paupières.

XVIII.

— Enfin! se dit Marianne en reprenant au pas le chemin de sa demeure, il me semble que je vois clair à présent. J'ai bien cru qu'il ne m'aimerait jamais! Ne l'a-t-il pas pensé et écrit, que le mariage était un tombeau, et que jamais il ne se contenterait d'un bonheur paisible et sûr? Pourtant il a du chagrin en me voyant hésiter; quel singulier caractère et comme il doute de tout!

Marianne rentra et s'enferma dans sa chambre, en proie à une agitation qu'elle n'avait jamais éprouvée. Elle était très sincère vis-à-vis d'elle-même; elle reconnut que sa rencontre avec Philippe l'avait un peu troublée et qu'en se laissant aller à l'instinct, elle pouvait ressentir quelque plaisir à se voir apprécier par cet inconnu. — Ces gens décidés ne se font-ils pas connaître tout de suite, pensait-elle, et ne faut-il pas leur savoir gré de vous épargner les tourmens de l'hésitation? Pierre a du respect pour moi, c'est flatteur et c'est bon; mais n'en a-t-il pas trop? Veut-il donc que je fasse les avances? est-ce qu'il n'est pas dans l'ordre des choses que l'homme ait l'initiative?

Marianne se sentait poussée et comme réclamée par un penchant très logique et très vrai, celui qui porte le sexe faible à estimer avant tout, dans le sexe fort, les résolutions qui caractérisent la virilité. Elle avait tressailli d'aise lorsque Pierre avait saisi avec autorité la bride de son cheval pour la retenir; mais Philippe n'eût pas lâché prise, elle le sentait bien, et Pierre n'avait eu qu'une velléité de courage. Pourtant ces deux larmes qu'il n'avait pu retenir,... Philippe ne les eût pas versées.

— Peut-être que sa timidité est la conséquence forcée de la mienne, se dit encore Marianne. Jamais je n'ai su dire un mot, ni même avoir un regard pour lui faire deviner que je voudrais son amour. Je suis trop fière, il me croit indifférente ou stupide. Est-ce qu'il m'aimerait franchement si j'étais coquette et un peu hardie? Qui sait?

Pierre reprenait de son côté le chemin de Dolmor sans songer davantage à surveiller Philippe; ses larmes coulaient lentement et sans qu'il s'en aperçût. — Ma destinée s'accomplit, se disait-il; voilà que, pour couronner l'histoire de mes aberrations, j'aime encore une fois l'impossible. Tant que Marianne a été libre et m'a paru indifférente, je n'ai pas songé à elle. Le jour où un rival, qui a toutes les chances contre moi, se présente, je me sens jaloux et désespéré. Je suis vraiment fou, et avec cela idiot, car c'est au moment où je devrais parler que je sens plus que jamais que demander l'amour m'est impossible.

Il trouva sa mère levée et préparant le déjeuner. Il aimait mieux se plaindre de Marianne que de n'en pas parler. Il raconta l'entrevue et ajouta : — Marianne est coquette, je t'assure, et cruellement railleuse. Elle voulait m'amener à lui dire que j'étais amoureux d'elle; elle avait besoin de ce triomphe avant de se venger. Ce soir ou demain elle eût ri de ma sottise avec son futur conjoint.

Mme André essaya en vain de le dissuader. Elle s'avança même jusqu'à jurer que la petite voisine n'avait jamais aimé que lui, et

que c'était lui, lui seul qu'elle attendait depuis cinq ou six ans; mais, comme elle ne pouvait affirmer qu'elle en eût acquis la preuve dans les confidences de Marianne, Pierre repoussa l'espérance comme un leurre des plus dangereux. Il ne voulut pas avouer que son cœur était pris, et sa mère impatientée finit par lui dire :

— Eh bien! prenons-en notre parti, et, si ce mariage nous chagrine ou nous contrarie, disons-nous que nous n'avons pas voulu l'empêcher!

Philippe arriva à l'heure du déjeuner et y fit honneur. Il raconta ensuite à Pierre qu'il avait fait beaucoup de pas inutiles pour trouver Validat, qu'il avait failli déposer sa couronne de chèvrefeuille à la porte de Mortsang, mais qu'il s'était informé à temps du nom de la localité et de celui des propriétaires du manoir, qu'il avait été encore plus loin et n'avait trouvé qu'un désert de landes marécageuses, qu'enfin il était revenu sur ses pas et s'était approché, vers les huit heures du matin, d'une métairie fort laide qu'il allait encore quitter sans s'y arrêter, lorsqu'il avait vu dans un pré un petit cheval au vert. Il avait reconnu ce petit animal pour Mlle Suzon. Il avait pénétré dans le pré à travers les épines et, après avoir passé la couronne autour du cou de la maigre jument, revenait triomphant, jugeant son entreprise réussie et sa nuit bien employée.

Pierre lui répondit à peine, et, pour se débarrasser de lui, il lui conseilla d'aller se jeter sur son lit, vu que le manque de sommeil pouvait paralyser ses moyens de séduction. Philippe jura qu'il était homme à passer trois nuits sans dormir et sans qu'il y parût, ce qui ne l'empêcha pas d'aller s'étendre incognito sur la mousse, dans le creux des roches, et d'y savourer les douceurs du repos jusque vers midi.

A midi sonnant, la patache et la jument du domaine de Validat se trouvèrent à la porte de Dolmor. Mme André avait mis sa robe de soie puce encore fraîche, bien qu'elle eût dix ans de service. Philippe endossa un habit noir de la meilleure coupe et mit une cravate éblouissante. André ne changea rien à son costume des dimanches. Mme André monta dans la patache, que l'époux de Marichette se disposait à mener au pas en marchant à côté de la jument. Philippe, assis à côté de Mme André, prétendit conduire, mais il ne réussit jamais à prendre le trot, allure inusitée pour une jument poulinière du pays.

André avait pris les devans à pied. Il arriva le premier à Validat, mais il attendit pour se présenter que la patache l'eût rejoint. Le lourd véhicule, trouvant la barrière ouverte, fit son entrée majestueuse et lente, et s'arrêta entre la porte du logis et le tas de fumier. Philippe trouva son futur manoir un peu trop rustique et se

promit de changer *tout ça*, pour peu qu'il y eût des bâtimens convenables. Malheureusement il n'y en avait pas, et Marianne, qui attendait ses hôtes au seuil de la chambre des métayers, les y fit entrer, ni plus ni moins que s'ils eussent été de simples paysans. Marianne avait pourtant son petit sanctuaire très coquet de l'autre côté de la cloison; mais elle n'était pas disposée encore à y admettre un étranger, et Pierre lui sut gré de ne pas en accorder l'entrée si vite à son nouvel hôte.

Marianne, après avoir embrassé Mme André, tendu la main à son parrain et salué sans timidité le convive qu'on lui présentait, emmena Mme André dans sa chambre afin qu'elle se débarrassât de son châle et de son voile noir. En ce temps-là, les bourgeoises pauvres ne portaient guère de chapeaux; elles sortaient avec un voile sur leur bonnet de linge blanc.

XIX.

Pierre s'amusait intérieurement de la déconvenue de Philippe, que celui-ci dissimulait de son mieux sous un air enjoué. Il ne se doutait pas de la simplicité, je dirai même de la rusticité des habitudes de nos propriétaires campagnards en ce pays et à cette époque. Marianne n'avait rien changé d'apparent à ses habitudes d'enfance. Longtemps elle n'avait pas eu d'autre salon que cette grande pièce à solives enfumées d'où pendaient des grappes d'oignons dorés, et au centre de laquelle, en guise de lustre, se balançait la cage à claire-voie où l'on met les fromages. Les paysans sont très propres dans cette région. Si les poules et les canards pénètrent à tout moment dans l'intérieur, la ménagère, armée du balai, est incessamment sur pied pour les chasser et faire disparaître les traces de leur passage. Les lits et tous les meubles sont frottés et luisans, la vaisselle brille de netteté sur le dressoir; mais ces grands lits de serge jaune, fanés jusqu'à avoir pris la teinte feuille morte, la noire cheminée à crémaillère encombrée de pots, de chats et d'enfans, le dallage inégal et crevassé, la petitesse de l'unique fenêtre, l'écrasement d'un plafond garni de provisions et d'ustensiles qu'il faut éviter en marchant, tout cela n'offrait pas au jeune Parisien l'idée d'un bien-être suffisant, et il ne pouvait même pas rêver un atelier de peinture dans ce local sans lumière et sans élévation.

Comme il y avait de la finesse sous sa pétulance, il se garda bien de dire à André un mot qui exprimât son déplaisir. Il se contenta de demander si c'était là qu'on allait dîner. — Je le présume, répondit Pierre. Mlle Chevreuse a bien quelque part un petit appartement; mais depuis qu'elle l'a fait arranger, je n'y suis pas entré, et

j'ignore si elle a une salle à manger. Je crois qu'elle vit sur un pied d'égalité complète avec ses métayers et qu'elle prend ses repas avec eux.

— Alors nous allons manger avec tout le personnel de la ferme? Eh bien! c'est charmant! et voilà ce que j'appelle la vraie vie de campagne.

En ce moment, la Marichette vint dire à Pierre que, si ces messieurs souhaitaient faire un tour de jardin, ils y trouveraient de quoi s'asseoir, et que *la demoiselle* y était sans doute déjà avec Mme André.

— Le jardin est derrière la maison, ajouta-t-elle; mais, si vous voulez passer par le logis à la demoiselle, vous n'aurez pas à faire le tour des bâtimens.

— Nous aimons mieux faire le tour, répondit Pierre, qui était pourtant très curieux de pénétrer chez Marianne, mais qui ne se souciait pas de montrer le chemin à son compagnon. Ils passèrent derrière la métairie et entrèrent dans le jardin de Marianne, où ils trouvèrent la table dressée et le couvert mis dans le petit parterre abrité qui s'étendait devant l'appartement. La porte vitrée était ouverte toute grande, et, sans entrer, car il n'y avait personne, ils virent un petit salon en vieille boiserie, peinte en blanc et vernie à neuf.

Le meuble Louis XV était assorti à la boiserie. La glace, enguirlandée de ces jolis festons de bois découpé qu'on imite tant bien que mal aujourd'hui, avait à cette époque quelque chose de très suranné, car la mode, surtout en province, les proscrivait absolument. Ce n'en était pas moins coquet et charmant, ces guirlandes d'un blanc poli pendant jusque sur la glace transparente, que des gerbes véritables placées devant ne laissaient voir que comme un point brillant ouvrant sur l'espace.

Pierre, avec un effort de mémoire, reconnut cette pièce et ce mobilier que, du temps du père Chevreuse, il avait vus sales, écornés, sentant la gêne ou l'apathie. Marianne avait eu le bon goût d'apprécier ces vestiges de l'autre siècle et de les faire restaurer. Le pavé était recouvert d'un tapis à teintes douces. Aucun objet sur les boiseries, mais partout des fleurs splendides s'élevant en buissons, presqu'en arbres, sur les encoignures et sur la console qui faisait face à la cheminée.

— Voilà qui est exquis! s'écria Philippe. Je savais bien qu'elle était artiste!

— Comment le saviez-vous? lui dit Pierre, qui au fond était plus surpris que lui.

— Mon cher, ça se voit dans la femme, au premier aspect, sans pouvoir se définir. Marianne a le type duchesse!

— Qu'est-ce que le type duchesse? Je ne suis pas comme vous, je n'ai pas beaucoup vu le monde.

— Est-ce pour ça que vous êtes aujourd'hui d'une humeur massacrante? dit Philippe en riant.

XX.

L'apparition de Marianne et de Mme André mit fin à ce dialogue. Elles passaient dans le jardin, et on s'empressa de les y rejoindre. Pierre déclara à sa filleule qu'ayant été exclu si longtemps de son sanctuaire, il ne le connaissait plus et voulait voir les changemens qu'elle y avait faits.

— Vous n'en trouverez aucun, répondit-elle; mon père aimait son jardin, il l'avait planté lui-même; je n'ai rien voulu détruire, et puis les métayers ont droit à leur part de légumes. Le temps s'est chargé de faire mourir beaucoup d'arbres, et la gelée a emporté beaucoup d'arbustes. Il en a poussé de plus rustiques, et le fond de l'enclos, au bout du verger, dont mon père avait voulu faire une pépinière, est devenu tout à fait sauvage.

— Je veux voir ça, dit Pierre, je me souviens que c'était très mouillé, et j'avais prédit à ton père que ses arbres d'ornement n'y réussiraient pas.

— Allez-y seul, parrain, répondit Marianne; c'est un peu humide et raboteux pour Mme André.

Pierre traversa le verger et pénétra dans l'ancienne pépinière, qui occupait une langue de terrain fermé de haies très élevées et que traversait le ruisseau. Il y fut saisi d'une sorte de ravissement. Marianne avait laissé la nature faire tous les frais de ce petit parc naturel. L'herbe y avait poussé haute et drue en certains endroits, courte et fleurie en d'autres, selon le caprice des nombreux filets d'eau qui se détachaient du ruisseau pour y rentrer après de paresseux détours dans les déchirures du sol. Ce sol, léger, noir et mélangé de sable fin, était particulièrement propice à la flore du pays, et toutes les plantes rustiques s'y étaient donné rendez-vous. Les iris foisonnaient dans l'eau avec les nympheas blancs et jaunes. L'aubépine et le sureau avaient poussé en arbres luxurians. Toutes les orchidées si variées du pays diapraient les gazons avec mille autres fleurs charmantes, les myosotis de diverses espèces, les silènes découpées, les parnassies, les jacynthes sauvages, quelques-unes blanches, toutes adorablement parfumées. Les renflemens du terrain, étant plus secs, avaient gardé leurs bruyères roses et leurs genêts rampans, que perçaient de leurs blanches étoiles, roses en dessous, les anémones sylvestres.

Il n'y avait pas de sentier, tout éboulement de sable servait de passage pour se diriger dans ce labyrinthe, où ne paissait jamais aucun bétail et que Marianne seule fréquentait. Quelques roches y servaient de siége à sa rêverie, et des touffes d'aulnes et de hêtres élancés y donnaient assez d'ombre sans étouffer la végétation basse.

Marianne aime donc la nature, se disait Pierre, enivré d'une joie intérieure; elle la comprend, elle la sent comme moi! Et elle ne le dit pas, elle n'en parle jamais, je ne m'en doutais pas!

— Eh bien! mon parrain, lui dit-elle en paraissant tout à coup à ses côtés, vous voyez que je ne suis pas une bonne jardinière et que vous ne changeriez pas votre nouveau jardin, que vous trouvez trop jeune, pour ce vieux marécage abandonné.

— Ce vieux marécage serait un paradis pour moi! Sais-tu qu'un botaniste y ferait un herbier presque complet de la flore du pays? J'y ai éprouvé plus d'une surprise, car j'y ai trouvé les espèces les plus rares et qu'il m'a fallu parfois aller chercher bien loin; tiens, par exemple, cette élode des marais, qui est là sous nos pieds.

— Ah! celle-là vient des pierres de Crevant, elle a bien voulu pousser ici.

— Tu as donc été quelquefois à Crevant?

— Souvent, c'est un jardin naturel très riche; c'est de là que j'ai rapporté cette jolie jacynthe blanche.

— Ce n'est pas une jacynthe, c'est la ményanthe, beaucoup plus belle et plus rare.

— Je ne sais pas les noms des plantes, mon parrain, mais je connais bien leur figure et leur odeur. Toutes les fois que je me promène, je recueille des graines, des oignons ou de jeunes plantes, je les apporte ici, où presque tout réussit.

— Alors je comprends ce que je vois. Ce petit éden est ton ouvrage?

— En partie; mais je ne me vante pas d'acclimater volontairement toutes ces folles herbes, on me tiendrait pour folle.

— Tu aurais bien pu me le dire à moi, qui ai la même manie.

— Oh! vous, vous êtes savant, et il est naturel que vous soyez curieux de tous ces échantillons. Moi, qui ne sais rien, je n'ai pas d'excuse.

— Tu aurais besoin d'excuse pour aimer les fleurs? Ah! Marianne, c'est d'autant plus charmant de ta part que tu ne sais pas tous les secrets de leur beauté. Si tu les examinais attentivement...

— Oh! pour cela, je les examine, et, sans savoir un mot de science, je pourrais vous dire leurs rapports et leurs différences. Elles sont

si jolies et si variées! J'admire encore plus les belles fleurs étrangères que vous avez dans votre jardin; mais mon amitié n'est pas pour elles. Nos petites sauvages sont plus à mon gré et à ma portée.

— Tu les regardes donc dans tes promenades? Je m'imaginais que tu ne voyais rien, que tu faisais courir ta Suzon pour le plaisir de te sentir emportée vite, qu'enfin tu aimais la campagne pour son libre espace, et le mouvement pour lui-même.

— Ah! c'est certainement un grand plaisir d'aller vite, de fendre le vent et de voler sur la bruyère comme un lièvre; mais c'en est un plus grand de tout voir en allant au pas et de s'arrêter devant ce qui vous plaît ou vous étonne. J'aime l'un et l'autre, ce que je connais et ce que je ne connais pas. Je voudrais ne rien apprendre et tout savoir,... ou encore mieux je voudrais tout savoir pour l'oublier et le retrouver quand il me plairait, car il y a un grand plaisir à vouloir deviner, et si je savais toujours, j'en serais privée.

— Reste comme tu es, Marianne! tu es, je le vois, de ces natures qui possèdent le vrai sans avoir besoin de démonstration, et dis-moi encore, puisque tu es en train de te révéler aujourd'hui...

— C'est assez, mon parrain. Je crains que votre mère, que j'ai quittée pour vous rejoindre, ne s'ennuie sans moi. Retournons auprès d'elle.

XXI.

— Veux-tu me donner le bras? dit Pierre en s'arrachant à regret à l'oasis fleurie où pour la première fois Marianne avait trahi le secret de ses rêveries solitaires.

— On ne peut pas marcher deux de front ici, répondit Marianne. C'est une promenade pour une personne seule.

— Seule,... tu ne le seras pas toujours! Je crois que bientôt tu feras faire ici une allée.

— Doublons le pas, dit Marianne. Voici M. Gaucher qui nous cherche, je ne veux pas qu'il entre dans mon désert. — Et elle se mit à courir, adroite et légère, sur ce terrain raviné qu'elle effleurait comme une hirondelle.

— Merci, Marianne! lui criait Pierre dans son cœur; mais l'espèce d'ivresse où il était plongé se dissipa vite lorsqu'il vit Marianne accepter le bras que Philippe lui offrait pour rejoindre Mme André. Il eût voulu qu'elle trouvât un prétexte pour le refuser. Il est vrai qu'il n'y en avait pas de plausible, à moins de prendre un rôle de béguine.

Marianne semblait peu disposée à se poser en prude vis-à-vis de Gaucher. Elle avait fait une jolie toilette assez voyante : une robe

de mousseline de laine bouton d'or, qui donnait à sa peau brune un reflet très favorable. Au cou et aux bras, ce ton vif était coupé et adouci par des ruches de tulle uni très transparent. Rien dans ses cheveux noirs qu'une rose jaune nuancée de rose; mais sa chevelure épaisse et courte était bouclée avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Elle était bien chaussée, et son pied, qu'elle cachait presque toujours dans de grosses bottines et même dans de vulgaires sabots de noyer, était une merveille de petitesse. Gaucher l'examinait avec une curiosité hardie qui ne semblait pas lui déplaire. Il regardait son pied, sa main, sa taille, d'un air de connaisseur satisfait qui veut que l'on constate sa satisfaction. Il ne se gêna pas pour lui dire qu'elle avait une robe délirante de ton, et que sa taille était un palmier balancé par la brise.

— Ma taille un palmier? répondit gaîment Marianne. Alors c'est un palmier nain, un *chamærops?* n'est-ce pas, mon parrain?

— Oh! oh! savante? s'écria Philippe naïvement.

— Non, monsieur, pas du tout. M. Pierre a un palmier comme cela dans une caisse, et j'ai retenu le nom.

— Mais vous aimez les fleurs, car vos vases et vos corbeilles sont des merveilles de goût.

— Ce ne sont que des fleurs de nos haies et de nos prés. Je les aime mieux dehors que dans mon petit salon; mais je n'ai pas souvent le plaisir de recevoir Mme André, et, comme les anciens offraient des victimes à leurs dieux protecteurs, moi je sacrifie de belles plantes à ma bonne amie.

— Je n'y vois pas un brin de chèvrefeuille, dit Philippe, qui avait suivi Marianne dans le salon où se reposait Mme André.

— Suzon aurait pu nous en donner un peu du sien, répondit Marianne; mais comme le collier la gênait, elle s'est roulée avec, et je vous laisse à penser en quel état elle l'a mis. Il n'en restait que l'adresse dont elle ne s'est pas souciée, sous prétexte qu'elle ne sait pas lire.

— Vous riez, monsieur André? dit Philippe à Pierre : pourquoi? J'ai atteint mon but pourtant...

— Vous aviez un but? dit Marianne.

— Sans doute, je voulais vous faire savoir que j'avais pensé à vous dès avant le jour. Vous le savez, c'est tout ce que je demande.

— Et qu'est-ce qui vous a pris de penser à moi de si grand matin?

— Vous voulez que je vous le dise?

— Puisque vous voulez que je vous le demande?

— Puis-je vous répondre comme cela devant témoins?

— Vous ne m'avez pas dit en secret que j'avais été l'objet de vos

pensées. Il ne faut pas commencer tout haut un propos qu'on serait obligé de finir tout bas, il vaut mieux ne rien dire.

— En d'autres termes, j'aurais mieux fait de me taire?

— Je ne dis pas cela; je désire savoir ce que vous pensiez de moi ce matin. C'est sans doute quelque chose d'agréable, puisque vous avez fait la cour à Suzon.

— J'ai pensé que vous étiez un type de grâce et de charme à faire tourner la tête.

— Merci, mon bon monsieur. Vous faites la charité d'un compliment avec une tranquillité de souverain. Faut-il faire la révérence?

— Si vous voulez, mademoiselle Marianne.

— Voilà, monsieur Philippe, répondit-elle en faisant une révérence académique très moqueuse, mais pleine de gentillesse.

Pierre la regardait avec stupéfaction. Il ne se doutait pas qu'elle pût être animée et coquette à ce point. Philippe, enhardi, se mit à lui faire la cour, enchanté d'être raillé par elle, et pensant, comme tout autre l'eût pensé à sa place, qu'elle prenait grand plaisir à le rendre amoureux.

XXII.

On servit le dîner sous les pampres et les jasmins, dont les longues guirlandes descendaient sur l'auvent et retombaient en franges autour des convives. La table était toute brillante de vieilles faïences, alors sans grande valeur, mais qui aujourd'hui seraient fort estimées, et dont les couleurs gaies, se détachant sur un fond bleuâtre, réjouissaient la vue. Marianne avait remis en vue d'anciennes verreries de Nevers que ses parens n'osaient plus faire paraître, parce qu'on n'estimait plus les *antiquailles*, mais qu'un amateur eût admirées. Philippe était assez artiste pour apprécier au moins l'étrangeté de ces jolis ustensiles, et il ne laissa échapper aucune occasion de louer l'ensemble et les détails du service. Il mangea de grand appétit, car Marichette, dirigée par la demoiselle, était une fine cuisinière, et les mets les plus simples devenaient de friands morceaux en sortant de ses mains. Il y avait encore quelques bouteilles d'excellent vin dans le cellier du père Chevreuse; Marianne n'y avait pas fait de tort. En somme, elle mit à son petit dîner autant de coquetterie qu'elle en avait mis dans sa personne et dans ses manières. Philippe, qui ne croyait pas du tout à son personnage d'hôte inattendu, jugea facilement que tout allait grand train pour lui, et qu'il n'aurait pas de peine à se donner pour emporter d'assaut le cœur et la dot de la demoiselle.

Il était sinon gris, du moins un peu tendre au dessert. Pierre, en voulant le retenir par la critique et la contradiction, ne faisait que l'exciter; Mme André, espérant le rendre ridicule, le taquinait ouvertement. Marianne le provoquait à la confiance et à l'expansion avec une finesse qui pouvait fort bien lui paraître un encouragement, si bien qu'au sortir de table, après mille fusées de galanterie louangeuse, les unes assez bien tournées, les autres d'assez mauvais goût, Philippe s'empara du bras de Marianne, disant qu'il voulait voir les grands bœufs et les gros moutons, vu qu'un paysagiste appréciait le bétail mieux qu'un agriculteur.

— Je n'en crois rien, dit Marianne en retirant son bras; vous avez la prétention d'apprécier tout mieux que nous, à la campagne comme à la ville, parce que vous êtes artiste de profession; moi, je dis que le métier gâte tout et que vous ne voyez rien. — Et comme Philippe se récriait : — Vous voyez trop, reprit-elle, et vous voyez mal; vous voulez traduire des choses qui ne se traduisent pas. Le beau est comme Dieu, il est par lui-même et ne gagne rien à être vanté par des hymnes et des cantiques. Au contraire les paroles, les chants, les peintures, tout ce que l'on invente pour embellir le vrai ne sert qu'à diminuer le sentiment qu'on en a, quand on le contemple sans se préoccuper de la manière de l'exprimer.

— Quoi? qu'est-ce que cela? s'écria Philippe. Anti-artiste? bourgeoise par système? cela jure venant de vous comme une chenille sur une rose.

— Ah! je vous y prends! répliqua vivement Marianne, une chenille ne jure pas sur une rose, car précisément celles qui vivent sur nos rosiers sont fines, lisses et d'un vert printanier extrêmement fin. Vous n'avez jamais regardé une chenille, monsieur le peintre. Il y en a qui sont des merveilles de beauté, et je n'en connais pas de laides. Comment verriez-vous mes grands bœufs, puisque vous ne pouvez même pas voir une si petite bête?

— Est-ce que c'est vous, dit Philippe à André, vous naturaliste, qui avez persuadé à votre filleule que l'art tuait le sentiment de la nature? Je vous dirais alors que vous lui avez enseigné un joli paradoxe.

— Cela se présente en effet comme un paradoxe dans votre discussion, répondit André, et votre prétention n'est pas moins paradoxale que celle de Marianne. Je crois qu'en plaçant mieux la question on pourrait mieux discuter.

— Placez-la bien, mon parrain, dit Marianne.

— Eh bien! la voici comme elle m'apparaît, reprit Pierre en s'adressant à Gaucher. Vous croyez que pour voir il faut savoir, et je suis de votre avis : le naturaliste voit mieux que le paysan; mais

l'art est autre chose que la science, et il faut le sentir avant de savoir l'exprimer. Voilà ce que veut dire Marianne. Elle pense que vous n'avez pas encore assez contemplé et assez aimé la nature pour la rendre. Notez que, pas plus que moi, elle n'a vu votre peinture, et que par conséquent ce n'est pas votre talent qu'elle critique. C'est votre théorie, un peu cavalière dans la bouche d'un tout jeune homme. Elle croit qu'on ne doit pas aller de l'atelier à la campagne, mais aller de la campagne à l'atelier, c'est-à-dire que l'on n'apprend pas à voir parce que l'on est peintre, mais que l'on apprend à être peintre parce que l'on sait voir. N'est-ce pas là ce que tu voulais dire, Marianne?

— Absolument, répondit-elle, donc vous me donnez raison?

— Allons voir les bêtes, s'écria Philippe, je vois bien qu'ici on a trop d'esprit pour moi!

— Allons voir les bêtes, soit, répondit Marianne. Vous venez, mon parrain? — Et elle ajouta tout bas : — Je vais avec vous jusqu'aux étables, et je reviens ici faire la partie de votre mère.

— Nous vous suivons, répondit Pierre; mais il ne les suivit pas. Il revint au salon avec Mme André en lui disant : — Laissons-les s'expliquer ensemble. Le moment est déjà venu où Marianne va se décider. Elle l'a voulu, elle l'a mis en confiance. Il va résumer en une seule toutes les déclarations qu'il lui a faites pendant le dîner. Si cela plaît à Marianne, notre avis est fort inutile : nous n'aurons qu'à dire *amen*.

Mme André était inquiète; elle ne voulait pas que Pierre abandonnât ainsi la partie. Elle le força d'aller rejoindre Marianne. Il lui promit d'obéir et s'en alla tout seul au fond du petit désert où il avait eu, quelques heures auparavant, un moment de bonheur et d'espoir. Il l'avait déjà perdu, et toute sa vie manquée par excès de modestie lui apparaissait comme une raillerie amère devant le triomphe subit d'un enfant qui n'avait peut-être pas d'autre mérite que la foi en lui-même.

Au bout d'une heure de profonde tristesse, il revint auprès de sa mère, qu'il retrouva causant ménage avec la Marichette tout en l'aidant à replacer dans les placards du salon les vieilles faïences et les jolis ustensiles de verre. — Eh bien! dit-elle en prenant le bras de Pierre et l'emmenant au jardin, tu reviens seul?

— Je ne sais où ils sont, répondit Pierre. Je croyais les retrouver ici.

Ils firent le tour de la tonnelle de vigne. Ils n'y étaient pas. — Vous voyez bien, disait Pierre, que ce tête-à-tête prolongé est définitif.

— Non, c'est qu'ils sont encore à la ferme. Vas-y donc!

— Je ne veux pas avoir l'air de les surveiller, et s'ils font une promenade sentimentale dans le bois de hêtres, je ne veux pas, en les cherchant, attirer sur Marianne l'attention des gens de la ferme.

Ils rentrèrent au salon, d'où Marichette s'était retirée, et ils attendirent encore un quart d'heure. Mme André était pleine de dépit et d'anxiété. Pierre était muet et comme brisé.

Enfin Marianne entra seule, un peu agitée, quoique souriante.— Pardonnez-moi, ma bonne amie, dit-elle en embrassant Mme André, je vous fais bien mal les honneurs de chez moi; mais c'est votre faute. Pourquoi m'avez-vous amené un hôte si entreprenant?

— Entreprenant? dit Pierre avec une amertume ironique.

— Eh oui! Il veut qu'au bout de trois heures je l'aime et lui promette de l'épouser. C'est un peu vite, convenez-en!

— Ce n'est pas trop vite, s'il a réussi à te décider.

— Je suis décidée! dit Marianne.

— Alors, reprit Pierre navré, tu viens nous annoncer ton prochain mariage. Pourquoi n'est-il pas là pour nous dire son triomphe?

— Oh! il a le triomphe modeste; il est parti.

— Il retourne seul à Dolmor?

— Non, il retourne à Paris.

— Acheter les *livrées?* dit Mme André, qui entendait par là, comme les gens de campagne, les cadeaux de noces.

— Il les achètera sans doute bientôt pour une Parisienne, répondit Marianne, car il m'a déclaré en avoir assez des demoiselles de campagne.

XXIII.

Mme André se leva toute droite en s'écriant : — Ainsi tout est rompu!

Marianne regarda Pierre, qui n'avait pu contenir un cri de joie. — En êtes-vous content, mon parrain? dit-elle.

— Non, si tu le regrettes!

— Je ne le regrette pas. Il n'avait pour lui que son audace, qui d'abord m'avait donné bonne opinion de lui. Je me disais qu'avec un homme si décidé je n'aurais jamais la peine d'avoir une volonté à moi, et je trouvais cela très commode; mais, quand on ne doute de rien, il faut avoir beaucoup de jugement, et au bout de trois de ses paroles j'ai vu qu'il pouvait avoir du cœur, de l'esprit et de la bonté, mais pas l'ombre de raison. Qu'est-ce que je deviendrais, moi si nulle et si faible, avec un maître sans cervelle? Ce n'est pas possible, et, comme il voulait absolument savoir mon opinion sur

son compte, je la lui ai dite tout bonnement, comme je vous la dis.

— Raconte-nous donc comment cela s'est passé, dit Mme André. Et d'abord, où étiez-vous? Est-ce dans l'étable à bœufs qu'il t'a fait sa déclaration?

— Non, c'est dans le pré, là, de l'autre côté du buisson. Je m'étonne que vous ne nous ayez pas entendus, car nous nous disputions fort en marchant. Quant à la déclaration, elle était toute faite ici, devant vous, sous l'influence du vin muscat, et il n'avait pas besoin d'y revenir. Il a parlé mariage tout de suite; mais, comme mon parti était déjà pris, je lui ai répondu tout de suite que je ne voulais pas me marier; de là la querelle. Il a le vin mauvais quand on le contrarie. Il m'a reproché d'être une coquette de village et de l'avoir *roué* tout le temps du dîner. Il m'a même dit des choses assez dures que je me suis laissé dire, je les méritais. J'avais été coquette certainement, et je mentirais si je ne l'avouais pas; seulement mes coquetteries n'étaient pas pour lui, et comme je ne pouvais pas lui confesser mon secret, j'ai mieux aimé lui laisser penser de moi ce qu'il voudra.

— Et pour qui donc tes coquetteries? dit Mme André.

— Pour quelqu'un qui ne veut pas deviner ce qu'on ne lui dit pas. Pour s'entendre avec ce quelqu'un-là, il faudrait avoir l'aplomb de M. Philippe. J'ai essayé de l'avoir, et je ne demandais qu'à être excitée par ses louanges pour avoir le courage qui m'a toujours manqué; mais le professeur est déjà parti, et je me demande s'il m'a réellement trouvée intelligente et jolie, car je recommence à douter de moi.

— Marianne, Marianne! s'écria Pierre en tombant aux genoux de sa filleule, si tu m'as deviné malgré ma sauvagerie, tu me la pardonneras, car je l'ai bien expiée aujourd'hui!

— J'ai quelque chose à me faire pardonner, moi aussi, répondit Marianne. J'ai lu ce qu'il y avait dans votre carnet, mon parrain. Vous l'avez laissé tomber avant hier sur l'herbe du petit chemin pendant que vous me parliez de M. Gaucher; je l'ai trouvé en revenant. J'ai cru que c'était un album de dessins comme vous en faites souvent dans vos promenades. Je l'ai ouvert, j'ai vu mon nom... Dame! j'ai lu, j'ai tout lu, et le soir j'ai reporté le livre et l'ai posé sans rien dire sur la table de votre salon, à côté de votre sac. Voilà mon crime. J'ai su alors que vous doutiez de mon affection et que vous regrettiez de n'y pouvoir compter. J'ai voulu voir si vous seriez jaloux du prétendant, j'ai été aimable avec lui pour m'assurer si je saurais vous paraître aimable, et à présent...

— A présent! s'écria Mme André, il est heureux, car il avait beau

me le cacher, je le devinais bien, moi, son ennui, et pourquoi il disait tant de mal de lui-même!

— Mais, je ne te vaux pas, Marianne, dit Pierre avec un dernier sentiment d'épouvante; je ne te mérite pas! tu es un être adorable, et je suis...

— Ne dites pas ce que vous pensez de vous, reprit vivement Marianne; vous avez assez dit devant moi tout ce que vous pouviez imaginer pour me décourager de vous aimer, vous n'avez pas réussi. C'était mon idée depuis six ans. Je ne croyais pas, quand j'ai commencé à penser à vous, que vous seriez si longtemps sans revenir. Je vous attendais toujours, moi, avec cette patience de paysan qu'on apprend chez nous dès l'enfance; mais votre retour m'avait découragée, car je voyais bien que vous vous défendiez d'aimer, et sans votre carnet j'aurais cru que tout était fini pour moi. J'ai repris courage en voyant que vous songiez à moi malgré vous, et puis, ce matin,... j'ai vu deux larmes dans vos yeux. Allons, convenons-en, que nous nous aimons, et qu'à présent il nous serait impossible de vivre l'un sans l'autre.

— Oui, impossible! répondit Pierre André, car jamais deux âmes n'ont été aussi semblables que les nôtres. Timides et concentrés tous deux, nous avons pourtant la même franchise et la même droiture. Nous avons les mêmes goûts avec les mêmes empêchemens pour les manifester en public, mais avec le même besoin de nous les révéler l'un à l'autre et de les savourer en commun. Nous adorons la nature et nous aimons les champs; séparés, nous les avons aimés avec mélancolie, et nous allons les aimer avec transport! mais ce qui nous a le plus manqué, manqué à tous deux, je t'assure, c'est l'amour vrai, l'amour partagé, la confiance illimitée en un être qui est un autre nous-même. A quarante ans, je t'apporte un cœur qui ne s'est nourri que de rêves et qui est vierge de cet amour-là. Accepte-le comme ton bien, car tu seras tout pour lui, le passé, le présent et l'avenir.

Il faisait nuit quand Pierre et sa mère quittèrent Validat. Mme André voulut marcher un peu, et puis elle monta dans la patache en les laissant la suivre, car elle sentait qu'ils avaient besoin de se parler seul à seul, et Marianne, qui avait la voiture pour revenir chez elle, marcha jusqu'à Dolmor au bras de son parrain, qu'elle s'était remise à tutoyer et à appeler Pierre.

— Quelle nuit! lui disait-il en regardant avec elle le ciel étoilé. Quel air vivifiant et quels parfums de plantes! Je crois que ce soir la terre et même les pierres sentent bon! Jamais je n'ai vu des étoiles si pures, et il me semble que nous traversons un pays de fées, qui s'est fait là autour de nous, à notre insu, depuis ce matin.

Ah! si j'avais été heureux comme cela dans ma première jeunesse, je serais devenu un grand poète et un grand peintre.

— Dieu merci, répondit Marianne, tu n'es rien devenu de tout cela, car tu me trouverais trop au-dessous de toi, moi qui ne sais rien de ces belles choses; mais il me semble que, n'étant pas capable de dire pourquoi j'aime tant la nature, je l'aime davantage. M. Philippe me faisait horreur aujourd'hui quand il trouvait des mots d'une pédanterie bizarre pour qualifier tout ce qu'il voyait. Non, il n'y a pas de mots pour dire, et je crois que plus on dit, moins on voit. La nature, vois-tu, Pierre, c'est comme l'amour. C'est là, dans le cœur, et il ne faut pas trop en parler, car on rapetisse toujours ce qu'on veut décrire. Moi, quand je rêve, je ne sais pas ce qu'il y a dans moi, je ne vois que ce qui est entre le ciel et moi. Moi d'ailleurs, je ne compte pas; si je pense à toi, il me semble que je suis toi et que je n'existe plus. Et voilà pour moi le bonheur, la poésie, la science.

Après que Marianne fut remontée dans sa patache et que Pierre fut rentré chez lui, il trouva cette lettre que Philippe y avait laissée:

« Mon cher André, je suis revenu prendre mon bagage chez vous, et je pars en vous remerciant de votre bon accueil. Ce n'est pas votre faute si votre jolie voisine s'est moquée de moi, c'est la mienne; j'aurais dû ouvrir les yeux davantage et m'apercevoir à temps de sa préférence pour vous, préférence qu'elle ne m'a point avouée, mais qu'elle n'a pas pu me dissimuler jusqu'au bout. Je n'aurais pas été amoureux d'elle pendant trois ou quatre heures; mais ce sont là des amours dont on ne meurt pas, et je reste votre ami et le sien, car elle est une charmante femme, et je vous félicite de votre bonheur. »

Le lendemain, on publia les bans de Pierre André et de Marianne Chevreuse.

GEORGE SAND.

DEUX CHANCELIERS

III.

L'ACTION COMMUNE (1).

I

Si grande qu'on veuille bien faire la part du génie dans l'œuvre de M. de Bismarck, on ne saurait nier qu'une part très grande aussi en revient à l'imprévu, à un concours extraordinaire de circonstances, à cette déesse Fortune en un mot, dont les *minnesinger* du moyen âge ne se lassaient pas de chanter les louanges, dont Dante lui-même n'a pas manqué de célébrer dans des strophes immortelles « la course toujours lumineuse comme un astre au ciel, et la sentence toujours cachée comme un serpent sous l'herbe. » Sans doute, on peut admirer l'audace extrême avec laquelle le chancelier actuel de l'Allemagne a tant de fois laissé tomber de sa main les *dés de fer du destin;* on peut même, pour parler avec le spirituel abbé Galiani, soupçonner plus d'un dé pipé dans une *rafle de six* tellement persistante. Il n'en est pas moins vrai que, dans sa longue carrière de joueur, le président du conseil à Berlin a rencontré parfois, aux heures les plus décisives, telle chance merveilleuse qu'aucune sagesse humaine ne pouvait prévoir, qu'aucune habileté politique n'était en mesure de préparer et où le *ponte* hardi n'a eu que le mérite, très considérable encore assurément, de ne pas laisser échapper la veine et d'épuiser la série. Un de ces

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

coups du sort magnifiques, un de ces événemens tout à fait prodigieux échut ainsi au ministre de Guillaume Ier dès son début au pouvoir, dès le mois de janvier de l'année 1863. Cet événement posa les premiers fondemens de sa grandeur à venir, il devint le point de départ de son action en Europe, le point d'Archimède d'où il souleva dans la suite tout un monde de projets téméraires, et il importe de bien l'apprécier.

L'idéal que M. de Bismarck s'était proposé en prenant en ses mains les rênes de l'état, c'était l'agrandissement, « l'arrondissement » de la monarchie de Frédéric II. Il en avait fait l'aveu anticipé lors de sa mission à Paris; il le déclara très franchement aussi dès la première séance de la commission de la chambre à Berlin, une semaine à peine après avoir été nommé ministre (29 septembre 1862). Il ne prévoyait certes pas dans quelle mesure il lui serait donné de réaliser cet idéal, jusqu'à quelles limites il pourrait étendre en Allemagne des conquêtes qui cesseraient d'être « morales; » mais il prévoyait bien que dans cette tentative il trouverait dans l'Autriche un adversaire résolu, et il en prenait son parti (1). La seule question qui le préoccupât, c'était l'attitude que garderaient en vue de certaines éventualités les autres grandes puissances de l'Europe. Parmi ces dernières, il ne comptait pas l'Angleterre; avec sa rare sagacité politique, il avait jugé de bonne heure à quel état d'apprivoisement et de douceur cette excellente école de Manchester avait réduit le léopard, jadis si farouche, et sa conviction que la fière Albion ne penserait pas à mal et se laisserait même quelque peu honnir devait être bientôt pleinement justifiée dans la piteuse campagne de Danemark. « L'Angleterre n'entre plus de longtemps dans mes calculs, disait-il en 1862 dans un entretien familier, et savez-vous depuis quand je ne compte plus avec elle? Depuis le jour où elle a renoncé de son plein gré aux îles ioniennes : une puissance qui cesse de prendre et qui commence à rendre est une puissance finie... » Restaient la France et la Russie, et il n'était pas interdit de penser que, bien habilement ménagés, ces deux états pourraient jusqu'à un certain point favoriser les desseins prussiens ou du moins ne pas trop les contrarier. Sur les bords de la Néva, il y avait les anciennes rancunes nées de la guerre d'Orient, imparfaitement assouvies par la guerre de Lombardie; il y avait les relations bien plus anciennes encore, de tout temps intimes, entre les Gottorp et les Hohenzollern,

(1) Voyez la célèbre dépêche circulaire de M. de Bismarck, du 24 janvier 1863, où il rend compte des curieux entretiens qu'il eut avec l'ambassadeur d'Autriche, le comte Karolyi, dans les derniers mois de l'année 1862, aussitôt après son avénement aux affaires.

relations devenues plus intimes que jamais, grâce aux efforts tout récens de M. de Bismarck pendant son séjour à Saint-Pétersbourg; enfin il y avait l'ami Alexandre Mikhaïlovitch, l'ancien collègue de Francfort, si bien prévenu en faveur du nouveau ministre du roi Guillaume Ier, si bien uni avec lui dans la haine contre l'Autriche, si bien prémuni aussi contre la « dangereuse fiction » d'une solidarité qui existerait entre tous les intérêts conservateurs. Sur les bords de la Seine, dans les Tuileries, encore si redoutées, trônait un souverain qui, à force de raisonner le bien général de l'humanité, perdait de plus en plus la raison d'état française, et dont le regard vague, vacillant, ne devait pas être bien difficile à éblouir, alors surtout qu'on ferait miroiter devant lui le « droit nouveau » et l'affranchissement de Venise. D'ailleurs depuis le congrès de Paris s'était établie entre les deux cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg une « cordialité » qui grandissait de jour en jour, et dans laquelle la Prusse commençait d'avoir sa très large part : n'y avait-il pas lieu dès lors d'espérer pour cette dernière, dans l'entreprise qu'elle méditait, un concours généreux ou du moins une neutralité bienveillante de deux puissances si amies entre elles, et si peu sympathiques à la maison de Habsbourg?

Et pourtant une telle entreprise était si profondément contraire aux intérêts bien entendus et aux traditions bien enracinées de la Russie ainsi que de la France, la substitution au centre de l'Europe d'une grande monarchie militaire et conquérante à une confédération pacifique et « purement défensive » présentait des inconvéniens si manifestes, des dangers même si évidens pour la sécurité et l'équilibre du monde, que le président du conseil à Berlin ne devait guère s'abandonner sous ce rapport à des espérances trop flatteuses. Les amers ressentimens au Palais-d'Hiver et les douces rêveries au palais des Tuileries ne pouvaient prévaloir longtemps contre la réalité de la géographie et la brutalité des faits. A moins qu'à Paris et à Saint-Pétersbourg on ne manquât complétement d'hommes d'état ayant un peu de discernement politique dans l'esprit, un peu d'histoire nationale dans l'âme, il était à parier que les deux gouvernemens russe et français ne sauraient demeurer spectateurs indifférens d'un bouleversement si redoutable dans la balance du continent. De bienveillante, leur neutralité ne tarderait pas à devenir par degrés attentive et alarmée, se changerait même en hostilité déclarée à mesure que s'accentueraient les succès prussiens, et il n'est pas jusqu'à cette cordialité entre les deux empires, en apparence si favorable à la Prusse, qui ne constituerait alors un péril de plus en facilitant une action prompte et décisive contre le Hohenzollern. — Telle étant la situation de l'Europe au commence-

ment de l'année 1863, ce que le nouveau ministre de Guillaume Ier pouvait souhaiter dans ses combinaisons les plus hardies, invoquer dans ses rêves les plus dorés, c'était quelque incident imprévu, quelque événement extraordinaire qui brouillât les deux empereurs Alexandre II et Napoléon III d'une manière irrémédiable, qui ravivât à Saint-Pétersbourg toutes les anciennes rancunes contre Vienne, qui permît à la Prusse de s'attacher la Russie par des liens encore plus forts, indissolubles, tout en conservant ses bons rapports nécessaires avec le cabinet des Tuileries... Chimère! se fût certainement écrié, devant de pareilles exigences, le plus téméraire des constructeurs d'hypothèses; problème d'algèbre et d'alchimie politique indigne d'occuper un esprit tant soit peu sérieux! Eh bien! le hasard, cette providence des heureux de la terre, ne tarda pas à faire surgir un événement qui réalisa au profit de M. de Bismarck toutes les conditions du problème indiqué, qui remplit chacun des points d'un programme aussi fantastique... « Si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer, » devait dire plus tard en 1865 le président du conseil à Berlin; au mois de janvier 1863, il ne pensait pas autrement à coup sûr de la question polonaise.

L'histoire offre peu d'exemples d'une chute aussi rapide, aussi humiliante, du sublime à l'odieux et au pervers que l'a présenté, sur les bords de la Vistule, ce drame lamentable qui, après deux années de poignantes péripéties, arrivait à sa catastrophe finale dans ce mois de janvier 1863, comme pour célébrer le joyeux avénement de M. de Bismarck aux affaires. Certes il y eut quelque chose de très poétique et de très élevé dans ces premières manifestations de Varsovie, alors qu'un peuple si longtemps, si cruellement éprouvé, vint un jour s'agenouiller devant le château du lieutenant du roi dans une plainte muette, n'ayant en main que le signe du Christ, et ne demandant que « son Dieu et sa patrie!.. » Le lieutenant du roi, qui n'était autre que le vieux héros de Sébastopol, le prince Michel Gortchakof, eut horreur d'une lutte si inégale, si étrange; il en appela à Saint-Pétersbourg, et, miracle de la miséricorde divine, de ce lieu d'où depuis trente ans ne partaient que des ordres de sang et de supplice, vint cette fois une parole de clémence et de réparation. Un souffle généreux animait alors les classes gouvernantes et intelligentes en Russie; on était sous l'influence des idées de réforme et d'émancipation, on tenait à l'estime de l'Europe, à l'amitié de la France, et on avait le désir très sincère de se concilier la Pologne. L'empereur Alexandre II envoya son frère à Varsovie : un patriote d'une rare vigueur d'esprit et de caractère prit en main le gouvernement civil; l'instruction, la justice, l'administration, recevaient une empreinte nationale; une au-

tonomie modeste, mais sérieuse, fut assurée au pays. Les préceptes de la plus vulgaire sagesse, l'instinct de la conservation, les leçons effroyables du passé, tout devait conseiller aux Polonais de profiter de ces bonnes dispositions de leur souverain, de mettre à l'épreuve les institutions accordées, d'accepter avec empressement la main qu'on leur tendait. Tout en effet le leur conseillait, mais ils pliaient sous l'anathème que les saintes Écritures ont dès longtemps prononcé contre tout royaume qui se laisse guider par des femmes et des enfans. Les femmes et la jeunesse des écoles résolurent de continuer, de multiplier des manifestations qui avaient si bien réussi, et qui, en cessant d'être spontanées, devinrent théâtrales et sacriléges. La démagogie européenne eut hâte de transporter sur un terrain si bouleversé ses emblèmes, ses mots de désordre, ses sociétés secrètes et ses *instrumenta regni;* de loin, du fond du Palais-Royal, venaient des recommandations « de laisser là les momeries catholiques et de faire des barricades. » Le grand parti conservateur se montra pusillanime là comme ailleurs, comme partout, comme toujours, et, en voulant sauver sa popularité, il perdit toute une population. On fit le vide autour du frère de l'empereur, autour du ministre patriote, et ce vide ne tarda pas à être rempli par l'horreur, par la terreur et le crime. Le gouvernement se débattit en vain contre une ténébreuse organisation qui l'enveloppait de toutes parts; il prit des mesures contradictoires et violentes. La démagogie eut gain de cause : elle réussit à jeter dans une révolte impuissante, insensée, un peuple malheureux qui depuis un siècle semble s'être imposé la tâche d'étonner le monde par des résurrections périodiques et de le rebuter en même temps par des suicides non moins périodiques, hélas!

Cette criminelle folie d'une nation ne devait être égalée que par l'étourderie non moins coupable que mit l'Europe à l'encourager et à l'attiser. L'Europe, qui n'avait pas osé toucher à la question polonaise pendant la guerre de Crimée, crut opportun de sympathiser, de badiner avec elle dans ce moment le plus intempestif et le plus désespéré! Lord John Russell fut le premier à entrer dans la lice. Il avait en 1861 écrit la fameuse depêche à sir J. Hudson, et s'était persuadé à lui-même et à l'Angleterre qu'il avait par là délivré l'Italie. L'année d'après, dans la dépêche célèbre de Gotha, il avait imaginé pour le Danemark une constitution des plus originales en quatre parties, avec quatre parlemens, et donné ainsi le signal du démembrement de la monarchie scandinave. Cette fois il crut devoir recommander des institutions parlementaires pour la Pologne, et sur l'observation de l'ambassadeur russe qu'il serait difficile au tsar d'avantager à ce point ses sujets polonais sur ses propres na-

tionaux, il demanda naïvement pourquoi l'on n'étendrait pas le même bienfait à toutes les Russies (1)? Le comte Rechberg, le fatal ministre qui dirigeait alors les affaires extérieures à Vienne, éprouva de son côté le besoin de se montrer compatissant; il s'accorda le malin et bien coûteux plaisir de payer au cabinet de Saint-Pétersbourg, en monnaie polonaise, les sympathies que ce dernier avait témoignées à la cause italienne. Comme si l'Autriche n'avait pas assez souffert déjà des griefs imaginaires des Moscovites au sujet de la prétendue « trahison » pendant la guerre de Crimée, il tint à leur donner des griefs fort légitimes par une « connivence (2) » très réelle en Gallicie : la Gallicie devint en effet le refuge, la place d'armes et la place de ravitaillement pour les insurgés du royaume.

Il est juste de reconnaître que le gouvernement français avait longtemps hésité avant de s'engager dans une voie aussi périlleuse. Dès les premiers temps de l'agitation polonaise, une note publiée dans *le Moniteur* du 23 avril 1861 avait mis la presse et l'opinion publique en garde contre « la supposition que le gouvernement de l'empereur encourageait des espérances qu'il ne pourrait satisfaire. » — « Les idées généreuses du tsar, continuait la note du *Moniteur*, sont un gage certain de son désir de réaliser les améliorations que comporte l'état de la Pologne, et il faut faire des vœux pour qu'il n'en soit pas empêché par des manifestations irritantes. » Le gouvernement français persévéra dans cette attitude sensée et tout amicale pour le tsar pendant les années 1861 et 1862, malgré l'intérêt que la presse parisienne ne cessait de prendre aux événemens « dramatiques » de Varsovie, malgré plusieurs débats animés qui eurent lieu dans les chambres anglaises, et qui furent plutôt à l'adresse de la France que de la Russie. Les hommes d'état britanniques en effet n'avaient pas jugé inutile pendant ces deux années 1861 et 1862 d'embarrasser quelque peu le cabinet des Tuileries dans ses penchans très prononcés pour l'alliance russe par l'évocation fréquente et sympathique du nom de la Pologne. Lord Palmerston surtout, dans un discours très spirituel du 4 avril 1862, se mit à exalter les Polonais, à célébrer leur patriotisme « indomptable, inextinguible, inépuisable, » tout en ne négligeant pas de leur rappeler les cruelles déceptions que leur avait déjà causées « à une autre époque » un empereur français. Napoléon III résistait toujours

(1) « Pourquoi en effet des institutions représentatives ne seraient-elles pas accordées en même temps au royaume de Pologne et à l'empire de Russie? » Dépêche de lord John Russell à lord Napier, du 10 avril 1863.

(2) « Cette *connivence* de l'Autriche n'est pas ce qu'il y a de moins remarquable dans l'histoire de cette insurrection. » Dépêche confidentielle de M. de Tengoborski à M. d'Oubril, 4 février 1863.

aussi bien aux émotions irréfléchies du dedans qu'aux excitations intéressées du dehors. Encore le 5 février, après l'explosion déjà du funeste soulèvement, M. Billault, le ministre orateur au sein du corps législatif, qualifia durement l'insurrection polonaise comme l'œuvre des « passions révolutionnaires, » et insista avec force sur le danger « des paroles inutiles et des protestations vaines; » mais le langage bruyant des ministres anglais, l'attitude énigmatique de l'Autriche, et en dernier lieu la convention militaire que conclut M. de Bismarck avec la Russie (8 février 1863) et qu'il fit sonner bien haut, finirent par l'emporter. Après avoir tant fait depuis sept ans pour gagner la « cordialité » russe, après lui avoir sacrifié presque tous les fruits de la guerre d'Orient, Napoléon III renversa brusquement un échafaudage si laborieusement construit, et se mit en quête d'organiser contre le gouvernement du tsar une *grande remontrance* européenne dont le premier et terrible effet fut tout naturellement de grossir en Pologne le torrent de sang et de larmes. Le cri général à Varsovie devint dès lors qu'il fallait faire « durer » l'insurrection pour justifier l'intervention de l'Europe (1), qu'il fallait laisser couler le sang polonais tant que coulerait l'encre sympathique des chancelleries. On connaît l'issue déplorable de cette grande campagne diplomatique, qui dura neuf mois et ne servit qu'à démontrer le profond désaccord des puissances de l'Occident. L'ingérence étrangère blessa la Russie dans son orgueil et la poussa à entreprendre contre la nationalité polonaise une œuvre d'extermination générale, méthodique, implacable, et qui ne s'est plus ralentie depuis.

Si peu sérieux au fond, si frivole même que fût le tournoi diplomatique des puissances occidentales en faveur de la Pologne, les Russes n'en crurent pas moins avoir été menacés un moment d'un péril extrême et n'y avoir échappé que grâce à la fermeté de leur ministre « national, » à son courage patriotique, à ses dépêches habiles, dignes et vigoureuses. Certes le ministre est humainement très excusable de n'avoir pas protesté contre une croyance aussi flatteuse : il se laissa faire, il se laissa dire qu'il avait repoussé une nouvelle invasion et « vaincu l'Europe : » *scripsit et salvavit!* Il fut nommé chancelier, il reçut les ovations enthousiastes de ses compatriotes, il devint l'idole de la nation à côté de M. Katkof et du sanguinaire Mouravief. Pendant toute une année, il ne se passa pas un seul banquet dans le coin le plus obscur de la Russie sans que ces trois noms « sauveurs et bénis » y fussent célébrés par

(1) « L'insurrection polonaise, à laquelle *sa durée* imprimait un caractère national, » devait dire l'empereur Napoléon III lui-même dans son discours du 5 novembre 1863.

des discours, fêtés par des toasts, félicités par des télégrammes, et, quelque répugnance que dût éprouver dans son for intérieur le descendant des Rourik et le nourrisson des humanités classiques à être ainsi constamment accolé à un journaliste furibond et à un effroyable bourreau, il en fit le sacrifice à son amour du pays et de la popularité. Dans son empressement bienveillant à accueillir les hommages qui lui venaient de toutes parts, il s'oublia même un jour jusqu'à remercier avec le sourire stéréotypé la noblesse allemande des provinces baltiques d'un diplôme de citoyen honoraire qu'elle lui avait envoyé, et le parti national lui reprocha avec une certaine amertume le « ravissement coupable » auquel il s'était laissé aller à cette occasion. Alexandre Mikhaïlovitch eut tous les honneurs de la triste campagne de 1863; les profits en revinrent à un autre, à l'ancien collègue de Francfort, au président du conseil de Berlin, qui devait y trouver une base solide et assurée pour toute une grande stratégie dans l'avenir. Voici en effet comment se présentait, au point de vue des intérêts et des espérances de la Prusse, le bilan de la situation que venait de créer, vers la fin de 1863, la *grande remontrance* européenne dans les affaires de Pologne : la béate quiétude de l'Angleterre était dûment constatée; la France et la Russie étaient brouillées désormais, et d'une manière irréparable; les ressentimens contre l'Autriche étaient devenus plus vifs que jamais à Saint-Pétersbourg, et plus que jamais aussi le ministre prussien avait le droit de compter sur l'amitié reconnaissante, sur le dévoûment à toute épreuve du prince Gortchakof; enfin il n'était pas si difficile de prévoir qu'après son éclatant échec de Varsovie le césar du droit nouveau aurait hâte de reporter ses regards sur Venise, de vouloir « faire quelque chose pour l'Italie, » et favoriserait d'autant plus bénévolement « une jeune puissance du nord » dans ses entreprises contre le Habsbourg, que déjà l'idéologie napoléonienne avait depuis longtemps assigné à cette jeune puissance « de grandes destinées en Allemagne... »

Ce serait cependant faire trop d'honneur au génie humain que de supposer à M. de Bismarck une vue dès l'abord très claire et précise de toutes ces conséquences favorables, prodigieuses même, que devait amener pour lui la fatale insurrection de Pologne. Bien des circonstances sembleraient indiquer plutôt que, dans les commencemens surtout, le ministre prussien n'ait fait que tâtonner et chercher sa voie dans une direction quelque peu aventurée et par des chemins de traverse. Chose curieuse, et qui devrait peut-être donner à réfléchir encore aujourd'hui, M. de Bismarck, qui avait certes bien étudié la Russie, qui l'avait habitée pendant plusieurs années et venait à peine de la quitter, paraît avoir très sérieuse-

ment douté des forces de cet empire en 1863, et douté à tel point qu'il ne le crut pas même capable de vaincre cette pauvre échauffourée de la malheureuse jeunesse polonaise! Il exprimait ses appréhensions à cet égard devant les plénipotentiaires d'Angleterre et d'Autriche (1), et alla un jour jusqu'à faire des confidences surprenantes sur ce thème au vice-président de la chambre de Prusse, M. Behrend. « Cette question, dit le ministre de Guillaume Ier vers le milieu du mois de février, peut être résolue de deux manières : ou il faut étouffer promptement l'insurrection de concert avec la Russie et arriver devant les puissances occidentales avec un fait accompli, ou bien on pourrait laisser la situation se développer et s'aggraver, attendre que les Russes fussent chassés du royaume ou réduits à invoquer un secours, et alors *procéder hardiment et occuper le royaume pour le compte de la Prusse;* au bout de trois ans, tout là-bas serait germanisé... — Mais c'est un propos de bal qu'on veut bien me tenir? s'écria le vice-président stupéfait (l'entretien avait lieu à un bal de la cour). — Non, fut la réponse; je parle sérieusement de choses sérieuses. Les Russes sont las du royaume, l'empereur Alexandre me l'a dit lui-même à Saint-Pétersbourg (2). » — Cette pensée de récupérer la ligne de la Vistule, perdue depuis Iéna, a hanté plus d'une fois l'esprit de M. de Bismarck pendant l'année 1863 : bien entendu, on ne voulait obtenir cette « rectification de frontière » que du consentement de l'empereur Alexandre II, mais on ne négligeait pas les moyens qui eussent quelque peu forcé une pareille solution. Un des confidens les plus intimes du ministre et actuellement représentant de l'Allemagne près le roi Victor-Emmanuel, M. de Keudell, propriétaire de vastes domaines dans le royaume de Pologne, profitait de ses relations avec les notables du malheureux pays pour leur insinuer à plusieurs reprises de s'adresser à Berlin, d'y demander par exemple une occupation prussienne *temporaire* qui les mît à l'abri des sévices russes! En cherchant

(1) « Dans les précédentes occasions, M. de Bismarck m'a toujours parlé de la probabilité que l'armée russe serait trop faible pour étouffer l'insurrection. » Dépêche de sir A. Buchanan, 21 février 1863. — Il tint le même langage au ministre d'Autriche, comte Karolyi. De son côté, le directeur de la chancellerie diplomatique du grand-duc Constantin écrivait dès le 4 février, à la première nouvelle de l'envoi des généraux prussiens pour la conclusion d'une convention militaire : « Tout en reconnaissant la courtoisie de la mission de ces messieurs, nous ne pouvons pas nous rendre un compte exact de ce qui l'a motivée. Il n'y a pas de *pericolo* (*sic!*) *in mora,* et nous n'en sommes pas à avoir besoin de la coopération des troupes étrangères... Le gouvernement prussien fait le diable beaucoup plus noir qu'il n'est en effet. » Dépêche confidentielle de M. de Tengoborski à M. d'Oubril, ministre de Russie à Berlin.

(2) Les journaux allemands de l'époque ont publié cet entretien d'après le propre récit de M. Behrend, qui ne l'a pas démenti. Voyez entre autres la *Gazette de Cologne* du 22 février 1863.

bien dans l'histoire de cette funeste insurrection, on y trouverait peut-être d'autres agens prussiens, beaucoup plus obscurs, mais aussi beaucoup plus compromettans que M. de Keudell... Le président du conseil à Berlin espérait-il sérieusement tant obtenir de la « lassitude » de l'empereur Alexandre et de l'amitié du prince Gortchakof?

Quoi qu'il en fût de ces espérances ou de ces arrière-pensées, M. de Bismarck mit un empressement fiévreux à marquer dès le début sa solidarité absolue avec le vice-chancelier russe en face de l'Occident. Il lui offrit une convention militaire de la façon la plus spontanée, la plus impétueuse même; il prit sa défense en toute occasion et ne cessa de l'assister fidèlement, ardemment, dans ses passes d'armes diplomatiques avec les cabinets d'Angleterre, de France et d'Autriche, essuyant avec délices le premier feu des notes de M. Drouyn de Lhuys, supportant avec joie les clameurs universelles de la presse, répondant avec hauteur aux interpellations de son parlement. Les grands hommes du parti *progressiste* ne comprenaient rien, en cette occasion comme en tant d'autres, à la politique de leur « Polignac; » ils la trouvaient inopportune, périlleuse, et demandaient où était en tout cela l'intérêt allemand? A quoi le Polignac répondit un jour dans la chambre par cette image voilée et bien significative pourtant, que, « placé devant l'échiquier de la diplomatie, le *spectateur profane* croit la partie finie à chaque nouvelle pièce qu'il voit avancer, et peut même tomber dans l'illusion que le joueur change d'objectif... »

Certes M. de Bismarck ne changeait point d'objectif et pensait toujours à l'agrandissement de la Prusse; mais il est évident que jusqu'à l'automne de cette année 1863 il n'avait pas encore de plan bien arrêté : il « avançait des pièces » dans des directions différentes et attendait l'inspiration du hasard pour savoir de quel côté il porterait « le coup, » du côté du Mein, de la Vistule ou de l'Elbe? Il avait visé un moment le Cassel et s'était jeté avec quelque crânerie dans le conflit constitutionnel de ce pays avec l'électeur; il avait même donné à cette occasion le plaisant spectacle d'un ministre intervenant dans un état voisin pour y forcer le prince à la plus stricte observation du régime parlementaire, tout en gouvernant lui-même en dehors de la constitution et au moyen des impôts prélevés contrairement au vote de la chambre. Sans parler des projets aventureux qu'on nourrissait à Berlin touchant une rectification possible de frontière du côté de la Vistule, sur les bords de l'Elbe il y avait l'ancienne, la sempiternelle question des duchés, question assoupie depuis le traité de Londres, mais réveillée de nouveau en 1859 à la suite des événemens d'Italie et devenue même brûlante

depuis une dépêche fameuse, mortelle pour le Danemark, que lord John Russell, dans un moment d'inconcevable étourderie, avait lancée de Gotha le 24 septembre 1862, — le jour précisément de l'arrivée de M. de Bismarck au ministère! Les états secondaires, la diète de Francfort et M. de Rechberg lui-même étaient devenus très ardens et faisaient assaut de patriotisme allemand dans cette cause de Slesvig-Holstein, cause qu'ils croyaient au fond chimérique, et par laquelle ils entendaient seulement embarrasser la Prusse, la convaincre de « tiédeur nationale. » La tentation devenait grande de prendre au mot les états secondaires, la diète de Francfort, voire l'Autriche, de les entraîner contre le Danemark dans une guerre qui doterait la Prusse du magnifique port de Kiel et lui permettrait en outre de faire l'essai de « l'instrument » que le roi Guillaume Ier « perfectionnait » depuis quatre ans,... pourvu que la guerre pût être *localisée* et que les puissances européennes ne voulussent pas se mettre en travers comme en 1848! Le président du conseil à Berlin ne désespérait pas complétement d'y arriver par des manœuvres patientes et savantes. Il comptait sur l'amitié du prince Gortchakof, sur diverses constellations politiques, enfin sur la confusion étrange, et, pour parler avec Montaigne, sur « le grand tintamarre de cervelles » que certains principes de droit nouveau et de nationalité avaient introduit dans telle chancellerie du continent. Il se disait parfois que dans cette grave entreprise il pourrait bien n'avoir en définitive pour adversaire convaincu que ce bon lord Russell, qui, après sa fatale dépêche de Gotha, s'était de nouveau ravisé, s'était même constitué l'avocat, le protecteur et le *mentor* du malheureux gouvernement de Copenhague : un tel partner n'avait pas de quoi trop effrayer le preux chevalier de la Marche.

Dans les premiers temps toutefois, et tant que durèrent les négociations sur la Pologne, le chevalier de la Marche crut devoir user de prudence et jouer devant le cabinet de Saint-James à l'indifférence extrême au sujet de cette affaire « vexante » des duchés. Rien n'est plus instructif que de suivre dans les *state papers* ainsi que dans les documens communiqués au *Rigsraad* les épanchemens intimes et presque journaliers par lesquels M. de Bismarck était parvenu à persuader jusqu'à la dernière heure non-seulement à lord Russell et à son envoyé sir A. Buchanan, mais bien aussi à M. de Quade, le ministre danois près la cour de Berlin, que cette question du Slesvig-Holstein était une *marotte* des états secondaires et de l'Autriche, que la Prusse était loin de partager ces effervescences et ces concupiscences tudesques et qu'elle faisait son possible pour les calmer, pour les éconduire! Le 14 octobre 1863, quinze jours après que la diète de Francfort eut décrété l'exécution fédérale dans

le Holstein, M. de Bismarck stipulait même une *minute* avec l'envoyé de la Grande-Bretagne, sir A. Buchanan, par laquelle il s'engageait *à prévenir cette exécution*, si le Danemark acceptait la médiation anglaise (1). Le Danemark accepta, et lord Russell put enfin respirer. Encore le 6 novembre 1863, M. Quade écrivait de Berlin à son gouvernement : « Le premier ministre de Prusse, soit en raison de ses vues personnelles, soit à cause de l'attitude prise par l'Angleterre, a mis l'affaire dans une position qui *dépasse de beaucoup tout ce qu'on aurait pu espérer*. Je ne suis pas certain que la question soit envisagée à Vienne avec la même netteté et la même chaleur (chaleur pour les intérêts du Danemark!) qu'elle l'est ici... » Ainsi jugèrent la situation sir A. Buchanan et M. Quade encore le 6 novembre; mais ils ne tardèrent pas à être brusquement réveillés de leurs illusions par une dépêche éplorée du principal secrétaire d'état, datée du 9 novembre et conçue en ces termes : « Si les informations qui me parviennent sont exactes, M. de Bismarck n'oppose plus aucune objection (*no longer offers any objection*) à l'exécution fédérale dans le Holstein; le gouvernement de sa majesté ne peut que laisser à l'Allemagne la responsabilité d'exposer l'Europe à une guerre générale... » Les informations n'étaient malheureusement que trop exactes, et les déboires du bon Johnny allaient commencer.

C'est que deux faits importans venaient d'avoir lieu dans l'intervalle de trois semaines qui s'était écoulé depuis la *minute* du 14 octobre; dans cet intervalle, le cabinet de Saint-James avait donné au gouvernement russe quittance définitive des affaires de Pologne, et l'empereur Napoléon III avait lancé dans le monde un fantastique projet de congrès *pour l'arrangement de toutes les questions pendantes!...* Charmé au plus haut degré du concours que lui prêtait M. de Bismarck en ce mois d'octobre dans les difficultés danoises, le principal secrétaire d'état s'était enfin décidé à lui faire le sacrifice tant de fois demandé de la question polonaise, à rappeler même par le télégraphe un courrier porteur d'une note très comminatoire à l'adresse du gouvernement de Saint-Pétersbourg, et à remplacer cette missive par une dépêche des plus humbles, qui renonçait à toute controverse ultérieure sur cette matière (20 octobre) (2). De son côté, l'empereur des Français, tenu

(1) Dépêche de M. Buchanan du 17 octobre 1863. *Inclosure. — Minute of conversation between M. de Bismarck and sir A. Buchanan.*

(2) Cherchant une issue tant soit peu honorable à la campagne si follement engagée, le chef du *foreign office* avait imaginé vers la fin de septembre (à la suite du discours de Blairgowrie) de déclarer l'empereur Alexandre *déchu de ses droits sur la Pologne* « pour n'avoir pas rempli les conditions en vertu desquelles la Russie a obtenu ce

au courant de ces menées, profondément dépité de cet abandon de l'Angleterre, et ne pouvant se résoudre à accepter son échec ni surtout à en faire l'aveu sans phrases devant le corps législatif, avait imaginé (5 novembre) cet appel à un congrès général, qui ne fit qu'augmenter les inquiétudes de l'Europe, et inspirer notamment au chef du *foreign office* des terreurs indicibles. Non content de répondre à l'invitation du cabinet des Tuileries par une note des plus acerbes et blessantes, lord John Russell se mit en campagne afin de préserver les cours étrangères de la contagion de l'idée française; il perdit presque entièrement de vue les dangers du Danemark et ne songea plus qu'à combattre le projet de Napoléon III, projet assurément peu viable, et qui, pour mourir de sa mort naturelle, n'avait nul besoin d'un pareil déploiement des forces britanniques. Le président du conseil de Prusse jugea le moment venu d'abattre son jeu. La dernière ombre d'une entente occidentale venait de disparaître; seule l'alliance de la Russie et de la Prusse demeurait intacte, inébranlable, au milieu du désarroi général des cabinets; aucun concert européen pour la protection du Danemark n'était à craindre. M. de Bismarck pouvait maintenant « ne plus avoir d'objection » contre l'exécution fédérale dans le Holstein, et bientôt un événement inespéré, un de ces coups de fortune magnifiques comme les a rencontrés si souvent le ministre de Guillaume Ier dans sa merveilleuse carrière, vint lui prouver qu'il était décidément en veine. La mort subite du roi Frédéric VII (15 novembre 1863) a quelque chose de si tragique, de si fatal pour les

royaume en 1815. » La France devait faire une déclaration analogue; mais M. Drouyn de Lhuys, devenu prudent, et pour cause, ne voulut expédier sa note qu'après que celle de l'Angleterre fut parvenue au prince Gortchakof. Lord Russell écrivit donc sa dépêche; elle fut lue au conseil, approuvée par lord Palmerston, et copie en fut donnée au ministre des affaires étrangères de France. Déjà lord Napier avait été avisé d'informer le prince Gortchakof d'une « communication importante » qu'il aurait bientôt l'honneur de lui transmettre, et le duc de Montebello était également instruit par le gouvernement français d'avoir à appuyer son collègue de la Grande-Bretagne dans sa déclaration solennelle; déjà même le document tant débattu était parti pour sa destination et s'acheminait vers Saint-Pétersbourg... quand soudain, et à l'ébahissement indicible des initiés, un coup de télégraphe arrêtait brusquement en Allemagne le courrier porteur de la note; un autre coup de télégraphe informait lord Napier qu'il ne serait plus donné suite à « l'importante communication. » C'est que dans l'intervalle le comte Bernstorff était venu faire lecture au *foreign office* d'une dépêche prussienne où M. de Bismarck invitait le principal secrétaire d'état à prendre garde à sa démarche, — car, si le tsar était déclaré déchu de ses droits sur la Pologne pour sa violation du traité de Vienne, les gouvernemens allemands pourraient bien aussi déclarer de leur côté le roi de Danemark déchu de sa souveraineté sur les duchés de l'Elbe pour n'avoir pas rempli tous les engagemens du traité de Londres... Lord John Russell rappela le courrier et déchira la note. —Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1865, *Deux Négociations de la diplomatie contemporaine; M. de Bismarck et l'alliance du nord.*

destinées du Danemark, qu'elle fait penser à l'une des paroles les plus désolées que nous ait léguées l'antiquité, à ce cri lugubre de l'historien : *non esse curæ deis securitatem nostram, esse ultionem.*

Cette mort donna en effet une tournure toute nouvelle aux exigences tudesques envers la malheureuse monarchie scandinave. L'Allemagne ne se contentait plus d'une exécution fédérale dans le Holstein; elle prétendait ne pas reconnaître la souveraineté du nouveau roi Christian IX dans les duchés, et voulait y introniser cette intrigante et félone famille d'Augustenbourg dont M. de Bismarck lui-même avait jadis obtenu le désistement contre 1 million 1/2 de *rixdalers* payé par le gouvernement de Copenhague. Ce n'est que de ce moment aussi que les idées du ministre de Guillaume Ier semblent s'être fixées avec la dernière précision; décidément c'est du côté de l'Elbe que la Prusse allait commencer à « s'arrondir » et à compléter son unité! Une fois la résolution prise, M. de Bismarck mit à l'exécuter une ardeur, une audace, une habileté incomparables; ce coup d'essai fut un coup de maître, et le grand Machiavel eût certainement trouvé un plaisir « divin » à contempler l'adresse, ou, comme il eût dit, la *virtù* avec laquelle le chevalier de la Marche sut, dans l'espace de quelques semaines, empaumer ce pauvre lord Russell, enguirlander l'empereur Napoléon III, entraîner l'Autriche dans une expédition lointaine, aussi injuste qu'insensée, mettre en avant le *Bund* et l'évincer en même temps, terroriser les états secondaires et éconduire leur protégé, prendre enfin en ses mains uniques la sainte cause de la patrie allemande, et, selon le mot de l'apôtre, se faire tout à tous!..

Le spectacle que présentait l'Europe au commencement de l'année 1864 était à coup sûr l'un des plus bizarres et des plus affligeans qu'ait connus l'histoire. Deux grandes puissances jalouses l'une de l'autre, et destinées même bientôt à se livrer des combats mortels pour les dépouilles arrachées à leur victime, deux grandes puissances, à la fois stimulées et décriées par toute une ligue des princes et des peuples de la Germanie, attaquaient un état faible, mais qui fut une monarchie antique et glorieuse, et dont l'existence était proclamée par tous les cabinets nécessaire à la balance des nations; elles l'attaquaient sous le prétexte le plus futile, au nom d'une cause que le chef même de la coalition avait qualifiée jadis « d'éminemment inique, frivole, désastreuse et révolutionnaire. » C'est d'ailleurs pour punir le roi Christian IX de sa désobéissance au *Bund* que la Prusse et l'Autriche s'étaient chargées de cette œuvre de « justice, » et cette œuvre, elles l'inauguraient par une déclaration formelle de leur propre désobéissance envers le même *Bund;* elles agissaient en « mandataires de l'Allemagne, » et l'Allemagne entière protestait

contre l'usurpation du mandat! — Toutes ces choses monstrueuses, l'Europe les regardait et les laissait faire, cette même Europe qui en 1848, lors de la première agression allemande contre le royaume scandinave, n'avait pas manqué à son devoir et avait su noblement le remplir malgré la grande tourmente révolutionnaire qui eût pu lui servir d'excuse. Les puissances furent unanimes alors pour défendre le faible contre l'oppresseur; l'empereur Nicolas se trouva d'accord sur ce point avec la république du général Cavaignac, et il n'est pas jusqu'aux diplomates improvisés par la « surprise » de février qui n'eussent montré à ce moment une intelligence suffisante des conditions de l'équilibre du monde. Il a été réservé à des hommes d'état des plus expérimentés, à des chanceliers vieillis dans la tradition et le respect des traités, à des représentans des monarchies régulières et fortes, de laisser consommer une œuvre révolutionnaire que les Bastide et les Petetin avaient cru de leur devoir de ne point admettre (1)! Sans doute c'est surtout l'Angleterre qui portera devant la postérité la honte de la ruine du Danemark, car c'est elle qui avait pris en main la cause du royaume scandinave, qui l'avait conseillé, guidé, morigéné jusqu'au dernier jour, et qui avait solennellement déclaré *qu'au moment du danger il ne combattrait pas seul*; il serait toutefois injuste d'en prétendre exonérer complétement le reste des puissances européennes. Aussi plus d'un esprit réfléchi et honnête assignait-il dès lors à ce démembrement d'une monarchie en plein XIXe siècle toute la portée qu'avait eue un autre démembrement au siècle précédent, et en prévoyait-il avec anxiété de grands bouleversemens et des catastrophes formidables dans l'avenir. Les naïfs, ou, pour parler avec M. de Bismarck, les *profanes*, pouvaient seuls croire la partie finie après ce premier coup porté au droit des nations, après ce premier exploit aussi de « l'instrument » merveilleux que le gouvernement prussien avait mis tant d'années et de soins à « perfectionner. »

Le canon de Missunde fut pour le chevalier de la Marche ce que le canon de Toulon avait été autrefois pour certain officier de la Corse, et cette courte campagne des duchés révéla bien des choses au futur vainqueur de l'Europe. Il y apprit que les droits légitimes, les traités consacrés, les *minutes* stipulées, la foi jurée et maintes autres vieilleries réputées inattaquables étaient bien plus débiles et caduques encore que les pauvres forteresses élevées par

(1) « En 1848, le Danemark avait demandé la protection de la France; M. Bastide, alors ministre des affaires étrangères sous la république, prit chaudement (*warmly*) la cause, et il fut même question d'envoyer 10,000 hommes pour assister les Danois dans la défense de leur pays... » Dépêche de lord Cowley du 13 février 1864. — Voyez aussi les curieuses dépêches de M. Petetin, alors envoyé de la république en Hanovre.

les Danois dans les âges précédens, et, si les Moltke et les Roon firent dans cette guerre l'essai pleinement satisfaisant de leur fusil à aiguille, il put de son côté éprouver les qualités précieuses, inaltérables, de son instrument à lui... Il faut bien le dire, pendant toute cette expédition contre le Danemark le prince Gortchakof n'a cessé de favoriser le ministre prussien par tous les moyens, de lui tendre avec empressement, et le plus souvent à la dérobée, une main secourable à chaque traversée difficile. Son concours fut absolu et d'autant plus efficace qu'il prenait les dehors d'une neutralité affairée en quête d'un arrangement pacifique. C'est ainsi qu'il aida le président du conseil de Berlin à faire entrer dans la tête récalcitrante de lord Russell le raisonnement aussi spécieux que plaisant, que l'occupation du Holstein par les troupes fédérales deviendrait un titre de validation entre les mains du nouveau roi de Danemark. « M. de Bismarck me dit, écrivait le 28 novembre sir A. Buchanan, qu'une exécution fédérale préviendrait tout mouvement révolutionnaire dans le Holstein, et serait en même temps à un certain degré une *reconnaissance indirecte* du roi Christian IX comme duc de Holstein de la part de la diète de Francfort. Son excellence affirma que l'état alarmant de l'Allemagne commandait qu'il fût procédé immédiatement à l'exécution; mais elle ne put ou ne voulut m'expliquer comment une pareille exécution serait une reconnaissance de la souveraineté du roi Christian et pourrait éviter l'apparence d'une occupation... » Trois jours après, le 1er décembre, lord Napier mandait de son côté de Saint-Pétersbourg : « Le langage du prince Gortchakof me fait croire qu'il est persuadé que M. de Bismarck a des *vues modérées* dans cette question. Le vice-chancelier est disposé à considérer une exécution fédérale, si elle est bien conduite, comme une *mesure conservatrice*. Dans son opinion, les troupes fédérales, agissant d'après des instructions judicieuses, assureraient l'ordre, et maintiendraient la distinction nécessaire entre la question législative et la question dynastique... » *Je dépouille, donc je reconnais!* disait M. de Bismarck par une logique qui n'était qu'à lui (1), mais que partageait à ce moment le prince Gortchakof et que es deux amis essayèrent bientôt d'appliquer aussi au Slesvig, après que le chef du *foreign office* s'y fut résigné dans le Holstein. « Le vice-chancelier russe m'a fait ce matin la suggestion, écrivait de nouveau lord Napier de Saint-Pétersbourg en date du 11 janvier, qu'on devrait engager le Dane-

(1) Les feuilles officieuses de Berlin ont renouvelé ce raisonnement dans leurs récentes discussions sur les lois de garantie accordées au saint-siége. Le pape, argumentaient-elles, ne peut pas être traité en souverain, vu qu'il n'y a pas moyen d'exercer contre lui des représailles en se saisissant de ses états.

mark à *admettre* l'occupation du Slesvig par des forces de l'Autriche et de la Prusse à titre de *garantie* donnée à ces deux puissances par rapport à la population allemande du duché... » Ainsi continuent de nous instruire et de nous édifier les *state papers* et les documens communiqués au *Rigsraad :* on n'y trouve pas une seule insinuation ou « suggestion » partie des bords de la Sprée contre le Danemark qui ne soit aussitôt répercutée sur les bords de la Néva. Et pourtant le Danemark a été de tout temps l'ami et le protégé de l'empire des tsars! Plus que toute autre puissance au monde, la Russie avait intérêt à préserver la liberté de la Baltique, à ne pas laisser tomber le port de Kiel aux mains de la Germanie; plus que toute autre puissance aussi elle était tenue de faire cette réflexion que la Courlande et la Livonie parlaient un allemand bien autrement pur et harmonieux que le Slesvig! Enfin c'était bien la cause de la révolution contre celle de la souveraineté légitime qui se trouvait engagée dans ce débat sur l'Eider : le vieux Nesselrode l'avait déclaré dans une circulaire célèbre, et qu'eût dit l'empereur Nicolas de pareilles complaisances pour la révolution de la part d'un chancelier russe?.. Alexandre Mikhaïlovitch fera encore l'étonnement de l'histoire par l'immensité de sa gratitude envers M. de Bismarck.

II.

Ainsi fut inaugurée au sujet des questions de Pologne et de Danemark cette action commune des deux ministres de Russie et de Prusse, qui devait persister pendant tant d'années encore et avoir une influence si considérable, si désastreuse, sur les affaires du continent. Avec cette année 1863 commence la seconde période du ministère du prince Gortchakof, sa seconde *manière*, assurément beaucoup plus discutable. A la « cordialité » française, convenablement dosée et en somme tonique, qui avait prévalu jusque-là, va succéder l'amitié prussienne, trop passionnée, trop absorbante sans contredit. Dans cette seconde période en effet, Alexandre Mikhaïlovitch ne gardera plus cet esprit calme et réservé et cet égoïsme intelligent qui ont fait sa fortune lors de ses intimités avec l'empereur Napoléon III; il embrassera toutes les opinions, toutes les causes de son redoutable ami de Berlin, sans malheureusement posséder son étonnante flexibilité d'esprit, son art merveilleux de se tourner et de se retourner. Rien par exemple n'égale l'adresse avec laquelle M. de Bismarck sait à l'occasion oublier un passé importun, ne plus se souvenir surtout de ses torts envers autrui; il a même pour cela un euphémisme charmant, il appelle cela un *mal-*

entendu. C'est de ce nom qu'il a décoré plus d'une fois et du haut de la tribune sa longue et outrageante lutte contre le parlement et jusqu'à la guerre qu'il fit en 1866 à l'Autriche (petit malentendu qui coûta la vie à 40,000 hommes!), et comment ne pas admirer aussi l'affection, l'enthousiasme qu'il a fini par inspirer à cet excellent lord Russell, l'homme d'état certes qu'il a le plus berné, le plus maltraité en 1863 pendant le différend danois? Quant à ses démêlés polonais de la même année 1863 avec les puissances occidentales, il fut d'autant plus prompt à les effacer de sa mémoire que ces puissances elles-mêmes avaient le sentiment d'une grande étourderie commise. Il dicta au roi Guillaume une réponse des plus polies et pleine des attendrissans souvenirs de Compiègne à la lettre de Napoléon III concernant le congrès, et vers la fin de l'année il se trouvait déjà dans un accord touchant avec le cabinet des Tuileries au sujet du traité de Londres, traité qui garantissait l'intégrité de la monarchie danoise, et qu'une circulaire de M. Drouyn de Lhuys qualifiait maintenant d'*œuvre impuissante!* En ce qui regarde l'Autriche, il lui accorda très vite une indulgence plénière pour son égarement polonais du printemps, voire pour l'entreprise bien autrement répréhensible tentée au mois d'août dans *la journée des princes* à Francfort; au mois de novembre, il en faisait déjà son compagnon et son complice dans la guerre des duchés. Tout autre se montra le prince Gortchakof : il ne voulut jamais pardonner à la France et à l'Autriche leur ingérence dans les affaires de Pologne, et demeura récalcitrant à tout essai de raccommodement. Il ne connut plus d'intimité qu'avec le cabinet de Berlin, et l'ancien collègue de Francfort devint son unique confident et allié. Le fameux aphorisme de 1856 subit dès lors une modification importante : à partir de 1863, le chancelier russe se mit à *bouder* tout en continuant de *se recueillir*, et les Achéens ont payé bien cher ce dépit d'Achille! Les bouderies d'Alexandre Mikhaïlovitch ont été presque aussi fatales à l'Europe que les rêveries de Napoléon III!

Un rêve, un vrai *songe d'une nuit d'été,* telle apparaît, par rapport aux affaires d'Allemagne, cette politique napoléonienne à la fois raisonnée et chimérique, ingénieuse et ingénue, qui crut sincèrement travailler au bien et n'accumula que désastres et ruines. On avait eu un jour une vision sublime aux Tuileries : l'Italie était complétée dans son unité, l'Autriche relevée, la Prusse rendue plus homogène, l'Allemagne plus satisfaite, l'Europe régénérée et la France rassurée et glorieuse. Tout cela ne dépendait que d'une seule hypothèse, mais qui n'en était point une, d'une bataille livrée et gagnée par les *kaiserliks* braves et aguerris de tout temps contre cette *land-*

wehr prussienne qui depuis un demi-siècle n'avait pas senti la poudre, — et c'est sur ce frêle esquif, dans cette « coque de noix, » comme eût dit le Puck du *Midsummer night's dream*, que fut embarquée la fortune de César et celle de la France!.. Tout le monde en effet croyait à ce moment à la supériorité militaire incomparable de l'Autriche sur sa rivale téméraire en Allemagne; personne n'admettait la possibilité d'une victoire prussienne, encore moins d'une victoire aussi décisive et aussi foudroyante que devait l'être Sadowa. « C'était là, disait plus tard M. Rouher dans une séance mémorable du corps législatif, c'était là un événement que l'Autriche, que la France, que le militaire, que le simple citoyen, avaient considéré tous comme invraisemblable, car c'était comme une présomption universelle que l'Autriche devait être victorieuse, et que la Prusse devait payer et payer chèrement le prix de ses imprudences... » Cette présomption, très réelle et universelle alors, demeurera la seule excuse de Napoléon III devant l'histoire, dans cette fantasmagorie lamentable qui fut annoncée au monde par le discours d'Auxerre au mois de mai 1866, mais dont les origines remontent à la convention de septembre et à la première excursion de M. de Bismarck en France après sa campagne de Danemark, en automne 1864 (1).

« J'ai du moins une supériorité sur mon vainqueur, dit après la bataille d'Austerlitz, avec une dignité non dépourvue certes de finesse, l'empereur d'Autriche François Ier à M. de Talleyrand, le négociateur de la paix de Presbourg; je puis rentrer dans ma capitale après un si grand désastre, tandis qu'il serait difficile à votre maître, malgré tout son génie, de faire la même chose dans une situation semblable. » Ce mot curieux fait ressortir d'une manière bien saisissante le vice profond, incurable, de tout césarisme. Pas plus que le vainqueur d'Austerlitz, Napoléon III ne pouvait accepter d'échec; il était tenu de *faire grand*, condamné au succès et au prestige. Aussitôt après les mésaventures et les mécomptes dans les affaires de Pologne, de Danemark et du congrès, il dut songer à une revanche, il dut reporter ses regards du nord au sud, et « prendre une attitude » par la convention de septembre, qui semblait être la préface d'une nouvelle et grande œuvre. On était isolé en Europe, aigri contre l'Angleterre, très gêné vis-à-vis de la Russie, plus que froid avec l'Autriche, et c'est avec un certain tressaillement intime qu'on vit M. de Bismarck accourir en France (octobre 1864) à la première nouvelle de la convention conclue avec le cabinet de Turin. Évidemment on allait « faire quelque chose

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1868, *les Préliminaires de Sadowa*, ainsi que l'ouvrage si instructif du général La Marmora, *Un pò più di luce*, Firenze, 1873.

pour l'Italie; » sans rancune comme sans préjugés, le président du conseil de Prusse venait renouer les conversations entamées, deux ans auparavant, lors de sa courte mission de Paris.

Il n'apportait rien de nouveau à la vérité; il affirmait seulement que son alliance avec le Habsbourg dans la guerre contre le Danemark n'avait été qu'un simple incident, et laissait clairement entrevoir son désir de garder pour la Prusse les pays récemment conquis sur l'Elbe au nom de la confédération germanique. Pour le reste, il ne faisait que varier l'ancien thème sur le duel inévitable, imminent, entre Berlin et Vienne, sur les avantages qu'en pourrait recueillir l'Italie, sur l'utilité pour la France d'avoir une Prusse mieux configurée, solidement assise, et dès lors son alliée naturelle, immanquable dans toutes les questions de *civilisation* et de *progrès*. De tels épanchemens, venant d'un ministre qui avait donné sa mesure dans la campagne des duchés, rencontrèrent maintenant un auditoire bien autrement attentif qu'en 1862. Sans le prendre encore pour un homme tout à fait *sérieux*, on tomba d'accord pour lui reconnaître la qualité d'un homme utile, d'un homme de l'avenir, que l'Italie devrait cultiver avec soin, que la France, de son côté, ferait bien de surveiller, de stimuler et de manier. Les coryphées de la démocratie impériale, le prince Napoléon le premier, se montraient surtout épris des perspectives qu'on leur ouvrait. Un membre distingué de ce groupe, un diplomate réputé habile entre tous et que son nom déjà obligeait envers la cause italienne, fut recherché dans sa retraite et placé à la tête de la mission à Berlin, érigée maintenant en ambassade. Un autre membre du « parti de l'action » également en disponibilité depuis quelque temps, un ancien ambassadeur à Rome, ne tarda pas, lui aussi, à être rappelé dans les conseils de l'empire : à côté de M. Rouher, il était destiné à y former un contre-poids utile aux idées quelque peu « surannées » de M. Drouyn de Lhuys. Au-delà des Alpes enfin, à Turin, un général bien connu pour sa « prussomanie » avait pris en main la direction des affaires politiques dès le 23 septembre. Chacun de ces personnages, — M. Benedetti, M. de La Valette, le général La Marmora, — aura son rôle et son jour dans le grand drame de 1866.

A ce moment toutefois, dans l'automne 1864, aucun plan ne fut arrêté ni même discuté : on n'en était encore qu'aux simples confidences, à des conversations ondoyantes et fuyantes, à ce que, dans le langage diplomatique, on n'eût pas même osé appeler un échange d'idées; mais l'impression que remporta le ministre prussien de cette rapide excursion en France fut assez encourageante pour lui faire lancer aussitôt cette circulaire du 24 décembre 1864 qui devint le point de départ de son action contre l'Autriche. Dans cette

circulaire en effet, M. de Bismarck posait pour la première fois la question des pays de l'Elbe, qu'il savait bien être une question de guerre. Six mois auparavant, dans la déclaration péremptoire faite le 28 mai 1864 au sein de la conférence de Londres, l'Autriche et la Prusse avaient demandé « la réunion des duchés de Slesvig et de Holstein en un seul état sous la souveraineté du prince héréditaire d'Augustenbourg, » et le cabinet de Berlin eut soin d'ajouter alors que ce prince avait « aux yeux de l'Allemagne *le plus de droits* à la succession, que sa reconnaissance par le *Bund* était par conséquent assurée et qu'il réunissait de plus les *suffrages indubitables* de la grande majorité des populations de ce pays... » Tout autres étaient les sentimens du ministre prussien vers la fin de la même année, quelque temps après son retour de Paris. Dans une dépêche circulaire adressée aux cours allemandes, le président du conseil de Berlin déclarait maintenant (24 décembre 1864) que des doutes graves étaient venus assaillir son esprit touchant les titres du duc d'Augustenbourg, que plusieurs concurrens sérieux, tels que les princes d'Oldenbourg et de Hesse, avaient surgi dans l'intervalle (1), qu'au milieu de revendications si multipliées et si confuses il se trouvait perplexe, que sa conscience n'était pas suffisamment édifiée sur le point de droit, qu'il éprouvait le besoin de se recueillir et de « consulter les légistes ! »

On connaît l'arrêt magnifique que ne tardèrent pas à prononcer les « légistes, » — les syndics de la couronne, — ainsi que les conclusions que sut en tirer le ministre si scrupuleux dans sa conscience. Il y avait des juges à Berlin, et ils le prouvèrent en déboutant toutes les parties, en les déclarant toutes mal fondées dans leurs prétentions : Hesse, Oldenbourg, Brandebourg, Sonderbourg-Augustenbourg, aucun d'eux n'avait de droits à la succession du Slesvig-Holstein ; seul, le roi de Danemark y avait des titres ! Or, comme le roi de Danemark avait été forcé par la guerre d'aban-

(1) Il n'est pas inutile de marquer en passant les circonstances au milieu desquelles s'étaient produites ces nouvelles candidatures. Sommé par la conférence de Londres de formuler ses prétentions, M. de Bismarck n'avait pu faire autrement que de suivre l'Autriche et se prononcer (28 mai 1864) pour le duc d'Augustenbourg. Le 2 juin, à la réunion suivante de la conférence (le télégraphe avait eu le temps de jouer), le plénipotentiaire russe déclarait inopinément que l'empereur, son auguste maître, « désirant faciliter autant qu'il dépendait de lui les arrangemens à conclure, » avait cédé ses droits éventuels, comme chef de la maison Holstein-Gotorp, à son parent... le grand-duc d'Oldenbourg ! Le 18 juin, un autre parent de l'empereur Alexandre II, le prince Frédéric-Guillaume de Hesse, venait également faire valoir ses droits à la succession, auprès de la conférence de Londres. — C'est là un exemple des nombreux et discrets services que le prince Gortchakof a su rendre à son ami de Berlin dans la triste campagne des duchés.

donner les provinces de l'Elbe aux souverains de la Prusse et de l'Autriche, M. de Bismarck en concluait que les deux monarques pouvaient disposer de leur « propriété » suivant leur convenance, sans aucune intervention du *Bund*, et il demandait à l'empereur François-Joseph de céder sa part de conquête contre de beaux deniers comptans. Cette impudente prétention, le ministre prussien finit par la formuler dans une dépêche hautaine et pleine de menaces, datée le 11 juillet 1865 de Carlsbad, de l'endroit même où le vieux roi Guillaume était venu jouir de l'hospitalité autrichienne durant la saison des eaux. L'alerte fut vive pendant quelques semaines. M. de Bismarck ne faisait pas mystère des négociations qu'il venait d'entamer avec l'Italie; il disait à M. de Gramont « que, loin de redouter la guerre, il l'appelait de tous ses vœux; » quelques jours après, il déclarait même à M. de Pfordten, président du conseil de Bavière, « que l'Autriche ne saurait soutenir une campagne, qu'il suffirait de porter un seul coup, de livrer une seule et grande bataille *du côté de la Silésie* pour avoir raison du Habsbourg. » Au fond, il ne voulait que tâter le terrain et faire une forte reconnaissance. A ce moment, il n'était pas encore assez sûr des dispositions de l'empereur Napoléon III pour oser risquer le grand enjeu; il fallait du temps aussi avant d'amener le pieux Hohenzollern à prononcer le « Dieu le veult ! » d'une guerre fratricide. Il dut se contenter de cette convention de Gastein (14 août 1865), qui ne fut qu'un arrangement provisoire, une première brèche faite pourtant aux droits du *Bund* et comme une consécration indirecte des conclusions qu'il avait prétendu tirer de l'arrêt prononcé par les fameux syndics de la couronne.

Le jour même où il signait à Gastein cette transaction équivoque, M. de Bismarck écrivait à sa femme un petit billet ainsi conçu : « Je n'ai pas trouvé pendant plusieurs jours un moment de loisir pour te donner de mes nouvelles. Le comte Blome est de nouveau ici, et nous faisons notre possible pour conserver la paix et boucher les crevasses de l'édifice. Avant-hier j'ai consacré une journée entière à la chasse. Je crois t'avoir écrit que je suis revenu bredouille de ma première expédition; cette fois j'ai du moins abattu une biche, mais je n'ai vu rien autre chose pendant les trois heures que je me livrais sans broncher aux expérimentations de toutes les espèces d'insectes, et que la bruyante activité de la cascade au-dessous de moi m'arrachait du cœur le cri : *Petit ruisseau, laisse là ton murmure* (1). Après tout, c'était un très beau coup tiré à travers le précipice : l'animal, tué raide, tomba les quatre pattes en l'air de la

(1) Vers d'une chanson allemande.

hauteur de plusieurs clochers dans le torrent à mes pieds... » Après tout, ce n'était pas non plus un coup manqué que celui qui abattit pour ne plus se relever le candidat chéri du *Bund*, le pauvre Augustenbourg, et fit tomber le petit duché de Lauenbourg dans la gibecière prussienne! Ce fait de chasse et de diplomatie eut même un retentissement extraordinaire en Allemagne, en France, et il n'est pas jusqu'à lord John Russell qui n'en ressentît la secousse. Le principal secrétaire d'état tint à honneur de s'associer à M. Drouyn de Lhuys dans une protestation très éloquente contre les arrangemens pris à Gastein, et l'escadre cuirassée de la Grande-Bretagne, qui n'avait point paru dans la Baltique lors de la guerre du Danemark, vint du moins cette fois rendre une visite courtoise à la flotte française de Cherbourg. Là se borna du reste la démonstration des deux puissances de l'Occident; M. de Bismarck put jouir en paix de son triomphe et du titre de comte que lui rapporta la belle campagne de 1865.

Est-il permis de se départir de la gravité de l'histoire pour signaler encore un autre incident de Gastein, un petit tableau de genre et de mœurs qui fit beaucoup parler de lui à cette époque, et devint même l'objet d'explications intimes entre le président du conseil de Prusse et un ami dévoué, tout confit en dévotion? Et pourquoi pas, si la lettre de M. de Bismarck à M. André (de Roman) au sujet de Mlle Pauline Lucca est une des pages les plus curieuses de sa correspondance familière, si elle éclaire d'un jour bien pittoresque ce front vaste et chauve sur lequel la main du roi Guillaume venait de poser la couronne de comte!.. Donc, au milieu de ces négociations politiques et de ses chasses aux biches, M. de Bismarck trouva le temps à Gastein de se faire photographier dans une attitude romanesque avec Mlle Lucca, première cantatrice de l'opéra royal de Berlin. Les photographies causèrent un certain scandale sur les bords de la Sprée; les coryphées du *parti de la croix* furent surtout émus des licences thermales que prenait l'ancien lévite du tabernacle, le fervent disciple de MM. Stahl et de Gerlach. M. André (de Roman) voulut bien accepter le rôle du Nathan de la Bible, et, dans un sermon écrit, tout confidentiel, il ne se borna pas à parler de la Bethsabée de l'Opéra, il dit aussi quelques mots bien sentis touchant la réparation par les armes que le premier ministre de Prusse avait voulu tout dernièrement imposer au bon docteur Virchow, le très savant et très pacifique inventeur de la *trichine*. M. André trouvait que ce n'était point là la conduite d'un véritable chrétien; il ne cachait pas non plus que les anciens amis gémissaient de ne plus voir leur Éliacin assister au service divin, et commençaient même à être bien inquiets de l'état de son âme. C'est à une pa-

reille semonce que M. de Bismarck répondit par la lettre intime qui suit et qu'une indiscrétion heureuse a depuis livrée à la publicité, lettre bien caractéristique assurément, et qui fait encore une fois penser à ce Cromwell dont le souvenir a été déjà si souvent évoqué dans le cours de cette étude.

« Cher André (1), bien que mon temps soit très mesuré, je ne puis cependant me refuser à répondre à une interpellation qui m'est adressée par un cœur honnête et sous l'invocation du Christ. Je suis profondément peiné de causer du scandale aux chrétiens qui ont la foi, mais j'ai la certitude que c'est là une chose inévitable dans ma situation. Je ne parlerai déjà pas des camps qui me sont nécessairement opposés en politique, et qui n'en comptent pas moins dans leur sein un grand nombre de chrétiens, des gens qui m'ont de beaucoup devancé dans la voie du salut, et avec lesquels cependant je dois être en lutte pour des choses qui, à mon sentiment comme au leur, sont des choses terrestres; j'en appellerai seulement à ce que vous dites vous-même : « que rien de ce qui est omis ou commis dans les régions élevées ne demeure caché. » Où est l'homme qui, dans une pareille situation, ne causerait pas de scandale à tort ou à raison? Je vous accorderai bien plus encore, car votre expression « ne demeure caché » n'est point exacte. Plût à Dieu qu'en dehors des péchés que le monde me connaît je n'en eusse pas sur mon âme d'autres qui restent ignorés et pour lesquels je ne puis espérer de pardon que de ma foi dans le sang du Christ! Comme homme d'état, je crois même user de beaucoup trop de ménagemens encore; d'après mon sentiment, je suis plutôt lâche, et cela parce qu'il n'est pas si facile dans des questions qui se posent devant moi d'arriver toujours à cette clarté au fond de laquelle s'épanouit la confiance en Dieu. Celui qui me reproche d'être un homme politique sans conscience me fait du tort; il devrait d'abord commencer par éprouver lui-même sa conscience sur ce champ de combat. Pour ce qui regarde l'affaire de Virchow, j'ai de longtemps dépassé l'âge où, dans de pareilles questions, on demande conseil à ce qui est chair et sang; si j'expose ma vie pour une cause, je le fais dans cette foi que j'ai fortifiée par un combat long et pénible, mais aussi par la prière fervente et humble devant Dieu; cette foi, la parole de l'homme ne peut la renverser, pas même la parole d'un ami dans le Seigneur et d'un serviteur de l'église. Il n'est point vrai que je ne fréquente jamais une église. Depuis tantôt sept mois, je suis ou absent (de Berlin) ou malade; qui donc a pu faire l'observation de ma négligence? Je conviens volontiers que cela a pu arriver souvent, bien moins par le manque de temps que par des con-

(1) On a tâché de conserver à la traduction le caractère d'édifiante obscurité qui distingue l'original.

sidérations de santé, l'hiver surtout; je suis tout prêt à donner des éclaircissemens plus circonstanciés à tous ceux qui se croient la vocation d'être mes juges en cette matière : pour vous, vous m'en croirez sans autres détails de médecine. Quant à la photographie Lucca, vous porteriez probablement un jugement moins sévère, si vous saviez à quel hasard elle doit son origine. En outre, Mlle Lucca, quoique cantatrice, est une dame à laquelle on n'a jamais, pas plus qu'à moi, reproché des relations illicites. Néanmoins j'aurais certainement eu soin de me tenir en dehors du verre braqué sur nous, si j'avais dans un moment tranquille réfléchi au scandale que tant de fidèles amis devaient trouver à ce badinage. Vous voyez par les détails dans lesquels j'entre que je considère votre lettre comme bien intentionnée, et que je ne songe en aucune façon à me mettre au-dessus du jugement de ceux qui partagent avec moi la même foi; mais j'attends de votre amitié et de vos lumières chrétiennes que vous recommandiez aux autres, pour les circonstances futures, plus d'indulgence et de charité dans leurs jugemens : nous en avons besoin tous. Je suis du grand nombre des pécheurs auxquels manque la gloire de Dieu; je n'en espère pas moins comme eux que, dans sa grâce, il ne voudra pas me retirer le bâton de l'humble foi à l'aide duquel je cherche à trouver ma voie au milieu des doutes et des dangers de ma situation; cette confiance toutefois ne doit pas me rendre sourd aux reproches faits par des amis, ni impatient de jugemens superbes et durs. »

Serrons la haire avec la discipline; ne songeons plus qu'au diplomate en tunique et en casque, au « comte de fer » (*der eiserne graf*), comme l'appellera bientôt son peuple, et voyons les dispositions de la France à son égard au moment où, après avoir quitté la vallée rocailleuse de Gastein, il se préparait à visiter la douce plage de Biarritz pour y saluer le sphinx, pour l'interroger, le deviner, et... le précipiter !

Dans les conseils de l'empire, les débats étaient devenus de jour en jour plus vifs entre les anciens et les modernes, entre les zélateurs du droit nouveau et les partisans d'une politique plus circonspecte et traditionnelle, à mesure que s'était accentué et aggravé le conflit austro-prussien. Les ardens eussent volontiers poussé à une alliance offensive et défensive avec la Prusse. Ils montraient le mouvement irrésistible qui entraînait l'Allemagne vers l'unité et les avantages que retirerait la France en favorisant cette évolution au lieu de la contrarier, en s'attachant par les liens d'une reconnaissance éternelle le Piémont de la Germanie comme elle l'avait déjà fait avec celui de la péninsule. Amis passionnés de l'Italie et adversaires plus violens encore de l'Autriche, ce boulevard de la

réaction, de la légitimité et du pouvoir temporel, ils chérissaient dans le royaume de Frédéric le Grand le représentant incontestable de la civilisation, et tremblaient de le voir aller au-devant d'une défaite certaine dans une lutte inégale avec les *kaiserliks*. A les entendre, ce n'était pas trop de l'action réunie de la France, de l'Italie et de la Prusse pour sauver la cause du progrès et pour asseoir l'Europe sur des bases nouvelles et inébranlables. Pourquoi du reste la Belgique ne deviendrait-elle pas la récompense légitime des efforts français en faveur de l'Allemagne, ainsi que l'était devenue la Savoie à la suite de la constitution du royaume d'Italie, et comment se refuser à une combinaison dans laquelle chacune des trois nations représentant par excellence les idées modernes sur le continent était appelée à compléter son unité respective?

Bien différent était à cet égard le sentiment des anciens, des hommes d'état de la vieille école, de tout un groupe politique dont M. Drouyn de Lhuys fut alors au sein du cabinet le représentant le plus autorisé et clairvoyant, sinon le plus ferme. Écartant d'abord toute velléité concernant la Belgique comme une cause certaine d'un conflit formidable avec l'Angleterre, ils affirmaient l'impossibilité absolue de trouver pour la France une compensation tant soit peu en rapport avec le dommage que lui causerait l'unification de l'Allemagne. Sans méconnaître les aspirations germaniques à une réforme fédérale, à une constitution plus homogène et plus unitaire, ils se demandaient où était pour la France l'obligation de hâter une telle œuvre, et s'il n'était pas dans tous les cas plus désirable qu'une transformation pareille s'accomplît par les classes éclairées et pacifiques, par la diète fédérale, voire par l'Autriche, — de tout temps respectueuse pour les droits acquis et les souverainetés particulières, — plutôt que par une puissance au premier chef militaire, bureaucratique et centralisatrice? N'était-ce pas là du reste le vœu presque général de l'autre côté du Rhin, des dynasties aussi bien que des chambres, des princes aussi bien que des peuples, et la prétention de la Prusse entre autres de confisquer à son profit la conquête faite sur le Danemark ne venait-elle pas d'y soulever toutes les consciences? Il n'y avait que la presse de la France et de l'Italie qui s'obstinât à parler de la « mission piémontaise » du Hohenzollern; sur le bord du Mein et de l'Elbe, tout le monde repoussait cette prétendue mission, et il n'est pas jusqu'au *National Verein*, bien déconsidéré depuis quelque temps d'ailleurs, qui, tout en réclamant « une Allemagne unie avec une pointe prussienne, » n'en répudiât pas moins M. de Bismarck et ne le déclarât indigne de prendre en main une cause aussi sainte. Quant au danger de voir la Prusse succomber dans la lutte et rendre par là le

Habsbourg tout-puissant en Germanie, il y avait un moyen bien simple d'empêcher pareille éventualité, c'était de refuser au gouvernement de Berlin tout concours dans l'entreprise qu'il méditait. Si téméraire en effet que fût M. de Bismarck, il n'était point douteux qu'il n'oserait jamais défier l'Autriche et ses alliés du *Bund* devant un *veto* formel de la France, qui lui ôterait en même temps tout espoir du côté de l'Italie (1). La conduite à suivre dans de telles occurrences semblait dès lors aussi clairement indiquée que singulièrement facile. Sans se mêler directement des affaires allemandes, sans froisser en rien les susceptibilités tudesques, on pouvait opposer une digue infranchissable à l'ambition prussienne : on n'avait qu'à maintenir le *statu quo;* une telle politique aurait inévitablement pour elle l'appui chaleureux de l'Angleterre et encouragerait la résistance de l'Autriche et des états secondaires. Sans doute la question vénitienne se trouverait par là écartée; mais, outre que la paix de l'Europe et la grandeur de la France valaient bien la « perle de l'Adriatique, » il n'était pas interdit d'espérer beaucoup pour la cité des lagunes du progrès du temps et des bons rapports conservés et augmentés entre la France et l'Autriche.

Gardant le plus souvent le silence au milieu de ces débats contradictoires, aimant du reste à planer au-dessus des passions et des agitations de son entourage dans la sérénité d'une intelligence calme et méditative, l'empereur Napoléon III mûrissait lentement un projet qui lui semblait tenir un compte suffisant des argumens opposés des deux côtés, et qui de plus répondait bien à la recommandation faite par lui vers le même temps à son ministre des affaires étrangères : *inertia sapientia!* L'Italie lui tenait naturellement plus au cœur qu'à M. Drouyn de Lhuys; c'était là une passion, peut-être bien un engagement de jeunesse, et il n'est pas jusqu'à l'impératrice Eugénie qui ne fût devenue ardente pour l'affranchissement de Venise depuis l'entrée de M. de La Valette au ministère, depuis le jour aussi où M. le chevalier Nigra avait su tourner quelques couplets pleins de grâce et d'allusions au sujet d'une gondole qu'elle s'était fait construire pour la pièce d'eau de Fontainebleau. Non

(1) « Quoi qu'on en puisse dire maintenant, si la France s'était montrée opposée à ces démarches (le traité de l'Italie avec la Prusse), nous ne pouvions courir les risques de nous trouver en face d'une alliance austro-française. La Prusse était aussi préoccupée que nous, peut-être même davantage, de l'attitude que prendrait la France dans le cas d'une guerre de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche. » La Marmora, *Un pó più di luce*, p. 80. — Trois jours avant la signature du traité secret avec l'Italie, M. de Bismarck disait au général Govone : *Tout cela, bien entendu, si la France le veut, car, si elle venait à montrer de la mauvaise volonté, alors rien ne pourrait se faire.* Dépêche du général Govone au général de La Marmora du 5 avril 1866. *Ibid.*, p. 139.

moins invétéré et bien plus fatal encore fut chez Louis-Napoléon le penchant pour la patrie de Blücher et de Scharnhorst; les « grandes destinées » de la monarchie de Brandebourg en Allemagne formaient un des articles de sa foi cosmopolite. *La situation géographique de la Prusse est mal délimitée!* ainsi devait-il s'écrier encore l'année suivante à un moment solennel et dans un document beaucoup trop oublié (1). Il n'entendait pas certes détruire l'empire de Habsbourg et faire régner le Hohenzollern du Sund jusqu'à l'Adriatique, ainsi que l'eussent facilement admis les intransigeans et les *know-nothing* du principe de nationalité. Fort appréciateur de la logique dans les affaires des états, et en cela (en cela seul peut-être!) esprit vraiment français, l'ancien prisonnier de Ham eût volontiers construit une Prusse essentiellement protestante en face d'une Autriche traditionnellement catholique au sein de la Germanie, en laissant aux états secondaires une situation intermédiaire et flottante aussi bien au point de vue religieux que politique. Une Prusse agrandie et arrondie sur l'Elbe et la Baltique et rendue par là « plus forte et plus homogène dans le nord » lui paraissait une combinaison utile, presque indispensable en face de la Russie, et il était de toute justice qu'en échange des nouveaux et vastes territoires protestans qu'elle allait acquérir, la monarchie de Frédéric II perdît la Silésie, pays catholique et ancien patrimoine des Habsbourg, qu'elle renonçât aussi aux provinces catholiques du Rhin, situées trop en dehors de son orbite naturelle. « On maintiendrait ainsi à l'Autriche sa grande position en Allemagne, » sa position surtout comme grand état catholique, et le retour de la Silésie serait pour l'empereur François-Joseph une ample compensation de la province vénitienne, qu'il céderait au roi Victor-Emmanuel. Pour les états secondaires de la confédération, on médiatiserait à leur profit plusieurs des petits princes inutiles, on leur adjoindrait peut-être, comme nouveau membre du *Bund*, un nouvel état composé surtout des provinces rhénanes retirées à la Prusse, on leur assurerait dans tous les cas « une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important, » ainsi que ne cessaient de le réclamer les grands meneurs du parti de Würtzbourg, les avocats de la *triade*, MM. de Beust, de Pfordten et de Dalwigk. Chose curieuse, dans ces vastes projets qui embrassaient le monde et qui tendaient à déterminer et à satisfaire les « besoins légitimes » de l'Italie, de la Prusse, de l'Autriche, de la confédération germanique, la seule question obscure et jamais résolue dans l'esprit du souve-

(1) Lettre de l'empereur à M. Drouyn de Lhuys du 11 juin 1866. C'est à cette lettre, solennellement présentée au corps législatif, que sont empruntées les citations qui suivent.

rain français était celle des compensations qu'en présence de ce remaniement universel il pourrait réclamer pour son propre pays. Il n'osait pas toucher au problème de la Belgique : c'eût été, déclarait-il très honnêtement, « un acte de brigandage (1). » Il ne se faisait pas non plus d'illusion sur la possibilité d'annexer d'importans territoires germaniques : le plus ordinairement il s'arrêtait à l'idée d'une simple rectification de frontières du côté de la Sarre et du Palatinat, et d'une neutralisation de la ligne des forteresses allemandes sur le Rhin. Réduit même à des proportions si modestes, le but ne lui semblait pas moins digne d'être ardemment poursuivi, vu les satisfactions bien autrement grandes et morales que trouverait la France dans l'achèvement de son œuvre en Italie et dans le règlement rationnel des affaires d'Allemagne.

Du reste ce qui, dans la situation qui se nouait, flattait surtout ses instincts, généreux au fond et vaguement humanitaires, c'est qu'il espérait en recueillir des avantages considérables pour son pays, pour l'univers entier, sans avoir besoin de tirer l'épée, sans faire verser une goutte de sang, « par la seule force morale, » par l'ascendant du nom de la France. Il était résolu à « rester dans une neutralité attentive, » à n'en sortir que dans le cas extrême où des victoires trop complètes de l'un des belligérans menaceraient « de rompre l'équilibre et de modifier la carte de l'Europe au profit d'une seule puissance. » Il le proclamait très haut, à toutes les occasions, et se faisait gloire d'une politique aussi « désintéressée, » — politique bien étrange pourtant et qui, selon le mot très judicieux du prince Napoléon, se déclarait d'avance *hostile au vainqueur !* « Vous avez changé l'adresse de votre lettre, » dit avec une fine raillerie le vainqueur d'Austerlitz à l'envoyé prussien qui lui apportait les félicitations de son souverain; le neveu de Napoléon Ier s'arrangeait de manière à ne pouvoir changer d'adresse, à indisposer par anticipation le triomphateur encore inconnu. Il est vrai qu'il croyait le connaître, qu'avec tout le monde il le voyait dans l'empereur d'Autriche, et qu'il comptait prendre avec lui des arrangemens préventifs. D'ailleurs, dût même l'armée de Guillaume Ier se montrer de beaucoup supérieure à l'opinion que généralement on avait d'elle, — et, plus perspicace en cela que son entourage, il admettait pleinement une pareille éventualité, — encore ne prévoyait-il dans ce cas qu'une lutte bien longue et fatigante qui épuiserait les deux parties et lui permettrait d'autant plus facilement d'intervenir en juge du camp et en protecteur du

(1) Il s'est servi de cette expression plus d'une fois et d'un ton très convaincu dans le conseil des ministres avant 1866. Ce n'est que plus tard, après Sadowa et l'affaire du Luxembourg, qu'il parut par momens céder au « parti de l'action » dans ses visées sur la Belgique, sans toutefois jamais prononcer son plein acquiescement.

droit. Il espérait ainsi toujours pouvoir, à son heure et à ses convenances, prononcer une parole de paix, d'équité et d'équilibre, et il était convaincu que « cette parole serait écoutée... » L'important pour le moment, c'était que la Prusse engageât le combat, et pour l'y décider il fallait lui procurer l'alliance de l'Italie. Il fallait aussi éviter soigneusement avec la cour de Berlin un débat intempestif sur des combinaisons et des compensations à venir, la moindre insistance sur ce point délicat pouvant froisser les sentimens patriotiques de Guillaume Ier, refroidir son ardeur belliqueuse, écraser dans son œuf tout un monde de grandes choses, *novus rerum ordo!* Mieux valait ne rien demander, ne rien promettre, ne rien compromettre. A quoi bon du reste exiger des billets d'un insolvable, prendre des sûretés envers quelqu'un dont le sort paraissait si peu assuré et que, selon toutes les probabilités, on aurait bientôt à protéger, à défendre contre les conditions trop dures que voudrait lui faire son vainqueur autrichien?..

Si compliquée et spécieuse que fût la stratégie imaginée par l'empereur des Français, il est hors de doute que M. de Bismarck l'a pénétrée dès le début, qu'il l'a devinée, pressentie en quelque sorte avant même qu'elle ne se fût complétement fixée dans l'esprit de son auteur, et nous avons à cet égard une preuve des plus saisissantes. Au mois d'août 1865, à l'époque où eurent lieu entre les deux gouvernemens de Prusse et d'Italie les premiers pourparlers contre l'Autriche, que vint aussitôt interrompre la brusque conclusion de l'armistice de Gastein, M. Nigra écrivait au général La Marmora, en s'inspirant évidemment des observations de son collègue de Prusse à Paris, le comte Goltz : « Le cabinet de Berlin ne voudrait pas qu'une fois la guerre déclarée et commencée, la France vînt, comme le Neptune de Virgile, dicter la paix, poser des conditions ou convoquer un congrès à Paris... (1) » Ainsi tout est prévu dans ces quelques lignes écrites bien avant Biarritz, tout jusqu'à ce congrès naturellement qu'un Napoléon III ne pourrait guère manquer de prôner un jour ou l'autre, et qu'il devait en effet mettre en avant au mois de mai 1866. « La difficulté consiste donc, poursuit M. Nigra dans sa dépêche, à obtenir de la France une promesse de neutralité absolue. L'empereur Napoléon voudra-t-il ou pourra-t-il faire cette promesse? *voudra-t-il la donner par écrit comme le désire la Prusse?..* » Cette promesse de neutralité *absolue*, M. de Bismarck certes ne l'a point obtenue à Biarritz (octobre 1865), encore moins y fut-il question d'un engagement quelconque *par écrit;* mais il y apprit d'une bouche auguste que l'Italie avait raison de songer à « compléter son unité, » et ne manquerait sans doute pas

(1) Dépêche de M. Nigra du 8 août 1865. La Marmora, p. 45.

de profiter de la première occasion favorable, — que la France, de son côté, était bien résolue de respecter l'Allemagne, de ne pas contrarier au-delà du Rhin les « aspirations nationales. » A moins que la carte de l'Europe ne vînt à être modifiée à son détriment, la France garderait la neutralité, et cette neutralité ne saurait qu'être « bienveillante » à une combinaison où les intérêts de l'Italie se trouveraient engagés. Il est permis de reconnaître une réminiscence et comme un fragment des conversations de Biarritz dans cette déclaration curieuse, faite six mois après par le président du conseil de Prusse au général Govone (1), « qu'en dehors de la part de profit qu'il pourrait y trouver, et *rien qu'au point de vue des principes*, l'empereur des Français approuverait plutôt la grande guerre pour la nationalité allemande que la guerre pour les duchés de l'Elbe!.. »

Ce qui, pendant le séjour de Biarritz, dut le moins échapper à un observateur sagace comme M. de Bismarck, c'était la prise que donnait sur l'esprit de Louis-Napoléon son attachement profond pour la patrie de Cavour et de Manin; là était la clé de la position, le vrai mot du sphinx, et cette certitude acquise compensait aux yeux du ministre prussien bien des doutes encore inquiétans, le faisait passer sur mainte réticence de l'auguste taciturne (2). A certains égards, il pouvait même se féliciter de la réserve qu'on gardait envers lui, du soin qu'on prenait à éviter une discussion de détail; cela le dispensait à son tour de tout engagement précis, de toute offre prématurée, cela lui permettait de se tenir dans les généralités, de faire des courses fantastiques à travers les espaces et les siècles, — et il n'y manqua point. Il parla de la Belgique et d'une partie de la Suisse comme le complément nécessaire et légitime de l'unité française, — de l'action commune de la France et de l'Allemagne pour la cause du progrès et de l'humanité,—d'un accord futur entre Paris, Berlin et Florence, voire Londres et Washington, pour conduire les destinées de l'Europe, pour régler celles du monde entier, pour rendre par exemple la Russie à sa vocation véritable en Asie et l'Autriche à sa mission civilisatrice sur le Danube. Que de fois on a vu, sur cette plage désormais historique du golfe de Biscaye, l'empereur Napoléon III se promenant lentement au bras de Prosper Mérimée, tandis qu'à une distance respectueuse le président du conseil de Prusse le suivait pérorant, gesticulant et ne recevant d'ordinaire pour toute réponse qu'un regard terne et légèrement incrédule, et que la pensée s'arrête aujourd'hui douloureusement devant ce groupe étrange du césar romantique, du romancier césarien et du terrible *réaliste* qui, bien obséquieux à ce moment

(1) Dépêche du général Govone du 17 mars 1866. La Marmora, p. 90.

(2) C'est à son retour de Biarritz que M. de Bismarck dit au chevalier Nigra ces mots significatifs : « Si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer. » La Marmora, p. 59.

envers son hôte impérial, devait quatre ans plus tard lui assigner durement la prison de Wilhelmshöhe! De temps en temps Napoléon III faisait sentir à l'auteur de *Colomba*, par une furtive pression au bras, combien il trouvait plaisant ce diplomate à l'imagination fertile, ce représentant d'une puissance plus que problématique, qui dépeçait si lestement l'Europe et distribuait les royaumes. « Il est fou!.. » a-t-il même chuchoté un jour à l'oreille de son compagnon; mais, avant de récriminer contre une parole si cruellement expiée depuis, on ferait peut-être bien de se rappeler le passage suivant d'une dépêche qu'écrira encore l'année d'après le général Govone : « En me parlant du comte de Bismarck, M. Benedetti me dit que c'était un diplomate pour ainsi dire *maniaque* (1), » et M. Benedetti eut soin d'ajouter qu'il connaissait son homme de longue date, qu'il le « suivait » depuis tantôt quinze ans!..

Ne fallait-il pas en effet être quelque peu *maniaque*, avoir ce « petit grain de folie » que Molière attribue à tous les grands hommes, que Boerhaave, lui aussi, croit trouver à tout grand génie (2), pour lancer la monarchie de Brandebourg dans une aventure aussi éminemment périlleuse que fut celle de 1866? Le ministre de Guillaume Ier le disait bien du reste à Paris, qu'il allait peut-être au-devant d'un second Olmütz, et ses biographes citent de lui une parole tout autrement caractéristique encore : « que la mort sur l'échafaud n'est en certaines circonstances ni le plus déshonorant ni le pire des trépas. » Au point de vue diplomatique, sa seule assurance était l'amour profond de Napoléon III pour la cause italienne, et après comme avant Biarritz le « Neptune de Virgile » se dressait toujours menaçant, libre de prononcer son *quos ego :* une fois la guerre déclarée et commencée, la France pouvait toujours venir dicter la paix, poser les conditions ou convoquer un congrès. Le tout était donc de ne pas laisser à la neutralité bienveillante de Napoléon III le temps d'opérer ces changemens immanquables, le tout était de faire vite et bien, de frapper dès le début un coup qui dictât la paix à Vienne et le respect à Paris : la victoire n'était qu'à ce prix! Or, outre qu'il y a eu de tout temps heur et malheur dans les choses de ce monde, — « que le Dieu tout-puissant est capricieux, » selon la singulière expression de M. de Bismarck à un moment des plus solennels (3), — jusqu'à quel point était-il permis de compter sur une armée formée depuis quelques années à peine, et qui pas plus que ses chefs n'a jamais fait la grande guerre? Circonstance extraordinaire en effet, et qui fera l'éternel étonnement

(1) Dépêche du général Govone du 6 avril 1866. La Marmora, p. 139.

(2) Est aliquid delirii in omni magno ingenio. — Boerhaave.

(3) Au moment où commençaient les hostilités; dépêche de M. de Barral du 15 juin 1866. La Marmora, p. 332.

de l'histoire, des deux hommes éminens qui prenaient sur eux plus spécialement l'effrayante responsabilité de la lutte à engager, aucun n'avait exercé un commandement supérieur, n'avait illustré son nom sur un champ de bataille historique! Avant 1864, la seule campagne à laquelle eût jamais assisté le général de Moltke fut celle de Syrie entre les Turcs et les Égyptiens; en 1864, il avait porté les armes contre sa propre patrie dans cette invasion du Danemark qui n'était point certes faite pour produire des Turenne et des Bonaparte. Le général de Roon avait fait partie en 1832 d'un « corps d'observation » qui regarda les Français assiéger Anvers, et ne s'était distingué depuis que par des livres de géographie militaire. « D'après tout ce que nous avons entendu dire aux officiers, écrivait de Berlin le général Govone à la date du 2 avril 1866, l'armée n'est pas enthousiaste de la guerre contre l'Autriche; il y a plutôt dans ses rangs de la sympathie pour l'armée autrichienne. Je sais bien qu'une fois la guerre déclarée, l'armée s'électriserait et ferait bravement son devoir, mais elle n'est ni un stimulant ni un appui pour la politique que veut faire prévaloir le comte de Bismarck (1). »

Quant à l'opinion publique en Germanie, quant au sentiment national des blonds enfans d'Arminius, loin d'y trouver « un appui et un stimulant, » la politique du ministre prussien n'y rencontrait que répugnance et imprécations. Il fallait toute l'idéologie napoléonienne pour voir dans la lutte qui se préparait « la grande guerre pour la nationalité allemande; » il fallait tout l'aveuglement de la presse autoritaire et démocratique en France pour assimiler l'entreprise de M. de Bismarck au-delà du Rhin à l'œuvre de Cavour dans la péninsule. La nationalité allemande n'était ni opprimée ni menacée nulle part; aucun des états du *Bund* ne gémissait sous une domination étrangère; les maisons régnantes dans le Hanovre, la Saxe, le Wurtemberg, la Bavière, etc., étaient des dynasties indigènes antiques et glorieuses, populaires et libérales; la plupart de ces pays jouissaient d'un système constitutionnel et parlementaire inconnu à Berlin; les villes de Francfort, Hambourg, Lubeck, Brême, étaient même des républiques! Aujourd'hui que le succès a obscurci la conscience et jusqu'à la mémoire des générations contemporaines, et qu'une triste philosophie de l'histoire se trouve toujours à point pour justifier le présent en falsifiant le passé, on est tout près de reconnaître le mouvement « providentiel, » irrésistible, qui entraînait l'Allemagne vers l'unité prussienne et d'appeler presque avec M. de Bismarck la campagne de 1866 « un simple malentendu. » La vérité est que cette campagne fut une guerre civile, une lutte fratricide, et qu'il n'est pas jusqu'au peuple prussien lui-

(1) Dépêche du général Govone du 2 avril 1866. La Marmora, p. 131.

même qui n'en ait répudié la pensée et maudit l'auteur encore à la veille de Sadowa. A la veille de Sadowa, les villes principales du royaume, Cologne, Magdebourg, Stettin, Minden, etc., envoyaient des adresses au souverain en faveur de la paix et contre « une politique funeste du cabinet; » la grande corporation des marchands de Kœnigsberg, de la cité de Kant, décidait même de ne plus illuminer le jour de la fête du roi. Dès son arrivée à Berlin, le général Govone écrivait : « Non-seulement les hautes classes, mais encore les classes moyennes sont contraires ou peu favorables à la guerre. Cette aversion se voit dans les journaux populaires; il n'existe pas de haines contre l'Autriche. De plus, quoique la chambre n'ait ni grand prestige ni grande popularité, les débats créent encore des adversaires au comte de Bismarck. » Deux mois plus tard, et à l'approche des hostilités, il écrivait : « Malheureusement l'esprit public en Prusse ne se réveille pas d'une manière sensible, même en face d'une situation si décisive, si vitale pour le pays (1). »

Il est vrai qu'aucun de ces obstacles n'était de nature à ébranler le président du conseil à Berlin dans ses résolutions, ni à ralentir la marche qu'il s'était tracée. Il en était tout autrement par contre des difficultés et des hésitations auxquelles il se heurtait à la cour même, auprès des *perruques* de Potsdam, auprès de son souverain surtout, et en mainte circonstance le « comte de fer » put bien dire comme certaine éminence rouge « que le cabinet du roi et son petit-coucher lui donnaient plus d'embarras que l'Europe entière. » Malgré la foi de Guillaume Ier dans sa « mission d'en haut, » malgré la résolution également forte de garder à tout prix son bon port de Kiel, il n'envisageait pas moins une lutte ouverte avec l'empereur d'Autriche, un acte d'hostilité déclarée contre ce souverain allemand qui portait le nom vénéré de Habsbourg, comme la dernière des extrémités, et il ne voulait y recourir qu'après avoir épuisé tous les moyens d'une transaction amiable. Pour ce cas extrême, et à l'encontre de l'empereur Napoléon III, il préférait aussi de beaucoup la petite guerre pour les duchés à « la grande guerre pour la nationalité allemande; » mais ce qui lui répugnait avant toute chose, c'était l'idée d'un pacte avec l'Italie, d'un pacte véritable, offensif et défensif, au lieu d'un traité « générique » portant une vague déclaration d'*alliance et d'amitié* et destiné seulement, ainsi qu'on le lui avait persuadé d'abord, à faire réfléchir l'Autriche et l'amener à composition. Lui, le loyal Hohenzollern, faire la guerre à un Habsbourg de compte à demi avec un *welche*, — lui, l'oint du Seigneur, le vieux combattant de la sainte alliance, devenir le frère d'armes d'un Victor-Emmanuel, ce représentant de la révolution, cet usurpateur

(1) Dépêches du général Govone du 2 avril et du 22 mai 1866. La Marmora, p. 131 et 245.

qui avait renversé tant de princes légitimes, assiégé et détrôné son propre neveu, et fait asseoir auprès de lui, dans les carrosses du roi, Garibaldi en chemise rouge!

Les défaillances et les remords à ce sujet étaient très sincères, quoi qu'on en ait dit, et il ne fallait rien moins que l'art merveilleux de M. de Bismarck pour triompher à la longue de ces syncopes de la « mission, » pour opérer ces tumeurs de la conscience. « Voilà mon médecin! » devait dire un jour à une princesse russe qui le félicitait de sa bonne mine le vieux monarque de Prusse en désignant son premier ministre (1). La difficulté *d'entraîner le roi*, de triompher de ses *superstitions*, de ses *anciennes idées*, de ses *scrupules légitimistes*, — ces mots reviennent sans cesse à la bouche de M. de Bismarck dans les entretiens confidentiels du printemps 1866, que les précieux rapports du général Govone ont si heureusement conservés pour la postérité. Assurément, en étudiant ces rapports, ainsi que les autres dépêches que M. le marquis La Marmora a bien voulu livrer au public, on peut se donner le spectacle d'une comédie à cent actes divers, tous peu faits pour honorer la nature humaine; on peut s'y demander qui l'emporte en duplicité de langage et en *æs triplex* du front, des petits-fils de Machiavel ou des héritiers de l'ordre teutonique; on peut y admirer comment, pour employer une expression ingénue du négociateur italien, la *vipère* méridionale tâche de *mordre le charlatan* du nord, et le charlatan de mettre son pied sur la vipère (2). Ce qui toutefois est le plus curieux et le plus instructif dans ces documens, c'est de voir la quantité de choses que le président du conseil de Prusse est parvenu dans ce court espace de quelques mois à faire apprendre à son royal maître, la quantité plus grande encore qu'il a su lui faire oublier. Un de ces oublis les plus remarquables sans contredit est certaine *parole d'honneur* transmise en *juin* 1866 par une personne très auguste à l'empereur François-Joseph, *qu'il n'y avait aucun traité de signé avec l'Italie* (3), alors que ce traité, un traité d'alliance offensive et défensive en bonne et due forme, comptait à ce moment déjà deux mois d'existence, qu'il avait été signé le 8 avril à Berlin par les plénipotentiaires respectifs, ratifié par le roi d'Italie à Florence le 14, et ratifié ensuite le 20 par le roi de Prusse à Berlin...

A côté de l'Italie officielle, le ministre de Guillaume Ier eut soin

(1) George Hesekiel, III, p. 271.

(2) ... *E la vipera avrà morsicato il ciarlatano.* Dépêche du général Govone du 15 mars 1866. La Marmora, p. 88.

(3) C'est la reine Augusta qui l'avait affirmé dans une lettre à l'empereur d'Autriche, en disant avoir reçu à cet égard la parole d'honneur de son royal époux. Voyez la curieuse dépêche de M. Nigra du 12 juin 1866, ainsi que le télégramme du général La Marmora du même jour. La Marmora, p. 305 et 310.

de s'attacher également l'Italie souterraine, celle qui grondait dans les bas-fonds de la jeune monarchie, et le général La Marmora se plaint à plusieurs reprises, dans son livre si intéressant, « des relations intimes et cordiales que le ministre de Prusse à Florence, le comte Usedom, entretenait avec quelques membres du parti de l'action, » et dont il ne suivait que trop souvent les malencontreux avis. De son côté, le consul de Prusse à Bukharest tenait en main (février 1866) le fil d'une conspiration qui devait amener la chute du prince Couza et ménager un appoint considérable à l'action du gouvernement de Berlin. « Le libéralisme est un enfantillage qu'il est facile de mettre à la raison ; mais la révolution est une force dont il faut savoir se servir, » avait dit un jour à Paris le chevalier de la Marche, et il ne tarda pas à prouver les deux vérités de son aphorisme. On sait que ses rapports avec Mazzini furent continués longtemps même après Sadowa (1), et les engagemens contractés en 1866 envers la Prusse par les chefs magyars ont pesé depuis, pèsent encore à l'heure qu'il est, et beaucoup plus qu'on ne le soupçonne généralement, sur la politique extérieure de l'empire des Habsbourg. C'est aussi dans les conciliabules des hommes de la révolution européenne que fut élaboré le plan de campagne fantastique que M. d'Usedom voulut imposer au général La Marmora dans sa fameuse dépêche du 17 juin (2) ; il y recommandait de faire une guerre à fond, de tourner le quadrilatère, de longer l'Adriatique, de pénétrer en Hongrie, que soulèverait aussitôt le nom de Garibaldi : « nous frapperons ainsi l'Autriche, non aux extrémités, mais au cœur ! » Quant à l'essai de former sous les ordres du général réfugié Klapka une légion composée des déserteurs de l'armée autrichienne, le président du conseil de Prusse a bien voulu affirmer devant les chambres de Berlin, dans son discours célèbre du 16 janvier 1874, qu'il avait *repoussé avec énergie tous ces projets au commencement de la guerre.* « Ce n'est qu'après la bataille de Sadowa, au moment où l'empereur Napoléon III, par une dépêche télégraphique, avait fait entrevoir la possibilité de son intervention, ce n'est qu'alors, et comme un acte de légitime défense, que j'ai non pas ordonné, mais seulement toléré la formation de cette légion hongroise. » Malheureusement les dates ne sont guère d'accord avec les déclarations du chancelier actuel d'Allemagne. La bataille de Sadowa eut lieu

(1) Après la mort du grand agitateur italien, les journaux de Florence ont publié ses lettres à M. de Bismarck pendant les années 1868-1869. En prévision d'une guerre entre la France et l'Allemagne, Mazzini y suggère le plan de renverser Victor-Emmanuel, si ce dernier se faisait l'allié de l'empereur Napoléon III.

(2) Il importe de faire observer que la partie stratégique de la note d'Usedom était une copie *presque littérale* d'un article de Mazzini publié dans le *Dovere* de Gênes, du 26 mai 1866.

le 3 juillet; or dès le 12 juin M. de Bismarck faisait savoir au gouvernement italien qu'il avait définitivement accepté le concours des défections slaves et hongroises (1), et il demeure avéré que, bien avant Sadowa, bien avant même tout commencement de guerre, le gouvernement prussien avait eu recours à un moyen qui, selon les propres expressions du chancelier, devait « exciter à la révolte et à la trahison les régimens magyars et dalmates de l'armée autrichienne. » N'oublions pas du reste que, tout en traitant avec Mazzini et M. Klapka, le ministre de Guillaume Ier ne se faisait pas faute de dénoncer à l'Europe l'esprit jacobin de la maison de Habsbourg : « Le roi, notre auguste maître, disait une dépêche prussienne du 26 janvier 1866, est douloureusement affecté de voir se déployer (dans les duchés de l'Elbe), sous l'égide de l'aigle autrichienne, des tendances révolutionnaires et hostiles à tous les trônes. Si à Vienne on croit pouvoir assister tranquillement à cette transformation d'une race distinguée jusqu'ici par ses sentimens conservateurs en un foyer d'agitations révolutionnaires, nous ne pouvons le faire de notre côté, et nous sommes décidés à ne pas le faire. »

C'est au milieu de pareilles menées ténébreuses et de négociations plus ou moins régulières, de préparatifs de guerre et d'échanges continuels de notes, de luttes parlementaires aussi et de combats presque journaliers avec les « perruques » de la cour, que se passèrent pour le président du conseil à Berlin les six premiers mois de l'année 1866, et rarement homme d'état eut à traverser une période plus troublée, plus émouvante. Les flots des événemens lui faisaient tantôt toucher le rivage, tantôt le rejetaient au large et semblaient l'éloigner plus que jamais de son but. Ce fut par exemple un grand coup de fortune que cette révolution en Roumanie et l'acclamation du prince Hohenzollern par le peuple de Bukharest, car cet incident fermait brusquement une porte par laquelle, d'après l'opinion de plus d'un homme politique d'alors, la question vénitienne aurait pu s'en aller en paix (2), et c'étaient des mains françaises qui avaient contribué à l'installation du jeune prince prussien sur les bords du Danube! L'instant d'après toutefois, M. de Bismarck fut de nouveau réveillé de sa sécurité par des bruits vagues sur des pourparlers engagés entre l'Autriche et la France touchant la ville

(1) Voyez les notes de M. Usedom du 12 et 17 juin, ainsi que la dépêche du comte Barral du 15 juin. La Marmora, p. 316, 331, 345-348.

(2) Dans une dépêche du 1er mars 1866, M. Nigra rend compte au général La Marmora que, conformément à son autorisation, il a essayé d'entamer la question de l'échange des principautés danubiennes contre la Vénétie. Il a fait valoir les avantages que cette solution aurait pour la France et pour l'Angleterre, qui verraient ainsi s'accomplir pacifiquement les deux programmes des guerres de Crimée et d'Italie. Le ministre ajoute que l'empereur Napoléon III était resté *frappé de cette idée*. La Marmora, p. 119.

de Saint-Marc. Il en profita du moins pour décider le roi à signer le traité secret du 8 avril avec le gouvernement de Florence; mais bientôt l'offre de désarmement faite par le cabinet de Vienne, les débats au sein du corps législatif et les manifestations de l'opinion publique en France, de plus en plus favorable à la cause de la paix, apportaient une accalmie désespérante et redonnaient courage aux nombreux partisans de l'Autriche à la cour de Guillaume Ier. L'empereur Napoléon III rendit alors au ministre prussien le service signalé de remettre en mouvement la grande machine politique qui commençait à se ralentir; il prononça le discours d'Auxerre (6 mai) et jeta un défi plein d'imprécations aux traités de 1815. Cela ne l'empêcha point pourtant de dérouter aussitôt tous les plans de M. de Bismarck par la proposition soudaine d'un congrès, et, sous le coup de ce nouvel incident qui semblait tout compromettre, le président du conseil à Berlin parla *pour la première fois* de compensations pour la France. « Je suis bien moins Allemand que Prussien, dit-il au général Govone; je n'aurais aucune difficulté à céder à la France tout le pays compris entre le Rhin et la Moselle, mais le roi aurait des scrupules très graves (1). » Bien entendu, il eût demandé en retour au gouvernement français une coopération active à la guerre, ce qui n'entrait aucunement dans les vues de Napoléon III, ce que l'état de l'opinion en France ne permettait même pas de concevoir. Sur ces entrefaites, il apprenait que de nouvelles négociations venaient d'être entamées entre l'Autriche et la France au sujet de Venise, et que d'un autre côté le roi faisait à son insu des propositions à l'empereur François-Joseph pour un arrangement amiable : Guillaume Ier préférait toujours la petite question des duchés à la grande guerre pour la nationalité allemande! On se doute quel dut être à ce moment l'état d'esprit du ministre qui, depuis bien des mois déjà, se plaignait devant le comte de Barral, le plénipotentiaire italien à Berlin, d'être trahi par ses agens à Londres, à Florence et à Paris. Il croyait de plus sa vie en danger depuis un attentat fait sur sa personne le 7 mai; il n'était pas sans inquiétude sur son séjour à Paris pendant le congrès auquel il allait participer et qu'il redoutait à tant d'autres égards encore. « Il ne sort plus qu'accompagné, mandait le comte de Barral le 1er juin, et des agens de police français viendront jusqu'à la frontière pour le suivre pendant tout le voyage (2). »

Le voyage n'eut pas lieu, comme on sait; la Prusse, selon le mot de M. d'Usedom, fut « sauvée du congrès, » et le prince Gortchakof n'a pas peu contribué à cette œuvre de salut. Ami toujours secou-

(1) Dépêche du général Govone du 3 juin 1866. La Marmora, p. 275.

(2) Télégrammes du comte de Barral du 7 avril et du 1er juin 1866. La Marmora, p. 141 et 266.

rable, il fut le premier à penser que la conférence projetée n'avait pas de « but pratique » avec les réserves que voulait y apporter l'Autriche (1), et donna ainsi le signal de la déroute générale. Dès lors M. de Bismarck se remit à « travailler l'esprit de son royal maître, » et il finit par lui enlever jusqu'au dernier *scrupule*. « Sa majesté, télégraphiait encore à la date du 23 mai le comte Barral de Berlin, était très *émotionnée* de la situation, dont elle parlait avec de grosses larmes aux yeux. » Quinze jours plus tard, le 8 juin, le roi ne pleurait plus, mais « il y avait encore dans sa voix quelque chose de triste indiquant clairement la décision d'un homme résigné qui ne croit pas pouvoir faire autrement. Sa majesté m'a dit qu'elle avait pleine confiance dans la justice de sa cause. J'ai la conscience nette, a-t-elle ajouté d'un air ému et en portant la main sur son cœur; longtemps on m'a accusé de vouloir la guerre dans des vues ambitieuses, mais maintenant le monde entier sait quel est l'agresseur (2). »

« Je reviendrai par Vienne ou par Munich, ou je chargerai avec le dernier escadron, avec celui qui ne revient pas, » dit M. de Bismarck à un ambassadeur étranger au moment de quitter Berlin avec le quartier-général, le 30 juin 1866. Deux jours après, il se trouvait déjà à Jitschin, sur le champ encore fumant d'une grande bataille qui venait d'être livrée. « J'arrive à l'instant même, écrit-il à sa femme de Jitschin; le sol est encore jonché de cadavres, de chevaux et d'armes. Nos victoires sont beaucoup plus grandes que nous le croyions... Envoie-moi des romans français à lire, mais pas plus d'un seul à la fois. Que Dieu te garde ! » Ceci était écrit le 2 juillet 1866; le lendemain avait lieu la bataille de Sadowa; le lendemain l'Allemagne se trouvait aux pieds de ce singulier amateur de *romans français*, et l'empereur Napoléon III était douloureusement réveillé de son roman à lui, de son long rêve humanitaire. Comme la Titania du *Midsummer night's dream*, la France impériale s'apercevait tout à coup que, dans un état d'hallucination inconcevable, elle avait caressé un monstre.

Et pendant que tant de choses se passaient sur la scène du monde, grandes, merveilleuses et terribles, la Russie continuait à bouder et à se recueillir : elle se recueillait dans l'adoration perpétuelle de la Prusse. On cherche en vain la trace de son action dans des événemens qui concernaient pourtant à un si haut point ses intérêts, ses

(1) Télégramme de M. de Launay, de Saint-Pétersbourg, du 1er juin 1866. La Marmora, p. 266. — On peut voir dans le même ouvrage avec quel empressement M. de Bismarck se saisit de cette opinion du chancelier russe et la transmit par le télégraphe aux divers cabinets.

(2) Télégrammes de M. de Barral. — La Marmora, p. 248 et 294.

alliances de famille, ses traditions séculaires. « Puisque j'en suis à la Russie, écrivait M. Benedetti à son chef au printemps de l'année 1866, laissez-moi noter que j'ai toujours remarqué, non sans surprise, l'indifférence avec laquelle le cabinet de Saint-Pétersbourg m'a paru, depuis l'origine, envisager les prétentions de la Prusse et l'éventualité d'un conflit entre les deux grandes puissances germaniques; que je n'ai pas été moins frappé de *la constante sécurité* dans laquelle j'ai trouvé M. de Bismarck sur l'attitude et les intentions de l'empire du nord... » La Russie se tait en 1865 pendant la crise de Gastein; au mois de mai 1866, elle n'accepte l'invitation au congrès que pour en désespérer la première et en décourager les autres puissances; elle est absente des délibérations de Nikolsbourg et de Prague, elle y laisse à la France le soin de faire des efforts pour le sud de l'Allemagne, pour la Saxe, elle lui laisse même l'honneur de stipuler une clause en faveur du malheureux Danemark, la patrie de la future tsarine! Un moment, il est vrai, M. d'Oubril, l'ambassadeur russe à Berlin, un diplomate de la vieille école, s'était montré fort alarmé des victoires et des conquêtes du Hohenzollern; il fut mandé en toute hâte à Saint-Pétersbourg et « en revint peu de semaines après totalement rassuré et affectant une satisfaction que n'ont plus troublée un seul instant ni les revers des princes allemands alliés de la maison de la Russie, ni les développemens que la Prusse a donnés à sa puissance militaire (1). » Le prince Gortchakof ne sacrifiait pas aux vieilles idoles du droit des nations et d'équilibre, il ne partageait pas certains préjugés touchant la « solidarité qui existerait entre tous les intérêts conservateurs » et il avait l'âme trop haute pour jalouser un bon voisin. D'ailleurs lui aussi n'avait-il pas « vaincu l'Europe, » trois ans auparavant, dans la campagne mémorable de Pologne? Des personnes augustes, des princesses et des grandes-duchesses avaient beau dire, avec les femmes de la Bible, que Saül en a tué mille, mais David dix mille; elles avaient beau montrer leurs parens spoliés et leurs patrimoines confisqués : Alexandre Mikhaïlovitch n'enviait pas les jeunes lauriers de son ancien collègue de Francfort devenu chancelier de la confédération du nord. Il se réjouissait de voir l'Autriche bien punie et la France bien mortifiée; pour le reste, il estimait que rien n'était changé et qu'il n'y avait qu'un grand chancelier de plus dans ce siècle.

JULIAN KLACZKO.

(*La dernière partie à un prochain n°.*)

(1) Benedetti, *Ma Mission en Prusse*, p. 99 et 254.

LES

TRAVAUX HISTORIQUES

DE M. MIGNET

UN NOUVEAU FRAGMENT DE L'HISTOIRE DU XVIe SIÈCLE.

Rivalité de François Ier et de Charles-Quint, par M. Mignet, 2 vol., Paris 1875.

I.

Quand on embrasse l'ensemble des travaux historiques qui remplissent depuis plus de cinquante ans la carrière de M. Mignet, on s'aperçoit que l'attention de l'illustre maître s'est concentrée principalement sur deux grandes époques de l'histoire moderne, le XVIe siècle et la révolution française. En 1822, M. Mignet, tout jeune encore, publie son *Essai sur les institutions de saint Louis*, où s'annonce un penseur du premier ordre; une quinzaine d'années plus tard, il lit à l'Académie des Sciences morales et politiques deux importans mémoires, le premier sur la conversion de la Germanie barbare au christianisme, le second sur la formation territoriale et politique de la France depuis le XIe siècle jusqu'aux dernières années du XVe; enfin de 1835 à 1842, poursuivant sa vaste enquête sur les négociations relatives à la succession d'Espagne, il y trouve l'occasion d'un jugement définitif sur la politique extérieure de Louis XIV; mettez à part les quatre ouvrages que nous venons de rappeler, tous les autres écrits signés du nom de M. Mi-

gnet se rapportent à ces deux sujets également dignes des recherches de l'historien et des méditations de l'homme d'état, l'histoire de la révolution et l'histoire du siècle de la réforme.

C'est au milieu des luttes de la restauration que les destinées de la révolution française attirèrent la pensée de M. Mignet. Dès l'année 1824, il publiait les deux volumes où le chaos des temps révolutionnaires, soumis, pour ainsi dire, à une intelligence aussi précise que forte, se débrouillait à la lumière d'une logique supérieure et présentait un sens à la philosophie de l'histoire. C'est là un de ces livres qui une fois exécutés sont comme une richesse acquise au patrimoine public : κτῆμα εἰς αἰεί. Discutés, contestés, peu importe, ils gardent imperturbablement leur physionomie première; la forme, comme le fond, en est arrêtée pour toujours. M. Mignet lui-même ne pouvait rien ajouter à cette interprétation magistrale des événemens qui ont renouvelé le monde; il ne pouvait que reprendre le sujet en détail, et, après avoir établi la loi générale des faits, exposer le rôle particulier des hommes. Tel est précisément l'intérêt de ces belles études que l'historien de la révolution a consacrées à un certain nombre de personnages, acteurs dans ce terrible drame, et tour à tour, suivant les péripéties de l'action, témoins à charge ou à décharge. En retraçant d'une main sûre tant de figures diverses, — Sieyès, Talleyrand, Rœderer, Daunou, Merlin, Destutt de Tracy, Siméon, Bignon, Droz, Cabanis, et bien d'autres encore, car cette merveilleuse galerie de portraits s'enrichit sans cesse sous nos yeux, — M. Mignet n'a jamais négligé une occasion de peindre les destinées individuelles au milieu des catastrophes publiques. C'est même là, on peut le dire, toute sa philosophie de l'histoire. Bossuet a écrit magnifiquement : « il n'y a pas de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens. Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. C'est pourquoi tout est surprenant à ne considérer que les causes particulières, et néanmoins tout s'avance avec une suite réglée. » De même, à propos des courans qui à de certains jours emportent l'humanité, M. Mignet, reproduisant une pensée analogue, l'a exprimée en ces termes : « Les hommes font les choses profondes avec ignorance. Dieu, dont ils sont les instrumens, dépose moins souvent ses desseins dans leur esprit que dans leur situation. Il se sert de leurs passions pour les accomplir. » Ainsi chercher d'une part à expliquer les grands courans, c'est-à-dire à entrevoir les desseins de la Providence, d'autre part connaître et juger les hommes dans le rôle particulier que les circonstances leur assignent, telle est la double tâche de l'historien. M. Mignet, dans son *Histoire de la révolution française*, s'était efforcé de satisfaire à la première de ces conditions; il a satisfait à

la seconde depuis une trentaine d'années, chaque fois qu'il a interrogé la vie des hommes mêlés de près ou de loin aux péripéties du drame. Il n'était pas même nécessaire que ces hommes fussent au premier rang par le pouvoir ou le génie. Souvent, chez tel acteur de troisième ou de quatrième ordre, M. Mignet a découvert des choses qui l'ont obligé de revenir sur ses premiers jugemens, et comme c'est le cœur le plus noble, la pensée la plus sereine, on l'a vu rectifier dans le détail de ses portraits ce qui n'était pas tout à fait conforme à la justice dans l'ordonnance de son tableau. C'est ainsi par exemple que l'étude sur le comte Siméon renferme une appréciation du 18 fructidor et du 18 brumaire assez différente de celle que nous donne l'*Histoire de la révolution française*; plus sévère pour les proscriptions de fructidor, il s'y montre plus bienveillant et plus juste pour les œuvres réparatrices du consulat.

A peu près vers le temps où M. Mignet, par cette œuvre de maître, s'emparait du domaine de la révolution, l'étude du siècle de la réforme allumait en lui des ambitions généreuses, il concevait l'idée d'une vaste composition où revivraient les ardeurs, les passions, les luttes de cette tumultueuse époque. Les contrastes du XVIe siècle tentaient cet esprit appliqué à la recherche des lois supérieures. Ayant réussi du premier coup à introduire l'ordre et la clarté dans les ténèbres sanglantes de 93, il éprouvait le désir de se mesurer avec cet autre athlète, d'expliquer et de juger cette autre révolution, de faire apparaître la logique lumineuse des principes à travers tant d'incohérences et tant de fureurs. Seulement, dans ce nouveau domaine, il comprit qu'il devait suivre une marche différente. En traitant de la révolution française, son premier soin avait dû être de démêler les idées et les faits, de marquer un enchaînement suivi là où bien des esprits n'apercevaient qu'une confusion épouvantable, en un mot de donner à la fois le récit et la synthèse, l'histoire et la philosophie des événemens. La peinture du XVIe siècle exigeait, non pas une philosophie moins précise, mais une exposition moins concentrée. La révolution française forme un tout, le XVIe siècle est rempli d'épisodes qui réclament chacun pour sa part une étude opiniâtre. C'est par une application obstinée que M. Mignet a pu résumer si fortement ses recherches sur l'établissement de la réforme à Genève. Que d'autres épisodes dans le cycle immense du XVIe siècle! La renaissance des lettres antiques, la rupture de l'unité spirituelle du moyen âge, chacune des nations européennes se dégageant de la communauté indistincte de l'enfance et devenant une personne, la religion de l'Évangile appelée désormais à se plier au génie de chaque peuple pour mieux prouver sa mission divine, le christianisme français aussi différent du christianisme espagnol que

du christianisme germanique, la diversité pourtant ayant besoin de l'unité, l'unité ne pouvant, sous peine de déchéance, se passer de la diversité, — que de phénomènes extraordinaires! quelles questions de vie et de mort! Toutes ces agitations, jusque-là inconnues, c'est le XVIe siècle qui les a introduites dans le monde. Aux prises avec de tels problèmes, la chrétienté se divise; chacun, selon les circonstances de sa destinée, suit le mouvement ou résiste; de là les déchiremens, les haines, les violences, les guerres d'extermination. A ces troubles de la foi, ajoutez les commotions politiques, la formation des grands états, les dernières puissances féodales essayant de lutter contre l'autorité croissante des monarchies, les intrigues de l'ambition mêlées aux passions du fanatisme, les crimes d'état déguisés en crimes de religion. Du midi au nord, de l'est à l'ouest, la crise formidable éclate sous les aspects les plus divers. Il faut la suivre en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Écosse, en Espagne et jusqu'au fond de la Turquie, sans oublier que tout ce qui se passe à Rome ou à Londres, à Francfort ou à Vienne, à Genève ou à Madrid, a son contre-coup dans notre France.

Les épisodes de ce drame du XVIe siècle, qui sont eux-mêmes de grands sujets d'histoire, veulent être interrogés l'un après l'autre avec une attention particulière. C'est ce qu'a entrepris M. Mignet. A mesure que des documens inédits lui en fournissaient l'occasion, il a retracé l'un de ces épisodes. Ainsi ont paru tour à tour le mémoire sur l'établissement de la réforme à Genève, l'histoire de Marie Stuart, le récit des aventures d'Antonio Perez et de Philippe II, le tableau des dernières années de Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste. Les deux volumes que M. Mignet vient de publier, et dont une grande partie avait d'abord paru ici même, composent un nouveau fragment de cette histoire du XVIe siècle. Est-il besoin d'ajouter que des fragmens comme ceux-là sont des œuvres qui se suffisent à elles-mêmes? Que M. Mignet ait le temps d'élever ce monument ou qu'il laisse son œuvre inachevée, l'ouvrage intitulé *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint* conservera toujours sa valeur propre, indépendamment de la place qu'il occupe dans le plan général de l'édifice.

Je voudrais même signaler en ces doctes pages un mérite dont je suis singulièrement frappé. La science de M. Mignet est si exacte, sa marche si assurée, son langage si ferme, sa conscience d'historien est si bien en garde contre les moindres surprises de l'imagination, qu'on est disposé à l'accuser de froideur. Assurément, c'est un dessinateur bien plus qu'un coloriste, et aujourd'hui que nous abusons de la couleur, il peut bien sembler que ce sévère pinceau

ne convienne pas toujours à la peinture d'une époque aussi passionnée. Cependant n'y a-t-il que la couleur pour exprimer les tragiques aventures du XVIe siècle? Faut-il absolument l'imagination d'un Michelet pour reproduire cette vie tumultueuse et ces luttes à outrance? L'art a des procédés sans nombre; tout artiste a le sien, et, s'il atteint son but, il est vainqueur. Où l'un réussit par la flamme qui se déploie, l'autre réussit par le feu qui se concentre. Celui-ci a besoin de lumière et d'ombre violemment heurtées pour réaliser l'effet qu'il a conçu; celui-là se contente des tons les plus unis, à la condition que son dessin ait une âme. Vous voulez mettre le drame dans la passion, dans les gestes et les cris de vos héros? Fort bien, si vous savez par là vous emparer du lecteur. Aux œuvres d'art, le succès justifie tout. Permettez seulement que l'art puisse être compris et le succès obtenu au moyen d'une méthode différente. Vous êtes un poète lyrique, un autre sera un narrateur dont un poète dramatique envierait le *scenario*. Il construira solidement son œuvre, il en enchaînera vigoureusement toutes les parties, et de scène en scène, d'acte en acte, par le seul secours de cette concentration puissante, il vous conduira au but qu'il s'est proposé, vous laissant dans l'esprit une image qui ne s'effacera point.

Telle est l'impression que produit le dernier ouvrage de M. Mignet, ce nouveau fragment de l'histoire du XVIe siècle. L'auteur a volontairement circonscrit son sujet. Il n'écrit pas l'histoire complète de François Ier, il n'écrit pas l'histoire complète de Charles-Quint; il veut raconter le duel des deux monarques, ce grand duel qui a duré un quart de siècle et causé tant de maux à la France. La rivalité de François Ier et de Charles-Quint ne remplit pas à elle seule les vingt-cinq années qui en marquent la durée historique; à travers les péripéties de la lutte, bien des événemens se produisent en France comme en Allemagne, et il n'en faudrait négliger aucun pour retracer dans son entier le développement de ces deux règnes. M. Mignet les néglige de parti-pris. Il ne s'arrête pas à ce qui concerne les commencemens de la réforme sur notre sol, les progrès de la renaissance, l'épanouissement des arts, il écarte à dessein toutes ces choses si bien faites pour tenter sa plume et provoquer ses jugemens; un seul point l'attire, la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, c'est-à-dire l'étude approfondie des événemens politiques et militaires produits par cette rivalité. Il ne conduit même pas l'histoire de cette lutte jusqu'à l'heure où le traité de Crépy vient y mettre fin en 1544; il s'arrête en 1530 au traité de Cambrai. De l'élection impériale au traité de Cambrai, de 1519 à 1530, ces onze années suffisent au tableau qu'il a conçu.

Pourquoi donc M. Mignet ne donne-t-il que la moitié de ce grand

sujet, la rivalité du roi de France et de l'empereur d'Allemagne? Est-ce seulement pour avoir le loisir d'étudier à fond et dans le plus grand détail les événemens de cette période? Lui, qui excellait naguère à résumer en quelques pages des années aussi pleines que des siècles, a-t-il voulu cette fois donner l'exemple du récit amplement développé, studieusement détaillé, du récit qui s'applique à ne rien omettre et à faire tout valoir? Oui, sans doute; il y a pourtant, si je ne me trompe, autre chose encore que ce désir dans le choix du plan auquel s'est arrêté M. Mignet. Ces onze années, telles qu'il les a vues et reproduites, composent une sorte de drame à la Shakspeare. En lisant les deux volumes que l'auteur y consacre, on pense à ces *chroniques* où le poète fait revivre une période de l'histoire d'Angleterre. Je ne parle ni du style ni de la couleur, je parle de l'arrangement dramatique. C'est un drame que ce livre; on y voit un prologue, une vive et impétueuse entrée de jeu, des complications émouvantes, des épisodes aussi variés que terribles, des batailles, une conspiration, la défaite et la captivité d'un roi, des enfans de France gardés sous les verrous par des geôliers féroces, et, bien que l'auteur soit aussi attentif à éviter l'effet que d'autres mettent d'ardeur à le poursuivre, il est impossible de ne pas admirer l'art qui a présidé à l'emploi de ces matériaux.

Voilà ce que je voudrais montrer à propos de la *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*. Assez d'autres ont vanté la haute sagesse de M. Mignet, la gravité de son style, l'élévation et la rectitude de sa pensée; il me paraît juste autant qu'il est nouveau de signaler dans la plus récente de ses œuvres quelque chose d'analogue à ces grands drames historiques où les théâtres étrangers ont représenté toute une phase de la vie d'une nation. Lorsque Shakspeare écrivait ses hardies chroniques dramatiques, *le Roi Jean*, *le Roi Richard II*, *le Roi Henry V*, *le Roi Richard III*, *le Roi Henry VIII*, lorsqu'il composait les deux parties du *Roi Henry IV* et les trois parties du *Roi Henry VI*, assurément il faisait d'abord œuvre de poète; on ne saurait dire pourtant que de telles pages ne puissent être aussi réclamées par l'histoire. M. Mignet, historien par-dessus tout, historien sévère et scrupuleusement exact, a disposé de telle sorte sa *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, que la poésie dramatique, en y regardant de près, y reconnaîtra sans peine quelque chose de son inspiration et de son art. C'est la philosophie des événemens passés, c'est du moins une sorte de géométrie politique et morale qui fait l'originalité du livre de M. Mignet sur la révolution française; les ouvrages qu'il a consacrés au XVIe siècle, et parmi eux au premier rang la *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, se recommandent par l'intérêt

soutenu d'une action où les destinées royales expliquent les destinées des peuples.

II.

Le prologue du drame, c'est l'introduction dans laquelle M. Mignet rappelle et apprécie les guerres d'Italie sous Charles VIII et Louis XII. Sans ces premières scènes, comment comprendre tout ce qui va suivre? C'est le duché de Milan qui a été la cause principale et le principal théâtre des luttes de François Ier et de Charles-Quint. Cette terre d'Italie a été comme une enchanteresse pour François Ier. A l'heure la plus sombre de son règne, en 1523, quand la France est menacée d'une triple invasion, c'est vers le Milanais qu'il tourne les yeux, c'est le Milanais qu'il est impatient de reconquérir. Il faut donc savoir par quelles circonstances Charles VIII et Louis XII ont légué à leur successeur ces tentations irrésistibles, vraie folie d'amour qui ne connaît point d'obstacles. Nous autres historiens littéraires, quand nous étudions cette période des guerres d'Italie, nous remarquons surtout ce que la culture française y a gagné. Nous comparons l'Italie et la France à la veille de ces singulières aventures, et, sans trop nous inquiéter du jugement que la politique en porte, nous applaudissons à un choc d'où la flamme a jailli. Voici deux souverains qui achèvent de régner à peu près vers la même époque, leur mort n'est séparée que par un intervalle de neuf ans. L'un est le roi d'un grand royaume, l'autre est le chef d'une petite république. Ai-je besoin de nommer Louis XI et Laurent de Médicis? Louis XI meurt en 1483, Laurent de Médicis en 1492. Eh bien! comparez la culture intellectuelle que représentent ces deux noms. Ici, dans la France de Louis XI, le moyen âge est mort et le monde nouveau n'est pas encore né. La grande affaire, c'est de consolider le trône, d'affermir l'unité politique. Point de loisirs pour les choses de l'esprit et de l'art, point de grandes œuvres, point de victoires. Toute la poésie du temps est représentée par Villon. La langue se débrouille lentement, péniblement. En un mot, tandis que la politique travaille, l'esprit littéraire se traîne entre le moyen âge qui n'est plus et l'avenir qu'on ne soupçonne pas encore. Heure triste, heure douteuse, ce n'est ni le jour ni la nuit, ni la vie ni la mort. Maintenant passez les Alpes : quelle richesse de séve! quelle ardeur créatrice! Ces monumens, ces églises, ces palais, ont été construits hier par des maîtres qui inspireront Michel-Ange, un Ghiberti, un Brunelleschi! L'ivresse du beau a saisi tout un peuple. Le souffle de l'antiquité l'anime d'une vie nouvelle. Brillant, ingénieux, avide, il s'intéresse aux découvertes des savans, aux créations des artistes, aux fantaisies des poètes. La

langue que parle ce peuple n'est pas une langue incertaine encore, comme celle dont la guerre de cent ans a interrompu chez nous la floraison charmante, c'est une langue consacrée par d'impérissables chefs-d'œuvre, la langue de Dante, de Pétrarque, de Boccace; elle est aussi belle qu'elle peut jamais le devenir. Ainsi France de Louis XI, Italie de Médicis, voilà deux mondes tout différens à la fin du xve siècle. Eh bien! ces deux mondes vont être tout à coup rapprochés, confrontés, comment? Par les guerres de Charles VIII et de Louis XII. Et qui en profitera le plus, de ces guerres si follement entreprises, si follement conduites? La France, malgré ses défaites.

Historiens de la culture générale, surtout historiens des lettres et des arts, voilà ce qui nous frappe à première vue. Sans doute Pétrarque, Boccace, Dante lui-même, avaient emprunté beaucoup à notre France du xiie siècle, du xiiie siècle, si active et si riche, mais le moyen âge avait vieilli, le moyen âge allait mourir, l'esprit du xve siècle s'endormait dans l'insignifiance et le radotage. Il fallait un éclair pour dissiper ce crépuscule; l'éclair, ce fut la vision soudaine de cette éblouissante Italie. Je n'ouvre pas un poète français de cette période, même le plus faible, sans voir apparaître comme un modèle ou comme un reproche ces grands noms italiens : Pétrarque, Boccace, Dante Alighieri. Il y a là des sentimens qui reviennent sans cesse. Tantôt on regrette de ne pas posséder en France un maître à leur opposer, tantôt on tâche de se persuader que la France du xive et du xve siècle n'est pas inférieure à la patrie de Dante. Ici Jean Bouchet, traçant le panégyrique du duc de La Trémouille, évoque Pétrarque, seul digne d'un tel sujet :

> Sors du tombeau, noble orateur Pétrarque,
> Qui des Toscans fus l'écrivain monarque!

Ici le poète Jean Le Maire de Belges, maître de Clément Marot, dans un livre intitulé *la Concorde des deux langages*, compare Jean de Meung à Dante, *le Roman de la Rose* à *la Divine Comédie*, et savez-vous quels poètes il oppose à Boccace, à Pétrarque? Les plus médiocres des rimeurs, Guillaume Crétin et Meschinet. Naïve préoccupation! peut-être aussi aiguillon nécessaire! Pour se tenir en haleine, il est bon de regarder au dehors. A ne pas changer d'horizon, l'esprit finit pas s'engourdir. Les guerres d'Italie nous dégourdissent, et soixante ans plus tard, quand le Tasse vient en France, il tient à honneur de se faire présenter au roi des poètes français, Pierre de Ronsard, gentilhomme vendômois. Ce réveil des lettres françaises après la torpeur du xve siècle, ce jour nouveau qui se lève et que suivront des mois, des années, des siècles de gloire, à qui le devons-nous? Aux guerres d'Italie; elles en furent du moins

l'occasion première et le premier signal. On les appelle des guerres insensées quand on se souvient de quelle manière elles furent entreprises, nous trouvons qu'elles sont fécondes en songeant aux résultats qu'elles ont produits, et que ne pouvaient prévoir ni Charles VIII, ni Louis XII, ni même François Ier.

A ce point de vue, il semble qu'il y ait eu là quelque chose de providentiel. Les hommes disparaissent; on entrevoit l'ordre divin qui préside aux destinées du monde. Ce fut l'opinion des hommes d'état les plus graves, qui, ne comprenant rien à ces escapades, heureuses d'abord et triomphantes, y signalent une intervention de la volonté suprême. Philippe de Commines commence son récit de l'expédition de Charles VIII en déclarant que la main de Dieu est manifeste dans cette histoire. Ce roi de vingt-deux ans, dépourvu de sens, dépourvu d'argent, et *qui vient de saillir du nid* (c'est Commines qui parle) (1), quitte la France et va se jeter au milieu des riches cités italiennes, pleines d'or, *pourvues de sages hommes et de bons capitaines.* Vainement les personnages les plus expérimentés du royaume essaient-ils de l'arrêter, vainement lui parle-t-on de ce qu'il y a encore à faire pour assurer nos frontières du nord et chasser l'Anglais de nos rivages, il part entraîné par des fous, il part sans plan, sans dessein, sans autre politique au moins que son rêve de l'empire d'Orient. Quelle folie! pense le grave Commines. Cependant, pour le jeune roi comme pour sa *gaillarde compagnie*, cette folie est une occasion de gloire. Commines, frappé de ce contraste, y reconnaît la main de la Providence. « Ainsi faut conclure que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à aller qu'au retourner, car le sens des conducteurs n'y servit de guères. » Il revient sans cesse sur cette idée, il appelle l'expédition de Charles VIII *une vraie œuvre de Dieu, un vrai mystère de Dieu.*

Seulement Commines ne dit pas quel est le sens de ce *mystère de Dieu.* La philosophie de l'histoire en sait plus long aujourd'hui; elle affirme que ces guerres, si absurdes au point de vue politique, rallumèrent le génie de la France. Quand Charles VIII avec sa jeune noblesse s'élance à la conquête du royaume de Naples, au lieu de les blâmer elle dit en souriant : « Qu'ils partent! ils rapporteront sans le savoir cette fleur de la culture nouvelle, cette fleur de la poésie et de l'art qui vient de s'épanouir en Toscane. » N'est-ce pas ce qui est arrivé à Commines lui-même? N'est-il pas revenu avec un sentiment de l'art tout nouveau et des accens de penseur chrétien qui nous étonnent? Rappelez-vous ses éblouissemens à l'aspect de Venise, « la plus triomphante cité qu'il ait vue; » rappelez-vous son émotion en face de Savonarole, quand il va visiter cet

(1) *Mémoires de Philippe de Commines,* livre VII, chapitre v.

homme de sainte vie dans le couvent réformé où il demeurait depuis quinze ans, rappelez-vous comme il recueille de sa bouche les sentences de Dieu, comme il rapporte ses prédictions que les événemens ont justifiées plus tard : « Je lui demandai si le roi pourrait passer sans péril de sa personne... Il me répondit qu'il aurait affaire en chemin, mais que l'honneur lui en demeurerait, n'eût-il que 100 hommes en sa compagnie, et que Dieu qui l'avait conduit au venir, le conduirait encore à son retour. » Le saint moine ajoutait pourtant, et c'est là surtout ce qui frappa Commines, que Dieu avait *donné une sentence* contre le roi très chrétien *pour ne s'être bien acquitté de la réformation de l'église comme il devait* (1). Ainsi, renaissance et réforme, l'Italie avait donné le signal de ces grands mouvemens européens; on sait comment la France, de son côté, par une merveilleuse levée de génies de toute nature, par une large moisson d'œuvres originales et hardies, a répondu aux appels de l'initiatrice. Voilà ce que la philosophie de l'histoire attribue à l'influence des guerres d'Italie, elle explique ainsi le *mystère de Dieu* signalé par Commines.

On peut s'étonner à première vue que M. Mignet, traitant des guerres d'Italie, ait négligé cet aspect des événemens. Il est certain que ce n'est point par oubli; pourquoi donc paraît-il éviter la moindre allusion à de si grandes choses? Regardez-y de plus près, vous comprendrez son plan. Il ne compose pas un tableau d'ensemble, il écrit une histoire très précise, une histoire toute politique, et sur la scène réduite à un petit nombre d'années il ne fait paraître que les personnages nécessaires à l'action. La culture des nations européennes n'est point en cause ici; il s'agit de la rivalité de deux puissans souverains, et cette rivalité se présente comme un drame. L'introduction du livre, c'est-à-dire le prologue du drame, doit donc se borner à faire connaître les causes de cette grande lutte.

Voici d'abord le pays qui en sera l'objet et le théâtre. L'historien expose avec précision la situation politique de l'Italie à la fin du xve siècle. Cinq grands états se partagent la péninsule : ici, deux pays de communauté, pour employer le langage de Commines, là un duché, un royaume, et la souveraineté pontificale. Les deux pays de communauté sont des républiques bien différentes, la puissante république de Venise, dirigée par l'aristocratie la mieux organisée en même temps que la plus ambitieuse, et l'ardente république de Florence, foyer de démocratie contenu depuis plus d'un demi-siècle par une famille illustre et populaire. Le duché, c'était Milan; le royaume, c'était Naples. Ajoutez-y au centre le domaine territorial

(1) *Mémoires de Philippe de Commines*, livre VIII, chapitre III.

du saint-siége, dont les papes étaient plus les souverains de droit que les possesseurs de fait et qui s'étendait du duché de Ferrare aux frontières napolitaines. Vers le milieu du xve siècle ces cinq grands états italiens s'étaient unis par une sorte de confédération, et Guichardin a pu dire au début de son ouvrage : « L'Italie n'avait jamais joui d'une aussi grande prospérité, ne s'était jamais trouvée dans un état aussi désirable que celui où elle se reposait avec sécurité l'année du salut chrétien 1490. » Quelques années s'écoulent, et cette sécurité brillante fait place à des révolutions, à des rivalités tragiques, à des guerres d'invasion. Laurent le Magnifique, qui en 1492 lègue son autorité à son fils Pierre, ne lui lègue ni son habileté, ni sa sagesse; la révolution est dans Florence. A Milan, Ludovic Sforza, oncle et tuteur du jeune Jean Galéas, veut déposséder son pupille, et, comme il redoute l'opposition de la maison de Naples, il va lui susciter de périlleuses affaires; c'est la tragédie qui commence. Précisément les princes aragonais qui règnent à Naples ont excité les plus vifs mécontentemens, irrité la noblesse napolitaine et grossi le parti angevin, qui offre la couronne au jeune roi de France; l'invasion est toute prête. Appelé par les Napolitains, poussé par Ludovic Sforza, Charles VIII n'a qu'à franchir les Alpes; il sera un auxiliaire pour les uns, pour les autres un libérateur. Bien plus, aux yeux de Savonarole et de son parti il apparaîtra comme un réformateur de l'église envoyé par Dieu même.

Il y avait là de quoi tenter un chercheur d'aventures. A l'heure où l'Italie se divisait, l'unité territoriale de la France avançait de plus en plus. M. Mignet résume avec sa précision accoutumée ces progrès de l'unité nationale, « œuvre ancienne et persévérante de la grande famille qui régnait depuis plus de cinq siècles sans aucune interruption. » Les dernières annexions, et ce n'étaient pas les moins considérables, avaient eu lieu sous les deux rois précédens, Charles VII et Louis XI. A ces agrandissemens du royaume correspondait une organisation plus forte. C'étaient d'une part des établissemens militaires permanens, de l'autre des ressources financières perpétuelles. On avait vu pour la première fois une noblesse belliqueuse encadrée dans des compagnies d'ordonnance soldées, hommes d'armes et archers à cheval, gardant la frontière en temps de paix et prêts à combattre en temps de guerre. Infanterie, cavalerie, artillerie, tout avait été puissamment constitué. La plus heureuse de ces innovations était la création de l'artillerie mobile. Les canons n'étaient plus attachés aux remparts des forteresses : montés sur des affûts, traînés par des chevaux, ils accompagnaient l'homme dans la plaine et jusque dans les défilés des montagnes.

Une fois Charles VIII devenu roi, qu'allait-il faire de cette épée de la France? Pendant sa minorité, sa sœur, la dame de Beaujeu,

avait conduit le royaume en digne fille de Louis XI; le jeune roi n'a point sa ferme sagesse, son esprit clairvoyant et viril, mais il est brave, hardi, entreprenant comme les princes de sa race, et son imagination se laisse prendre à toutes les chimères. Le royaume de Naples a été légué au roi de France en 1481 par le dernier représentant de la seconde maison d'Anjou, Charles III, comte du Maine et de Provence; un legs fait au roi de France peut-il être ainsi abandonné? Charles VIII voit là une question d'honneur, la politique ne l'arrêtera point. La France est entourée d'ennemis tout prêts à profiter de ses fautes; il doit craindre également les Anglais, auxquels son aïeul Charles VII a repris la Normandie et enlevé la Guyenne; l'empereur Maximilien, dont le fils Philippe le Beau a vu son héritage diminué par Louis XI de la Bourgogne, du Charolais et de l'Artois; enfin le roi Ferdinand d'Aragon, impatient de nous reprendre le Roussillon et la Cerdagne que le roi son père nous a cédés à prix d'argent. Charles VIII s'empresse de désintéresser ces trois ennemis en leur abandonnant les conquêtes de ses ancêtres, résultat d'une politique si sagement et si laborieusement conduite. Par trois traités qui se suivent coup sur coup, à Étaples, le 13 décembre 1492, à Barcelone, le 19 janvier 1493, à Senlis, le 23 mai de la même année, il appauvrit le trésor et démembre la France. En dédommagement de la Normandie et de la Guyenne, il se reconnaît débiteur envers le roi d'Angleterre d'une somme de 740,000 couronnes d'or et s'engage à lui en payer par an 50,000; au roi d'Aragon Ferdinand, il restitue le Roussillon et la Cerdagne; enfin à l'empereur Maximilien, agissant au nom de son fils l'archiduc Philippe le Beau, il abandonne la Franche-Comté, l'Artois, le Charolais, la seigneurie de Noyers, sans compter les villes de Hesdin, d'Aire, de Béthune, qui seront rendues à l'archiduc lorsque, devenu majeur, il pourra prêter foi et hommage au roi de France, suzerain de ses possessions de Flandre. Voilà bien l'explication des paroles de Commines : *Le roi n'était pourvu ni de sens, ni d'argent.* Pour suivre sa chimère du royaume de Naples, le roi de France livrait une partie de la France!

On sait l'histoire de cet étrange voyage d'Italie, ces acclamations des peuples, ces villes qui ouvrent leurs portes, ce royaume conquis sans coup férir, puis le mécontentement, la honte, la colère, les coalitions qui se forment derrière le triomphateur enivré, Charles VIII retraversant l'Italie dans toute sa longueur, non pas au milieu des cris de joie, mais au milieu des défiances hostiles, et obligé, pour rentrer en France, de passer, la lance en avant, à travers l'armée cinq fois plus forte que lui oppose le marquis de Mantoue. *L'honneur lui en demeura,* comme l'avait annoncé Savonarole, mais il y avait contre lui *sentence de Dieu.* Commines a raconté de

quelle façon il mourut, le 7 avril 1498, veille de Pâques-fleuries, dans le lieu le plus déshonnête de son magnifique château d'Amboise.

L'histoire bien plus confuse des guerres d'Italie sous Louis XII est expliquée par M. Mignet en quelques pages lumineuses. Dans ces alternatives de succès et de défaites, à travers ces alliances continuellement abandonnées et reprises, l'historien politique excelle à dégager les traits des principaux personnages. Jules II, pour fonder la puissance territoriale du saint-siége, déploie « l'habileté tortueuse d'un politique italien et les ardeurs guerrières d'un conquérant. » Ferdinand le Catholique, prince habile et heureux, ne se considérant jamais comme lié par ses engagemens, « mettait tant d'adresse dans ses perfidies et tant d'opportunité dans ses agrandissemens qu'il trompait ceux avec lesquels il traitait sans décourager leur confiance, et qu'il acquérait toujours sans jamais rien perdre. » Les Suisses à cette époque « sont des montagnards belliqueux et cupides. » Quant à l'honnête Louis XII, on le voit ne faire jamais rien qu'à moitié, conclure une demi-alliance avec Venise, une demi-alliance avec le saint-siége, si bien qu'il finit par demeurer seul, et qu'après avoir possédé douze ans le duché de Milan, il le perd d'une façon désastreuse. Charles VIII, pour accomplir son chevaleresque *voyage*, avait renoncé à quelques-unes des légitimes acquisitions de ses prédécesseurs; Louis XII, en perdant le Milanais, attira une double invasion dans ses états. Les Anglais firent une descente en Picardie, les Suisses envahirent la Bourgogne, et, ne rencontrant pas de résistance, s'avancèrent jusque sous les murs de Dijon. Délivré de ce péril à force de concessions ruineuses, Louis XII ne renonça point à l'espoir de reconquérir l'héritage des Visconti. Ce rêve le tourmentait encore quand la maladie l'emporta le 1er janvier 1515. Prince excellent sans doute, homme de grand courage, souverain paternel, mais entraîné au dehors par des ambitions trop hautes pour son caractère, « il compromit tout ce qu'il tenta et ruina même par des maladresses tout ce qui lui avait d'abord réussi. » M. Mignet ajoute qu'après seize ans de règne il était moins avancé qu'au début. Il avait cédé Naples, perdu le Milanais et laissé entamer son propre royaume. Enfin, et c'est là ce qui résulte de cette introduction aussi précise que forte, Louis XII, comme Charles VIII, léguait à François Ier, avec des souvenirs de gloire et de malheur, une tentation enivrante qui devait le conduire de Marignan à Pavie.

III.

Voilà le sujet préparé, l'action va s'engager avec force. On dirait que François Ier en a le pressentiment dès les premiers jours de son

règne. L'archiduc Charles, celui qui devait être bientôt Charles-Quint, ayant à prêter hommage au nouveau roi pour la Flandre et les autres fiefs relevant de la couronne de France, lui envoya une ambassade solennelle chargée de joindre à cet hommage une proposition d'alliance. L'archiduc Charles demandait la main de la princesse Renée, seconde fille de Louis XII, avec les duchés de Bourgogne et de Milan et 200,000 écus d'or comme dot. Le roi de France, à qui cette demande était faite, n'avait guère plus de vingt ans, l'archiduc en avait quinze. On sait que l'archiduc Charles était petit-fils de l'empereur Maximilien et de Ferdinand le Catholique; François Ier, songeant aux nombreux états qui pouvaient un jour se réunir entre ses mains, a-t-il prévu dès lors une collision inévitable avec le prince, son vassal courtois aujourd'hui, demain peut-être le plus terrible de ses voisins? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en négociant les conditions de l'alliance, et après avoir repoussé, bien entendu, toute idée de cession de la Bourgogne et du Milanais, il lui arriva de dire : « Je sais qu'une rupture entre nous ne s'arrangerait pas aisément, et que la chrétienté entière s'en ressentirait. » Le traité fut conclu, un de ces traités qui ne répondent qu'à un intérêt du moment et dont l'avenir ne tient compte; quant à la parole qu'on vient de lire, elle demeure acquise à l'histoire. Coïncidence singulière, la longue rivalité des deux puissans souverains est comme indiquée d'avance dans la demande du jeune archiduc et la réponse du jeune roi. Enlever la Bourgogne à François Ier et l'empêcher de conquérir le Milanais, c'est précisément le dessein que suivra la politique opiniâtre de Charles-Quint, mais ces choses ne pourront *s'arranger aisément, la chrétienté entière s'en ressentira.*

Ce n'est pourtant pas la conquête du Milanais par François Ier qui fera éclater la lutte. Au mois d'août 1515, François Ier franchit les Alpes, passe le Pô à Moncalieri, le Tessin à Turbigo, s'avance par Magenta vers le cœur du Milanais et prend position à Marignan. Là, on espère encore que les Suisses, défenseurs de Maximilien Sforza, vont retourner au service du roi de France, l'expédition serait finie, nous aurions le Milanais sans coup férir; mais non, la négociation échoue, les Suisses arrivent, et la bataille s'engage. Il faut la lire dans le beau récit de M. Mignet. C'est un modèle de narration. Point de longueur, et cependant aucun détail essentiel n'est omis. Les incidens décisifs en cette lutte qui remplit deux journées, la part de chacun des chefs, le rôle du connétable de Bourbon, du duc d'Alençon, du Vénitien Barthélemy d'Alviano, de François Ier, la vigilance du jeune roi égalant son courage, ses dispositions si habilement changées pendant la nuit qui sépare les deux batailles, puis le lendemain ces grands efforts, ces élans irrésistibles, les colonnes suisses enfoncées par l'artillerie et les hommes

d'armes, l'une d'elles entièrement détruite, enfin les fiers vaincus se retirant en bon ordre et rentrant tête haute dans les rues de Milan, tous ces traits choisis avec art, rendus avec force, impriment dans l'esprit une image ineffaçable. On comprend mieux par ce tableau l'étonnement dont l'Europe fut frappée. Ces hardis montagnards, les vainqueurs de Sempach, de Morat, de Nancy, de Novare, n'étaient plus les premiers soldats du monde. Vainqueurs de Charles le Téméraire, ils avaient été vaincus par le jeune roi de vingt ans. Aussi, quand l'empereur Maximilien, à l'instigation du roi d'Angleterre et du roi d'Aragon, descend l'année suivante en Lombardie, quelle indécision dans ses allures! comme il s'avance timidement! comme il est toujours prêt à battre en retraite! Enfin, qui donc le détermine à signer la paix avec François Ier, au prix de concessions qui lui semblaient d'abord inadmissibles? C'est son petit-fils, l'archiduc Charles, le jeune souverain des Pays-Bas, devenu l'héritier des royaumes d'Aragon, de Castille, des Deux-Siciles, par la mort de son grand-père maternel Ferdinand le Catholique. Oui, celui qui sera bientôt Charles-Quint, celui qui pendant plus de vingt-cinq ans ébranlera toute la chrétienté par sa lutte contre le roi de France, apparaît aujourd'hui comme fasciné par la gloire du vainqueur de Marignan!

M. Mignet raconte toutes les négociations qui suivirent et complétèrent cette victoire, il montre François Ier maître du duché de Milan malgré les Suisses, maître de Parme et de Plaisance malgré le pape Léon X, bienfaiteur de ses fidèles alliés les Vénitiens, qui regagnent, grâce à lui, leurs anciennes possessions de la Haute-Italie, s'attachant de nouveau et par les liens d'une amitié perpétuelle les confédérés des treize cantons, signant la paix avec l'empereur Maximilien, qui se trouve désormais évincé de l'Italie où l'avait attiré l'imprudence de Louis XII, désarmant les animosités du roi de l'Angleterre, parvenant même à retirer de ses mains les trois places que Henry VIII avait prises sous le règne précédent; il expose enfin à larges traits cette œuvre d'agrandissement et de pacification accomplie de 1515 à 1519, puis il ajoute : « François Ier avait été constamment heureux, parce qu'il avait été appliqué et habile. Ces quatre années de juste félicité semblaient être les débuts éclatans d'un grand règne. Couvert de gloire et parvenu à un haut degré de puissance, François Ier avait montré une égale entente de la guerre et de la politique. Aussi avait-il tourné vers lui les regards du monde et les espérances d'une partie de l'Allemagne, qui, menacée d'être envahie par les Turcs, sembla prête à le prendre pour chef du saint-empire à la mort de Maximilien. »

Voilà la tentation à laquelle le vainqueur de Marignan ne saura

point résister. On le croyait jusque-là aussi prudent que brave; une ambition folle va détruire toutes les promesses de ce grand début. Maximilien meurt en 1519, et d'avance il a tout disposé pour que les princes-électeurs appellent au trône impérial son petit-fils l'archiduc Charles, déjà roi des Pays-Bas, d'Espagne et des Deux-Siciles. La politique de François Ier devait être assurément d'écarter de l'empire un prétendant si redoutable. Fallait-il pour cela qu'il aspirât lui-même à la couronne des Othon et des Barberousse? Le roi de France ne pouvait commettre une faute plus grave. Quelle que fût l'habileté de ses agens, quelle que fût aussi la cupidité de tel ou tel prince d'Allemagne, il était facile de prévoir que d'autres agens aussi avisés tiendraient les siens en échec, que d'autres offres non moins brillantes détruiraient ses combinaisons, et que, l'empire étant mis de la sorte aux enchères, il arriverait un moment où le sentiment germanique interviendrait, faisant pencher la balance en faveur du petit-fils de Maximilien. C'était l'issue inévitable. François Ier se fût épargné un grand mécompte et il aurait évité bien des maux à la France, si, au lieu de céder à la tentation du sceptre impérial, il eût employé sa puissance en faveur d'un prince allemand. A supposer même qu'il eût réussi à se faire élire, quel profit y aurait-il trouvé? Les divisions du grand corps germanique auraient fourni à ses adversaires de terribles armes contre lui; c'était à un prince d'Allemagne, à un margrave de Brandebourg, à un duc de Saxe, qu'il fallait abandonner la tâche de contrecarrer les projets de l'Espagne-Autriche. Lorsque le prince-électeur, archevêque de Trèves, dès le mois de novembre 1516, envoya son chancelier à François Ier pour lui offrir sa voix en vue de l'élection future, lorsque le margrave Joachim de Brandebourg, peu de temps après, lui députa trois plénipotentiaires pour traiter des conditions de ce pacte, François Ier, s'il eût été ce grand prince et ce sage politique annoncé par ses débuts, aurait cherché à quel souverain d'Allemagne il convenait de prêter son appui dans l'intérêt de la France et de l'Europe.

Une des plus curieuses pages du livre de M. Mignet, c'est précisément l'élection à l'empire en 1519. Ces étranges intrigues, ce marché politique, ces négociations à prix d'or, ces allées et venues de la fourberie, ces alliances du matin qui sont rompues avant le soir, tout cela est débrouillé par l'historien avec une merveilleuse précision. Tandis que François Ier commet la faute insigne de répondre à l'appel d'une partie des électeurs, est-il possible que le jeune roi catholique abandonne le champ de bataille? Il combat *pro domo sua*. Au XIIIe et au XIVe siècle, deux de ses ancêtres paternels, Rodolphe de Habsbourg et Albert Ier, avaient porté la couronne impé-

riale, et depuis l'extinction de la dynastie de Luxembourg en 1438, c'est-à-dire depuis quatre-vingt-un ans, cette couronne semblait fixée dans sa maison. Que le roi de France ose lui disputer son héritage, cette pensée seule lui est une grave offense. Il ne la pardonnera jamais. Aussitôt donc qu'il apprend ce qui se passe, il engage la lutte. C'est au mois de juin 1517 que les plénipotentiaires du margrave de Brandebourg sont venus des bords de la Sprée aux bords de la Somme pour offrir l'empire d'Allemagne au roi de France et traiter des conditions du marché; au mois de septembre de la même année, le jeune roi d'Espagne et des Pays-Bas informe son grand-père, l'empereur Maximilien, des négociations qui se trament dans l'ombre, et dès ce jour les luttes souterraines de l'intrigue vont précéder les batailles à ciel ouvert.

« Dès l'âge de quinze ans, dit M. Mignet, Charles présidait tous les jours son conseil. Il y exposait lui-même le contenu des dépêches, qui lui étaient remises aussitôt qu'elles arrivaient, fût-ce au milieu du sommeil de la nuit. Son conseil était devenu son école, et la politique, où il devait se rendre si habile, avait été son principal enseignement. Réfléchi comme celui qui est appelé à décider, patient comme celui à qui il appartient de commander, il avait acquis une dignité précoce. Ayant beaucoup de sens naturel, une finesse d'esprit pénétrante, une rare vigueur d'âme, il apprenait à faire, dans chaque situation et sur chaque chose, ce qu'il y avait à faire et comment il fallait le faire. Il s'apprêtait ainsi à être le plus délié et le plus ferme politique de son temps, à regarder la fortune en face sans s'enivrer de ses faveurs, sans se troubler de ses disgrâces, à ne s'étonner d'aucun événement, à se résoudre dans tous les périls. » C'est dans cette lutte pour l'empire que ces qualités du jeune souverain de dix-sept ans eurent occasion de s'exercer pour la première fois. Il aurait pu se troubler, s'étonner, en apprenant qu'un archevêque de Trèves, un margrave de Brandebourg, avaient offert l'empire au roi de France; il resta calme et regarda la fortune en face. Très fin, très ferme, ne se décourageant jamais, mettant à profit toutes les circonstances, il finit par l'emporter sur ce brillant rival, qui paraissait d'abord si assuré de la victoire. Vainement François Ier, voyant ses négociateurs hésiter devant les exigences toujours croissantes du margrave de Brandebourg, leur avait-il écrit : « Je veux qu'on soulle de toutes choses le marquis Joachim. » Vainement le *marquis Joachim* avait signé le 8 avril 1519 un engagement qui se terminait par ces mots : « Appelés que nous sommes par la divine Providence à la dignité de margrave, à la principauté du saint-empire, au nombre des électeurs, nous désirons par-dessus tout qu'il soit mis de nos jours à la tête de l'empire quelqu'un possédant les vertus nécessaires pour remplir viri-

lement l'office qui lui sera imposé. Nous avons donc jeté les yeux sur le très invincible et très chrétien prince français, par la faveur de Dieu roi des Français, duc de Milan et seigneur de Gênes, qui, par son âge florissant, son habileté, sa justice, son expérience militaire, l'éclatante fortune de ses armes, et toutes les autres qualités qu'exigent la guerre et la conduite de la république, surpasse, au jugement de chacun, tous les autres princes chrétiens. » En dépit de ces belles promesses, le margrave de Brandebourg, comme l'archevêque de Trèves, comme les autres électeurs, donna son suffrage au petit-fils de Maximilien. C'est seulement à la dernière extrémité que le roi très chrétien, voyant ses chances faiblir, conçut l'idée d'écarter le roi très catholique en faisant élire un des princes d'Allemagne. Il aurait dû commencer par là. Quand il s'y résigna enfin, l'heure était passée. Le margrave de Brandebourg ne pouvait plus même compter sur la voix de son frère l'archevêque de Mayence; quant au duc de Saxe, loin de se prêter à une combinaison qui lui eût donné la couronne, effrayé de l'énormité du fardeau, il prit la parole en faveur du petit-fils de Maximilien. « Notre loi, dit-il, ne nous permet pas d'élire le roi de France, mais elle nous laisse libres de nommer le roi d'Espagne, qui est archiduc d'Autriche et vrai prince allemand. » Cet avis l'emporta. La diète avait commencé le 18 juin; le 28, les électeurs, revêtus de leurs costumes de drap écarlate et siégeant solennellement en leur conclave de l'église Saint-Barthélemy, nommèrent Charles empereur sous le nom de Charles-Quint.

Dès lors la rupture de François Ier et de Charles-Quint n'est plus qu'une affaire de temps. Les états du nouvel empereur enveloppaient la France de toutes parts, excepté du côté de l'Océan; les causes de conflit se retrouvaient au nord et au sud, comme sur les frontières de l'est. Pour ne parler que de l'Italie, François Ier possédait le nord de la péninsule, Charles-Quint en possédait la partie méridionale. Chacun des deux souverains devinait aisément la politique de l'autre. Le roi de France ne devait-il pas songer à s'emparer du royaume des Deux-Siciles en réveillant le parti angevin? De Milan à Naples la route était facile. L'empereur, remontant la même route et soulevant sur ses pas tous les ennemis de la domination française en Italie, ne devait-il pas concevoir le dessein d'expulser François Ier du Milanais? Pendant plus de deux années, la lutte se prépare. En dehors des deux grands états dont le choc va ébranler l'Europe, il y a encore deux puissances redoutables, l'une par les armes, l'autre par l'influence, c'est l'Angleterre et le saint-siége; François Ier et Charles-Quint, avant de tirer l'épée, se disputent l'alliance de Henry VIII et de Léon X. Au mois de juin 1520 a lieu l'entrevue célèbre du roi de France et du roi d'Angleterre au camp

du drap d'or; quelques semaines plus tard, ce même roi d'Angleterre s'unit à Charles-Quint dans les conférences de Calais. A qui se fier? comment voir clair au fond des âmes? faut-il croire les promesses ou s'arrêter aux symptômes contraires? Irrité de ces manques de foi, impatient de faire tomber les masques, François Ier se laisse entraîner par sa passion; c'est lui qui rompt la paix, et qui sur trois points à la fois, par le Luxembourg, par la Navarre, par l'Italie, engage les hostilités. Il ne fait que précipiter l'alliance de l'empereur, du roi d'Angleterre et du pape, déjà préparée contre lui dans les conférences de Calais. Au mois de juin 1521, les troupes pontificales et impériales entrent en Lombardie, sous la conduite de l'illustre Italien Prospero Colonna, assisté de plusieurs capitaines de grand renom, italiens et espagnols, le marquis de Pescara, le marquis de Mantoue, Jean de Médicis, Antonio de Leyva. Lautrec, qui gouverne le Milanais et qui n'y a fait que des mécontens, se montre aussi timide général qu'il a été despote insupportable; il manque plusieurs occasions de battre l'ennemi, et au mois de novembre, attaqué dans Milan, il est contraint d'évacuer la ville; le Milanais est perdu.

Un des grands mérites de M. Mignet dans ces belles narrations, c'est l'art avec lequel il fait marcher de front tous les élémens de son étude. Il examine chaque chose de près et les voit toutes de haut. Cette vue synchronique, si je puis ainsi parler, lui permet de faire tout naturellement des rapprochemens inattendus. En voici un des plus curieux. Nous venons d'assister à la perte du Milanais si pauvrement défendu par Lautrec. Eh bien! nous apprenons par la suite du récit que cet échec, vrai désastre pour François Ier, eût été bien plus désastreux encore, si un des trois alliés qui le menaçaient n'eût été, à ce moment-là même, subitement retiré de la scène du monde. Le pape Léon X était dans sa villa de la Malliana, à quelques lieues de Rome, quand il apprit l'entrée des troupes impériales et pontificales dans Milan. Sa joie fut extrême. Autour de lui éclataient des signes d'allégresse; les Suisses de sa garde, oubliant qu'ils avaient des frères dans l'armée française, célébrèrent la défaite des Français par des décharges d'arquebuses assourdissantes. Exalté, enivré par ces joies du triomphe, le pape se promena dans sa chambre jusqu'à une heure avancée de la nuit. C'était une de ces belles nuits d'automne où le ciel italien est si brillant et la fraîcheur de l'atmosphère si perfide. Ses fenêtres étaient ouvertes. Tandis qu'il allait et venait, tout entier à ses rêves d'ambition, il respira les dangereuses émanations des heures noires. Le lendemain, déjà pris par la fièvre, il revint à Rome; quinze jours après, le 1er décembre, à huit heures du soir, il expirait, sans avoir reçu les derniers sacremens. « Il n'avait, assure-t-on, auprès de lui que le moine mendiant Mariano, l'un des bouffons qu'il admettait à sa

table, où ce pontife, d'un esprit d'ailleurs si fin et d'un goût à tant d'égards délicat, prenait plaisir à voir leur monstrueuse gloutonnerie et à entendre leurs facéties grossières. Fra Mariano, qui assistait à son agonie, lui dit lorsqu'il était sur le point d'expirer : « Saint-Père, recommandez-vous à Dieu. » La vie de Léon X n'avait pas été toujours celle d'un pape, sa mort ne put pas être même celle d'un chrétien. »

Ainsi parle M. Mignet; ces paroles suffisent-elles? n'y a-t-il pas autre chose à dire sur ce lit de mort? M. Mignet n'est pas homme à laisser derrière lui un personnage comme Léon X sans essayer de graver son image en quelques traits. Voici donc ce qu'il ajoute avec cette impartialité magistrale où l'on ne sent ni aversion ni faiblesse: « Malgré ce qu'il y avait en lui de grand et d'aimable, et quoi qu'il eût recherché l'indépendance de l'Italie, contribué à l'accroissement du saint-siége et à la splendeur de Rome, il n'inspira aucune admiration et fut loin de laisser des regrets. « Il n'est pas mort de pape, écrivait-on de Rome, qui ait laissé une pire réputation depuis qu'existe l'église de Dieu. » Un jugement aussi outré tenait à ses mœurs peu pontificales, à sa fin, qui n'avait rien eu de religieux, à ses onéreuses prodigalités, qui avaient épuisé le trésor apostolique et surchargé l'état d'une énorme dette; mais, si dans Léon X le pontife n'avait pas été toujours édifiant, le prince s'était montré habile, et le protecteur des arts comme des lettres devait rester à jamais glorieux. »

Serait-ce là une digression? Pas le moins du monde. La mort de Léon X tient ici une place considérable. Léon X faisait cause commune avec l'empereur contre le roi très chrétien; Adrien VI, qui lui succède, homme pieux et intègre, refuse de s'engager dans des luttes où sa conscience a peine à se reconnaître. Informé de ses résolutions à cet égard, François Ier s'empresse de mettre à profit l'interruption de la ligue. Il croit même que c'est assez de confier la revanche à celui qui a perdu la partie. Le pape restant neutre, Lautrec n'aura plus en face de lui que les troupes de l'empereur, et l'empereur a de si grosses affaires sur les bras aux deux extrémités de l'empire! Luther d'un côté, les *communeros* de l'autre, lui causent de terribles soucis. François peut donc demeurer en France occupé de ses plaisirs; Lautrec est trop intéressé à vaincre pour ne pas suffire à la besogne. Malheureusement le roi a compté sans un vaillant chef italien très intéressé , lui aussi, à conserver ses avantages. Prospero Colonna, si habile à l'attaque, est plus habile encore à la défense. Il déjoue l'un après l'autre tous les plans de Lautrec; il l'oblige à lever le siége de Milan, le chasse des tranchées de Pavie, le débusque de toutes ses positions, l'accule enfin entre les murs de Milan, assiégé de nouveau par les Français, et son camp retranché de la Bicocca, vaste jardin situé sur un plateau

élevé où peut se déployer une armée de 20,000 hommes. L'adroit Colonna sait bien que Lautrec sera contraint de lever une seconde fois le siége de Milan ou d'attaquer l'armée italienne, abritée sous des retranchemens inexpugnables. Il n'y a pour les nôtres qu'un parti à prendre : se retirer, chercher une autre position, ne pas exposer l'armée à une défaite certaine. Les Suisses refusent. Il y a plusieurs mois qu'ils attendent leur solde; ils ne continueront pas sur un sol défoncé par les pluies cette fastidieuse campagne de marches et de contre-marches. Fatigués, humiliés, ils veulent en finir; l'ennemi est là, il faut combattre. Lautrec est contraint de céder, sous peine de voir l'armée se dissoudre, et tout ce qui reste du Milanais lui échapper des mains. Les Suisses de Lautrec attaquent les retranchemens de la Bicocca; repoussés, foudroyés, ils laissent plusieurs milliers d'hommes sur le champ de bataille, et retournent dans leurs montagnes. C'en est fait, il n'y a plus d'armée, le Milanais est perdu.

Le Milanais perdu, à cette date, c'était la menace du plus grand péril pour le royaume de France. Henry VIII n'attendait que ce signal pour s'unir à Charles-Quint. L'alliance est conclue. L'empereur et le roi d'Angleterre sont d'accord pour démembrer la France : à l'un la province de Bourgogne, qui faisait partie de l'héritage de son père Philippe le Beau, petit-fils de Charles le Téméraire; à l'autre les provinces de Normandie et de Guienne, possédées autrefois par ses ancêtres. Ainsi, à peine reconstituée, la carte de France va être déchirée de nouveau ! Quand on lit dans les pages de M. Mignet le détail de cette histoire, quand on assiste à ces préparatifs de l'invasion de 1523, on se rappelle involontairement les beaux vers que Ronsard a écrits plus tard à l'occasion d'une autre menace de ruine :

> Ah! que diront là-bas, sous les tombes poudreuses,
> De tant de vaillans rois les âmes généreuses?

Quoi! cette belle terre, ce beau royaume de France reconquis pied à pied par la sagesse ou l'héroïsme, l'invasion va le démembrer? N'est-ce pas l'heure pour François Ier de changer enfin de politique? La poursuite du Milanais, si fatale à ses deux prédécesseurs, attire sur lui l'inimitié implacable de l'empereur; n'est-ce pas le moment de reprendre la politique de Louis XI, celle qu'indique le bon sens, que commande la nature des choses? Renonçons à l'Italie, où nous ne serons jamais que des étrangers; sans sortir de nos frontières naturelles, les occasions de labeur et de gloire ne nous manqueront pas. C'est au nord que la destinée nous appelle. Voilà le plan que François Ier se serait tracé à lui-même, si le point d'honneur n'eût prévalu sur les conseils de la raison. Au

lieu de cela, que fait-il? Il avait déjà dit au parlement de Paris : « Toute l'Europe se ligue contre moi; eh bien! je ferai face à toute l'Europe. Je ne crains point l'empereur, il n'a pas d'argent, — ni le roi d'Angleterre, ma frontière de Picardie est bien fortifiée, — ni les Flamands, ce sont de mauvaises troupes. Pour l'Italie, je m'en charge moi-même. J'irai à Milan, je le prendrai et je ne laisserai rien à mes ennemis de ce qu'ils m'ont enlevé. » Aujourd'hui pendant que le danger grandit de jour en jour, persuadé que la reprise du Milanais dispersera la coalition, il écrit au duc de Montmorency : « Je ne serai à mon aise que quand je serai passé par-delà avec mon armée. » Étrange confiance, quand on sait ce qui va suivre, étrange et fol empressement! *Je ne serai à mon aise...* Or, tandis qu'impatient de *passer par-delà* il court sur les chemins qui le conduiront à Pavie, au cœur même de son royaume envahi déjà par ses ennemis se dresse dans l'ombre la trahison.

IV.

Puisque j'ai rappelé les *chroniques* de Shakspeare à propos de ce livre où la science la plus sévère est relevée encore par un si dramatique arrangement, c'est ici que je placerais volontiers le commencement de la seconde journée. De Marignan à la Bicocca, la première journée est complète avec ses brillans épisodes et ses violens contrastes. Maintenant suivez l'historien dans les lieux les plus cachés du Forez. C'est le 17 juillet 1523. Un envoyé de Charles-Quint, accompagné de son secrétaire nommé Château et d'un capitaine au service de l'empereur, est introduit mystérieusement dans une petite ville par deux gentilshommes français qui se sont chargés de le faire pénétrer sans malencontre au cœur du pays. La ville s'appelle Montbrison. Celui qui l'y attend loin de tous les yeux est un des grands personnages du royaume. Voilà d'étranges manœuvres et des ténèbres inquiétantes. Que vient faire ici l'agent de l'empereur? et que prépare ce seigneur caché dans ses montagnes?

Je l'ai appelé un des grands personnages du royaume, il faut ajouter que jamais homme ne fut plus infidèle à l'esprit de sa race. C'est un Bourbon, un fils du sang de France, et à quoi donc travaille-t-il ainsi? Au démembrement de la France. Dans la nuit du samedi 18 juillet, vers onze heures du soir, l'ambassadeur de Charles-Quint est amené auprès du mystérieux personnage, et bientôt un traité infâme est conclu. L'empereur envahira la France par le *quartier de Narbonne* avec ses Espagnols et ses Allemands, tandis que le roi d'Angleterre descendra sur les côtes du nord-ouest avec une armée anglaise et flamande; dix jours après, à l'invasion du dehors répondra la révolte intérieure. Le conspirateur dispose

de bien des forces, il y joindra les troupes enrôlées en Allemagne que l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur, lui enverra par la Franche-Comté; au nord, au sud, au centre, la France sera frappée à la fois par trois ennemis implacables, juste à l'heure où François Ier, à la tête de sa brillante armée, ira follement s'engager au-delà des Alpes. En échange de sa part d'action dans cette ligue impie, le conspirateur obtient promesse d'épouser une des sœurs de Charles-Quint avec 200,000 écus de dot.

Est-il besoin de nommer le traître qui signait ce traité à Montbrison dans la nuit du 18 au 19 juillet 1523 et qui jurait sur les Évangiles de l'exécuter fidèlement? Tout le monde a reconnu le connétable de Bourbon. Je ne sais pourtant si on est accoutumé à le voir tel qu'il se présente à nous dans le tableau de M. Mignet. C'est un lieu-commun de flétrir le connétable de Bourbon; une étude plus utile est de le faire connaître et d'expliquer son crime sans en atténuer l'horreur. S'il y fut poussé par les outrages du roi, si François Ier en cette occasion montra autant d'imprudence que d'ingratitude, il faut que cet aspect de l'affaire soit franchement mis en relief. Michelet ne voit dans le connétable qu'un fils de la maison de Gonzague, beaucoup plus Gonzague que Montpensier; il en fait un Italien né pour l'intrigue, un disciple de Borgia continuant en France les traditions, c'est-à-dire les crimes des petites cours de la péninsule. Rien n'est plus faux. C'est en France que Charles de Bourbon, héritier de la branche cadette Montpensier-Gonzague, a été élevé dès son enfance. L'autre branche, la branche aînée des Bourbons, venait de s'éteindre dans la personne de Pierre II, mari d'Anne de France, fille de Louis XI. Anne de France, celle qu'on nomme plus souvent Anne de Beaujeu d'après le titre de son mari, fit venir auprès d'elle son jeune neveu Charles de Bourbon afin de présider elle-même à son éducation. Le secrétaire du connétable, Marillac, l'a raconté plus tard en son naïf langage. « Bien faisait-elle nourrir et entretenir ledit comte Charles, lui faisant apprendre le latin à de certaines heures du jour, et quelquefois à courir la lance, piquer les chevaux, tirer de l'arc, où il était enclin; autres fois aller à la chasse ou à la volerie, et aussi en tous autres déduits et passe-temps où l'on a accoutumé d'induire les grands seigneurs, et à tout ledit comte Charles s'adonnait très bien, et lui seyait bien de faire tout ce où il se voulait employer, comme à jeune seigneur de bonne nature et de bonne inclination. » Plus tard, elle lui fit épouser sa fille unique, Suzanne de Bourbon, héritière de tous les biens de la branche aînée; les domaines et les droits des deux lignes se trouvaient dès lors concentrés dans les mains du comte Charles. Il était le chef de la maison de Bourbon. Intelligent et brave, ses coups d'essai furent des coups de maître. A peine âgé de dix-neuf

ans, il fut sous Louis XII, en 1508, un des héros de la journée d'Agnadel. Nommé connétable à l'avénement de François Ier, il eut une grande part à la victoire de Marignan.

La politique autant que la reconnaissance conseillaient à François Ier de s'attacher un tel homme. On ne pouvait impunément ni augmenter sa puissance, ni la tourner contre soi. La royauté fit l'un et l'autre, commettant à ce sujet toutes les fautes qu'elle pouvait commettre. On avait commencé par exalter son orgueil, on finit par l'accabler d'humiliations. A toute une série de faveurs excessives succède coup sur coup la série des disgrâces imméritées. Quelques-unes même sont des outrages. Huit mois après la bataille de Marignan, il est rappelé du Milanais, qu'il a gouverné avec autant de vigilance que d'habileté; c'est Lautrec qui le remplace, Lautrec qui perdra tout. A la rupture de Charles-Quint et de François Ier, il est exclu des grands commandemens entre lesquels est partagée la France. Bien plus, il est déchu du droit de combattre à l'avant-garde, droit de connétable et de premier gentilhomme. Ce n'est pas assez d'humilier le puissant vassal, François Ier entreprend de le ruiner. Nous venons de voir tous les biens des deux principales branches de la maison de Bourbon, issue du sixième fils de saint Louis, concentrés aux mains du connétable par suite de son mariage avec Suzanne de Bourbon, fille d'Anne de France, fille de Louis XI. Charles de Bourbon était le dernier de ces grands possesseurs de fiefs à qui Louis XI avait fait une si terrible guerre. Les autres avaient été fauchés par le roi niveleur; celui-ci, resté debout, était entré dans la famille du souverain, il était devenu le gendre de son gendre, le mari de sa petite-fille. En cas de malheur pour François Ier, il y avait là un roi tout prêt. Le connétable ne possédait-il pas déjà la moitié de la France? Au centre, le duché de Bourbonnais, le duché et le dauphiné d'Auvergne, le comté de Montpensier, le comté de Forez, le comté de la Marche, — au sud, les vicomtés de Carlat et de Murat, — à l'est, la seigneurie de Beaujolais, longeant la rive droite de la Saône, et la principauté de Dombes, assise sur la rive gauche, — enfin, en dehors de ce groupe compacte de territoires, le duché de Châtellerault, enclavé dans le Poitou, et le comté de Clermont, situé en Picardie; telle était vers 1523 la carte des états du connétable. Assurément c'était un royaume au cœur du royaume. Les ducs de Bourbon avaient une garde, levaient des impôts, assemblaient les états du pays, nommaient leurs tribunaux de justice et leur cour des comptes, ils pouvaient mettre une armée sur pied et entretenir des forteresses. A leur mort, l'abbaye de Souvigny les recevait dans ses caveaux avec une pompe toute royale, comme les caveaux de Saint-Denis recevaient les rois de France. L'héritier de cette puissance, qui venait de s'agrandir en-

core, était en cas de conflit un personnage à redouter; pouvait-on compter sur les loyaux sentimens du vassal? Charles de Bourbon est tout entier dans un mot que rapporte un chroniqueur du temps; il répétait volontiers que sa fidélité résisterait à l'offre d'un royaume, mais ne résisterait pas à un affront. Or François Ier ne se contente pas de lui infliger affront sur affront, il veut le dépouiller, il lui conteste ses héritages, et déjà par son ordre le parlement est à l'œuvre pour accomplir l'iniquité. La reine-mère, Louise de Savoie, dont le connétable, devenu veuf, a refusé la main, lui réclame tout ce qui est féminin dans l'héritage des Bourbons; François Ier lui réclame tout ce qui est masculin. Le plus grand seigneur de France va être réduit à la détresse comme le dernier des gentilshommes. S'y résignera-t-il?

« Vous manquer de foi, sire! J'en serais incapable, dussé-je y gagner votre royaume et l'empire même du monde; mais s'il s'agissait de venger un outrage, je le ferais, n'en doutez point. » M. Mignet, qui a si heureusement découvert ce trait du prince dans le *De rebus gestis Gallorum* de Ferronius, y ajoute un éclatant commentaire emprunté au Titien. On sait que la vieille devise de la maison de Bourbon était ce mot si français : *espérance*, on sait aussi qu'avant la fin du XVIe siècle un Bourbon devait réaliser cette devise en ce qu'elle avait de plus haut; or en 1523 le connétable substituait à la noble parole de ses pères cette devise criminellement menaçante : *omnis spes in ferro*. A l'heure où il jetait ce cri, dépouillé de ses états et forcé de combattre son roi, il s'apprêtait à envahir la France avec nos plus grands ennemis. C'est alors que Titien fit de lui ce portrait où l'histoire a lu tant de choses. « Sur ce front hautain, dit M. Mignet, dans ce regard pénétrant et sombre, aux mouvemens décidés de cette bouche ferme, sous les traits hardis de ce visage passionné, on reconnaît l'humeur altière, on aperçoit les profondeurs dangereuses, on surprend les déterminations violentes du personnage désespéré qui aurait pu être un grand prince et qui fut réduit à être un grand aventurier. »

Depuis cette nuit mystérieuse où le connétable recevait l'envoyé de Charles-Quint dans ses montagnes du Forez jusqu'au jour où Titien le représente si sombre, si terrible, la rage et le crime dans le cœur, voulez-vous savoir par quelles aventures il a passé? Demandez-le au récit de M. Mignet. C'est une histoire tragique où les péripéties ne manquent pas. Dénoncé par deux de ses complices avant que le roi ait franchi les Alpes, poursuivi dans ses montagnes, essayant vainement de résister, fuyant de château en château, de forteresse en forteresse, courant à cheval avec ses compagnons, qui emportent des sacoches pleines d'or, bravant les plus dures fatigues malgré la

ans, il fut sous Louis XII, en 1508, un des héros de la journée d'Agnadel. Nommé connétable à l'avénement de François Ier, il eut une grande part à la victoire de Marignan.

La politique autant que la reconnaissance conseillaient à François Ier de s'attacher un tel homme. On ne pouvait impunément ni augmenter sa puissance, ni la tourner contre soi. La royauté fit l'un et l'autre, commettant à ce sujet toutes les fautes qu'elle pouvait commettre. On avait commencé par exalter son orgueil, on finit par l'accabler d'humiliations. A toute une série de faveurs excessives succède coup sur coup la série des disgrâces imméritées. Quelques-unes même sont des outrages. Huit mois après la bataille de Marignan, il est rappelé du Milanais, qu'il a gouverné avec autant de vigilance que d'habileté; c'est Lautrec qui le remplace, Lautrec qui perdra tout. A la rupture de Charles-Quint et de François Ier, il est exclu des grands commandemens entre lesquels est partagée la France. Bien plus, il est déchu du droit de combattre à l'avant-garde, droit de connétable et de premier gentilhomme. Ce n'est pas assez d'humilier le puissant vassal, François Ier entreprend de le ruiner. Nous venons de voir tous les biens des deux principales branches de la maison de Bourbon, issue du sixième fils de saint Louis, concentrés aux mains du connétable par suite de son mariage avec Suzanne de Bourbon, fille d'Anne de France, fille de Louis XI. Charles de Bourbon était le dernier de ces grands possesseurs de fiefs à qui Louis XI avait fait une si terrible guerre. Les autres avaient été fauchés par le roi niveleur; celui-ci, resté debout, était entré dans la famille du souverain, il était devenu le gendre de son gendre, le mari de sa petite-fille. En cas de malheur pour François Ier, il y avait là un roi tout prêt. Le connétable ne possédait-il pas déjà la moitié de la France? Au centre, le duché de Bourbonnais, le duché et le dauphiné d'Auvergne, le comté de Montpensier, le comté de Forez, le comté de la Marche, — au sud, les vicomtés de Carlat et de Murat, — à l'est, la seigneurie de Beaujolais, longeant la rive droite de la Saône, et la principauté de Dombes, assise sur la rive gauche, — enfin, en dehors de ce groupe compacte de territoires, le duché de Châtellerault, enclavé dans le Poitou, et le comté de Clermont, situé en Picardie; telle était vers 1523 la carte des états du connétable. Assurément c'était un royaume au cœur du royaume. Les ducs de Bourbon avaient une garde, levaient des impôts, assemblaient les états du pays, nommaient leurs tribunaux de justice et leur cour des comptes, ils pouvaient mettre une armée sur pied et entretenir des forteresses. A leur mort, l'abbaye de Souvigny les recevait dans ses caveaux avec une pompe toute royale, comme les caveaux de Saint-Denis recevaient les rois de France. L'héritier de cette puissance, qui venait de s'agrandir en-

core, était en cas de conflit un personnage à redouter; pouvait-on compter sur les loyaux sentimens du vassal? Charles de Bourbon est tout entier dans un mot que rapporte un chroniqueur du temps; il répétait volontiers que sa fidélité résisterait à l'offre d'un royaume, mais ne résisterait pas à un affront. Or François Ier ne se contente pas de lui infliger affront sur affront, il veut le dépouiller, il lui conteste ses héritages, et déjà par son ordre le parlement est à l'œuvre pour accomplir l'iniquité. La reine-mère, Louise de Savoie, dont le connétable, devenu veuf, a refusé la main, lui réclame tout ce qui est féminin dans l'héritage des Bourbons; François Ier lui réclame tout ce qui est masculin. Le plus grand seigneur de France va être réduit à la détresse comme le dernier des gentilshommes. S'y résignera-t-il?

« Vous manquer de foi, sire! J'en serais incapable, dussé-je y gagner votre royaume et l'empire même du monde; mais s'il s'agissait de venger un outrage, je le ferais, n'en doutez point. » M. Mignet, qui a si heureusement découvert ce trait du prince dans le *De rebus gestis Gallorum* de Ferronius, y ajoute un éclatant commentaire emprunté au Titien. On sait que la vieille devise de la maison de Bourbon était ce mot si français : *espérance*, on sait aussi qu'avant la fin du XVIe siècle un Bourbon devait réaliser cette devise en ce qu'elle avait de plus haut; or en 1523 le connétable substituait à la noble parole de ses pères cette devise criminellement menaçante : *omnis spes in ferro*. A l'heure où il jetait ce cri, dépouillé de ses états et forcé de combattre son roi, il s'apprêtait à envahir la France avec nos plus grands ennemis. C'est alors que Titien fit de lui ce portrait où l'histoire a lu tant de choses. « Sur ce front hautain, dit M. Mignet, dans ce regard pénétrant et sombre, aux mouvemens décidés de cette bouche ferme, sous les traits hardis de ce visage passionné, on reconnaît l'humeur altière, on aperçoit les profondeurs dangereuses, on surprend les déterminations violentes du personnage désespéré qui aurait pu être un grand prince et qui fut réduit à être un grand aventurier. »

Depuis cette nuit mystérieuse où le connétable recevait l'envoyé de Charles-Quint dans ses montagnes du Forez jusqu'au jour où Titien le représente si sombre, si terrible, la rage et le crime dans le cœur, voulez-vous savoir par quelles aventures il a passé? Demandez-le au récit de M. Mignet. C'est une histoire tragique où les péripéties ne manquent pas. Dénoncé par deux de ses complices avant que le roi ait franchi les Alpes, poursuivi dans ses montagnes, essayant vainement de résister, fuyant de château en château, de forteresse en forteresse, courant à cheval avec ses compagnons, qui emportent des sacoches pleines d'or, bravant les plus dures fatigues malgré la

fièvre qui le dévore, obligé parfois de s'arrêter sous des arbres et y tombant évanoui, tantôt entouré des siens comme un chef et portant haut la tête, tantôt déguisé en valet pour se soustraire aux embûches, enfin n'ayant plus qu'une pensée : quitter au plus vite la France, où ses plans sont déjoués, et rejoindre ses alliés du dehors, le connétable a connu pendant un mois les émotions les plus violentes, traversé les fortunes les plus diverses, et amassé au fond de son cœur des ressentimens implacables. Lorsqu'il eut échappé à tant de poursuites, le roi, impatient de passer en Italie et toujours plein d'inquiétude sur la fidélité intérieure du royaume, fit offrir au fugitif la restitution immédiate de ses biens, le remboursement sur le trésor royal de ce qui lui était dû, le rétablissement de ses pensions avec l'assurance qu'elles lui seraient exactement payées à l'avenir. Bourbon répondit : Il est trop tard !

Dans ce sombre épisode de la conjuration du connétable, un fait particulièrement sinistre à mon avis, c'est le rôle d'Anne de Beaujeu, la noble fille de Louis XI, qui avait si sagement gouverné la France pendant la minorité de son frère Charles VIII. On a vu qu'elle avait marié sa fille Suzanne au connétable; lorsque le connétable fut menacé de perdre tous ses biens, elle aussi elle oublia tout, elle oublia la France et cette œuvre du roi son père qu'elle avait soutenue d'une main si ferme. C'est sur les prières, sur les ordres de la fille de Louis XI que le connétable conclut sa criminelle alliance avec Charles-Quint. « Mon fils, lui dit-elle avant de mourir, considérez que la maison de Bourbon a été alliée de la maison de Bourgogne, et que durant cette alliance elle a toujours fleuri et été en prospérité. Vous voyez à cette heure ici les affaires que nous avons, et le procès qu'on vous met sus ne procède qu'à faute d'alliance. Je vous prie et commande que vous preniez l'alliance de l'empereur. Promettez-moi d'y faire toutes les diligences que vous pourrez, et j'en mourrai plus contente. » En lisant ces dernières paroles, on ressent comme une atteinte au cœur. Une fille de roi, une régente de France, déclarant qu'elle mourra satisfaite, si elle peut compter sur la trahison d'où sortira la ruine de la patrie! Anne de France parlant de la sorte, comment s'étonner que le sentiment français soit encore si mal assuré au cœur de la noblesse? On lira dans M. Mignet le nom des gentilshommes qui ont voulu livrer le pays aux vengeances du connétable. Dès l'été de 1522, le sénéchal de Bourbonnais, d'Escars, seigneur de La Vauguyon, La Coussière, La Tour-de-Bar, et capitaine de 50 hommes d'armes, se trouvant dans la ville de Thérouanne, assiégée par les impériaux, avait obtenu la permission d'aller conférer avec Adrien de Croy, seigneur de Beaurain, l'un des chambellans de Charles-Quint. Il s'agissait

d'intérêts privés, disait-il, de l'échange d'une terre qu'il possédait en Flandre. Savez-vous ce qu'il allait faire dans le camp ennemi? Il allait porter à l'agent de Charles-Quint les premières propositions du connétable. Ah! ne vantons pas trop ces vieux âges et ne soyons pas toujours si prompts à désespérer de notre temps. Honneur, foi, patriotisme, ces choses n'appartiennent exclusivement à aucune époque du passé; chaque siècle a ses misères et ses hontes.

On sait les événemens qui suivent les impatiences du connétable pressant Charles-Quint et Henry VIII d'entrer immédiatement en campagne, les préparatifs qui se font de tous côtés, la France envahie au nord-ouest par les Anglais, à l'est par les Allemands, au sud par les Espagnols, Paris s'apprêtant à un siége, les échevins ordonnant de creuser des tranchées, de tendre les chaînes de fer, de remparer les faubourgs de Saint-Honoré et de Saint-Denis, qui, situés sur la rive droite, devaient être exposés les premiers à l'attaque des Anglais; puis, ce grand péril se dissipant plus vite qu'on ne pouvait l'espérer, grâce aux appréhensions d'Henry VIII et aux lenteurs de Charles-Quint; enfin la triple invasion forcée de rebrousser chemin, l'armée anglaise rentrant dans Calais, l'armée espagnole repassant les Pyrénées.

Au milieu de ces émotions violentes se produisent des épisodes singuliers que M. Mignet a retracés de main de maître, par exemple la mort du pape Adrien VI et l'élection de Clément VII. Malgré ses relations personnelles avec Charles-Quint son élève, le grave et scrupuleux Adrien VI avait résisté longtemps à toute entreprise de guerre contre le roi très chrétien; il s'y décida en 1523 après les plus cruelles irrésolutions. Les scrupules qui le tourmentèrent ne furent pas étrangers à la maladie qui l'emporta; il mourut après s'être engagé dans une politique contraire à tous les sentimens de sa vie. « Il avait vécu, dit M. Mignet, comme un pauvre religieux dans le Vatican désert... Circonspect jusqu'à la plus pénible indécision, défiant sans être avisé, timide et faible, il avait porté une simplicité extrême, une piété profonde, une incapacité troublée au milieu de ces astucieux politiques italiens, accoutumés à ne se diriger que par la vue de l'intérêt particulier ou des maximes d'état. » Jules de Médicis, qui lui succéda sous le nom de Clément VII, était précisément un de ces tacticiens consommés, ainsi que le prouve sa stratégie dans le conclave. Le tableau si mesuré qu'en a tracé M. Mignet est un chef-d'œuvre de pénétration; il y a plaisir à voir ces finesses italiennes exposées avec un demi-sourire par la raison française.

Cependant l'action se précipite. L'invasion qui vient d'échouer en 1523 recommence en 1524. Le connétable, franchissant les

Alpes, entre le premier en Provence à la tête de troupes espagnoles et de lansquenets d'Allemagne. Il a pour lieutenant le terrible marquis de Pescara. Les lansquenets sont commandés par le comte de Hohenzollern, le comte de Lodron et le fils de George Frondsberg, un des chefs les plus redoutés du temps. Bourbon avance sans que rien lui résiste. Vence, Antibes, Cannes, Grasse, Draguignan, Hyères, Brignoles se rendent à lui. Arrivé à deux lieues d'Aix, il somme les consuls de lui livrer la ville. Aix était sans défense, le maréchal de La Palisse s'étant replié sur Avignon; les consuls lui portent les clés de la ville, Bourbon y entre le 9 août 1524, reçoit la soumission des magistrats et prend le titre de comte de Provence. Dix jours après, il met le siége devant Marseille. Il n'y a pas de plus glorieux souvenir pour la vieille cité phocéenne, et on devait s'attendre que l'historien prendrait un patriotique plaisir à retracer ces grandes scènes. Honneur à Marseille, à son vaillant défenseur Renzo da Ceri, aux capitaines qui le secondent, à tous les enfans de la cité! Chaque nuit, ils réparent les brèches de la veille. Les femmes mêmes, celles du plus haut rang comme les plus humbles, travaillent aux tranchées et aux contre-mines. Bourbon est furieux; Bourbon, exalté par sa facile conquête des villes de Provence, avait annoncé que Marseille ne tarderait pas à se rendre comme les autres. Qu'on se représente sa fureur devant cette résistance opiniâtre. Le marquis de Pescara, un peu humilié de commander en second ordre, ne lui ménageait pas les épigrammes. Un jour, à quelque distance du lieu où se trouvait le connétable, un certain mouvement s'étant produit à la suite d'un coup de canon qui avait tué deux gentilshommes, il s'approche de Pescara et lui demande quel est ce bruit : « Sans doute, répond l'Espagnol en raillant, ce sont les consuls de Marseille qui vous apportent les clés de la ville. » Pescara ne songeait qu'à mortifier Bourbon; pour nous, recueillant ses paroles à distance, nous lui savons gré de la mordante ironie qui ce jour-là, grâce à Marseille, vengeait la Provence tout entière.

Le siége de Marseille, commencé le 19 août 1524, avait duré près de deux mois; le 29 septembre, Bourbon fut obligé de battre en retraite précipitamment. Il fit jeter à la mer des amas de boulets qu'il ne pouvait emporter, ses canons de gros calibre furent enterrés et les autres traînés jusqu'à Toulon pour être embarqués sur des navires. La cause de ce départ précipité, c'était à la fois le découragement de ses troupes et l'arrivée de François Ier, qui s'approchait avec son armée. La Provence fut évacuée plus vite qu'elle n'avait été prise. Le roi entre à Aix le 1er octobre, et bientôt justice est faite des traîtres qui ont prêté serment au traître; le consul de

Prat, qui a reçu du connétable les fonctions de viguier en le reconnaissant comte de Provence, est décapité sur la place publique. François Ier emploie six jours à rétablir l'autorité royale dans toute la Provence, il envoie les témoignages de sa gratitude à l'héroïque cité de Marseille; puis, impatient de venger l'affront de l'invasion, il passe les Alpes. En quelques jours, il est maître de Milan, et le 26 octobre le voilà devant Pavie, où se sont retirés les impériaux. Pendant quatre mois, occupé à fortifier son armée, à se créer de nouvelles ressources, se croyant déjà en mesure de dominer toute l'Italie, il s'exalte et devient plus sourd que jamais aux conseils de la prudence. Les impériaux, qui s'avançaient avec des troupes mal soldées et prêtes à se débander, avaient intérêt à jouer le tout pour le tout. François Ier était sûr de les voir se disperser au premier jour; enfermé dans ses retranchemens, il n'avait pour cela qu'à refuser la bataille. Restons immobiles, disaient les vieux hommes de guerre, ne livrons pas aux hasards d'une mêlée l'avantage certain que notre position nous assure. L'amiral Bonnivet, le maréchal de Montmorency, furent d'une opinion contraire. « Nous autres, disait Bonnivet avec une confiance hautaine, nous n'avons pas accoutumé de faire la guerre par artifices militaires, nous la faisons à belles enseignes découvertes, surtout quand nous avons pour chef un vaillant roi qui doit faire combattre les plus poltrons. Les rois portent cet heur avec eux et ils portent aussi la victoire, comme notre petit roi Charles VIII au Taro, notre roi Louis XII à Agnadel, et notre roi qui est ici à Marignan. Et il ne faut point douter qu'en le voyant aller le premier au combat, car il nous montrera le chemin, sa brave gendarmerie n'en fasse de même et ne passe sur le ventre à l'ennemi. Par quoi, sire, donnez la bataille. » La bataille donnée, on sait ce qui arriva ; ce fut un désastre. Le roi pris, La Trémouille et La Palisse tués, les plus braves gentilshommes et les plus illustres seigneurs tombés comme le roi aux mains des impériaux, François Ier enfermé dans le monastère de Saint-Paul, au milieu même de ce camp d'où la veille encore il dominait l'Italie, bientôt enfin sa translation en Espagne, son arrivée à Madrid, sa longue et dure captivité dans le sombre donjon de l'Alcazar, voilà les résultats de ce beau conseil !

Le connétable de Bourbon avait été un des vainqueurs de Pavie; ni le marquis de Pescara avec ses arquebusiers espagnols, ni George Frondsberg avec ses lansquenets allemands, l'un si habile, l'autre si impétueux, n'avaient plus fait pour le succès de l'empereur que ce prince français acharné à sa vengeance. Le lendemain, nul ne se montra plus ardent à suivre la fortune. Si on l'eût écouté, la France eût été envahie de nouveau. Il s'irritait des hésitations de

Charles-Quint et de Henry VIII. Rien n'était fait à ses yeux tant que le roi d'Angleterre n'avait pas mis sur sa tête la couronne de saint Louis. Charles-Quint, toujours lent à se résoudre parce que ses vues embrassent le présent et l'avenir, n'a garde de prêter l'oreille à ces conseils. Bourbon a été l'un de ses instrumens, ce n'est pas lui qui sera l'instrument de Bourbon. Il aime mieux affaiblir le roi de France que de donner, en le détrônant, trop de puissance au roi d'Angleterre. De là des négociations, des combinaisons sans fin, dont le détail est très sûrement exposé par M. Mignet, et toujours au milieu de ces ténébreuses manœuvres on voit reparaître la sinistre figure du connétable de Bourbon. Le 15 novembre 1525, l'empereur, qui l'a fait venir d'Italie, se porte au-devant de lui avec toute sa cour jusqu'à une certaine distance de Tolède. Il lui fait l'accueil le plus cordial et le prend à ses côtés pour rentrer dans la ville. « Sire, lui dit Bourbon, j'ai perdu mon état à votre service, et de ma personne j'ai fait ce que je vous offris comme chevalier, bon serviteur et vassal, et je rends grâce à Dieu de ce que les choses en sont à ce point, pour la grande gloire et avec la victoire de votre majesté. S'il avait fallu perdre un royaume comme j'ai perdu mon état, je l'aurais fait volontiers, et à cela l'aurais trouvé bien employé. — Duc, répondit l'empereur, votre état n'est pas perdu et ne se perdra pas; je vous le rendrai et en outre je vous en donnerai un plus considérable. Je sais que tout ce que vous dites est vrai; le temps et mes œuvres montreront la volonté que j'ai de vous agrandir. » Pendant que Charles-Quint recevait magnifiquement *le grand traître*, comme l'appelle M. Mignet, et lui faisait d'éblouissantes promesses, le roi de France, gardé à vue, malade, obligé de consentir au démembrement de son royaume ou de se résigner à une captivité perpétuelle, était dévoré par les pensées les plus sombres.

V.

Dans cette espèce de drame que me représente l'ouvrage de M. Mignet, si la seconde journée est remplie par la trahison du connétable, ce seraient les deux fils aînés du roi de France, le dauphin et le duc d'Orléans, qui en domineraient la dernière partie. On ne les voit apparaître, je le sais, qu'au début et à la fin de cette période, mais l'image des deux enfans est sans cesse présente à l'esprit du lecteur. Cachés à nos regards, ils sont là, et, sans agir, ils remplissent la scène. Les principaux événemens racontés par l'historien ne seraient pas arrivés, ou bien se seraient produits sous

une forme différente, si les deux fils de France n'avaient remplacé leur père dans la prison de Madrid.

Le 14 janvier 1526, le roi captif avait signé le traité qui lui arrachait le duché de Bourgogne et l'obligeait à remettre ses deux fils aînés aux mains de l'empereur comme des otages destinés à assurer l'exécution des clauses de sa délivrance. La veille, il avait réuni dans sa chambre plusieurs des grands personnages de son royaume venus pour l'assister à Madrid, le premier président de Selve, l'archevêque d'Embrun, le maréchal de Montmorency, Chabot de Brion et le prévôt de Paris La Barre. Son secrétaire Bayard faisait partie de la réunion. Après avoir pris leur serment de tenir secret tout ce qui allait se passer, le roi protesta contre la violence de l'empereur. Ce traité qu'il était contraint de signer, il le déclara nul d'avance. Les conditions qu'on exigeait de lui étaient inacceptables, devant mettre la France en servitude; s'il paraissait y consentir, c'était pour éviter au royaume des malheurs plus grands encore. En réalité, il n'y avait pas de consentement. Il promettait, jurait, signait, sans contracter aucun engagement d'honneur, puisqu'il n'était pas libre. Il ferait au reste envers l'empereur tout ce qu'un roi prisonnier de bonne guerre peut et doit raisonnablement faire. La rançon qu'il offrirait au vainqueur « rendrait manifeste à chacun qu'il veut faire justice de lui-même et se mettre en son devoir. » Après ces déclarations, il donna l'ordre à ses ambassadeurs de signer le lendemain avec lui le traité qu'il était bien résolu à ne pas tenir, « les rendant par là, dit M. Mignet, confidens et complices de son manque de foi. »

Deux mois plus tard, le 17 mars 1526, après bien des formalités qui attestaient les défiances de l'empereur, l'échange du royal captif et des pauvres enfans livrés en otage fut accompli sur une sorte d'estrade élevée au milieu de la Bidassoa. Le dauphin avait huit ans et demi, le duc d'Orléans allait atteindre sa septième année. Pendant que leur grand'mère, Louise de Savoie, régente de France, les amenait à Bayonne pour l'échange exigé par le traité de Madrid, ils rencontrèrent à Amboise l'ambassadeur d'Angleterre, qui écrivit au cardinal Wolsey : « Tous deux m'embrassèrent, me prirent la main et me demandèrent des nouvelles de l'altesse du roi et de votre grâce, en me témoignant le désir d'être recommandés au roi et à vous dans mes lettres. En vérité, ce sont deux charmans enfans; le filleul du roi est d'un esprit plus vif et plus hardi, à ce qu'il me semble. » Ce filleul du roi d'Angleterre, c'était le plus jeune des deux, le duc d'Orléans, qui, son frère étant mort, fut le successeur de son père sous le nom de Henri II. Arrivés sur l'estrade où devait se faire l'échange, ils baisèrent la main de leur père. « Sire, dit le

chef de l'escorte espagnole, maintenant votre altesse est libre, qu'elle accomplisse ce qu'elle a promis! — Tout sera fait, » répondit François Ier. Il embrassa ses enfans, descendit dans la barque qui les avait conduits et fut ramené au rivage. Dès qu'il eut mis le pied sur la terre de France : « Ah! s'écria-t-il, je suis roi, je suis roi encore! » Et, s'élançant à cheval, il courut au galop vers Saint-Jean-de-Luz. Quel contraste en cette matinée du 17 mars! Tandis que le roi, dans le sentiment de sa liberté reconquise, reprenait possession du sol natal avec des transports de joie, les deux jeunes otages étaient conduits au fond des montagnes pour y être enfermés sous la garde de soldats grossiers. Le roi de France avait passé toute une année dans les prisons d'Italie et d'Espagne; la captivité des enfans de France devait être bien autrement longue.

Les événemens qui remplissent les quatre années suivantes sont racontés par M. Mignet avec une abondance et une précision de détails qui les font revivre sous nos yeux. Si la morale condamne la conduite de François Ier envers Charles-Quint, l'opinion publique au XVIe siècle n'avait pas tant de scrupule. Avant que le roi de France eût manqué à sa parole et rompu le traité de Madrid, une grande partie de l'Europe semblait l'y engager. L'Europe politique de ces temps agités avait besoin de la France. L'ambition de Charles-Quint était une cause d'alarmes pour tous les états; l'Angleterre se sentait menacée aussi bien que le pape, et les princes italiens, et la république de Venise. Une alliance générale se forma contre l'empereur d'Allemagne. M. Mignet excelle à débrouiller ces confuses annales où s'entremêlent les négociations secrètes et les guerres. Il se transporte d'un pays à l'autre, et, comme il a interrogé les documens les plus authentiques, il sait ce qui se passe dans les conseils de Charles-Quint comme dans le cabinet du cardinal Wolsey. Les entreprises de la confédération italienne, l'attitude tour à tour circonspecte et hardie de Clément VII, le premier pillage du Vatican par les Colonna au mois de septembre 1526, l'attaque de Rome par les soldats du connétable de Bourbon et les luthériens de Frondsberg, le 6 mai 1527, la mort du connétable au début de l'escalade, le sac de la ville éternelle, les dévastations, les profanations, sous les yeux du pontife réfugié dans le château Saint-Ange, la stupeur de la chrétienté, l'embarras du roi catholique, — puis en 1528 l'alliance de Henry VIII et de François Ier, une guerre générale qui recommence, les défis injurieux que se portent les deux rivaux, cette lutte acharnée sur le point de se terminer par un duel, bref les crimes de la force aussi bien que les fourberies de la politique, toutes ces choses si diverses inspirent à l'historien des pages dont l'intérêt ne languit pas. Le récit des événemens les plus con-

nus est comme renouvelé, non par l'éclat hasardé des couleurs ou l'inquiétante nouveauté des jugemens, mais par l'ampleur du fond et la solidité de la forme. Il est impossible de ne pas sentir que l'on s'avance sur un terrain ferme. La richesse des détails évoque à nos yeux tout un monde où chaque chose est à sa place, chaque figure en son vrai jour. Une main sûre nous conduit de l'une à l'autre, et l'esprit embrasse commodément toutes les parties d'un grand spectacle.

Au milieu de tant de péripéties, j'admire avec quel art M. Mignet ramène notre pensée à ces pauvres enfans emprisonnés en Espagne. Dès la rupture du traité de Madrid, dès la formation de la ligue de Cognac entre François Ier, Clément VII et la république de Venise, lorsque les ambassadeurs des trois états confédérés viennent notifier à Charles-Quint l'établissement de cette ligue et lui demander d'y adhérer, on voit quelle place occupe dans les affaires générales de l'Europe cette question des enfans de France. L'empereur est invité à pacifier la chrétienté; pour cela, il devra rendre le duché de Milan, évacuer la Lombardie, renoncer à la Bourgogne et délivrer les enfans de France, moyennant une juste rançon. L'ambassadeur de François Ier était Jean de Calvimont, second président du parlement de Bordeaux, un terrible homme, à ce que nous apprend son collègue le nonce du pape, Balthasar Castiglione : *questo francese e un terribil uomo.* Jean de Calvimont parla le premier; il parla au nom de la ligue, au nom du roi son maître, et, priant l'empereur de laisser là toute dissimulation, il le somma, par le commandement du roi très chrétien, de ne songer qu'au bien de la chrétienté, de conclure une bonne paix avec lui et de lui rendre ses enfans pour une forte somme de deniers. A ces conditions, il y aurait entre eux une amitié solide, car jamais le roi de France n'oublierait un tel bienfait. Le nonce fut plus discret, plus mesuré; au fond il exprima les mêmes choses, et, parmi les concessions que le pape demandait à l'empereur, il n'eut garde d'oublier la restitution des enfans de France.

L'empereur avait été irrité de la sommation de l'ambassadeur français; il se contint, répondit d'abord au nonce, se justifia des torts que le pape lui imputait, protesta de son désir de pacifier le monde chrétien : « Mais, dit-il en terminant, rendre au roi de France ses enfans est hors de propos. On ne l'obtiendra pas de moi. Je suis comme la monture de Balaam; plus on l'éperonnait pour la pousser en avant, plus elle se rejetait en arrière. » Se tournant alors vers Jean de Calvimont, il lui adressa ces paroles terribles : « Si votre roi avait tenu ce qu'il avait promis, il ne serait pas nécessaire de proposer aujourd'hui de nouveaux arrangemens. Il ne me convient pas de lui rendre ses enfans pour de l'argent. Je n'ai

pas voulu d'argent pour le délivrer. Il m'a trompé; je ne me fierai jamais plus à lui sans avoir de gage de sa parole. Aujourd'hui il me semble en avoir de bons entre les mains. S'il compte les avoir par force, je l'assure qu'il n'y parviendra pas tant qu'il restera pierre sur pierre dans un de mes royaumes, fussé-je forcé de reculer jusqu'à Grenade. »

Ainsi, jusqu'au fond de l'Espagne, jusqu'à la dernière de ses forteresses, tant qu'il lui resterait un cachot derrière des murailles, il garderait les enfans du roi de France, à moins que le roi de France, exécutant le traité de Madrid, ne lui livrât la Bourgogne! Menace terrible, car on connaissait l'opiniâtreté de l'empereur. De plus l'obstination têtue qui lui était propre en toutes choses était exaspérée cette fois par la colère. Dans cette même séance, où Jean de Calvimont avait eu la témérité de parler si haut, Charles-Quint lui avait dit avec véhémence : « J'ai usé envers votre roi de libéralité et de magnanimité, et lui a usé envers moi de pusillanimité et de perfidie. Il n'a point agi en vrai chevalier, ni en vrai gentilhomme, mais méchamment et faussement. » Et ajoutant la provocation à l'insulte, il avait prononcé ces mots : « Plût à Dieu que ce différend eût à se débattre entre nous deux, de sa personne à la mienne, sans exposer tant de chrétiens à la mort! Je crois que Dieu montrerait sa justice. » Ce défi outrageant ne fut connu de François Ier que deux années plus tard. Jean de Calvimont, qui avait compromis la cause des enfans de France en voulant trop vivement la défendre, comprit qu'il ne fallait pas envenimer davantage la situation; il ne dit rien au roi son maître de la provocation de l'empereur. Seulement en 1528, lorsque les envoyés de Henry VIII, de François Ier et du pape Clément VII portèrent à l'empereur une solennelle déclaration de guerre, Charles-Quint revint à la charge et dit à l'envoyé français : « Je crois que le roi votre maître n'a pas été averti d'une chose que j'ai dite à Grenade à son ambassadeur, le président de Bordeaux, et qui le touche fort. Je le tiens si gentil prince qu'il m'eût répondu s'il l'eût sue. » Ces paroles ayant été rapportées à François Ier, Calvimont fut mis en demeure de s'expliquer, mais il allégua fort sagement qu'il n'avait aucune souvenance de ce que l'empereur avait pu lui dire à Grenade. C'est alors que Charles-Quint lui fit adresser, à lui Calvimont, cette lettre qui devait atteindre directement le roi de France : « Vous ne voulez avoir souvenance de ce que je vous ditz pour en avertir le roi votre maître. Je vous ditz que le roi votre maître avait fait lâchement et méchamment de n'avoir gardé la foi que j'ai de lui selon le traité de Madrid, et que, s'il voulait dire le contraire, je le lui maintiendrais de ma personne à la sienne. »

On sait quelle fut la colère de François Ier lorsqu'il eut connais-

sance de ce défi, et par quel violent cartel il y répondit en présence de toute sa cour. Le cardinal de Granvelle, ambassadeur de Charles-Quint, avait essayé en vain de se retirer avant l'explosion; il fut obligé d'entendre Robertet, l'un des secrétaires d'état, lire ces rudes paroles que le roi de France adressait à l'empereur : « Si vous nous avez voulu charger d'avoir fait chose qu'un gentilhomme aimant son honneur ne doit faire, nous disons que vous avez menti par la gorge, et autant de fois que le direz vous mentirez... » M. Mignet, qui emprunte ces dramatiques détails aux *Papiers d'état du cardinal Granvelle*, y met la marque de son esprit. Il est le vrai juge du camp. Qui a tort, qui a raison dans cet étrange débat? Pourquoi cette provocation faite par Charles-Quint, acceptée si vivement par François Ier, n'a-t-elle pas abouti? quel était l'intérêt de l'empereur? quel était l'intérêt du roi de France? Toutes ces questions sont résolues par M. Mignet comme par un arbitre impartial. Le récit est plein, rapide, et, sans que l'historien y fasse aucun effort, les émotions naissent d'elles-mêmes dans l'âme du lecteur. Une des plus vives à mon avis, c'est celle que procure la pensée toujours présente de ces malheureux enfans emprisonnés dans les sierras. Tandis que le héraut Guienne va porter à Charles-Quint le cartel de François Ier, tandis que le héraut Bourgogne apporte à François Ier le cartel de Charles-Quint, au milieu de ces violences et de ces menaces, à travers ces éclats de fureur qui trahissent d'implacables haines, on se demande avec angoisse ce que deviennent les enfans de France.

Dès leur entrée en Espagne, le dauphin et le duc d'Orléans avaient été enfermés dans le fort d'Ampuldia, puis dans celui de Villalpando. Une suite nombreuse les accompagnait; soixante personnes environ étaient attachées à leur service. Après les provocations injurieuses de l'année 1528, tous les serviteurs des jeunes princes, y compris leur précepteur et leur médecin, furent dispersés dans plusieurs forteresses; les enfans restèrent seuls. Bientôt même on les enferma dans un lieu plus sombre, plus inaccessible, à Pedrazza de la Sierra, au fond des montagnes de la Castille. Il n'y avait plus que des Espagnols autour d'eux, et non pas de tels hommes qui eussent convenu à si gentille compagnie, mais des soldats grossiers, race inculte et brutale. On rencontre ici de lamentables détails. Dans l'été de 1529, pendant les négociations qui devaient aboutir au traité de Cambrai, un huissier de la régente Louise de Savoie fut envoyé en Espagne pour visiter les jeunes princes de la part du roi leur père et de leur aïeule, et savoir comment ils étaient traités. Bordin, c'est le nom du messager, éprouva dès son arrivée un étrange serrement de cœur. Bien qu'il fût muni

d'un sauf-conduit de Charles-Quint, il eut la plus grande peine à pénétrer dans la forteresse de Pedrazza. Que se passait-il donc derrière ces murailles sinistres? dans quel état se trouvaient les pauvres captifs, puisqu'on n'osait pas les montrer? Enfin les instances de Bordin triomphèrent de l'obstination du geôlier; le marquis de Berlanga, connétable de Castille, — c'est le geôlier dont je parle, — consentit à laisser entrer l'envoyé de la régente, et le mena lui-même auprès des princes. Spectacle navrant! une chambre obscure et toute nue, une seule fenêtre pratiquée dans une muraille épaisse de dix pieds, garnie de grosses barres de fer au dedans et au dehors, très haut placée et laissant passer à peine un peu de jour et d'air. C'est au-dessous de cette ouverture que les enfans étaient assis sur de petits siéges de pierre lorsque le messager entra dans le cachot. A cette vue, il ne put retenir ses larmes. Bordin se découvrit, s'approcha du dauphin, et lui répéta les paroles affectueuses dont la régente l'avait chargé. On négociait la paix à Cambrai; bientôt sans doute le dauphin et son frère seraient mis en liberté, ils reverraient le roi, Madame, les seigneurs et le commun peuple de France, qui désiraient tant leur retour. Ces paroles étaient dites en français, le dauphin les écouta d'un air triste; puis, se tournant vers le marquis de Berlanga, il le pria de demander à l'envoyé qu'il voulût bien les redire en espagnol.

Connaissez-vous rien de plus douloureux qu'une telle scène? Des enfans qui ont désappris la langue maternelle, des princes de France qui n'entendent plus le français! Ils se mirent à interroger Bordin en espagnol, lui adressant maintes questions avec une aimable curiosité, s'informant du roi leur père, de leur grand'mère, de leur tante Marguerite de Navarre, de leur jeune frère le duc d'Angoulême, voulant savoir ce qu'ils faisaient, dans quel lieu ils se trouvaient. Tout à coup le marquis de Berlanga interrompit brusquement l'entretien, comme si toutes ces questions lui eussent été suspectes. Il éprouvait en effet d'étranges scrupules. Bordin, avant de se retirer, ayant demandé la faveur d'une seconde entrevue avec les princes, il refusa net. Le messager insista, disant qu'il avait à leur remettre des toques de velours noir garnies de broderies d'or et de plumes blanches. Non, disait toujours le soupçonneux geôlier. Il permit seulement que Bordin envoyât chercher ces toques à son hôtellerie. Les toques de velours apportées, Bordin les baisa, puis voulut les remettre lui-même aux jeunes princes; mais le capitaine Peralta les lui arracha des mains, et, les montrant aux enfans, il leur dit qu'il les gardait pour eux. Ce n'était pas cruauté de sa part, c'était superstition grossière. Le marquis et le capitaine ne voulaient pas que des toques venues de France fussent placées sur la tête de

leurs prisonniers; ils craignaient des sortiléges qui auraient dérobé à leur vue et soustrait à leur garde les précieux otages dont ils répondaient. Pour la même raison, Bordin ayant voulu mesurer la taille du dauphin, car le dauphin avait beaucoup grandi, et le bon messager désirait porter cette mesure au roi de France, le connétable de Castille, en homme difficile à tromper, devina là une pratique de sorcellerie et la déjoua par ses refus.

Nous sourions de ces sottises; n'est-on pas tenté aussi d'en pleurer? Pendant dix mois encore, le dauphin et le duc d'Orléans vont demeurer dans ces cachots lugubres, sous la main de ces gardiens stupides. D'après le traité qui se négociait longuement à Cambrai, Charles-Quint, renonçant à la Bourgogne, exigeait de François Ier l'abandon complet de l'Italie et une somme de 1,200,000 écus d'or pour la rançon des enfans. La somme n'était pas prête; pour la trouver, il fallut faire appel au pays. Le peuple, la bourgeoisie, les bonnes villes donnèrent à mains ouvertes. Qu'on se figure, en pleine foi monarchique, et quand la loyauté de l'ennemi pouvait être si suspecte, l'angoisse perpétuelle de cette pensée : les enfans de France enfermés dans une prison d'Espagne! C'était un poids insupportable pour la conscience publique. La noblesse seule, cela est triste à dire, refusait obstinément de contribuer à la délivrance des princes, craignant de compromettre le droit féodal qui l'exemptait des impôts. Le roi fut obligé de rassembler les feudataires de l'Ile-de-France et de leur dire en termes précis qu'il ne s'agissait pas *de faire les gentilshommes taillables*; il leur demandait tels dons et présens qui fussent la mesure de leur affection. L'exemple une fois donné par les feudataires de l'Ile-de-France, les autres provinces suivirent. Nobles et seigneurs rejoignirent le peuple en ce patriotique élan, et le mouvement fut unanime. Aussi quel soulagement, quelle effusion, quelle joie, quand on apprit enfin que la sœur de l'empereur, Éléonore d'Autriche, fiancée au roi de France par suite du traité de Cambrai, est chargée de lui ramener les enfans! Certes il était bien dur, ce traité de Cambrai, et notre histoire n'en parle qu'avec douleur; le sentiment public n'y vit alors qu'une chose, le retour des enfans. Les enfans, c'est le nom qu'on leur donne sans les désigner d'une autre manière. Ici, j'ajoute un trait aux pages si complètes de l'historien; cherchant parmi les écrivains du temps un témoignage de ces émotions nationales, j'ouvre les poésies de Clément Marot, et j'y trouve le *Chant de joie au retour d'Espagne de messeigneurs les enfans*. Le gentil Marot exprime bien la pensée de tous lorsqu'il dit que cette délivrance n'est pas seulement celle des enfans, c'est la délivrance du roi et du peuple de France prisonniers aussi avec les jeunes princes.

Ils sont venus, les enfans désirés!
Loyaux Français, il est temps qu'on s'apaise :
Pourquoi encor pleurez et soupirez?
Je l'entends bien, c'est de joie et grand aise;
Car prisonniers comme eux étiez aussi.
O Dieu tout bon! quel miracle est cecy?
Le roi voyons et le peuple de France
En liberté, et tout par une enfance
Qui prisonnière était en fortes mains.
Or en est hors, c'est triple délivrance.
Gloire à Dieu seul! Paix en terre aux humains!

M. Mignet s'est associé avec beaucoup d'art à ces touchantes émotions; dans cet ample récit, où se pressent tant de scènes dramatiques, il a combiné son plan de telle sorte que la dernière scène fût la délivrance des enfans. Il aurait pu s'arrêter sur quelque autre épisode du traité de Cambrai, il aurait pu rassembler les symptômes annonçant que la lutte n'est pas finie entre les rivaux, et que la France subira bientôt une nouvelle invasion. Une pensée très heureuse lui a suggéré un dénoûment à la fois plus poétique et plus neuf. Sur ce ponton élevé au milieu de la Bidassoa, à l'endroit même où quatre années auparavant s'était fait l'échange du roi et de ses deux fils, voyez le connétable de Castille remettre le dauphin et le duc d'Orléans aux mains du grand-maître Anne de Montmorency. Que de formalités! que de précautions! avec quelles défiances prolongées jusqu'à la dernière minute les gens de l'empereur se dessaisissent de ce précieux gage! Dans l'une des barques, Anne de Montmorency avec les 1,200,000 écus d'or, dans l'autre le connétable de Castille avec les deux jeunes princes; dans l'une comme dans l'autre même nombre de rameurs, même cortége de gentilshommes et de pages armés de la même manière; sur chaque rive, des soldats français et espagnols en nombre égal; à l'embouchure du fleuve, deux galions, l'un espagnol, l'autre français, pour surveiller l'opération et empêcher toute fraude; enfin un signal, l'échange qui s'accomplit, des cris de joie qui retentissent, et bientôt à Bordeaux le roi de France recevant ses deux fils au milieu de transports d'allégresse, — voilà certainement des traits qu'il est impossible d'oublier. Avions-nous tort de dire au début de cette étude que l'habile disposition des épisodes dans l'ouvrage de M. Mignet rappelle par instans les *chroniques* de Shakspeare? Plus d'une fois, en lisant la dernière partie du livre, j'ai songé à ces paroles de la reine Élisabeth au quatrième acte de *Richard III* : « Jetons un dernier regard sur la Tour. Ah! vieilles pierres, ayez pitié de ces tendres enfantelets que l'envie a renfermés entre vos murailles! Dur berceau pour de si petits et de si gentils êtres!

Rude et brutale nourrice, toi qui pour de jeunes princes es une compagne si vieille et si morose, traite bien mes enfans! C'est ainsi que le chagrin affolé dit adieu à tes vieilles pierres (1)! » Heureusement, ce rapprochement ne se soutient pas jusqu'au bout; les vieilles pierres de Pedrazza ont été moins cruelles que les vieilles pierres de la Tour de Londres.

Quel que soit pourtant le poétique intérêt du récit, il faut toujours en revenir, avec un esprit tel que M. Mignet, à la philosophie pratique de l'histoire. Nous n'avons pas besoin sans doute de rappeler à nos lecteurs que la plupart de ces grandes scènes, la victoire de Marignan, la conjuration du connétable, la défaite de Pavie, la captivité de François Ier, la ligue de Cognac, le sac de Rome, le traité de Cambrai, ont été publiées pour la première fois dans la *Revue des Deux Mondes*. En rassemblant aujourd'hui ces pages commencées il y a plus de vingt ans, M. Mignet nous aide à saisir d'une vue plus nette l'inspiration qui l'a soutenu dans les difficultés d'un tel labeur. Ces larges peintures où se plaît son pinceau, ces détails qu'il recherche avec tant de soin, ne le détournent jamais de son but. L'âme de son travail est un perpétuel enseignement. Il enseigne quand il raconte les faits, il enseigne surtout quand il juge les acteurs. Ces leçons, qui sortent naturellement du récit, répètent des vérités vieilles comme le monde, j'en conviens, mais qu'il faut rapprendre à chaque génération, puisque chaque génération les oublie; elles nous disent que les succès politiques tiennent bien plus à la constance du caractère qu'à l'éclat des qualités de l'esprit, que le bon sens va plus loin que la passion, que la victoire définitive est réservée à celui qui a le mieux conçu son plan, qui ne l'a pas perdu de vue un seul jour, qui a été réfléchi, appliqué, persévérant, sachant plier à propos pour se relever plus tard, surtout ne s'attachant qu'à ce qui est juste et ne poursuivant que ce qui est possible. Bossuet, commentant Polybe, avait exprimé les mêmes idées. Lieux-communs, dira-t-on peut-être; disons plutôt: éternels principes que les figures de chaque siècle nous rendent plus présens, et dont il faut, aujourd'hui plus que jamais, nous faire à nous-mêmes l'application sérieuse. Jugés d'après ces maximes, ni Charles-Quint ni François Ier ne sauraient trouver grâce au tribunal de l'histoire; il faut avouer cependant que l'empereur d'Allemagne a été supérieur au roi de France. A quoi servirent dans cette lutte l'esprit, l'imagination, le courage chevaleresque de François Ier? « Avec moins d'éclat, dit M. Mignet, Charles-Quint avait plus de so-

(1) Nous empruntons ici l'excellente traduction de notre collaborateur et ami M. Émile Montégut.

lidité; son esprit n'était pas vif, mais il était net, judicieux, assuré, et la vigueur en lui remplaçait l'ardeur. Il portait dans l'examen comme dans la conduite de ses affaires une application soutenue et cette forte prudence qui n'empêche ni d'agir ni d'oser. Là où il intervenait avec lenteur, il persistait avec opiniâtreté, et son caractère, aussi tenace que son génie, finit par lui assujettir la fortune. »

Dans un autre ordre d'idées, le livre de M. Mignet provoque des méditations plus graves encore. J'ai dit en commençant que les deux grands objets de ses travaux historiques pendant plus de cinquante ans avaient été le XVIe siècle et la révolution française. Eh bien! alors même qu'il s'occupait du XVIe siècle, comme il vient de le faire avec un si grand soin du détail, soyez sûrs que la préoccupation des problèmes relatifs à la révolution ne le quittait pas un instant. C'est du moins l'impression que j'ai reçue en relisant ces pages, non plus détachées par épisodes, mais reliées dans un tableau d'ensemble. Je devinais ce que l'auteur ne dit pas. Je comprenais les allusions qui naissaient au fond de sa pensée et don un art sévère lui interdit l'expression. Après tant de malheurs qui ont accablé la France, en face d'un avenir si chargé de menaces, ne voit-on pas des esprits disposés à croire que nous assistons à la banqueroute générale de la société issue de 89? Ceux que tourmentent ces pensées de découragement feront bien de lire des ouvrages comme celui de M. Mignet. Voilà une douzaine d'années de l'ancienne France racontées par l'historien le plus exact, appréciées par le juge le plus impartial; qu'y voit-on? Des folies, des trahisons, des catastrophes, un roi prisonnier, le royaume livré à tous les hasards, des invasions formidables, une grande province qui s'abandonne à l'ennemi, Paris menacé d'un siége, Marseille menacée d'être mise à sac, Rome prise, pillée, souillée, le pape insulté dans le Vatican et emprisonné dans le château Saint-Ange, des princes du sang de France, des enfans, traités pendant quatre ans comme des scélérats, bref les choses les mieux faites pour détruire la foi religieuse en même temps que la foi nationale. C'est la condition des choses humaines; dans chaque temps et sous tous les régimes, l'histoire est une tragédie. Nous vivons cependant. Les désastres que la France a subis sous l'ancienne monarchie ne l'ont pas empêchée de se relever et de grandir; la France de 89, plus forte parce qu'elle est plus juste, saura bien triompher de ses épreuves.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES

CONTES DE NOURRICE

DE LA SICILE

Giuseppe Pitrè, *Canti popolari siciliani*, 2 vol. — *Studi di poesia popolare*, 1 vol. — *Fiabe, Novelle, Racconti*, 4 gros vol., 1875.— *Novelline popolari siciliane.* — *Nuovo saggio di fiabe e novelle popolari.* —*Centuria di canti popolari siciliani*, 1874.

La Fontaine disait autrefois : « Si *Peau-d'Ane* m'était conté, j'en aurais un plaisir extrême. » M. Max Müller dit aujourd'hui : « Les nouvelles ont pris une des premières places dans les études qui font connaître le passé du genre humain. » Ces deux phrases montrent bien la différence entre les poètes du bon siècle et les érudits du nôtre; les premiers allaient chercher leur plaisir dans les contes de fées, les seconds y vont chercher des documens. Voltaire lui-même, qui avait tant de bon sens, regrettait les démons et les farfadets et s'écriait avec un soupir : « Oh! le bon temps que celui de ces fables! » Luther n'aurait pas donné pour un trésor les histoires merveilleuses qu'on lui avait racontées dans son enfance, et tous ces hommes, plus jeunes que nous et par conséquent plus sages, ne cherchaient dans les contes d'enfans que des contes d'enfans. En Italie, Straparole les recueillait dans ses *Nuits facétieuses*, et le Napolitain Basile, dans son *Pentamerone*, plus connu en Allemagne qu'à Naples même, avait tâché de noter non-seulement les narrations populaires, mais encore le dialecte de son pays. Avant d'être conquis par les Allemands, Basile fut pillé par Gozzi, Lippi, Wieland, peut-être même par notre Perrault; mais ce dernier point n'est pas établi encore. Un évêque de Bisceglie, monseigneur Pom-

peo Sarnelli, ne dédaigna pas d'écrire en napolitain une *Posillicheide* dans laquelle il rapporta cinq nouvelles racontées après un souper, sur la colline de Pausilippe, par quatre petites paysannes et leur mère, avec beaucoup de vivacité et de naturel. Jusqu'alors et longtemps après, on ne recueillait ces historiettes que pour s'amuser; mais vinrent les frères Grimm, qui prirent ces études au sérieux, et commencèrent dans leurs *Märchen* et dans leurs *Sagen* une véritable enquête sur la langue, l'esprit, la psychologie populaires; ils firent école, et dans tous les pays du monde on voulut rechercher à leur exemple, écrire à leur manière, sous la dictée des gens du peuple, les traditions des rues et des champs. Ce furent les Allemands qui exploitèrent l'Italie, et la Sicile, qui nous occupe uniquement dans cette étude, fut explorée avec beaucoup de fruit par une femme de mérite, Mme Laure de Gonzenbach. Les Italiens, qui sous l'ancien régime ignoraient et dédaignaient leurs richesses, ne se sont guère mis à l'œuvre que ces dernières années, mais ils l'ont fait avec leur ardeur habituelle; M. Vittorio Imbriani à Milan et à Florence, M. de Gubernatis à Santo-Stefano, M. Bernoni à Venise, Mme Coronedi Berti à Bologne, ont exhumé des trésors que les frères Grimm leur auraient enviés. La Sicile a mis dans ces recherches plus de zèle encore que les autres provinces; il nous serait facile de signaler un grand nombre de jeunes écrivains qui ont commencé la moisson, mais nous ne voulons nommer aujourd'hui que le plus laborieux et le plus fécond de tous, M. le professeur Giuseppe Pitrè, de Palerme. Il a déjà publié dix volumes sur la littérature populaire de son pays: recueils de chansons, de récits, de nouvelles, de contes de fées, et il nous promet encore des études sur les jeux d'enfans, les proverbes, les fêtes. M. Pitrè est à la fois un artiste et un érudit; nous pouvons dans ses volumineuses collections butiner du miel pour tout le monde. Prenons-y d'abord ce qui aurait amusé Voltaire et La Fontaine, et réservons pour la fin ce qui pourrait intéresser les savans.

I.

Ce qui donne un intérêt particulier aux recueils de M. Pitrè, c'est qu'il n'y a rien mis de son propre fonds; ce ne sont pas des traditions populaires arrangées en nouvelles par un artiste ingénieux pour amuser les oisifs. Ces naïvetés artificielles n'ont plus cours aujourd'hui; ce n'est pas le dialecte affiné de Meli que recherchent les curieux, c'est la vraie langue du peuple. Pour la retrouver, M. Pitrè a voulu écrire sous la dictée des narrateurs illettrés qu'il rencontrait sur son chemin; il a noté scrupuleusement les mots, les sons, les accens divers de toutes les provinces siciliennes; mais

c'est le peuple et non sa langue que nous voulons étudier dans ces contes, où les narrateurs eux-mêmes ne sont pas les personnages les moins intéressans. M. Pitrè nous présente d'abord ses fournisseurs de récits; les plus riches, les plus brillans, sont des femmes.

Au premier rang se place une Palermitaine, Agatuzza Messia. Elle n'est point belle ni jeune : c'est une arrière-grand'mère qui dès son enfance avait appris de sa grand'mère quantité d'histoires que cette grand'mère tenait de son aïeule, qui les tenait elle-même d'un aïeul. C'est ainsi que cette poésie narrative remonte à un temps déjà vieux et a pu grossir ou s'altérer en route; cependant la Messia (c'est sous ce nom qu'elle est connue) a une mémoire excellente, et si la forme change quand elle raconte, le fond ne change jamais. Elle habite le Borgo, quartier de Palerme, où elle se fit d'abord une réputation de cantatrice. On ne se lassait pas de l'écouter; sa voix s'est cassée depuis, et elle ne chante plus, elle raconte, mais on l'écoute encore. Il y a un demi-siècle environ, elle fit un voyage à Messine, ce qui lui donna une grande autorité dans le Borgo; les filles de ce quartier ne sortent guère de chez elles. Quand elles vont, pour quelque emplette, dans la rue Victor-Emmanuel, elles disent, comme si elles changeaient de pays : « Je vais à Palerme. » Cependant la Messia était allée jusqu'à Messine; quand elle revint au Borgo, elle avait la tête pleine de récits et les yeux pleins d'images; elle parlait de la citadelle, une forteresse que pas un homme ne pourrait prendre : les Turcs eux-mêmes n'y étaient point parvenus. Elle parlait du phare de Messine, qui était beau, mais dangereux pour les navigateurs; elle parlait de Reggio en Calabre; elle disait que de la palissade elle avait pensé toucher cette ville avec la main. « La Messia ne sait pas lire, mais elle sait beaucoup de choses qui sont connues d'elle seule, » et elle les dit avec une propriété de termes qui étonne les lettrés. Parle-t-elle d'un bâtiment qui court la mer, elle prend sans s'en douter, tout naturellement, le vocabulaire des marins; elle sait les noms des mâts, des amarres, la rose des vents, court de bâbord à tribord, renfloue, agrène, carrége, amargue, mange le vent, tient le lof, comme si elle n'avait fait que cela toute sa vie. Elle sait les mots techniques de tous les métiers : elle-même en a exercé plusieurs. Tailleuse dans sa jeunesse, elle devint, sa vue baissant, piqueuse de couvertures, et, malgré le rude travail auquel elle s'astreint pour vivre, elle trouve beaucoup de temps pour ses dévotions. Chaque jour, l'hiver ou l'été, qu'il pleuve ou neige, elle sort à la brune et va prier. Sa piété satisfaite, elle raconte des histoires; elle en sait des milliers et n'en a oublié aucune : elle les dit toutes avec la grâce, la verve, la chaleur et l'expression qu'elle avait à vingt ans. C'est une mimique étonnante, un continuel mouvement des yeux, des bras, des pieds, de la personne entière, un

perpétuel changement d'attitudes, une incessante agitation du corps qui s'incline, se dresse, va et vient par toute la chambre, se couche presqu'à terre ou bondit comme pour s'envoler; un roulement de la voix qui prend tous les tons, parcourt toutes les gammes, tour à tour douce et grave, d'une solennelle lenteur ou d'une volubilité haletante, émue, effrayée, vibrante, allègre comme un éclat de rire, habile surtout à prendre tous les accens, toutes les intonations des personnages que l'admirable conteuse met en jeu. Tout cela est perdu dans le recueil de M. Pitrè, mais la narration suffit pour intéresser les lecteurs les plus exigeans : elle est toujours claire et brève, amusante même dans ses répétitions, elle sait mener de front, sans confusion, deux ou trois récits qui ne se joignent qu'à la fin, et passe à chaque instant sans embarras d'un saut vif et léger, du récit au dialogue. Il est vrai que le patois sicilien donne beaucoup de grâce aux choses les plus simples et de saveur même aux choses les plus fades; nous n'en regrettons pas moins que la Messia ait négligé d'apprendre à écrire : la Sicile aurait peut-être un romancier.

La Messia n'est pas seule à raconter des histoires. Une femme du même quartier, Rosa Brusca, qui va sur ses quarante-cinq ans, l'égale presque dans les sujets badins : elle tissait de la toile dans son jeune temps, mais elle ne peut guère aujourd'hui que tricoter des bas, car elle est aveugle. Assise dès l'aube sur le pas de sa porte, elle cause et badine avec les passans, leur jette des lazzis ou gronde son mari, qui perd au cabaret ce qu'il gagne au four. Son récit *file* droit, comme disent les Siciliens, sans hésitation ni digression : peut-être la cécité lui permet-elle une plus grande concentration d'idées. Quant à la *gnura Sabeddu* (la dame Élisabeth), qui possède aussi un riche répertoire de contes siciliens, c'est une bonne servante à laquelle on attribue ce qu'il faut pour gagner le royaume des cieux : cette sainte simplicité donne à ses récits le charme et aussi l'autorité de la candeur. Elle doit avoir cinquante-cinq ans et répète ce que lui a narré son aïeule, qui mourut centenaire. « J'étais alors bien petite,... et elle, la bonne âme, me disait : — Souviens-toi de la mère-grand et de ses contes, et quand tu seras belle grande, tu les conteras aussi, toi. » M. Pitrè cite encore beaucoup de narrateurs des deux sexes qu'il trouve médiocres, ou du moins inférieurs; les mieux doués sont ceux ou plutôt celles que nous venons de nommer. Les femmes l'emportent de beaucoup sur les hommes : elles ont plus de charme et d'imagination, sans doute aussi plus de temps, peut-être encore (en Sicile au moins) plus de langue.

Mais c'est assez parler des narrateurs, il est temps d'en venir aux narrations. Ce qu'on y rencontre tout d'abord, c'est la fantaisie et le merveilleux; nous avons là des contes et nullement des nouvelles.

Le peuple, comme les enfans, n'aime pas la prose et ne s'intéresse guère aux réalités de chaque jour. La poésie qui le frappe n'est pas simple, discrète, enfermée dans un enclos, reléguée au foyer; la littérature potagère et casanière de certains romanciers lui serait insupportable. Est-il vrai que Graziella se soit intéressée à l'histoire de Paul et de Virginie? Le poète s'est peut-être mal souvenu. Ces filles de Naples préfèrent l'Arioste à toutes les études de mœurs et surtout à toutes les études de cœur : il leur faut des enchanteurs, des dragons, de grands coups d'épée et des voyages à la lune. Aussi est-il très peu question d'amour dans les contes siciliens, ou du moins la passion n'est jamais le sujet du récit; on se contente de la signaler et l'on se garde bien de l'analyser : l'essentiel est de montrer dans quelles aventures, dans quelles infortunes cette passion jettera le héros et l'héroïne. Quant à l'amour même, on l'abandonne aux poëtes lyriques, aussi nombreux en Sicile que les conteurs. Ces rimeurs de carrefour, la plupart illettrés et anonymes, composent des *rispetti* qu'ils ne sauraient écrire : ce sont en général des strophes de huit vers, mesurant onze syllabes et se terminant par des rimes croisées qui se répètent quatre fois. Même dans ces couplets, qui prennent en Sicile les noms de *canzuna*, *strambolta*, *sturnettu*, selon les localités, l'amour est une affaire d'imagination plutôt que d'émotion; le sentiment disparaît dans les hyperboles. Le poète, qui ne pourrait signer ses œuvres que d'une croix, ne sait où trouver des vocables assez éblouissans pour chanter les gloires de sa maîtresse. Il affirme qu'elle a été baptisée par le pape dans l'eau du Jourdain, que Palerme et Messine lui furent amies, que son nom alla jusqu'à Marseille, et qu'elle reçut les mages à son berceau. Aussitôt trois aigles allèrent annoncer la nouvelle à l'univers entier. Les tresses d'or de la jeune fille ont été filées par trois anges et lui tombent jusqu'aux pieds. Ses lèvres sont du corail, ses yeux des étoiles, ses sourcils des arcs de triomphe. Elle est blanche comme la soie d'Amalfi : la reine de France osa un jour la défier, mais fut vaincue. La jeune Sicilienne est digne de s'asseoir en vie dans le paradis avec les saints. Toutes les images pâlissent auprès d'elle; pour l'égaler en valeur, il faudrait des arbres chargés de diamans, il faudrait des palais construits en topaze et en rubis, il faudrait la lune et plus que la lune, le soleil. Dans ses *rispetti*, le chansonnier sicilien voudrait être changé en rossignol pour se poser sur l'épaule de la jeune fille, nicher dans ses cheveux et lui fredonner aux oreilles les deux mots qui amollissent le cœur, ou en abeille pour lui poser du miel sur les lèvres, ou en poisson pour être acheté par elle et mangé. Il se pâme devant le grain de beauté qu'il aperçoit sur la joue de sa déesse; il fait vœu de le porter en amulette, de le donner à bénir

au pape afin que cent ans d'indulgence soient accordés à qui le touchera. Ses désespoirs sont aussi fous que ses ivresses, il ne parle que de meurtre et de suicide. « Mieux vaut mourir et descendre en enfer que d'être tourmenté par l'amour. »

Ce style figuré ne vaut certes pas la chanson du roi Henri; il exprime cependant une passion plus sincère que celle d'Oronte. Le Sicilien est parfaitement capable, — non de se tuer; dans ces heureux pays, les suicides sont rares, — mais de balafrer sa maîtresse et de poignarder son rival. Le sang lui monte vite à la tête, et le roi Ferdinand disait, non sans raison, que son royaume était en Afrique. Toutefois ce n'est point dans ces chansons, ce n'est pas non plus dans les contes, que les moralistes trouveront des renseignemens sur les amours des Siciliens. Les récits de la Messia et de ses compagnes ne se rapprochent de la réalité que lorsqu'ils tournent en anecdotes comiques; le peuple n'entend que la féerie ou la pochade, et il veut rire quand il n'est pas ébloui.

Ces anecdotes n'ont rien de bien intéressant; on les retrouve dans les traditions facétieuses de tous les pays. Les Siciliens, comme les Italiens des autres provinces, ont deux personnages bouffons qui les amusent fort; le premier est une sorte de Jocrisse rappelant par beaucoup de traits le Vardiello de Naples, le Simonëtt piémontais et le Meneghin des Lombards. Il se nomme Giufà; c'est du moins sous ce nom qu'il est célèbre à Palerme, mais les gens de Trapani l'appellent Giucca, et, chose étrange, les Toscans aussi, qui ont adopté le personnage. Les Albanais disent Giucha (avec un *ch* qui se prononce à l'allemande ou à la grecque), les Calabrais, Giuvali; mais sous tous ces noms c'est toujours l'imbécile légendaire que nous connaissons tous, le valet maladroit, malavisé, qui perd ou casse tous les meubles de la maison, ne comprend jamais ce qu'on lui dit, obéit de travers, manque les commissions, abonde en bévues, en sottises et en pataquès : un fléau domestique. Il a cependant de la poésie et des idées; on le surprend en conversation avec la lune, il lui vient des imaginations que n'ont guère les naïfs plus sensés de notre pays.

Un jour qu'il s'était fait habiller de neuf et coiffer d'un beau béret rouge, il se demanda non sans inquiétude comment il s'y prendrait pour payer les marchands. Pour se tirer d'affaire, il fit le mort et se coucha sur un lit, les mains en croix et les pointes des pieds en l'air. Les marchands vinrent le voir et dirent tour à tour en le voyant : « Pauvre Giufà! tu me devais telle somme pour les bas, les culottes, etc., que j'avais fait la sottise de te vendre; je te les *bénis* (je te remets ta dette). » On porta le prétendu mort dans une église où il devait passer la nuit, selon l'usage, dans un cercueil découvert. Entrèrent à la brune des voleurs qui venaient partager

le butin de la journée; on trouvera peut-être que les voleurs siciliens, qui sont des hommes fort dévots, choisissaient un singulier endroit pour cette opération. C'est que les églises d'Italie sont moins austères que les nôtres; elles servent aux rendez-vous d'affaires ou d'amour; on y entre pour se promener, faire sa sieste ou regarder les jolies femmes, pour s'abriter du soleil et de la pluie, ou tout simplement pour passer une heure comme dans un café bien décoré qui ne coûte rien. D'ailleurs on a le confesseur sous la main prêt à donner l'absolution, et la madone est toujours pleine de compassion pour le pauvre monde. Les voleurs vidèrent leur sac sur une table où roulèrent des monnaies d'or et d'argent qui couraient *alors* comme de l'eau. Cet *alors* est de Rosa Brusca, qui raconte l'histoire et qui n'aime pas le papier-monnaie. Le partage fait, restait une piastre que le chef de la bande ne savait à qui donner; chacun la réclamait vivement, et la discussion eût pu finir à coups de couteau; mais l'un des voleurs eut une idée lumineuse. « Il y a ici un mort, dit-il en montrant Giufà; prenons-le pour cible, nous allons tous tirer sur lui, en le visant bien, avec nos escopettes, et celui d'entre nous qui lui mettra une balle dans la bouche aura l'écu. » La proposition plut aux voleurs, qui préparèrent leurs armes. Aussitôt Giufà, qui par bonheur avait bonne oreille, se dressa sur ses deux pieds dans sa bière et cria d'une voix tonnante: « Morts, ressuscitez tous! » On peut se figurer la terreur des malandrins, qui s'enfuirent à toutes jambes en laissant sur la table les pièces d'or et d'argent. Et Giufà trouva là de quoi payer son beau béret rouge.

Une autre fois Giufà était au service d'un tavernier qui l'envoya laver des tripes dans la mer. Vint à passer un vaisseau, le garçon d'auberge fit des signes avec son mouchoir, et le vaisseau complaisant se détourna de son chemin pour aller voir à terre ce qu'on lui voulait. Le capitaine descendit, et Giufà lui demanda : « Ces tripes sont-elles bien lavées? » On peut se figurer la rossée que reçut le pauvre garçon, qui, croyant avoir mal parlé, murmurait en pleurant : « Comment donc fallait-il dire? » Le capitaine répondit : « Il fallait dire : Seigneur, faites-le courir! » Le marin pensait à son vaisseau, il aurait voulu que le valet lui jetât un souhait favorable. Ces vœux adressés tout haut, en toute occasion, même à des inconnus, sont une règle de la politesse populaire dans les pays méridionaux; il n'est pas de voyageur qui ne se soit entendu dire par les paysans de Naples qu'il a rencontrés sur son chemin : « Que la madone vous accompagne! » Giufà retint le mot du capitaine, et, ses tripes ramassées, se remit en route en criant à tue-tête : « Seigneur, faites-le courir! » A ce bruit s'enfuit de tous côtés le gibier que

guettaient des chasseurs qui, retournant leurs fusils contre le crieur malavisé, le rouèrent de coups de crosse. « Comment donc fallait-il dire? demanda-t-il en pleurant de plus belle. — Il fallait dire : Seigneur, faites-les tuer! » Giufà n'oublia pas le conseil et, s'étant remis en route, ses tripes à la main, rencontra deux hommes qui se disputaient. « Seigneur, faites-les tuer! » s'écria-t-il. Les deux hommes, qui allaient se battre, peu satisfaits du souhait, tombèrent sur Giufà qui, pleurant toujours plus fort, renouvela sa question. « Il fallait dire : Seigneur, faites-les séparer! » répondirent les deux rustres. Giufà se le tint pour dit et passa devant une église juste au moment où en sortaient deux mariés avec les gens de la noce. « Seigneur, faites-les séparer, » cria-t-il. Nouvelle volée de coups de bâton; le malheureux criait en se débattant : « Comment donc fallait-il dire? — Seigneur, faites-les rire! » répondirent les mariés furibonds. Giufà poussa ce dernier cri en passant devant un mort entouré de gens en larmes. Ce ne fut pas la dernière de ses mésaventures; il était parti le matin pour aller laver ses tripes et ne rentra que le soir chez son maître, le tavernier, qui le mit dehors.

L'autre personnage comique est le valet malin, facétieux et retors, qui se moque de ses maîtres et de tout le monde, celui que notre Molière a fait venir de Naples et qu'il a baptisé Scapin. Les Siciliens le nomment Firrazzano, et lui prêtent toutes les niches, lazzis, bons ou mauvais tours que jouent à Turin Gianduja, Arlequin à Bergame, Crispin, Covielle, Mascarille et tant d'autres sur les théâtres de tous les pays. Ses méfaits rempliraient des volumes. Le fripon est mort impénitent, à ce qu'affirme la légende. Le confesseur qui était venu l'assister à ses derniers momens lui disait la phrase consacrée : — Firrazzano, mon fils, il y a mort et vie, et le Seigneur vient par grâce. Pense combien tu en as fait au Seigneur! — Cela est vrai, répondit le moribond; mais ce que le Seigneur me fait en ce moment, je ne l'oublierai jamais.

Les Italiens admirent beaucoup ce fripon de Firrazzano. Ne leur jetons pas trop la pierre; dans cette île, où le peuple n'a jamais été souverain, ni même indépendant, il n'a jamais pu opposer à la prépotence des grands que la force des petits, la ruse. Aussi ses contes sont-ils pleins de stratagèmes et de fourberies; les dupes doivent duper à leur tour pour devenir sympathiques. Un jour, raconte-t-on à Palerme, un étranger voyageait pour ses affaires; il s'arrêta dans une auberge, et s'aperçut trop tard qu'on avait oublié de mettre sur sa note deux œufs cuits durs qu'il avait mangés. Retourner à l'auberge eût été une grande perte de temps; le voyageur préféra faire des affaires avec le prix des œufs, et à son retour le remettre à

l'hôtelier avec les bénéfices. Il revint donc à Palerme dix ans après, et se présenta gaîment à l'homme en lui disant : — Me reconnaissez-vous? — Non, monsieur. — Il lui rappela sa visite et les œufs oubliés sur l'addition; il lui dit que l'argent non payé avait prospéré dans ses mains, et lui offrit une somme énorme, 50 onces. Cette monnaie d'or de Sicile valait 13 francs 73 centimes : l'hôtelier devait être content, point du tout. — Cinquante onces! s'écria-t-il, non, monsieur, il faut me donner le reste. — Et il lui exposa que de ces œufs il aurait eu des poulets, que les poulets seraient devenus des poules, que ces poules auraient produit toute une basse-cour, qu'avec la basse-cour il aurait acheté des moutons, et qu'il serait à présent propriétaire d'une bergerie. — Vous m'avez enlevé ce capital, et vous voulez me donner 50 onces? Ma foi, non! — Tel fut le raisonnement de l'hôtelier, et les Siciliens battent des mains à ce bon tour, ils pensent que le brave homme avait raison; d'ailleurs n'était-il pas de Palerme? Les juges devant qui l'affaire fut portée donnèrent aussi gain de cause à l'hôtelier. L'étranger perdit son procès au tribunal civil et à la cour d'appel; il y avait une suprême tentative à faire. Un petit robin de rien, un simple clerc vint à lui et s'offrit pour le défendre. — Vous? lui dit l'étranger. J'ai eu le dieu des avocats, et j'ai perdu; quel appui pouvez-vous me prêter? — Mais le clerc y mit tant d'insistance que l'étranger lui permit de tenter un dernier effort. A l'audience, au moment où les juges allaient prononcer un arrêt définitif, le clerc se jeta dans la salle tout effaré et les deux bras en l'air. — A l'aide! à l'aide! cria-t-il, les thons de l'Arenella prennent le chemin de Palerme et vont venir nous manger tous. — Que diable dites-vous? demanda le juge. Comment est-il possible que des poissons de mer viennent ici? — Et comment est-il possible, reprit le clerc, que deux œufs cuits durs fassent des poulets et qu'il en sorte des bergeries? — Les juges se rendirent à cette bonne raison, et l'hôtelier perdit tout, même les 50 onces.

Les passions, les glorioles, les jalousies de clocher offrent encore aux Siciliens bien des sujets de railleries. Les petits endroits, même les grands, n'ont jamais beaucoup aimé leurs voisins, en Italie surtout, où le sentiment national, l'idée de la grande patrie commune n'a été longtemps qu'une utopie littéraire. « Trois châteaux, trois couteaux, voilà l'Italie, » disait Giusti, qui souffrit cruellement de ces divisions. Lors des commotions politiques, les bandes ennémies profitaient de l'occasion pour assouvir des rancunes qui remontaient peut-être au siècle des Capulets et des Montaigus. En temps de paix, les communes qui ne s'arment pas continuent la guerre à coups de langue, et, pour ne parler que de la Sicile, Salaparuta et Gibellina se moquent de Partanna, qui le leur rend bien; Palerme,

qui fut capitale, tourne en dérision tous les provinciaux, qui à leur tour font des gorges chaudes en parlant des Palermitains; le Mont-Eryx trouve Trapani parfaitement ridicule, et Trapani s'en venge en racontant les victoires de ses habitans sur les maris de Mont-Eryx. En revanche, tous les Siciliens se mettent d'accord pour se gausser des Calabrais et surtout des Napolitains, qui furent leurs maîtres. Les contes populaires sont pleins d'anecdotes attestant l'incontestable supériorité des insulaires sur les hommes du continent. Tout Sicilien aime avant tout la Sicile, « l'île de feu, » qui fut le grenier de l'Italie et la patrie de Cérès. « Un jour, dit une chanson populaire, Dieu le père était content et se promenait dans le ciel avec les saints; il voulut faire un présent au monde, il arracha un diamant de sa couronne et le plaça en face du levant. Les peuples l'appelèrent Sicile, mais c'est le diamant du Père éternel. »

II.

Nous revenons à la fantaisie, tout chemin y mène dans les contes siciliens. Les plus nombreux sont des contes de fées qui se passent entre ciel et terre, non sans envahir la terre et le ciel; mais dans le monde possible les conteurs cherchent les personnages les plus haut placés : il y avait une fois un roi et une reine. Au-dessous des souverains, on n'admet guère que des princes. Les illettrés sont naturellement monarchistes et ne reconnaissent d'autre supériorité que celle du rang. Ces petits princes naissent d'ordinaire assez nombreux; le plus intéressant est toujours le plus jeune. C'est lui qui fait tous les exploits, c'est à lui qu'arrivent tous les malheurs. Il descend dans les souterrains, tue les dragons et les géans, délivre les princesses enchantées et reçoit de leurs mains un fruit d'or. Un aigle auquel il a fait du bien arrive à propos pour le prendre sur ses ailes et le ramener sur la terre. Le plus jeune veille la nuit sur le jardin de son père et en chasse les voleurs et les brigands, qu'il poursuit jusque dans les abîmes. Il s'élance aux plus hautes régions pour y trouver la plume de l'oiseau bleu, descend jusqu'au fond de la mer et en rapporte le cheveu d'or; il enferme le magicien dans les fentes d'un rocher; il triomphe à la fin de tous les obstacles, de toutes les infortunes; il est rare que le premier trône du monde et la plus belle fille d'empereur ne lui soient pas réservés. C'est pareillement la plus jeune des sœurs qui est l'héroïne du conte. Elle est la victime de sa mère, de ses frères et surtout de ses sœurs; on la relègue au foyer comme Cendrillon, on lui impose les travaux les plus durs, on l'humilie, on la maltraite sans miséricorde; mais, douce et forte, elle supporte tout sans murmurer. Malheur à elle si elle a des belles-sœurs et une belle-mère; celle-ci, plus hideuse

que nature, est particulièrement raffinée dans sa férocité. « Belles-mères et brus, dit un proverbe sicilien, sont venues au monde en se battant, » et cette fois le proverbe exagère à peine. Tels sont le personnages nécessaires des contes : il y a aussi quelquefois des femmes coupables, beaucoup moins cependant que dans les fabliaux du moyen âge et des romans contemporains; il y a encore des personnages secondaires appartenant à toutes les castes et à tous les métiers, mais ils ne jouent jamais que des rôles accessoires. Au-dessus des princes et des rois flottent les fées, bienfaisantes pour la plupart, bien qu'elles soient condamnées par l'église comme des esprits malins; le peuple sicilien croit encore en elles et les voit passer sous diverses formes d'animaux; elles lui apparaissent aussi comme des femmes superbement vêtues, qui sortent une fois par semaine en quête de bienfaits à distribuer... Dans les contes siciliens, la fée est une jeune fille charmante qui se grime parfois en sorcière, mais qui se montre le plus souvent dans toute la fraîcheur de sa beauté. Elle est toujours présente à la naissance d'un fils de roi, qu'elle comble aussitôt de ses dons en le berçant d'un refrain fatidique. Elle prend souvent la figure d'un ermite à longue barbe qui se trouve juste à point pour guérir un blessé, recueillir un fugitif et réparer ou prévenir un grand malheur... Puis elle rentre dans le souterrain, dans la source ou dans le tronc d'arbre où elle a élu domicile, heureuse de faire du bien, mais très capable aussi de faire du mal, car elle est capricieuse et surtout susceptible (ce sont des défauts que l'homme attribue à tous les êtres surnaturels); elle n'entend jamais raillerie. Elle est de plus très vulnérable dans son pouvoir magique, qui tient quelquefois à un voile, à une bague, à un ruban. Qu'elle perde ces talismans, elle redevient une simple mortelle; il faut de plus qu'elle reste vierge, non qu'elle y soit forcée par un vœu, comme les vestales et les religieuses; mais, si elle se marie, elle n'est plus qu'une femme comme les autres, sujette à vieillir et à mourir. C'est grand dommage, car les fées sont des êtres heureux : elles enchantent tout ce qu'elles touchent; telle jeune fille qu'elles ont dotée fait tomber de ses cheveux, quand elle les peigne, d'un côté des diamans et des perles, de l'autre de l'orge et du froment. La poupée qu'elles ont bénie rend un prince fou d'amour; les oiseaux parlent et révèlent des secrets qui font plaisir; un petit couteau traçant des chiffres sur les arbres d'une forêt en fait couler autant de pièces d'argent qu'il y creuse d'entailles. Un os d'un fils de roi égorgé par ses frères et enterré dans un champ tombe dans les mains d'un berger qui en fait un chalumeau : il en sort aussitôt des lamentations qui dénoncent les fratricides. Les fées protégent particulièrement les bossus, qui, grâce à elles, sont les plus allègres des hommes. Elles protégent aussi les cadets de fa-

mille, et peuvent changer un jeune prince en anneau d'or afin que la princesse aimée le puisse passer à son doigt.

Parmi les esprits malfaisans, les plus féroces sont les dragons femelles, affamés de chair humaine. Quant aux démons, ce ne sont pas positivement des divinités infernales; ce sont des êtres indéfinis dans le monde de la magie ou de la sorcellerie : ils dépendent d'un magicien qui les évoque à son gré. Les Siciliens n'aiment pas à nommer le diable; ils le désignent sous les sobriquets de maître Paul, de cousin Martin ou Martinet. Tel est le personnel des féeries; les aventures qui s'y passent n'ont guère varié depuis le moyen âge jusqu'à nos jours : descentes dans des souterrains dont l'entrée est masquée par un chou, par un champignon monstre ou par des broussailles, voyages très longs, ordinairement à pied, où l'on use, en marchant toujours, jusqu'à sept paires de souliers en fer, batailles nocturnes (toutes les actions importantes se font de nuit) contre des êtres fabuleux et des animaux fantastiques, jardins enchantés comme l'île d'Alcine, maisons habitées par des cannibales, grandes villes silencieuses dont les habitans remuent sans respirer, enfin tout ce que l'Arioste, Boiardo, les romanciers de la Table-Ronde, ont trouvé dans leur tête ou dans les traditions de l'extrême Orient; puis, au milieu de tout cela, quantité de légendes chrétiennes. Le Juif-Errant par exemple apparaît sous le nom de *Buttadeo* (rejette Dieu) non-seulement dans les anciens contes, mais encore dans les récits tout frais que se font entre eux les Siciliens. « C'était en hiver, disait récemment une fille de Salsaferuta; mon père était dans une boutique en train de se chauffer; entre un homme qui n'était pas habillé comme les gens du pays : son bonnet et ses chausses étaient rayés de bandes jaunes, rouges et noires. Mon père en eut peur : qu'est-ce donc que cet homme? — Ne crains rien, répondit l'étranger; je me nomme Buttadeo. » Le bonhomme, se souvenant de ce nom, invita le nouveau-venu à s'asseoir et lui demanda le récit de ses aventures; mais Buttadeo ne put prendre place au foyer parce qu'il était condamné par Dieu à marcher toujours, et tout en parlant il parcourait la chambre dans tous les sens, avançant et reculant avec une agitation incessante. En partant, il voulut laisser à l'homme un souvenir, et lui indiqua « une dévotion, » la formule de « cinq *credo* à la main céleste et d'un sixième à la main gauche de Jésus. » Il existe, dans les contes siciliens, un autre Juif également condamné à marcher toujours, mais dans un souterrain, c'est Malchus qui donna un soufflet à Notre-Seigneur avec une main gantée de fer. Jésus n'en fut point offensé et ne poussa aucune plainte; mais depuis lors le sacrilége tourne continuellement autour d'une colonne qui s'élève au milieu d'une chambre ronde : il ne mange ni ne dort, ne connaît aucun des besoins de la vie, et tourne, tourne,

se mordant les doigts, frappant la colonne de la main qui a souffleté le Christ et heurtant du front la paroi opposée. Malchus, plus malheureux que Buttadeo, ne voit personne, vit de soupirs et de remords, n'a aucun rapport avec les vivans; pour aller jusqu'à lui, il faut ouvrir sept portes de fer, se laisser glisser dans sept galeries et traverser sept longs corridors. Les Siciliens, comme les Napolitains, l'appellent *Marco*.

Il y a encore un Juif dans ces légendes : c'est Judas, qui, après s'être pendu à un tamarix, ne fut pas précipité dans les flammes ni dans les glaces éternelles, mais fut condamné à flotter éternellement dans les airs, toujours à la même hauteur, et chaque fois qu'il passe sur un tamarix, il y voit son corps pendu, déchiqueté par les chiens et les oiseaux de proie. Un autre personnage bien connu, enfermé dans un caveau de Rome, assis devant une table, lit avec une assiduité fatale, de l'aube au soir et du soir à l'aube, sans en pouvoir jamais détacher les yeux, une grande feuille de papier déroulée devant lui. Cette feuille contient un arrêt de mort qu'il a porté. Un jour, un jeune homme descendit dans ce caveau, il en sortit vieillard, effaré, méconnaissable, ne proféra plus un seul mot de sa vie, et ne voulut voir que le pape, auquel il montra son épaule nue, où l'éternel lecteur avait écrit en lettres de sang : « Je suis Pilate. »

Veut-on maintenant passer des Juifs aux premiers chrétiens? L'imagination populaire, on va le voir, prend avec eux ses coudées franches. Le maître, content les Siciliens, cheminait un jour avec ses apôtres; la nuit le prit en pleine campagne. — « Pierre, comment ferons-nous ce soir? — Ce n'est rien, dit Pierre; je vois là-bas une hutte et je sais une bergerie; venez avec moi. » Vite, vite, l'un derrière l'autre, ils sont arrivés à la bergerie. « Grâce de Dieu et vive Marie! pouvez-vous nous donner asile pour cette nuit? Nous sommes de pauvres pèlerins fatigués et morts de faim. — Grâce de Dieu et vive Marie! » répondirent le maître berger et la bergère, et, sans faire un pas vers eux, ils leur montrèrent la hutte où ils les envoyèrent coucher. Ils étaient en train de pétrir la pâte, mais donner à manger à treize en risquant de rester, eux, la panse vide, ils n'y tenaient pas du tout. Le pauvre maître et ses apôtres allèrent se coucher sans dire un mot. Survint une bande de voleurs, qui entra en poussant des jurons. Ils tombèrent à tour de bras sur la bergère et sur le maître berger. Ceux-ci, en criant miséricorde, ont pris la fuite *illico* (*illichi-illichi*). Les voleurs nettoyèrent la bergerie en un clin d'œil, après quoi ils allèrent à la hutte. « Tous debout! Qui est là? — Nous sommes, dit saint Pierre, treize pauvres pèlerins fatigués et affamés, car ceux de la bergerie nous ont traités comme des chiens, sans même nous dire : Il y a ici une chaise. — Si c'est comme cela, venez, la pâte est encore intacte : rassasiez-

vous à la barbe de ces mauvaises gens, car nous allons suivre notre chemin. » Les malheureux, qui avaient une faim de loup (*allupa tizzi*), ne se le firent pas dire deux fois et se mirent à table. « Bénis soient les voleurs! dit saint Pierre, car ils pensent aux pauvres affamés plus que les riches. — Bénis soient les voleurs! dirent les apôtres, et ils se remplirent gaîment la panse. — Saint Pierre a raison, dit le maître; bénis soient les voleurs! »

Nous empruntons ce dernier trait à une autre version de la légende, bien plus riche en détails, que nous avons omis pour abréger; on y voit saint Pierre se retournant la nuit sur la paille sans pouvoir dormir, guignant par la fente de la cloison le berger et la bergère, qui mangeaient de la recuite et du pain. Arrivent les voleurs avec leurs escopettes; le berger se met à la fenêtre et les prie d'entrer : toute ma maison est à vous. « Ah! dit saint Pierre à part, qu'il vaut donc mieux être voleur qu'apôtre! » Ce chapitre inédit des évangiles apocryphes court toute la Sicile, et les mères l'apprennent à leurs enfans. Les brigands eux-mêmes le savent par cœur; ce sont eux qui le racontèrent un soir à un brave homme qu'ils avaient enlevé et qui l'écrivit pour nous sous leur dictée. « Nous sommes bénis de Dieu, répétaient ces malandrins, qui n'ont jamais cessé d'être dévots : c'est dit dans l'évangile de la messe. » Et ils ajoutaient : « C'est par nous que vivent les juges, les avocats, les domestiques, les sbires; si les voleurs venaient à manquer, tout le monde mourrait de faim. » Telles étaient les idées maintenues dans l'île, chez tout le peuple, sous le pieux régime du droit divin : faut-il s'étonner du brigandage, de la camorra, de la *maffia* et autres héritages de ces bienheureux règnes? Les bandits en Sicile comme à Naples ont toute une littérature qui vante leurs hauts faits. Les femmes adorent ces Roland des rues et des bois qui ont de si poétiques aventures et bravent la mort de tant de façons; les enfans voudraient bien être à leur place. Les prisons ont des chansons et des épopées qui excitent l'enthousiasme et malheureusement aussi l'émulation des honnêtes gens. Il faut lire l'histoire des bandits Gioacchino Leto, Filippo Ardito, Cianciabella, Orofino, Chiappara, Giordano, leurs misères dans ce monde et dans l'autre, comment saint Pierre, qui se conduisit fort mal en cette circonstance, repoussa dans l'enfer un de ces héros qui tentait de lui échapper, comment Cianciabella demeure béni dans la mémoire des hommes, car c'est « un bandit qui ne fit jamais de tort à qui que ce fût; » tous d'ailleurs sont innocens et purs comme la sainte Vierge.

Le brigand est intéressant dans ce pays étrange; bien plus, l'échafaud est sacré; on le regarde comme un autel où se font des sacrifices humains, et les victimes deviennent des divinités bienfaisantes. Il existe à Palerme, depuis deux siècles, une église consacrée

« aux âmes des décollés. » A Paceco, commune de la province de Trapani, l'on voue une sorte de culte à la mémoire d'un paysan, nommé Francesco Frusteri, qui avait tué sa propre mère; les gens de la ville et de tout le pays se rendent à pied en pèlerinage, en procession même, dans ce petit endroit, en portant des images où l'on voit le saint homme montant sur l'échafaud. Depuis sa mort, ce Frusteri a fait quantité de miracles, et une paroi de l'église où il est enterré porte cette inscription : « Francesco Frusteri est mort résigné et contrit en subissant le dernier supplice, de manière à inspirer l'admiration publique, le 15 novembre 1817. » Dans l'église de Palerme, qu'on appelle aujourd'hui madonna del Fiume, parce qu'elle s'élève au bord d'un fleuve, se trouvent quantité de petits tableaux représentant des Siciliens, et même des garibaldiens sauvés sur terre et sur mer par les âmes des décollés qu'ils avaient invoqués à temps à l'heure du péril. C'est surtout contre les voleurs de grands chemins que leur secours est efficace. M. Pitrè nous apprend qu'un dévot ayant sur lui beaucoup d'argent fut assailli un jour par une bande de malandrins; le voyageur invoqua aussitôt les décollés, qui sortirent de leurs tombeaux, mais ils n'avaient point d'armes, tandis que les brigands étaient chargés d'escopettes, de pistolets et de longs couteaux. Que firent alors les âmes protectrices? Chacune d'elles prit dans sa bière son propre squelette, et elles chassèrent ainsi les malfaiteurs à grands coups d'ossemens. Le fait est récent et authentique; vous le trouvez peint sur les murs de l'église, où aucun récit douteux ne saurait être admis.

Ceux qui croient aux décollés (et tous les gens du peuple ou presque tous y croient à Palerme) se rendent pieds nus à l'église en chantant des litanies spéciales, et une oraison de circonstance qui doit être prononcée devant l'autel de saint Jean-Baptiste : ce précurseur du Messie, ayant été décollé lui-même, est le patron des décollés. D'autres invoquent ces âmes à domicile, les mères pour leurs familles, les filles pour leurs amans, et elles se figurent que les suppliciés leur répondent. Elles écoutent « l'écho des âmes, » c'est-à-dire les bruits du dehors : il y a des bruits qui portent bonheur, il y en a aussi de néfastes. Le chant d'un coq, l'aboiement d'un chien, un coup de sifflet bien franc, un son de guitare, un tintement de cloche ou de sonnette, une chanson heureuse et surtout une chanson amoureuse, une porte heurtée, un volet fermé rapidement, une voiture roulant grand train : autant d'excellens augures; mais gare les plaintes, les disputes, l'âne qui brait, le chat qui miaule : ce dernier est surtout fatal quand on a des parens en voyage. Le pire des augures est le bruit de l'eau qu'on répand sur le chemin, ou qui s'égoutte comme des larmes. Les dévotes écoutent encore de leurs fenêtres les conversations des gens qui passent : si

ce qu'ils disent est affirmatif et bienveillant, comme : « cela est vrai, tu dis bien, tu me plais, etc., » elles ne doutent pas que les âmes des décollés ne leur soient favorables. En revanche, des négations, des objections, des gros mots échangés par les passans plongent les pauvres femmes dans de longues tristesses.

Mais nous n'avons pas encore tout dit sur saint Pierre. Dans les contes siciliens, cet apôtre est chargé d'un rôle comique et presque bouffon que ne lui attribuerait certes pas la dévotion plus austère du nord;... il joue des tours aux autres, et on lui en joue souvent; sa figure manque de gravité : c'est le gracioso de la tragédie évangélique. Il se laisse tromper par les cantiniers qui lui versent de mauvais vin en lui faisant d'abord manger du fenouil, et il est raillé même par Jésus, qui l'aime pourtant, le sachant dévoué et bon homme. Un jour le Seigneur, cheminant avec ses apôtres, leur avait dit : « Que chacun de vous se charge d'une pierre... » Ainsi fut fait, mais saint Pierre ne prit qu'un petit caillou et s'en allait légèrement, tandis que les autres pliaient sous la charge. Ils entrèrent dans un village où il n'y avait plus de pain à vendre; ils durent aller plus loin et s'assirent pour se reposer; le maître alors leur donna la bénédiction et changea en pains les pierres qu'ils avaient portées. Saint Pierre n'eut donc pour sa part qu'une bouchée et se sentit défaillir. « Maître, dit-il, comment donc mangerai-je? — Eh! mon frère, dit le maître, pourquoi n'as-tu pris qu'un petit caillou? Les autres ont eu beaucoup de pains parce qu'ils avaient porté beaucoup de pierres. » On se remit en marche, et le maître renouvela l'épreuve, mais cette fois saint Pierre, le fripon, prit un quartier de roche. « Moquons-nous un peu de celui-là, dit le Seigneur aux autres. » Ils arrivèrent dans un village où tous jetèrent bas leurs charges parce qu'ils y trouvèrent du pain, et saint Pierre resta tout courbé parce qu'il avait charrié un bloc énorme sans aucune espèce de plaisir. En cheminant toujours, ils rencontrèrent quelqu'un qui dit au maître : « Seigneur, j'ai mon père malade de vieillesse, faites qu'il se porte bien. — Est-ce que je suis médecin? dit le maître. Savez-vous ce que vous avez à faire? Mettez-le au four, et votre père redeviendra petit garçon. » Ainsi fut fait, et l'on se remit en route. Saint Pierre marchait devant et vit arriver un homme qui venait à la rencontre du Seigneur. « Que cherches-tu? demanda l'apôtre. — Je cherche le maître, parce que j'ai ma mère déjà bien vieille et bien malade; le maître seul peut la guérir. — Eh bien! ne suis-je pas là? C'est moi qui suis Pierre. Sais-tu ce que tu as à faire? Chauffe le four et mets-la dedans, elle guérira. » Le pauvre homme le crut sur parole, sachant combien saint Pierre était aimé du Seigneur. Il alla droit chez lui, chauffa le four, y mit sa mère, et la pauvre vieille devint un morceau de

charbon. Le fils désolé poussa un juron terrible en traitant l'apôtre de teigneux, puis il alla se plaindre au maître... « Ah! Pierre, qu'as-tu fait? » dit-celui-ci. L'apôtre cherchait à se justifier, mais le fils hurlait en demandant sa mère. Que pouvait faire le Seigneur? Il alla dans la maison de la pauvre vieille, et « il ôta de dessus saint Pierre ce grand clou. »

L'apôtre eut une mère encore plus maltraitée que lui dans les légendes populaires de l'Italie. Le conte que la Messia fait sur elle est des moins édifians; elle nous montre dans cette mère de saint Pierre une femme avare, avide, qui ne donnait jamais un sou aux pauvres gens. Un jour pourtant que cette mégère épluchait un poireau, elle en offrit une feuille à un mendiant qui lui demandait la charité; ce fut l'unique bonne action de sa vie. Le Seigneur l'appela dans l'autre monde et l'envoya en enfer. Saint Pierre, qui était le chef du paradis, se tenait un jour devant la porte, quand il entendit une voix : « Ah! Pierre, mon fils, vois donc comme je rôtis. Va donc chez le maître et le prie qu'il me fasse sortir de ces misères. » Saint Pierre va chez le Seigneur et lui dit : « Maître, j'ai ma mère qui est dans l'enfer et demande la grâce d'en sortir. — Ta mère? Bah! Elle ne fit jamais *un ongle* de bien; son seul plat de renfort est une feuille de poireau qu'elle a donnée à un pauvre. Tiens pourtant! Voilà une feuille de poireau; dis-lui qu'elle la saisisse par un bout; tire-la par l'autre au paradis. » Un ange descendit avec la feuille. « Tenez-la bien! » Elle la prit et la tint ferme; mais toutes les pauvres âmes damnées qui étaient auprès d'elles s'accrochèrent à sa robe, et l'ange tirait au ciel toute une queue de damnés. Que fit alors la duègne? Elle se mit à donner des coups de pied et à secouer sa robe pour les faire tomber. Ce mouvement déchira la feuille, et la méchante femme retourna dans l'enfer plus bas qu'avant. Ici finit le conte de la Messia, et voilà pourquoi dans toute la Sicile, en Vénétie, en Toscane, dans le Frioul, quand on veut désigner une créature rapace, égoïste et sans cœur, on dit : C'est une mère de saint Pierre.

Veut-on, avant de quitter les sujets religieux, une variante sicilienne d'une légende qui a cours dans tous les pays, notamment en France, où elle a été republiée de nos jours : l'histoire nouvelle et divertissante du bonhomme Misère? Le héros du conte a nom Prete Ulivo en Toscane, Accaciuni à Palerme, et frère Giugannuni à Casteltermini. Ce dernier (car il faut choisir) était un moine d'un riche couvent qui existait déjà du temps que le Seigneur cheminait avec les apôtres, et que, voyageant, comme on sait, en Sicile, il alla visiter le couvent de Casteltermini. Tous les chevaliers et les moines se pressèrent autour de Jésus pour lui demander la « grâce de l'âme, » mais frère Giugannuni ou Gros-Jean ne demandait rien. « Pour-

quoi, lui dit saint Pierre, ne fais-tu pas comme les autres? — Je ne veux rien demander, répondit le frère. — Rien? reprit saint Pierre, quand tu viendras en paradis, tu auras affaire à moi. » Le maître s'en alla; quand il fut déjà loin, il s'entendit appeler : « Maître! maître! » C'était Gros-Jean, qui ajouta : « Attendez, je demande une grâce de vous : c'est de pouvoir enfermer qui je veux dans ma besace. — Que cela te soit accordé, » dit le Seigneur. Frère Gros-Jean était vieux; survint la Mort, qui lui dit : « Tu n'as plus que trois heures à vivre. — Quand tu voudras de moi, répondit Gros-Jean, viens m'avertir une demi-heure d'avance. » Revint la Mort, qui lui dit : « Me voilà, tu es un homme fini. » Le moine alors s'écria solennellement : « Au nom de frère Gros-Jean, que la Mort entre dans ma besace! » Puis il alla chez la boulangère : « Commère, voici mon sac; pendez-le à la cheminée jusqu'à mon retour. » Pendant quarante ans, il ne mourut plus personne. Les quarante ans passés, Gros-Jean alla chercher sa besace pour libérer la Mort et mourir, car il était plus que vieux et ne se tenait plus sur ses pieds. La Mort sortit et prit Gros-Jean d'abord, puis tous ceux qui depuis quarante ans auraient dû mourir. Le moine alla frapper à la porte du paradis, mais saint Pierre lui cria : « Il n'y a pas de place ici pour toi. — Où dois-je donc aller? — Dans le purgatoire. » Gros-Jean va frapper à la porte du purgatoire; mais là aussi on lui crie : « Il n'y a pas de place ici pour toi. — Où dois-je donc aller? — Dans l'enfer. » Gros-Jean va jusqu'à la porte de l'enfer; Lucifer gronde : « Qui va là? — Frère Gros-Jean. » Lucifer, à ce nom, hèle tous ses diables. « Toi, dit-il à l'un, prends ton bâton; toi, prends le marteau; toi, les tenailles. — Que voulez-vous faire de ces instrumens? demanda le moine. — Nous voulons te tuer. — Au nom de frère Gros-Jean, tous les diables dans ma besace! » Ainsi cria le mort, et prenant son sac sur ses épaules, il le porta chez un forgeron qui avait huit ouvriers; avec le maître, ils étaient neuf. « Maître forgeron, combien demandez-vous pour donner pendant huit jours et huit nuits des coups de marteau sur cette besace? » Ils fixèrent le prix de quarante onces; ils martelèrent nuit et jour, et la besace ne s'aplatissait pas; le moine était toujours présent. Le dernier jour, le forgeron s'écria : « Il y a ici des diables. — Il y en a, répondit Gros-Jean, martelez fort! » L'opération faite, il reprit sa besace et l'alla vider dans une plaine : les diables étaient tous boiteux, estropiés, et il fallut de la violence pour les faire rentrer dans l'enfer. Et le moine alla heurter de plus belle à la porte du paradis : « Qui est là? — Frère Gros-Jean. — Il n'y a pas de place pour toi. — Mon petit Pierre, laisse-moi entrer, sans quoi je t'appelle teigneux. — Puisque tu m'as dit teigneux, répond saint Pierre, tu n'entreras plus. — Ah! c'est comme cela? s'écrie Gros-Jean. Tu auras ma réponse. » Il se

tient hors de la porte, et à toutes les âmes qui arrivent, il dit de sa forte voix : « Au nom de frère Jean, toutes ces âmes dans ma besace! » Et il n'entra plus personne au paradis. Saint Pierre dit au Seigneur : « Pourquoi ne vient-il plus personne? — C'est que Gros-Jean est dehors, qui prend toutes les âmes dans son sac. — Et maintenant qu'allons-nous faire? — Vois si tu peux attraper sa besace, et tâche de l'apporter ici! » Frère Gros-Jean entendait du dehors ce qu'ils disaient; que fit-il alors? Il cria (mais pas bien fort) : « Moi-même dans ma besace! » Et il s'y fourra sur-le-champ. Saint Pierre ouvrit la porte et regarda dehors : plus de moine! Vite il enlève le sac et l'introduit dans le paradis, puis il l'ouvre vivement; c'est Gros-Jean qu'il y trouve. Il veut alors le prendre au collet et le jeter à la porte; mais le Seigneur l'arrête par un proverbe du patois sicilien :

Dans la maison de Jésus,
Quand on entre, on n'en sort plus.

C'est là un fabliau qui se retrouve dans toutes les littératures; mais on aurait tort d'y voir la moindre impiété. Le Sicilien, au moins jusqu'en 1860, était fort dévot, sinon parfaitement orthodoxe; sa religion était un polythéisme passionné qui, tout en conservant beaucoup de traditions païennes, ne s'insurgeait aucunement contre la discipline de l'église et l'unité du catholicisme romain. Le ciel du peuple est une sorte d'Olympe peuplé de dieux et de demi-dieux et dominé par l'éternel féminin, la vierge Marie. L'*Ave Maria* est la prière de chaque jour et de chaque instant, bien plus commune que le *Pater noster*; au-dessous de la Vierge-Mère s'étagent quantité de divinités subalternes entre lesquelles la dévotion n'a que l'embarras du choix. — Tout cela, dira-t-on, ne ressemble point à la religion de la France. Assurément, mais ce qui fait les âmes pieuses, ce n'est pas l'orthodoxie des dogmes, c'est uniquement la sincérité de la foi. Or, en Sicile, la foi est très sincère, elle croit tout ce qu'on lui dit, et ne raisonne pas; elle s'agenouille avec une ferveur et une fièvre qui peut aller jusqu'au délire et ne veut point être rassurée contre cette peur du diable qu'on prend encore presque partout pour la crainte de Dieu. C'est précisément la solidité de cette conviction qui permet aux Siciliens de traiter gaîment les choses sacrées. L'homme en effet ne rit que de ce qui l'intéresse, et il faut que la religion nous tienne bien au cœur pour que nous y trouvions une source de gaîté. C'est dans les pays de croyans qu'on débite le plus de drôleries sur les prêtres. Allez, par exemple, dans le canton de Vaud; hantez les maisons les plus franchement chrétiennes, vous y apprendrez au dessert que le *Nouveau-Testament* est un des mots qui

désignent le tire-bouchon. Demandez pourquoi; l'on vous répondra qu'un jour une réunion de pasteurs discutaient sur un passage de l'Évangile, et que, pour se mettre d'accord, ils voulurent consulter le texte même, mais aucun d'eux n'avait sur lui son Nouveau-Testament. Vint l'heure du dîner, et il s'agit de déboucher une bouteille. « Qui de vous, messieurs, a un tire-bouchon? » Ils étaient une vingtaine; vingt tire-bouchons sortirent aussitôt des poches pastorales. Cette première anecdote lâchée, on vous en dira vingt autres pareilles; cependant tous les convives sont orthodoxes et ont fait la prière avant de rompre le pain. Là où la religion est triste, on peut toujours la soupçonner, sinon d'hypocrisie (il faut éviter les mots durs), au moins d'une certaine affectation qui a pu tourner en mauvaise habitude.

III.

Voyons maintenant si ces contes peuvent fournir à la science quelques documens nouveaux. Ce qui frappe tout d'abord, c'est à quel point ils ressemblent à ceux des autres provinces italiennes. Il fut un temps (c'était hier) où l'Italie, morcelée en petits états, ne permettait pas à ses enfans du midi de connaître ceux du nord. Ces états mêmes se partageaient en compartimens distincts séparés par des clôtures qu'il n'était pas facile de franchir : les Abruzzais par exemple, les Campaniens, les Apuliens, les Lucains, les Calabrais, les Siciliens coexistaient bien sous le sceptre plus ou moins dur du même prince, mais n'avaient pas même un nom commun pour les désigner tous : on avait bien trouvé une combinaison géographique et politique appelée les Deux-Siciles, mais on n'avait jamais pu constituer un peuple appelé les Deux-Siciliens. Eh bien! malgré cette dispersion et cet isolement, les Italiens communiquaient entre eux par la poésie, échangeaient des strophes, des idées, des images, et ceci même entre illettrés, par d'insaisissables transmissions que la police ne pouvait réprimer ni prévenir. Un *rispetto* sicilien dit qu'un garçon alla se confesser au pape d'aimer une femme éperdument. « Si c'est comme cela, répond le pape, sois pardonné; par pénitence, aime-la encore davantage. » La même idée se retrouve dans des chansons populaires de Toscane, du Piémont, de Ligurie, de Vérone et de Milan, seulement il y a des variantes; dans la chanson génoise, le pape prononce, sans trop de rigueur, cet arrêt, « que ce n'est pas péché d'aimer, pourvu que la fille soit belle. » A Milan, c'est au curé qu'on s'adresse : « Si c'est péché, répond-il, que ce soit péché (*peccato sia*); ma mère l'a fait aussi. » Voilà qui nous ramène à la pointe gauloise :

Eh! mes petits-enfans, pourquoi,

Si j'ai fait comme ma grand'mère,
Ne feriez-vous pas comme moi?

Béranger connaissait-il le couplet milanais lorsqu'il écrivit ces trois vers, ou n'est-ce pas plutôt qu'il y a dans l'air certaines idées qui viennent à tout le monde? Ces rencontres si fréquentes entre les poètes populaires dans les contes patois de la péninsule ont donné naissance à une thèse ingénieuse de M. Vittorio Imbriani. Ce jeune écrivain, qui porte dignement un nom très respectable, a fait un cours à l'université de Naples sur « l'organisme poétique de la poésie populaire italienne, » où il a tâché de prouver que les Italiens, comme tous les autres peuples, eurent une épopée commune, primitive et populaire, dont la partie narrative s'est en quelque sorte disjointe et a disparu. Il n'en est resté que des fragmens lyriques qui, arrondis par le temps, ciselés par le peuple, ont fini par former de petits morceaux à part qu'on retrouve un peu partout. M. Imbriani ne s'est pas contenté de lancer cette conjecture dans le public; il a cherché quelle pouvait être cette épopée primitive dont les brisures seraient devenues, selon lui, les chansons du peuple, et il pense l'avoir trouvée dans une légende sicilienne, « les amours de la fille du seigneur de Carini avec le baron d'Asturi, » amours tragiques s'il en fut, car le père tua sa fille. M. Pitrè nous donne dans l'introduction de son recueil de chants siciliens un fragment de poème sur cet horrible sujet. Traduisons ce fragment mot à mot; on y verra les franchises, les audaces, la syntaxe déréglée, les changemens continuels de temps dans les verbes, les grandes ellipses et les enjambées de géant que se permet, en prose comme en vers, la muse plébéienne et rustique. Ces deux couplets nous apprennent comment le prince de Carini surprit les amours de sa fille coupable :

« Le prince de la chasse était revenu. — « Je suis fatigué, je veux me reposer. » — Quand à la porte s'est présenté à lui — un moine, et il veut lui parler. — Toute la nuit ensemble ils sont restés. — Leur confession bien longue ils auront à faire.

« Jésus Marie! quel air troublé! — C'est le signal de la tempête. — Le moine descendait et riait, — et le prince en haut faisait rage. — La lune s'enveloppait de nuages, — la chouette en pleurant voletait. »

C'est bien là le ton de l'épopée populaire; mais M. Imbriani aura de la peine à prouver que celle-ci soit primitive et que les Italiens de toutes les provinces l'aient connue dans le bon vieux temps. Notons d'abord que l'assassinat de la jeune fille est un fait historique qui s'est passé, dit-on, le 4 décembre 1563 : en cette année-là, le peuple connaissait déjà l'Arioste. M. Imbriani pense, il est vrai, que le poème doit être inspiré par un événement beaucoup plus ancien et qui peut remonter au XIIIe siècle : cette conjecture a été

repoussée dans une discussion où nous ne voulons pas entrer. A notre humble avis, la grande épopée commune est encore à trouver, et il ne suffit pas, pour qu'elle existe, du plaisir qu'elle ferait à certains théoriciens. Les poètes viennent quand ils veulent ou quand ils peuvent, non quand les critiques ont besoin d'eux. D'ailleurs est-il besoin d'une source commune pour expliquer les ressemblances entre les contes ou les chansons de tous les pays? M. de Puymaigre, qui a recueilli tant de chants populaires dans le pays messin, a déjà remarqué la facilité de locomotion qui caractérise la poésie campagnarde et plébéienne. « Alerte et court vêtue, comme Perrette, elle fait un chemin énorme malgré tous les obstacles; montagnes, fleuves, rivières, et, chose incroyable, changemens de langue, rien ne l'arrête. Elle passe les Alpes aussi facilement que les Pyrénées; elle va du Piémont à la Normandie, de la Bretagne à Venise, de la Picardie à la Provence. » Et ces noms de pays ne sont pas pris au hasard; les gondoliers chantent bien réellement dans leur dialecte futé des chants bretons.

Il est certain toutefois que bien des contes siciliens sont de très vieux souvenirs qui n'ont jamais quitté le pays : n'oublions pas que l'île, autrefois grecque, a beaucoup gardé de la jeunesse héroïque où elle fut chantée par Homère. Un jour, au Mont-Eryx, on conduisit à M. Pitrè une petite fille de huit ans, appelée Maria Curatolo, qui racontait déjà des histoires : « Veux-tu m'en dire une? » — Et la petite fit le récit suivant, que nous traduisons mot à mot :

LE MOINILLON.

« Je vais conter à présent un conte qui fait peur ou peu s'en faut, c'est le conte du moinillon.

« On conte et on raconte qu'il y avait une fois deux moines. Ces deux moines allaient chaque année à la quête : l'un était plus grand et l'autre était plus petit. Chaque année, ils allaient à la quête, car c'étaient de pauvres gens. Une fois ils perdirent leur chemin, prenant un sentier mauvais, mauvais. Le petit dit au grand : — Ce n'est pas notre chemin, celui-ci. — Cela ne fait rien, marchons toujours.

« En cheminant, ils virent une grotte bien grande, et il y avait dedans un animal qui faisait du feu, mais eux ne croyaient pas que ce fût un animal. Il dit (le grand) : — Nous allons maintenant nous reposer ici. — Ils entrèrent, et il y avait cet animal qui tuait des moutons (parce qu'il avait des moutons) et les faisait cuire. Comme ceux-ci entrèrent, cet animal était en train de tuer une vingtaine de moutons et les cuisait. — Mangez! — Nous ne voulons pas manger, nous n'avons pas faim. — Mangez, vous ai-je dit. — Quand ils eurent fini de manger tous ces moutons, le diable se leva (car l'animal était diable); eux se couchèrent, et lui, l'animal, alla prendre une très grosse pierre, la mit devant la

grotte, prit un fer très grand, pointu, pointu, le fit rougir au feu et l'enfila dans le cou du plus grand des moines, il le brûla, et voulut le manger en compagnie du petit. — Je ne veux pas manger, je n'ai plus faim, dit le petit. — Lève-toi, sans quoi je te tue.

« Le pauvret, transi de peur, se leva, se mit à table; il prenait, le pauvret, un petit morceau, et faisait semblant de le manger et le jetait à terre, et le jetait à terre. — Marie! je n'ai plus faim, bien vrai.

« A la nuit, le bon chrétien (*lu banientu*) prend le fer, le réchauffe et le lui plante (à l'animal) dans les yeux, et les yeux lui jaillirent dehors.— Ah! que tu me tues! — Le bon chrétien se blottit de peur dans la laine des moutons; l'animal à tâtons va ôter la pierre de la grotte et en sort tous les moutons un à un. Vint le mouton où était le bon chrétien, et le bon chrétien n'y était plus (dans la grotte). Il s'en alla à Trapani, en mer. Il y avait à Trapani toutes les barques et les marins. Il dit: — Faites-moi mettre là dedans, et je vous en tiendrai compte. — Il se mit dans une barque, l'animal alla pour le repêcher, et les marins firent courir la barque (à toutes rames). Tandis qu'il court (le moinillon), il prend une pierre dans sa poitrine, et lui (l'animal), qui était aveugle, tomba et se cassa la tête. Le moinillon s'en fut, et l'animal resta là.

« Et l'histoire est finie. »

Qu'aurait dit Guillaume Grimm, qui a écrit la légende de Polyphème, en entendant l'histoire du cyclope racontée ainsi, dans l'île où elle s'est passée, après tant et tant de siècles, par une petite fille de huit ans!

Voici encore un souvenir des temps antiques : ici nous sommes forcés d'abréger le récit, un peu chargé de détails, mais nous en conservons l'allure et le mouvement. Le conte est intitulé *le roi Cristal.*

« Il y avait une fois un père et trois filles qui n'avaient rien à manger. La grande fille dit à son père: —Allez chercher ma fortune. Allez chez une dame (et elle la lui nomma) et demandez-lui un quarteron de vin : nous verrons alors si j'aurai du bonheur. — Ainsi fit le père, et la dame, à la première demande, lui donna le vin à la condition qu'il lui apporterait de la verdure (des légumes). Ainsi fut fait. Puis la fille moyenne dit à son père: —Vous avez pensé à ma sœur aînée, pensez aussi à moi et demandez-lui une galette en mon nom. —Ainsi fit le père et il paya aussi la galette en verdure. La plus petite à son tour : — Pensez à moi maintenant; allez demander en mon nom un peu de monnaie pour mes dépenses. — Le père alla chez une autre dame et obtint aussi l'argent en promettant de la verdure; il s'en revint tout joyeux en disant qu'il avait trouvé la fortune de ses trois enfans. Le lendemain, comme il allait dans la campagne pour chercher de la verdure, vint à tomber une grosse pluie, et

de verdure il n'en trouva point; il ne trouva qu'un chou et se mit à le couper, mais n'en put venir à bout, le tronc étant fort, et puis la pluie l'assassinait. Il rentra donc chez lui et ses filles lui dirent : — Père, qu'avez-vous fait? Vous n'avez pas apporté de légumes? — Le père raconta sa malechance, et les sœurs aînées s'en prirent à la petite parce qu'elle n'avait pas de bonheur et que leur père avait pensé se noyer à cause d'elle; mais le père leur dit : — Je ne veux pas qu'on touche ma fille, vous n'avez pas de bastonnade à lui donner. Quand la pluie aura cessé, j'irai cueillir de la verdure, et je la porterai à cette dame qui l'attend.

« Baste! la pluie cessa, le père retourna vite à son chou et se remit à le couper. Vint à passer un chevalier, qui lui dit : — Que fais-tu là? — Qu'ai-je à faire? répondit le pauvre homme, j'ai mes filles à jeun et je coupe ce chou parce que je n'ai trouvé que cela. — Combien en as-tu, de filles? — J'en ai trois, mais elles ne peuvent se voir, les aînées *font de grands mépris* à la plus petite, et elles l'ont battue hier parce que je m'étais mouillé pour elle. — Cette plus petite qu'elles ne peuvent voir, je la prendrai avec moi, dit le chevalier, et en attendant voici un peu d'argent : ce sont les arrhes que je te donne. — Le père s'en revint et fut assailli par une nouvelle averse; il rentra tout trempé avec le chou et l'argent. Les sœurs aînées battirent encore la cadette. »

Ici, nouvelle scène de famille, exhibition du chou qui met les grandes sœurs en colère, puis de l'argent qui les apaise; elles courent acheter des vivres et l'on soupe gaîment. Après souper, le père révèle à ses filles la rencontre qu'il a faite.

« — J'ai trouvé la fortune de marier la plus petite avec un chevalier riche qui lui donnera des domestiques. — En entendant ceci, les grandes sœurs se mirent à pleurer, mais d'envie, bien qu'elles dissent que ce fût par amour. Baste! le père dit à la cadette de ses filles qu'elle avait trouvé la fortune, pourvu qu'elle voulût aller avec lui près d'un cavalier qui l'attendait. Elle dit que oui, et, contente d'être délivrée de ses sœurs, elle prit congé d'elles et s'en alla. Le père la remit au chevalier, qui donna au père un sac d'écus, et lui permit de l'aller voir seul quand il voudrait en lui ordonnant de ne jamais amener avec lui ses grandes filles. Les domestiques firent monter la cadette dans la maison et lui *consignèrent* sa chambre, à la condition pourtant qu'elle n'en sortirait jamais, et jamais n'ouvrirait la porte de la chambre qui était en face. — Va bien, répondit-elle, je ne l'ouvrirai pas. — Le soir, comme elle était couchée et qu'elle s'endormait seule et dans l'obscurité, son mari vint se mettre près d'elle. Le mari avait un système de ne jamais laisser voir son visage; il n'allait donc près d'elle que la nuit, quand il faisait noir. Elle le comprit et ne s'en inquiéta pas. Le mari se mit aussi à dormir. Le lendemain, le père alla voir sa fille et lui demanda : — Comment te trouves-tu? es-tu bien? — Oh! répondit-elle, je suis comme une petite reine : moi riche, moi joyeuse, moi servie par tant de do-

mestiques, moi bien traitée de tous; il n'y en a pas de plus heureuse au monde. — Bien! bien! fit le père. » — Et le bonhomme va rapporter la nouvelle aux sœurs aînées, qui voudraient bien aller voir aussi tout ce bonheur; mais c'est impossible, l'injonction est formelle : le chevalier a permis les visites du père, mais du père seul. Si on le priait bien de laisser revenir leur sœur une fois, une seule fois dans leur maison, les aînées seraient bien heureuses! Le chevalier y consent, mais une seule fois. Et voilà la cadette reçue par ses sœurs avec toute sorte de cérémonies, et les questions de pleuvoir, comme on peut le penser. Comment est le visage du mari? C'est la question capitale. La mariée fut bien forcée d'avouer qu'elle ne l'avait point vu. La plus grande sœur lui dit alors :

« — Écoute ce que tu as à faire; prends cette chandelle de cire que je t'apporte, et puis, quand il sera couché et qu'il dormira, tu l'allumeras et tu regarderas bien le visage de ton mari, et après tu sauras nous dire comment il est. — Cette proposition de la sœur n'était pas faite de bonne foi, c'était l'effet de l'envie... La cadette comprit bien que c'était pour lui faire perdre la fortune, mais toutes les deux firent tant et si bien que la plus jeune fut persuadée et promit de faire ce qu'elles disaient. La jeune sœur est ramenée chez son mari, rentre dans sa chambre, se couche le soir, attend qu'il vienne, et, quand il est venu, demeure éveillée, attendant qu'il dorme, et, quand il dort, allume la chandelle de cire et se met à le regarder. Et plus elle le regarde, plus elle l'admire. — Oh! comme il est beau! que j'ai donc un beau jeune homme! — Pendant qu'elle faisait toutes ces réflexions, voici une goutte de cire chaude qui tomba dans le nez du chevalier, et lui, se sentant brûler, se réveilla en disant : — Trahison! trahison! — Il se leva, et aussitôt il renvoya sa femme. »

Dirons-nous la fin de ce conte, comment l'épouse, qui était grosse, se mit en chemin, trouva deux ermites, l'un plus vieux que l'autre, se chaussa de souliers de fer, et en marchant longtemps, longtemps, finit par arriver au palais du roi Cristal, celui à qui les fées avaient enlevé son enfant? C'est là une seconde histoire assez mal accrochée à la première. Ce qui nous intéresse dans tout ceci, c'est le mariage mystérieux de la pauvre fille, c'est la curiosité qui la perd, c'est le sujet qui a tenté tant de poètes : aujourd'hui M. de Laprade, avant lui Corneille et Molière, La Fontaine, longtemps avant eux Apulée, c'est le vieux mythe d'*Amour et Psyché*. Et n'est-il pas singulier qu'Apulée ait commencé son récit comme un conte de fées : *Erant in quadam civitate rex et regina;* il y avait dans une certaine ville un roi et une reine?

Mais voici une histoire qui nous a paru plus étonnante encore; c'est la légende de la Belle de Liccari.

« On conte et on raconte qu'aux vieux temps il y avait à Carini une jeune fille bien plus belle que le soleil, faite de sang et de lait, et on l'appelait la Belle de Liccari. Qu'est-ce qu'elle fit? Il vint un jour ici, en Sicile, un empereur du Levant, avec une grande quantité d'armées, et il fit la guerre au royaume. Il fut vainqueur et mit tout à sac et à feu sans pitié : les vieux et les hommes furent décapités; les femmes et les enfans tous captifs. *Dans le tas* était la Belle de Liccari. — Oh! puissance de Dieu! s'écria-t-on, comment donc est-elle si belle? Tout de suite qu'on la mène à l'empereur! — L'empereur, sitôt qu'il la vit, devint stupide. — Elle esclave! dit-il. Rien de cela; il faut qu'elle soit ma femme. — Il la fit délier (elle était attachée parce qu'elle était prisonnière), et il la prit et l'emmena avec lui dans les parages du Levant, et il lui mit sur la tête la couronne d'impératrice. Dans le Levant, il y avait neuf empereurs plus petits (moins puissans), qui étaient soumis à celui qui avait pris la Belle de Liccari, et lui payaient tant par an comme tribut. Comme ils vont et voient cette extrême beauté, ils lui tombent aux pieds avec toutes leurs couronnes. — Majesté, dirent-ils, vous êtes si belle, que nous voulons être vos esclaves; commandez, et nous et nos royaumes nous sommes tous sous votre domination. — Et tous les neuf lui présentèrent leurs couronnes. C'est ici qu'on voit combien est puissante la beauté sicilienne... La Belle de Liccari ne pouvait naître que chez nous, et la renommée de sa beauté a passé en proverbe :

Riche, heureuse, elle vécut bien;
Nous, pauvres gens, nous n'avons rien.

Telle est cette histoire, écrite sous la dictée d'une jeune fille de Borgetto et traduite en français aussi littéralement que possible. Mais quelle était donc cette Belle de Liccari? Selon toute probabilité, la belle d'Hyccara ou d'Hyccaraen, ancienne ville de Sicile, qui fut prise par les Athéniens commandés par Nicias environ 400 ans avant Jésus-Christ. Une petite fille de sept ans en fut emmenée captive et transportée à Corinthe, où elle rendit célèbre le nom de Laïs. Sa beauté vénale passa en effet en proverbe : on disait qu'il n'était pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe. Cette ville, toute fière de l'avoir accueillie, lui érigea un magnifique monument, frappa des médailles à son honneur, et, on le voit, les filles du peuple, dans l'île où elle est née, après vingt-trois siècles, gardent encore la mémoire de la courtisane immortelle.

IV.

C'est ainsi que les bonnes femmes de Sicile rajeunissent les faits anciens; en revanche, elles vieillissent certaines traditions du moyen âge et en surchargent la biographie des illustres païens

dont le nom est resté populaire dans toute l'Italie du midi. De ces derniers, le plus brillant est Virgile. Pour le peuple de Naples et de Palerme, comme pour les contemporains de Dante, Virgile est plus qu'un poète, c'est un prophète et un enchanteur. Nous avons entendu nous-même, de la bouche d'un lazzarone, l'histoire merveilleuse de l'homme qui avait annoncé la venue de Jésus-Christ. C'est Virgile qui a bâti Naples, creusé la grotte du Pausilippe, et fait sortir le château de l'OEuf d'un œuf enchanté. A Rome, il bâtit une tour qu'il appela la *Salvazione di Roma*, et qu'il surmonta d'autant de statues qu'il y avait de provinces dans l'empire : quand une de ces provinces venait à se soulever, la statue qui la représentait sonnait une cloche, et la révolte était étouffée dans son germe par les cavaliers de l'empereur. Un jour, trois rois voulurent s'affranchir, et à cet effet envoyèrent à Rome quatre compères chargés d'enfouir de l'or en différens endroits; ces compères se donnèrent pour des chercheurs de trésors et déterrèrent aisément ce qu'ils avaient enterré eux-mêmes; ils dirent alors à l'empereur qu'en fouillant sous la tour de Virgile ils trouveraient une montagne d'or. L'empereur hésita longtemps à les laisser faire; enfin sa cupidité fut la plus forte; il donna son anneau aux compères afin qu'ils ne fussent pas gênés dans leur travail. La tour de Virgile croula, Rome avec elle. Vinrent les trois rois rebelles, et l'empire fut détruit.

Un jour Virgile fut mis en prison, bien qu'il vécût en bons termes avec Auguste. Il dessina un vaisseau sur la muraille de son cachot et invita les autres prisonniers à remuer régulièrement des bâtons qui se changèrent en rames; le vaisseau dessiné sur le mur devint un navire véritable et, soulevant dans les airs l'enchanteur et ses compagnons de captivité, alla les déposer en Apulie. Là, le vaisseau disparut sur le sable du rivage, et les rames reprirent leur état de simples bâtons. Virgile s'en revint seul et s'arrêta près de Naples, dans une maison de pauvres gens qui n'avaient rien à manger; il envoya ses esprits à la ville, et les esprits rapportèrent aussitôt des macaroni dans des plats fumant encore qu'ils étaient allés prendre sur la table de l'empereur. L'empereur s'écria : « Un seul homme a pu faire cela, c'est Virgile. » Le lendemain, en quittant son hôte, le poète magicien lui laissa une coupe d'excellent vin qui resterait toujours pleine, à la condition qu'on ne regardât jamais dedans. Puis le bon sorcier revint à Rome, où il devait déposer un livre enchanté annonçant douze cents ans d'avance la venue de Notre-Seigneur. Il envoya son disciple Merlin à l'endroit où était caché ce livre; Merlin devait le rapporter sans l'ouvrir, mais le moyen de ne pas être curieux quand on a sous le bras un pareil trésor? Ce disciple déroula donc le volume, et aussitôt les

signes étranges tracés sur le parchemin se mirent à tourbillonner dans l'air et à danser en hurlant une ronde infernale. « Tu nous as évoqués, dirent-ils à Merlin (exactement comme l'Esprit de la terre au docteur Faust), que nous veux-tu? — Que la route soit pavée de Naples à Rome. » Aussitôt la voie Appienne se couvrit de dalles qu'on peut voir encore à Pouzzoles, à Cume et au-delà.

Ce livre enchanté avait d'abord appartenu à un autre sorcier nommé Zabulon, qui l'avait caché dans le nez d'un géant d'airain sur la montagne aimantée. Virgile s'embarqua pour l'aller prendre, mais il eut à subir toute sorte d'épreuves et de malheurs; les sirènes endormirent les navigateurs avec leurs chansons fatales, et des crocodiles et des griffons les traînèrent endormis à l'autre bout de la mer; plus tard, la montagne aimantée attira les clous de la barque, dont les planches disjointes s'éparpillèrent de tous côtés. Puis il fallut vaincre le géant qui se dressa de toute sa hauteur en brandissant une massue formidable; mais Virgile possédait un anneau enchanté dans lequel Aristote avait enfermé un méchant esprit marin sous la forme d'une mouche, et il put, grâce à cet anneau, s'emparer du livre sibyllin. C'est à Naples surtout, ville fondée par lui, comme on sait, que l'enchanteur fit des miracles. Il y créa une école, la *Scuola di Virgilio*, qu'on montre encore au pied du Pausilippe; il y enseignait la nécromancie, science où il était de première force : il la tenait d'un démon qu'il avait tiré de la fente d'un rocher. Quand il eut appris de ce demon tout ce qu'il voulait savoir, il le remit dans la roche. Virgile creusa de plus des égouts, construisit les aqueducs de Naples, fit jaillir l'eau soufrée de Santa-Lucia, qui était d'abord de l'huile; aussi l'église défendait-elle d'en boire le vendredi et le samedi. On lui doit enfin les bains de Pouzzoles, qui guérissaient de tout, comme l'attestaient des inscriptions, des peintures et des sculptures dont on voit encore des traces. C'est pourquoi les médecins de Salerne, ruinés par la concurrence, partirent une belle nuit sur une barque et allèrent détruire les thermes de Virgile et le temple de Sérapis, où cette hydrothérapie était une sorte de religion; on voit encore les ruines des bains et du temple. Les allopathes de Salerne, après ce bel ouvrage, remontèrent sur leur barque pour s'en retourner chez eux, mais ils furent assaillis par une tempête et périrent tous.

On n'en finirait pas, si l'on voulait dire tout ce que Virgile fit à Naples : un étal de boucherie où la viande ne se corrompait jamais, un jardin à Pausilippe entouré de murs invisibles et infranchissables : les fruits et les fleurs y pullulaient en toute saison au milieu de plantes merveilleuses, d'herbes salutaires, dont la plus rare, celle de Lucius, rendait la vue aux moutons aveugles, — une trompette qui sonnait d'elle-même les jours de siroco et qu'on entendait

au loin sur la mer, enfin quantité de grands travaux en bronze, car Virgile était artiste et savait fondre les métaux : un cheval colossal, un cavalier, un archer, une sangsue, une grosse mouche et une porte en fer. La tête du cheval existe encore, on peut la voir au musée de Naples; le cavalier parcourait la nuit les rues de la ville et tuait les bandits et les voleurs. L'archer, debout à la place où l'on voit maintenant la statue de saint Janvier, sur le pont de la Madeleine, tournait son arc bandé contre le Vésuve pour tenir en respect la montagne de feu... Passa un jour un paysan calabrais qui s'arrêta devant l'archer et lui dit : « Tire donc et lâche ta flèche. » La flèche partit et alla piquer le cône de cendre, où elle ouvrit un cratère; le sol trembla aussitôt, la lave jaillit, Naples fut sur le point de crouler et de brûler comme Herculanum. Sans l'intervention de saint Janvier, la grande ville serait maintenant enfouie sous la cendre. C'est depuis lors que le saint a remplacé l'archer sur le pont de la Madeleine : il tient le bras tendu vers le Vésuve, et Naples est maintenant à l'abri des tremblemens de terre et des éruptions. Quant à la sangsue et à la mouche de bronze, elles servaient à détruire les mouches et les sangsues véritables; les vers et les serpens étaient relégués derrière la porte de fer. Virgile enchanta aussi sa propre image, qu'il enferma dans la fiole où se liquéfie maintenant, une fois par an, le sang de saint Janvier. Quand l'enchanteur fut mort, il se fit hacher menu et cuire pendant neuf jours à petit feu dans une chaudière fermée; par malheur, son esprit, qui surveillait l'opération, s'absenta un instant; survint Auguste, qui ne savait rien et qui cassa la chaudière. Un fœtus en sortit, cria trois fois : Malheur! et disparut.

Voilà ce que racontent les cicerones du Pausilippe en vous montrant le colombaire romain où M. Eichoff a fait inscrire l'épitaphe du poète :

Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc
Parthenope; cecini pascua, rura, duces.

Mais les cicerones affirment que jamais Virgile ne fut enterré là. Son esprit a été enfermé dans un rocher, d'où un enchanteur anglais du temps de Roger de Sicile l'aurait fait sortir, si le peuple ne s'était pas soulevé pour empêcher le sacrilége. Quant aux ossemens de Virgile, on les a longtemps gardés au Fort-de-l'OEuf, derrière une forte grille en fer. Si un profane avait osé les tirer de là, une tempête aurait détruit la ville.

Tel est le Virgile napolitain ; le peuple de Sicile ajoute quelques traits à cette histoire. Une fille de Borgetto a raconté à M. Salomone-Marino que le grand magicien, avant d'acquérir toute sa puissance, avait pris pour femme une personne aussi méchante que

belle : une « mule de fer, qui le faisait passer par la porte de Castro, » c'est la porte par laquelle on fait entrer dans Palerme, pour les marquer au passage, les béliers, les boucs, les bœufs et autres animaux pareils. A la fin, le mari perdit patience et devint l'ami de Maugis (Malagigi), « le plus fort maître en l'art de commander aux esprits et de chevaucher le balai. » Ce Maugis, pour les Siciliens, est le chef de la magie; ils se le représentent maigre, décharné, vêtu de noir, affublé d'une longue robe, coiffé d'un chapeau aplati, et traçant des cercles avec la verge qu'il tient à la main. Maugis eut pitié de Virgile et prononça une formule d'incantation, les diables pleuvaient de tous côtés comme des mouches, et en un clin d'œil le poète endoctriné devint le plus fort des magiciens. Il n'avait qu'à faire trois cercles et à prononcer l'évocation; aussitôt les démons, saisis d'effroi, se pressaient autour de lui; il les forçait jour et nuit à venir en foule, « et tantôt leur faisait faire une chose, tantôt une autre, et ils travaillaient comme des chiens. » Mais c'était surtout sa femme qu'il tourmentait; elle l'avait mis d'abord au désespoir et presque hors de sens; c'était lui maintenant qui la faisait tourner comme un cheval de manége. Il lui donnait pour mari tantôt Farfadet, qui l'égratignait et crachait sur elle des jets de soufre et de feu, tantôt Lucifer, qui la criblait de coups de cornes, tantôt Carnazza, qui, en soufflant, la gonflait comme une outre, et vlin, vlan, la rouait de coups (*tiritimpiti, tiritàmpite*). Les démons étaient sur les dents, et eux-mêmes avaient pitié de la pauvre femme. Vint enfin la Mort chercher le magicien Virgile : ah! seigneur, soyez béni. Les diables firent alors un complot dans l'enfer: « Il ne faut pas que ce mauvais gueux entre chez nous, il nous ferait travailler comme des nègres. » Et avec des barres et des chaînes ils fermèrent les portes de la maison. Arrive le mort, qui heurte : « Top, top! — Qui est là? — Le magicien Virgile. — Passe ton chemin; il n'y a pas place ici pour toi. — Mais où faut-il que j'aille? Je suis damné. — Arrière! arrière! » Et Virgile resta dehors, pleurant et se mordant les doigts, « parce que la Mort lui avait ôté la verge de l'art et du commandement. » Mais laissons les diables et prenons Maugis. L'affaire lui déplut; que faire? Il recueille l'âme et les os de Virgile, et les porte dans une île bien loin, bien loin, là où la mer est le plus haute et profonde. Il construit une belle sépulture de pierre, comme une caisse sans couvercle, y jette l'âme et les os, dit quatre paroles noires, dessine trois cercles puans et chante :

« Tourne, tourne autour, autour. — La mer, le monde, se découvrent, — la lune s'obscurcit, le soleil tremble, — et la fortune enveloppe, entraîne tout. »

Depuis cette incantation, l'île est un lieu fatal. Qu'on aille à la

sépulture et qu'on regarde les ossemens, le ciel s'assombrit, le tonnerre gronde, les foudres tombent par milliers; on dirait le déluge universel. Pour la mer, qui dira ce qu'elle fait? Tempêtes, montagnes de vagues, batterie d'enfer : elle engloutit les barques et les vaisseaux comme des pilules. Il n'y a pas de courage qui tienne : plus on est hardi, plus l'on va au fond. Dieu nous fasse la grâce, Seigneur, que jamais n'aillent s'y risquer les fils de nos mères! Et que celui qui a dit cette histoire et celui qui la lui a fait dire ne puissent jamais mourir de male mort!

Il serait facile de multiplier ces exemples et de montrer ainsi les étranges transformations qu'ont subies les fables païennes en devenant des contes siciliens. Tel de ces contes nous montre un prince quelconque doué d'une force extraordinaire qu'il devait à un cheveu d'or; ce prince n'est autre que Nisus, roi de Mégare, qui, blanchi par l'âge, avait conservé un cheveu de pourpre auquel était attachée la conservation de son royaume, et ce Nisus lui-même rappelle d'autres héros fabuleux, sans compter le héros biblique, Samson. Jupiter, Bacchus, Hercule, reparaissent, réduits à la taille de simples mortels, dans les récits de la Messia et de ses compagnes, mais ces dieux et ces demi-dieux n'étaient eux-mêmes que des transformations de mythes plus anciens : en remontant à la source de quantité de traditions, on fait, de force ou de gré, le voyage des Indes. Tout y mène, même Giufà, le Jocrisse sicilien. Les bonnes femmes racontent que Giufà, molesté par les mouches, alla porter plainte contre elles au juge de son pays. Le juge, ne sachant que faire, lui permit, lui ordonna même de tuer tous les insectes qu'il trouverait sous sa main. Guifà suivit la prescription à l'instant même : une mouche étant allée se poser sur le front du juge, il la tua d'un coup de poing qui cassa en même temps la tête du conseiller malavisé. Nous connaissons tous cette fable, que nous avons lue dans La Fontaine; avant notre fabuliste, Straparole avait raconté, dans ses *Nuits facétieuses*, comment un butor, nommé Fortunio, se trouvant au service d'un droguiste de Ferrare et chargé de protéger, pendant la sieste, le front chauve de son maître, l'avait fendu d'un coup de pilon pour en chasser une mouche qui s'y était plantée impertinemment. Longtemps avant Straparole, l'auteur indien du *Pantchatantra*, cinq livres de contes et d'apologues qui sont maintenant traduits du sanscrit dans toutes les langues, connaissait déjà l'aventure qui était arrivée, non point à un juge ni à un droguiste, mais à un très puissant roi. Ce souverain se faisait garder la nuit par un singe qui, pour lui épargner la piqûre d'une abeille, prit un grand sabre et coupa d'un coup l'insecte et la tête de son maître endormi.

Il est certain qu'Hérodote popularisa en Grèce beaucoup de lé-

gendes indiennes, et que les Arabes au moyen âge en rapportèren beaucoup d'autres de l'extrême Orient; il est probable que ces légendes passèrent dans les fabliaux, puis des fabliaux dans les nouvelles de Boccace et de Straparole, et qu'elles se répandirent ainsi de la littérature dans le peuple, chez qui la littérature va maintenant les repêcher. Dans cette transmission incessante de plume à plume et de bouche à bouche, ces histoires se sont singulièrement modifiées, tantôt abrégées et tantôt grossies par la fantaisie du narrateur; plusieurs ont été accouplées, d'autres simplifiées au point que le trait accessoire est devenu le point essentiel, le sujet même du récit; les personnages surtout se modifient et descendent de plus en plus; ce qui était dieu devient homme. Il serait donc bien difficile d'admettre, malgré tout le plaisir que cela pourrait faire aux indianistes, que ces traditions furent apportées en Sicile par les premiers Orientaux qui s'y installèrent, et qu'elles n'en sont plus sorties depuis lors. On sait avec quelle érudition et quelle sagacité ces migrations des mythes ont été étudiées par MM. Benfey, Max Müller, et par un professeur italien, M. de Gubernatis, qui a écrit en anglais une *Mythologie zoologique*, récemment traduite en français. Les savans supposent un temps primitif, antérieur à la formation des nationalités distinctes; dans cette période se forment des élémens mythiques, « c'est-à-dire des propositions conçues au présent et exprimant simplement un phénomène naturel mythologiquement envisagé. » On dit par exemple : Céphale aime Procris, fille de Hersé; c'est-à-dire le soleil à la tête lumineuse aime la goutte de rosée dans laquelle il se reflète tous les jours. Eos aime Céphale : l'aurore aime le soleil, car il sort tous les matins de ses bras. Céphale tue Procris : le soleil absorbe et détruit la rosée. « Voilà des expressions bien claires, dit M. F. Baudry, et qui ne diffèrent de la réalité que par la forme métaphorique ou, pour mieux dire, analytique que leur imposait la pensée enfantine de nos premiers ancêtres. Maintenant supposez-les reliées par des hommes qui en auraient oublié le sens : le mythe va naître spontanément, c'est-à-dire que les hommes, tourmentés du besoin d'inventer une explication pour ce qu'ils ne comprennent plus, vont, par une pente d'autant plus invincible qu'ils sont plus simples, composer une anecdote où tout cela sera relié. C'est l'effacement du sens primitif qui amène leur imagination à suppléer aux lacunes et à grouper en fable mythologique les élémens mythiques reliés. » Plus tard, le mythe se transforme encore, et devient le conte populaire, qui en est en quelque sorte le dernier écho. « Ce n'est plus cette production poétique à laquelle l'humanité supérieure avait part, mais, si l'on peut ainsi dire, c'est un résidu repétri par les plus simples, tels que les ères-grands et les nourrices. »

Remonter du conte au mythe et du mythe à l'élément mythique, tel est donc le travail d'une foule d'esprits ingénieux en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France, où M. Gaston Paris, dans un petit livre tout plein de science, vient de démontrer comment une constellation, la grande Ourse, est devenue l'histoire du Petit-Poucet. Tout le monde n'a pas la mesure et la méthode de M. Gaston Paris, et quand la science est grossie, gonflée par l'imagination, ce qui lui arrive quelquefois, elle déborde et roule aux chimères. Le Véda est plein de mythes où le soleil et l'aurore reviennent à tout moment; aussi ne voit-on partout que des soleils et des aurores. Si Cendrillon perd sa pantoufle, c'est que l'aurore, dans un hymne védique, était appelée « la fille sans pieds ou sans chaussures; » si la Chatte blanche de Mme d'Aulnoy devient une belle fille blonde vêtue de rose, c'est que l'aurore, également rose, remplace la lune, également blanche, quand la nuit s'en va. Le jeune prince qui court après Cendrillon, celui qui épouse la Chatte blanche sont des soleils errans : ainsi le veut l'école de M. Max Müller. Qu'en diraient Perrault et le bon La Fontaine? Il existe à Naples un Christ miraculeux sur le front duquel repoussent des cheveux chaque année : un auteur allemand a reconnu dans ce tour de passe-passe un mythe solaire. Autant vaut croire au miracle; les naïfs qui l'admettent ne se piquent pas du moins d'être savans.

Tout en résistant aux abus de cette théorie, il faut lui savoir gré des études qu'elle a suscitées et des faits très curieux qu'elle a découverts. Les contes siciliens contiennent quantité de figures et d'images, de symboles peut-être qui leur viennent de l'Orient : la Belle à l'étoile d'or, les sept montagnes d'or, les sept cèdres, les femmes blanches comme la neige et rouges comme le sang, les chevaux ailés, les vaches qui filent, les oiseaux qui parlent et les hommes qui les comprennent, les duels sans nombre contre des monstres représentant la lutte éternelle des ténèbres et de la lumière, du bien et du mal. Quelques-uns de ces contes appartiennent-ils, comme on le voudrait, à l'époque où nos races formaient une seule famille, à la période qui précéda l'émigration des Aryens? C'est bien difficile à prouver, si c'est bien séduisant à croire. Il y a toutefois des analogies frappantes entre certains récits recueillis par M. Pitrè et ceux des recueils indiens qu'on recherche et qu'on publie si activement de nos jours. Une des plus agréables histoires de la Messia est celle du perroquet conteur.

Un grand négociant se marie, épouse une femme « bonne comme le bon matin » et se met en voyage pour ses affaires, mais non sans avoir pris de sages précautions. Il laisse à sa femme une riche provision « de pain, de farine, d'huile, de charbon et de tout; » il a cloué les portes et les fenêtres, une exceptée, très haute, afin que la

pauvre recluse pût avoir un peu de jour et d'air. Au reste ces mesures avaient été demandées, conseillées du moins par elle. Passèrent quelques jours, et la belle qui s'ennuyait fort avait grande envie de pleurer. Sa chambrière lui donna un excellent conseil. « Poussons une table jusqu'au mur, nous monterons dessus et nous regarderons par la fenêtre; nous aurons la belle vue du Cassaro » (c'est la grand'rue de Palerme). Ainsi fut fait, et la prisonnière poussa un cri de joie : « Ah! Seigneur, je vous remercie! » A ce cri, deux hommes qui étaient en face levèrent la tête, un notaire et un chevalier; un pari s'engagea aussitôt entre ces deux hommes : 400 onces devaient être gagnées par celui qui parlerait le premier à ce beau visage qui venait de remercier le Seigneur. Le notaire, ne sachant à quel saint se vouer, se donna au diable, qui le changea en perroquet afin qu'il pût s'introduire dans la maison. « Mais prends garde, lui dit le *virserio* (l'adversaire : c'est un des surnoms de Satan, que les Siciliens masquent toujours sous des euphémismes); le chevalier, ton rival, s'adresse à une duègne qui sait le moyen de faire sortir la dame de la maison. Ne la laisse pas sortir, sais-tu? Mais retiens-la toujours en lui disant : — Ma belle maman, assieds-toi là que je te conte un conte. »

Ainsi endoctriné, le perroquet va se poser sur la fenêtre, la chambrière le saisit avec son mouchoir, et la dame s'écrie en le voyant : — Oh! mon beau perroquet, tu vas être *mon aliénation* (ma distraction). — Moi aussi, belle maman, je vous aime. — Et l'oiseau fut mis dans une cage d'argent. Cependant la duègne qui sert les intérêts du chevalier se présente avec une corbeille de beaux fruits *hors de temps* (de primeurs sans doute) au tour pratiqué dans le mur pour approvisionner la maison. La vieille se donne pour l'aïeule de la dame, qui veut bien l'en croire, et toutes deux entrent en longue conversation. — Tu es toujours cloîtrée, dit la duègne, et le dimanche tu ne vas pas à la messe? — Et comment puis-je y aller, clouée comme je suis? — Ah! ma fille, tu te damnes. Tu dois aller à la messe le dimanche. Aujourd'hui c'est fête, allons-y. — La dame se laisse gagner, le perroquet se met à pleurer. La dame ouvre son bahut pour s'habiller, le perroquet s'écrie : — Belle maman, ne t'en va pas, la vieille te fait une trahison. Si tu n'y vas pas, je te conterai un conte. — Aussitôt gagnée, la dame congédie la duègne et s'assied auprès du perroquet qui se met à conter... Trois fois la vieille renouvelle la tentation, trois fois le perroquet la renvoie en promettant une nouvelle histoire. Le mari revient, l'oiseau le rend aveugle en lui jetant du bouillon aux yeux, puis lui saute à la gorge et l'étrangle. Le notaire finit par épouser la belle veuve et gagne l'argent qu'il a parié. — Tel est en raccourci le cadre de la légende sicilienne. Or il existe un très an-

cien recueil indien, le *Çukasaptati*, qui n'a jamais été publié intégralement; la traduction la moins incomplète qu'on en connaisse est en langue romaïque, et a été publiée en 1851, dix-huit ans après la mort du traducteur, Démétrius Galanos. Dans ce recueil où ont puisé de tout temps les conteurs de tous les pays, et d'où est sorti le plus ancien des décamérons européens, *le Livre des Sept-Sages*, on trouve une femme qui, en l'absence de son mari, brûle d'aller rejoindre son amant, mais elle est retenue dans sa maison et dans son devoir par un perroquet qui lui raconte des histoires amoureuses. La Messia, qui ne sait pas lire, n'a jamais entendu parler du *Çukasaptati*; d'où lui vient donc la légende de son perroquet?

Voici un dernier conte qui ne déplaira pas aux amateurs du mythe solaire. Comme il est court, nous pouvons le traduire littéralement; il est intitulé *l'Horloge du Barbier*.

« On conte et on raconte à ces messieurs qu'il y avait une fois un barbier; ce barbier avait une horloge qui cheminait et cheminait depuis des siècles et ne s'arrêtait jamais et ne manquait jamais l'heure, sans qu'on eût besoin de la remonter. Le barbier l'avait réglée une fois, et dès lors, toujours et sans cesse, tic tac, tic tac, tic tac. Ce barbier était vieux, vieux, et ne savait plus lui-même combien il avait de centaines d'années... Tous ceux du pays couraient à lui dans sa boutique pour demander à l'horloge, qui était enchantée, les choses qu'ils voulaient savoir. Venait le paysan, fatigué et *amer*, car il avait besoin d'eau pour ses semailles, et voyait encore fermées les portes du ciel. Et l'horloge répondait (en vers) : — Tic tac, tic tac, tic tac. — Tant que je serai rouge, — l'eau ne doit pas venir, et le domaine est à moi. — En tonnant, en tonnant, s'il ne pleut pas cet an-ci, il pleuvra l'autre.

« Venait le pauvre vieux, appuyé sur son bâton, pris par l'asthme au point qu'il n'en pouvait plus, et il demandait : — O horloge, horloge, dis-moi, y a-t-il beaucoup d'huile à ma lampe? — Et l'horloge aussitôt : Tic tac, tic tac, tic tac. — De soixante à septante, — l'huile s'écoule dans la lampe. — Après l'an septante-un, la mèche seule s'allume péniblement.

« Venait le garçon féru d'amour, galant et pimpant, tout battant neuf, riant, faisant bombance, et s'avançant vers l'horloge : — Horloge, dis-moi, y a-t-il quelqu'un qui vogue plus heureux que moi au royaume d'amour? — Et l'horloge alors : — Tic tac, tic tac, tic tac. — Ce roi n'a pas de jugement; — aujourd'hui heureux, demain dans l'abîme; — aujourd'hui faisant figure, — demain dans le tombeau.

« Vient et vient le malandrin de première classe, le chef camorriste de la vicaria (prison), tout houppe et toupet, tout boutons et bagues, et

en mâchant ses paroles il dit : — A toi, horloge! quel potentat y a-t-il qui puisse s'affranchir des mains que voilà? Je serais homme à te couper la route à toi-même. — Et l'horloge, plus hautaine encore que lui : —Tic tac, tic tac, tic tac. — Celui qui court pieds nus sur les rasoirs — tôt ou tard y perd sa semelle (sa peau).

« Vient après le pauvre affligé, à jeun, nu, malade de la tête aux pieds. — O horloge, horloge, quand auront à finir ces misères? Dis-moi, par charité, la mort quand viendra-t-elle? — Et l'horloge, toujours de la même façon : — Tic tac, tic tac, tic tac. — Aux malheureux et aux disgraciés — souvent sont destinés plus de jours.

« Et ainsi toute sorte de gens venaient voir cette horloge merveilleuse et tous lui parlaient, et elle donnait réponse à chacun. C'était elle qui savait dire quand se faisaient les fruits, savait dire quand venait l'hiver et quand venait l'été, savait dire quand il faisait jour et à quelle heure finissait la journée, savait dire combien les gens avaient d'années, depuis combien de temps était fait le pays; en somme, c'était une horloge-*machine,* une horloge sans seconde, car il n'était chose qu'elle ne sût dire. Chacun l'aurait voulue en sa maison, mais nul ne la pouvait avoir, car elle était enchantée, aussi se rongeait-on inutilement; mais tous, ou voulant ou ne voulant pas, ou en cachette ou à haute voix, avaient à louer le vieux maître barbier, qui avait su faire cette horloge prodigieuse et l'avait su faire pour cheminer toujours, et nul ne la pouvait démonter ni arrêter, hormis le maître qui l'avait faite.

« Et qui l'a dit et qui l'a fait dire — ne puisse jamais mourir de male mort. »

Cette histoire a été écrite par M. Salomone-Marino sous la dictée d'une femme du peuple, nommée Rosa Amari. Tous nos lecteurs l'ont compris : l'horloge, c'est le soleil, et le barbier, c'est Dieu; la conteuse comprenait-elle l'allégorie? M. Salomone ne le dit pas, mais elle devait y pressentir quelque double sens mystérieux, d'où la gravité, la solennité quasi biblique de ses paroles. Il y a de l'Orient dans cet apologue, et c'est ainsi que les filles de Sicile, les simples filles des rues et des champs, qui n'ont pas la moindre notion de l'alphabet, apportent peut-être à M. Benfey, à M. Max Müller et à leurs jeunes émules des pays latins de nouveaux documens attestant la parenté des races indo-européennes, et leur étroite union dans une antiquité si reculée que les calculs de l'homme n'en peuvent mesurer l'éloignement.

MARC-MONNIER.

L'ANGLICANISME LIBÉRAL

LES MÉMOIRES D'UN THÉOLOGIEN ANGLICAN.

The Life and Letters of Rowland Williams, D. D. (*Vie et Correspondance de Rowland Williams, docteur en théologie*), édités par sa veuve, 2 vol. in-8°, Londres 1874. Henry S. King et Cie.

Les lecteurs qui s'intéressent aux questions religieuses contemporaines se rappelleront peut-être l'esquisse que nous avons tracée ici même des partis qui divisent de nos jours l'église établie d'Angleterre (1). Entre l'*évangélisme* calviniste plus ou moins puritain et le *ritualisme* aux allures romanisantes, nous avions signalé l'existence d'un parti moins raide que le premier, plus spiritualiste que le second, et qui, sous le nom de *broad church* ou d'*église large*, cherchait à rendre l'anglicanisme plus national, plus scientifique, surtout plus compréhensif des diversités individuelles. Dans un temps comme le nôtre, où la plupart des églises chrétiennes, dominées par un paroxysme d'intolérance et de superstition, deviennent de plus en plus fermées aux hommes de pensée libre et d'idées généreuses, il peut être instructif de savoir à quelles conditions, sous quelles formes un esprit plus charitable et plus large est parvenu à se faire jour dans une des églises les plus importantes par le nombre, l'influence sociale et la force de ses traditions. N'oublions pas que, malgré ses pertes récentes, l'église anglicane est encore une très grande puissance. Ce n'est pas précisément par son libéralisme qu'on la connaît sur le continent : elle a la réputation d'être aussi rigide en matière de doctrine que formaliste en fait de coutumes. Cette opinion n'est pas sans fondement, mais elle est incomplète. Il y a aussi un libéralisme anglican, très digne d'être

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars dernier.

connu et qui compte aujourd'hui parmi ses adhérens les théologiens les plus distingués du royaume-uni. Nous essaierons d'en retracer les origines, nous en marquerons les phases successives, et nous mettrons à profit pour l'époque la plus rapprochée les mémoires de l'un des champions les plus modestes et les plus méritans de la tendance anglicane libérale, mort dans un âge peu avancé, et dont, avec un soin pieux, la veuve a publié l'an dernier la biographie et la correspondance.

I.

C'est seulement à partir du règne d'Élisabeth que l'on peut considérer la victoire du protestantisme comme définitive en Angleterre. Par tempérament comme par politique, Élisabeth n'était pas sympathique aux réformes radicales. De conviction, elle était protestante; d'inclination, elle était « haute-église. » Elle laissa bien la commission chargée d'arrêter définitivement la confession de foi de l'Angleterre travailler à la rédaction des « XXXIX articles » dans un esprit très protestant, mais elle s'opposa aux simplifications liturgiques et hiérarchiques réclamées par la tendance puritaine, déjà très prononcée sous son règne. La suite prouva qu'elle s'était trompée sur la valeur de ce parti plus religieux que royaliste, tournant aisément à la république dès que la royauté ne marchait pas droit « dans les voies du Seigneur. » Cherchant à jouer le rôle de conciliateur dans un pays divisé, elle crut plus habile de ramener la droite, c'est-à-dire pour elle les catholiques, que de satisfaire la gauche puritaine par des concessions suffisantes. L'événement le plus souvent démontre que ce calcul est faux, parce qu'il ne tient pas assez de compte du fait que la force militante est ordinairement plus grande à gauche, du côté du mouvement et des hardiesses, qu'à droite, où règnent trop aisément la routine et la timidité.

L'édifice qu'elle éleva n'en était pas moins très solide, et le caractère de l'église anglicane, à travers ses crises successives, s'est toujours ressenti de ses conditions d'origine. Facilement soumise à la couronne d'Angleterre, en même temps très fière devant tout autre pouvoir, aristocratique par son organisation, mais ne se raidissant que dans une prudente mesure contre les vœux avérés de l'opinion publique, finissant même le plus souvent par lui céder, très protestante par son enseignement dogmatique, semi-catholique par son culte et ses prétentions sacerdotales, elle réussit à fondre dans une certaine unité des disparates partout ailleurs inconciliables, et, si nous exceptons ses années d'éclipse lors de la révolution de 1648, nous devons reconnaître qu'elle a jusqu'à ces derniers temps assez bien répondu à l'idée qu'on peut se faire d'une

église nationale, c'est-à-dire d'une église indépendante de toute juridiction étrangère et faisant converger le patriotisme, la foi et le genre préféré de piété de la majorité des habitans du pays où elle domine (1).

Il est clair qu'une telle constitution ne la mettait pas à l'abri des luttes extérieures ni intérieures; mais je suppose qu'on est aujourd'hui revenu partout de la théorie qui faisait du calme plat dans une église quelconque une des grandes marques de son institution divine. Ce n'est pas seulement le monde visible que Dieu a livré aux discussions humaines. Au dehors, l'église anglicane avait toujours à se défier de sa redoutable rivale, l'église romaine, qui par deux fois sous les Stuarts se crut à la veille de la renverser; en Angleterre même, elle devait subir les agressions du calvinisme anti-épiscopal, de ce puritanisme liturgique et doctrinal qui lui reprochait d'être presque aussi corrompue que « la femme écarlate siégeant sur les sept collines. » Au dedans, le même antagonisme du principe hiérarchique-traditionnel, dont le prolongement ramenait du côté de Rome, et du principe biblique-réformateur dont les chauds partisans rejoignaient aisément les puritains, déchirait à chaque instant la couverture habilement jetée sur leurs oppositions, d'autant plus que chacun, des deux côtés, cherchait à la tirer toute à soi. Cette double préoccupation, très peu favorable aux études indépendantes et philosophiques, remplit tout le XVIe et la plus grande partie du XVIIe siècle anglican. Toute la littérature théologique de ce temps est absorbée par les querelles entre les catholiques et les protestans, puis entre les *prélatistes* ou partisans de l'épiscopat traditionnel et les puritains. De là d'interminables traités sur les droits de l'épiscopat, sur la valeur des traditions, sur la nature de l'église, sur l'autorité des pères, le tout rédigé selon la méthode pesante, diffuse, souverainement ennuyeuse, alors admise et exigeant aujourd'hui plus d'un genre de courage des curieux qui s'avisent d'en explorer les cryptes poudreuses. Inutile d'ajouter que leur caractère commun consiste dans une suprême intolérance à l'égard des mal pensans. Le libéralisme religieux, à supposer que l'idée en fût venue à ces rudes fabricans de théologie scolastique,

(1) Saisissons cette occasion de relever une erreur accréditée sur le continent, où l'on s'imagine trop souvent que la suprématie de la couronne dans les affaires religieuses condamne l'Angleterre à une sorte de césaro-papisme dégénérant en tyrannie oppressive des consciences. Nous avons tous pu rencontrer sous la plume d'écrivains plus plaisans que bien informés des railleries de haut goût sur la « reine-papesse » ou « le pape en jupons. » La vérité est qu'en Angleterre, qu'il s'agisse de religion ou de politique, la couronne est censée tout faire, en réalité ne fait rien ou presque rien. C'est le ministère responsable, par conséquent la majorité parlementaire, en dernier ressort l'opinion du pays qui décide.

leur eût fait l'effet d'une inspiration du diable, et Dieu sait la place que tenait le diable dans la religion de ce temps-là!

Cependant dès la première moitié du XVIIe siècle on voit poindre un esprit nouveau de largeur et de tolérance dont on peut faire remonter le premier rayonnement à ce lord Falkland, d'abord très hostile au favori Strafford, puis secrétaire d'état du roi Charles Ier, dont il s'était rapproché dans l'espoir de le sauver. C'était un homme essentiellement modéré en politique et en religion, très lettré, très érudit, d'un commerce charmant, et son influence morale agit longtemps encore après lui sur le cénacle de savans, de théologiens et de littérateurs qui s'était formé sous son patronage. Depuis lors on peut citer des noms tels que ceux de John Hales d'Eton, qui introduit la distinction entre la religion et le dogme, qui veut que la Bible soit interprétée comme tout autre livre, et qui aime à répéter que, pour conclure à la damnation des gens, il faut la désirer dans son cœur, — de Chillingworth, d'abord gagné au catholicisme, puis revenu à l'église anglicane et si tolérant dans l'exercice des hautes fonctions qu'il exerça comme chancelier de Sarum (Salisbury), qu'il fut accusé de socinianisme, — de Jérémie Taylor, grand apôtre, lui aussi, de la tolérance et partisan de la liberté des opinions individuelles à l'intérieur de l'église, — de Stillingfleet, auteur d'un *Irenicum*, c'est-à-dire d'une espèce de traité de paix entre les partis religieux où il cherche à les faire vivre dans des sentimens de respect mutuel et de concorde sans préjudice de leurs opinions préférées. Ce sont bien là les ancêtres de « l'église large, » de la *broad church* d'aujourd'hui, lors même qu'on ne pourrait sans anachronisme leur attribuer nos idées modernes en fait de critique et de philosophie religieuse (1).

Vers le même temps, c'est-à-dire vers le milieu du XVIIe siècle, Cambridge fut le foyer d'un mouvement philosophique foncièrement platonicien, se nourrissant aussi de Bacon et de Descartes, et dont Benjamin Withcote, John Smith, Cudworth, Henry More, quelques autres moins connus, furent les représentans les plus distingués. C'est à leurs travaux que la science religieuse en Angleterre dut d'échapper enfin à l'étau où la resserrait l'éternelle dispute du prélatisme et du puritanisme. Des conceptions nouvelles élargirent l'horizon de la théologie courante, et il fut désormais bien difficile, du moins au sein des classes instruites, de faire dépendre le salut des âmes des infimes shiboleths qui faisaient aux générations antérieures l'effet de questions capitales. Leurs apologies de la révé-

(1) A ceux qui voudraient réunir des renseignemens plus circonstanciés sur ces premiers défenseurs de la tolérance dogmatique en Angleterre, nous recommandons l'ouvrage érudit et agréable à lire du Dr J. Tulloch, intitulé *Rational Theology in England*, 2 vol., Londres 1874.

lation chrétienne contre le scepticisme de Hobbes et contre le déisme, qui commençait à se faire aussi des partisans, ne protégèrent pas suffisamment les platoniciens de Cambridge contre les partis dévots qui les accusaient « d'infidélité » à la vérité révélée dans la Bible. Leurs adhérens furent désignés sous le nom de *latitudinaires*, nom très pédantesque, mais au fond assez juste, en ce sens que leur tendance commune consistait à élargir le plus possible l'église et la notion du christianisme. C'est là une hérésie qu'en aucun temps, en aucun pays, les esprits rétrécis par la passion du rite ou l'idolâtrie du dogme n'ont jamais pu supporter dans leur voisinage. Soupçonnés par les puritains de connivence avec les prélatistes, les *latitude-men* ne furent pas mieux vus des partisans de la haute église triomphante avec les Stuarts restaurés. Ils furent mis à l'index, interdits ou suspendus comme prédicateurs ou professeurs. Cependant leur action ne cessa de se faire valoir pendant la période qui va du retour de Charles II à la révolution de 1688, et ils purent compter parmi leurs chefs de file des hommes tels que Burnet, le célèbre prédicateur Tillotson, Whiston et Spencer. L'avénement de Guillaume III, si favorable aux idées de tolérance et de liberté religieuse, fut leur salut. L'Angleterre, échappée comme par miracle aux menées ultramontaines de Jacques II, se retrouva protestante sans tomber dans le puritanisme; elle resta épiscopale, mais à l'abri de la tyrannie sacerdotale. Il se forma pendant le XVIIIe siècle une moyenne d'opinion religieuse dont le trait principal était l'indifférence pour les controverses qui avaient passionné les deux siècles précédens, et le maintien de l'organisme ecclésiastique.

Il est à noter en effet que cette influence des idées latitudinaires ne poussait pas à modifier les institutions elles-mêmes. Les latitudinaires reconnaissaient dans l'épiscopat une forme ecclésiastique, non pas ordonnée de Dieu comme le voulaient les prélatistes, mais vénérable par son antiquité, avantageuse au bon ordre dans l'église, plus apte que toute autre à lui imprimer une direction éclairée et prudente. Ils n'attribuaient au rituel aucune vertu surnaturelle; mais ils pensaient qu'une liturgie moins chargée que celle de Rome, plus riche en symboles que celle de Genève, telle en un mot que la liturgie anglicane, convenait mieux que toute autre à l'édification du peuple chrétien. Ce qu'ils conservaient le moins, c'étaient les vieux dogmes, encore ne les attaquaient-ils pas de front. Ils se flattaient de démontrer que, moyennant quelques adoucissemens au sens rigoureux des formules, la raison pouvait acquiescer aux thèses principales de l'orthodoxie chrétienne. Un « christianisme raisonnable, » c'était leur idéal et celui de Locke, auteur, comme on sait, d'un ouvrage ainsi intitulé. Par conséquent ils refusaient d'admettre la possibilité d'une contradiction réelle entre les résultats des

sciences de la nature et les données de la révélation. Sur une pareille pente, il était difficile de s'arrêter, et leur orthodoxie, indulgente à toutes les hérésies, devenait si pâle, si édulcorée, si vaporeuse, qu'elle se volatilisait sous le couvert des formes traditionnelles qu'ils aimaient à maintenir. C'est ce qui anima de bonne heure contre eux notre compatriote Jurieu, qui flairait vite l'hérésie, mais à qui il faut reconnaître le mérite d'avoir bien mieux que son illustre adversaire, Bossuet, pressenti le tour d'esprit que le XVIIIe siècle allait adopter en matière religieuse. En revanche, ou plutôt en confirmation de cette appréciation, nous pouvons ajouter que Voltaire n'eut pour aucune tendance ecclésiastique plus de bon vouloir que pour celle des latitudinaires anglais. Ce n'est pas du tout qu'il la fît sienne dans une mesure quelconque; mais, si l'on scrute le fond de sa pensée sans s'arrêter plus qu'il ne faut aux saillies de sa verve moqueuse, on trouve que lorsqu'il cherche sérieusement le meilleur système de gouvernement ecclésiastique applicable aux masses, qui ne peuvent se passer d'église ni de direction religieuse, c'est bien l'église des latitudinaires anglais qui a ses sympathies. Un épiscopat instruit, philosophe, grand seigneur, quelque peu sceptique en fait de dogmes et de miracles, peut-être même déiste dans l'intimité, toutefois conservateur en public des vieilles formes, qu'il tempère dans ce qu'elles ont d'intolérant ou de superstitieux, insistant sur la morale beaucoup plus que sur le dogme, voilà ce qui séduit surtout son esprit aristocratique à la fois et révolutionnaire. Voltaire au résumé n'aimait pas plus la démocratie presbytérienne de Genève que l'absolutisme sacerdotal du catholicisme.

Ce qui devait en tout cas lui plaire beaucoup, c'est que ces excellens latitudinaires n'étaient pas hommes à remuer profondément les consciences. Très honnêtes, très dignes ecclésiastiques pour la plupart, on eût dit qu'ils ignoraient les abîmes de dépravation où sombre si souvent la pauvre moralité humaine. Ils manquaient de critique, mais aussi de mysticisme. Leurs doctrines comme leur prédication morale étaient d'un prosaïsme désespérant. Ils ne purent empêcher l'église anglicane de tomber lentement pendant le cours du XVIIIe siècle dans une sorte d'anémie spirituelle qui confinait à la léthargie. La machine ecclésiastique n'avait pas cessé de fonctionner, mais la vie s'en était retirée. Un haut clergé grassement renté, des abus crians, mais réguliers et très bien supportés, la réunion fréquente de plusieurs bénéfices sur un seul titulaire (ce qu'on appela le *pluralisme*), la coutume très usitée chez les *clergymen* les mieux rétribués de se faire remplacer par des subalternes misérablement payés, des études théologiques dérisoires, l'absence de tout mouvement philosophique ou religieux, telle fut

la situation de l'église établie d'Angleterre pendant la plus grande partie du siècle dernier. Il y eut sans doute quelques belles âmes qui se détachèrent sur ce fond terne par le talent et le caractère, par exemple, sans parler du philosophe Locke, Butler, évêque de Durham, auteur d'un traité longtemps célèbre sur l'*Analogie de la religion naturelle et révélée*, Warburton, évêque de Glocester, plus tard Paley, ingénieux apologiste du christianisme et qui fait encore autorité en Angleterre. Ce fut en effet la défense de la religion chrétienne qui fournit leur thème favori aux théologiens anglais de cette époque, où le déisme pur et la philosophie sceptique de Hume recrutaient de nombreux partisans dans les classes élevées. Il faut même ajouter qu'ils remportèrent une victoire relative, en ce sens que nulle part les croyances traditionnelles, modifiées, il est vrai, par l'émondage protestant, ne souffrirent moins qu'en Angleterre de la tempête philosophique du XVIIIe siècle. Au commencement du XIXe, en Angleterre, l'hostilité au christianisme biblique était inconnue. Toutefois ce genre de polémique ne pénétrait guère au-dessous des couches sociales où il y avait assez d'instruction pour le suivre. En réalité, l'indifférence religieuse était très grande, bien qu'avec une régularité tout anglaise les formes de la dévotion publique fussent très généralement observées.

Ce fut le vieil esprit puritain, toujours latent au sein de la petite bourgeoisie et dans les campagnes, qui, recommençant à s'agiter, finit par remuer ces eaux dormantes. Le *méthodisme*, cette religion des *revivals* populaires qui ne connaît qu'une peur, celle de l'enfer, et qu'une joie, celle de l'assurance du salut par le sang du Christ, qui tient en profond dédain les sciences, la critique, l'histoire qu'elle n'a jamais sérieusement étudiée, le méthodisme fut propagé par ses deux fervens apôtres Wesley et Whitefield dans les échoppes et les chaumières du royaume-uni. D'abord peu désireux de se séparer de l'église épiscopale, il fut trop mal vu des évêques et autres grands dignitaires pour ne pas à la fin se brouiller avec elle. Le *dissent* prit, grâce à lui, des proportions inquiétantes pour la conservation de l'*establishment*. De plus il agit fortement à l'intérieur même de l'église en inculquant son point de vue essentiel à un grand nombre de *clergymen* qui formèrent le parti dit *évangélique* ou de l'*église basse*. C'est en réaction contre ce puritanisme de l'intérieur, qui tendait à enlever à l'église d'Angleterre son caractère liturgique et sacerdotal, que surgit à Oxford cette modification de l'ancien prélatisme à laquelle le docteur Pusey a laissé son nom, et qui de nos jours s'est résolue en un ritualisme de la plus belle eau. Si les partisans de l'évangélisme se rapprochent du type calviniste et donnent aisément la main à leurs frères en la foi du *dissent*, le parti ritualiste confine au catholicisme et de temps à autre est fort disposé

à s'identifier avec lui. En un mot, après l'accalmie prolongée du XVIIIe siècle, l'église d'Angleterre se retrouve encore partagée entre le principe sacerdotal et le principe dogmatique, et, pour achever l'analogie, l'ancien parti philosophique, modéré, tolérant, des *latitude-men* est ressuscité dans celui de « l'église large, » *broad church*, que nous allons maintenant envisager de plus près.

Au XIXe siècle, comme au XVIIe, en Angleterre le mouvement initial d'une réforme théologique dans le sens du libéralisme et d'une critique plus indépendante est dû à un penseur qui ne fut pas théologien de profession, à S. Coleridge, mort en 1834, poète et philosophe, surtout causeur de premier ordre, qu'on a surnommé un peu prétentieusement le Schelling anglais. Son mérite fut en tout cas de sortir des sentiers battus et d'entraîner avec lui un certain nombre de jeunes gens d'élite. D'une part, il fut un des inspirateurs de Byron, de l'autre il détermina plusieurs jeunes théologiens à délaisser les fastidieuses controverses de la haute et basse église pour chercher une région plus scientifique et plus large où la philosophie, la science et le sentiment religieux, tout en se donnant la main, pourraient se mouvoir plus à l'aise. On devait déjà prévoir qu'une grande question, celle de l'autorité doctrinale des livres bibliques, se poserait un jour ou l'autre devant le public de l'Europe le moins préparé à la discuter froidement. Le fond commun des croyances en Angleterre, c'était le respect, disons plutôt le culte de la Bible. Les plus libéraux aimaient à opposer les textes de la Bible, avec leur élasticité relative, aux formules de bronze du dogmatisme régnant. Les évangéliques croyaient y trouver partout, même dans l'Ancien-Testament, à plus forte raison d'un bout à l'autre du nouveau, leur chère doctrine de la rédemption, qui en réalité ne se trouve à peu près enseignée que dans les épîtres pauliniennes; mais en sollicitant les autres textes ils réussissaient à la leur endosser. La haute église et les puséistes étaient d'avis que la Bible seule ne suffisait pas à l'enseignement populaire, que de plus il fallait, pour en fonder l'autorité comme pour en déterminer le vrai sens, recourir à la tradition de l'église; mais ils étaient à mille lieues de révoquer en doute soit l'authenticité, soit l'inspiration miraculeuse du recueil sacré. C'eût été d'ailleurs arguer d'erreur la tradition de l'église qui garantissait l'une et l'autre, ce qui leur semblait inadmissible. Il y a enfin dans le caractère anglais un trait éminemment conservateur qui consiste à accepter comme légitime ce qui est établi, comme démontré ce qui est admis, tant que cette acceptation n'entraîne pas des conséquences pratiques trop fâcheuses, et qu'on ne sait remplacer immédiatement l'institution ou la croyance critiquée par quelque chose de meilleur. La Bible, devenue depuis la réforme le livre populaire par excellence, lue,

méditée dans les familles au moins autant que dans les temples, compagne et consolatrice du pauvre, du marin, de l'émigrant, vénérée par tous les partis religieux comme une dictée divine, maladroitement attaquée par le vieux déisme, ingénieusement défendue par les apologistes de l'époque précédente, la Bible était en possession d'une suprématie que les rares libres penseurs de l'Angleterre moderne n'osaient pas même contester publiquement.

Ce n'est pas un calcul hypocrite, c'est une timidité parfaitement sincère, comparable à celle de tant de pieux catholiques de nos jours aux prises avec les prétentions exorbitantes de la papauté, qui retint si longtemps les théologiens anglais les plus libéraux sur le bord de la critique biblique. Tandis qu'en Allemagne, en Hollande, en Suisse, à Strasbourg, la critique religieuse envisageait hardiment toutes les faces du problème biblique, le protestantisme anglais, ses universités, ses *scholars*, ses savans et laborieux écrivains semblaient se tenir systématiquement à l'écart d'un ordre de recherches qui allait en s'enrichissant chaque jour et en précisant ses conclusions. Qu'on lise par exemple les ouvrages de feu le docteur Whately, archevêque anglican de Dublin, et qui fut quelque temps l'un des *prominent men* du libéralisme religieux d'Angleterre. C'était un homme d'un grand savoir, d'un esprit très alerte, d'idées parfois très bizarres, mais en somme penseur distingué, polémiste incisif, qui combattit de bonne encre les mièvreries puséistes et les intolérances puritaines. Eh bien! ses ouvrages, tout en portant les marques d'une érudition très réelle au service d'une intelligence d'une rare lucidité, dénotent une âme vierge de critique. Les questions que la critique soulève, les solutions qu'elle propose, les faits patens eux-mêmes qu'elle allègue, il ne les voit pas, il ne veut pas les voir, il ne répond guère que par des paroles irritées aux importuns qui les lui objectent. Et il est loin d'être seul sur ce terrain arbitraire. Je ne sache pas qu'avant le milieu de notre siècle l'Angleterre ait produit une seule œuvre notable de critique biblique.

Ce qu'il fallait pour qu'un changement s'opérât à cet égard, c'était donc moins une importation de connaissances étrangères qu'une modification dans le sentiment religieux national. C'est pourquoi S. Coleridge, puis le grave et mystique Thomas Arnold, célèbre directeur de Rugby, ouvrirent l'église d'Angleterre aux idées nouvelles bien moins par une participation personnelle aux travaux de la critique religieuse que par le genre de piété qu'ils propagèrent chez leurs disciples.

Le docteur Thomas Arnold est mort en 1841, entouré du respect universel et de l'ardente affection de tous ceux qui l'avaient connu de près. Homme d'idéal, d'une piété communicative, il possédait à

un degré supérieur l'art de diriger intellectuellement et moralement la jeunesse. A la tête d'une de ces grandes institutions pédagogiques qui sont l'honneur de l'Angleterre, il sut inspirer ses idées à la fois très larges et très religieuses à toute une élite juvénile qui devait plus tard fournir un nombreux contingent d'hommes distingués dans les sciences, les lettres et la politique de son pays. L'histoire grecque et romaine fut l'objet proprement dit de ses travaux scientifiques, et sur ce terrain il redressa beaucoup d'idées traditionnelles. Il éveilla le sens vrai de l'antiquité. En religion, il fut en quelque sorte l'inventeur de la *broad church* contemporaine, en ce sens qu'autant il aimait l'église établie, toujours prêt à prendre sa défense, autant il était convaincu de la nécessité d'en élargir les bases, si l'on ne voulait pas la voir sombrer comme un navire percé de part en part. C'est au fond par esprit de conservation qu'il était novateur. Il voulait une église nationale assez large, assez tolérante, pour être l'éducatrice religieuse de toute la population chrétienne, et se rattacher, quelles que fussent ses opinions théologiques, tout homme de religion sincère. C'est un point de vue qu'il légua à ses plus intimes disciples, toutefois sans leur avoir montré très clairement le moyen d'en arriver là.

Thomas Arnold eut un allié dans l'archidiacre Hare, traducteur de Niebuhr, plus tard ami du chevalier de Bunsen, et qui, dans ses œuvres religieuses, fit preuve d'une familiarité rare encore en Angleterre avec les travaux théologiques de l'Allemagne. Avec lui commence l'élaboration théologique proprement dite du libéralisme anglican. Il put avant sa mort (1855) assister à l'épanouissement de toute une pléiade de savans théologiens et d'orateurs animés du même esprit de largeur émancipatrice, et parmi lesquels nous pouvons citer MM. Trench, Kingsley, Conybeare, Temple, Jowett, et en première ligne l'éloquent et fin M. Stanley, doyen de Westminster, que l'on peut considérer aujourd'hui comme le champion le plus éminent de la *broad church*. Il n'y a désormais aucune indiscrétion à ajouter que, sans se départir de l'extrême réserve qui a toujours caractérisé sa conduite, la reine Victoria penche plus volontiers vers l'église « large » que vers l'église « haute » ou « basse. » Son mari, le prince Albert, était lui-même très décidé pour le libéralisme religieux. Enfin l'influence personnelle acquise par M. de Bunsen pendant son ambassade à Londres, de 1841 à 1854, contribua dans une large mesure à familiariser la haute société anglaise avec des notions sur les livres saints que peu d'années auparavant elle eût écartées avec effroi comme autant d'allégations révoltantes de ce qu'on appelait la *german infidelity*.

Mais le libéralisme anglican est tellement *sui generis* qu'il est absolument impossible de s'en former une idée claire, si on ne le

saisit pas sous une forme concrète, personnelle, mettant en relief sa marche en quelque sorte fatale sous le double aiguillon de l'attachement à la vieille église et du zèle pour la jeune science. C'est pour cela qu'avant d'arriver aux *Essays and Reviews* d'Oxford, où les prétentions comme les espérances de la *broad church* s'affirmèrent en 1860 avec un éclat retentissant, nous envisagerons de près la vie bien modeste et longtemps obscure du docteur Rowland Williams, l'un des *essayists*. Nous verrons comment un jeune anglican, très fervent, plus timoré que hardi, mais très laborieux et très sincère, devint un théologien libéral et eut l'honneur de comparaître en cour ecclésiastique sous l'inculpation de grosses hérésies. Qu'on se rassure, il ne fut ni brûlé ni emmuré, il fut même acquitté. Cependant il faut avouer qu'au point de vue des vieilles orthodoxies c'était un grand coupable.

II.

Rowland Williams naquit en 1817 à Halkyes (Flintshire), petite localité du pays de Galles. Son père était recteur de cette paroisse, qu'il quitta bientôt après pour une autre. Il termina sa carrière à Ysceifiog, autre paroisse galloise. Les souvenirs d'enfance de Rowland nous transportent au sein d'un tranquille presbytère anglican où la vie s'écoule digne, paisible, un peu formaliste, un peu monotone, mais relevée par des goûts et des plaisirs littéraires. Les études de l'enfant commencèrent de très bonne heure sous la direction paternelle. Il ne se rappelait pas, a-t-il dit plus tard, un seul moment de sa vie où il n'eût pas su lire le latin, et quand il entra à Eton en 1828, il était déjà d'une certaine force en grec. C'était un enfant studieux, aimable, d'intelligence éveillée. Eton voyait encore fleurir alors la coutume des *brimades* infligées aux petits par les vétérans. Entre autres épreuves, les nouveau-venus devaient être bernés ni plus ni moins que Sancho Pança, c'est-à-dire qu'on les étalait sur un sac d'une certaine largeur, et que huit mains vigoureuses les faisaient rebondir en l'air comme un volant sur une raquette. Ce divertissement brutal faillit lui coûter la vie. Maladroitement lancé vers le plafond, il retomba de telle sorte que sa tête porta sur le rebord d'un banc et qu'il fut littéralement scalpé. Il fallut recoudre la peau du crâne. Cet accident toutefois n'eut pas d'autres suites fâcheuses, et vers la fin de ses études dans la célèbre école nous le retrouvons dispos de corps et d'esprit, *disputax* dans ses causeries avec ses condisciples, très laborieux, d'une conduite très régulière, en même temps grand ami des exercices corporels, se distinguant au cricket, à la natation, au canotage et à cheval. Devant le presbytère paternel, as-

sisté de ses deux frères, il ne craignit pas de se colleter avec des mineurs venus pour manifester tumultueusement leur indignation contre le pasteur, qui avait obtenu de l'autorité locale la fermeture des cabarets à une heure décente. Les manifestans durent se retirer penauds.

Sa famille et lui-même aimaient passionnément leur pays de Galles. C'était une famille *celtiste*, parlant volontiers la langue des vieux Kymris, et, bien que bons Anglais, ne ménageant pas l'expression de leurs griefs contre le système gouvernemental du royaume-uni, qu'ils accusaient de faire peser un joug oppressif sur la nation galloise. La vérité est que le pays de Galles forme en Angleterre ce qu'on pourrait appeler une individualité régionale. La nature des districts gallois et le caractère des habitans s'écartent du type anglais classique. Moins fantaisiste que l'Irlandais, presque toujours protestant de croyance, le Gallois doit probablement à son sang celtique une certaine vivacité prime-sautière, une rapidité de conception et de décision, qui le distinguent de l'Anglais pur-sang, chez qui la méthode, la réflexion, dominent. Quand nous examinons le portrait de Rowland Williams mis en tête de ses mémoires, nous découvrons une de ces figures au front bombé, aux fortes arcades sourcilières, aux lèvres minces et serrées, aux joues creusées, au menton avancé, que l'on rencontre si souvent dans nos campagnes de Normandie et de Bretagne. Rowland Williams resta toute sa vie fidèle à ses prédilections galloises. Les réclamations de ses compatriotes au sens strict trouvèrent toujours en lui un avocat zélé. Poète à ses heures, il y eut en lui quelque chose qui rappelait le barde des anciens jours. Ce n'est pas même aller trop loin que de lui attribuer certaines affinités mystérieuses d'esprit et d'intuition qui lui permirent de comprendre le prophétisme hébreu comme il n'avait pas encore été compris en Angleterre.

Il faut dire au surplus que ni à Eton ni à Cambridge, où il étudia ensuite, rien en lui ne faisait prévoir un novateur en religion. Par éducation et par goût, il était conservateur en toute chose. Il devint libéral à peu près comme tant de Français sont devenus républicains, c'est-à-dire ne pouvant faire autrement et parce que, sachant ce qu'il savait, il n'y avait plus moyen pour lui d'être autre chose sans entrer en lutte ouverte avec l'évidence. Toutefois chacun des pas qu'il fit dans le sens de l'émancipation lui coûta un *mental struggle*, une lutte intérieure. Dans sa jeunesse, sans avoir encore de parti bien pris, il inclinait plutôt vers la haute-église et même vers un puséisme prudent. Ses idées commencèrent à prendre une direction nouvelle à la suite des voyages qu'il fit sur le continent dans le double intérêt de son instruction et de sa santé. De 1839 à 1841, il visita la France, la Suisse et l'Italie. Ses impressions de voyage,

reproduites avec sa correspondance, sont curieuses. Il se prend d'un goût assez vif pour les Français, du moins pour ceux du nord, car il trouve ceux du midi peu gracieux pour les étrangers passant par leur pays. Il est à présumer que cette différence de sympathies provient uniquement de ce que Rowland Williams parlait fort mal notre langue. En ce temps-là, l'Anglais n'était pas précisément aimé en France; mais dans le nord, où les Anglais en résidence ou de passage étaient nombreux, appréciés comme bons payeurs, on était plus tolérant que dans le midi pour leur jargon français et leur raideur hautaine. En Suisse, les Allemands qu'il rencontre le prennent pour un Français, et les Français pour un Allemand. En Piémont, le jeune homme goûte de la prison. Engagé dans un sentier de montagne, il a une discussion avec son guide, qu'il avait loué pour une course entière, et qui à mi-chemin entendait le planter là et recevoir pourtant le prix de la course complète. Aux sommations succèdent les menaces. Notre Anglais, vite au bout de son français, tire froidement un pistolet de son sac et l'arme; le guide de détaler au plus vite, mais en jurant de se venger. En effet, sur sa dénonciation, le jeune voyageur fut arrêté, incarcéré à Domo d'Ossola, et ne fut relâché que quelques jours après. A Rome, il vit et admira beaucoup; mais ses sentimens protestans furent blessés par le culte des reliques.

Entre temps il s'était adonné à l'hébreu et même au sanscrit. Ses goûts celtistes, qui faisaient par exemple qu'il plaidait volontiers la cause des Irlandais contre l'Angleterre, et qu'il écrivit en faveur de la dotation de Maynooth, le poussaient à s'occuper des questions d'ethnologie et de philologie comparées. Il est visible que ce sont les voyages et ces études comparatives, si propres à élargir l'esprit, qui le détachèrent de l'anglicanisme étroit dans lequel il avait été élevé. Il entra en 1842 au service de l'église établie, fut nommé *tutor of King's College* à Cambridge, et fit un cours sur Aristote et Platon; puis il accepta la place assez humble de vice-principal du collége de Lampeter, sorte de séminaire où l'on formait des pasteurs comprenant et parlant le gallois. Trop souvent les pasteurs anglicans, venus dans le pays de Galles des autres parties du royaume, ne pouvaient se faire comprendre de leurs paroissiens, et on attribuait à cet état de choses les progrès rapides de la dissidence méthodiste, propagée par des indigènes parlant la langue locale. Il est permis de présumer qu'en acceptant ce poste utile, mais obscur, Rowland Williams espérait qu'on pourrait un jour le prendre en considération pour remplir des fonctions plus élevées dans son pays natal. On pensait que par la suite il faudrait donner à cette province non-seulement des pasteurs, mais aussi des évêques gallois.

Nous ne le suivrons pas dans les difficultés de plus d'un genre qui résultèrent pour lui de son acceptation. Le collége de Lampeter était une institution de second ordre, fréquentée par des fils de fermiers ou de petits marchands, pas très nombreux, désirant recevoir les ordres dans l'église établie et ne voyant guère dans les rapides études qu'ils venaient y faire qu'un moyen de passer tant bien que mal leurs examens d'entrée. Trop souvent le principal mobile des parens était que cela coûterait moins qu'ailleurs, comme celui des jeunes gens qu'ils auraient moins à travailler que dans d'autres écoles. La situation financière était loin d'être brillante. Des projets hostiles menaçaient jusqu'au sein du parlement un établissement qu'on accusait de coûter plus qu'il ne rapportait et de ne pas répondre aux intentions de ses fondateurs. Rowland Williams sut tenir tête à toutes les oppositions, relever le niveau des études, attirer un nombre croissant d'étudians et augmenter les ressources du collége. Le récit de ces luttes prolongées nous entraînerait beaucoup trop loin de notre sujet; il importait seulement de signaler cette partie de la carrière de notre théologien pour qu'on ne le prît pas pour un de ces penseurs de cabinet qui deviennent hétérodoxes parce qu'ils ne sont pas aux prises avec les réalités ecclésiastiques. C'est au beau milieu de ces efforts et de ces luttes qu'il fut conquis par le libéralisme religieux.

Le célèbre indianiste sir J. Muir, aujourd'hui connu par ses travaux sur les Védas et la littérature sanscrite, était encore aux Indes, chrétien fervent, observateur attentif et frappé de la médiocrité des résultats des missions chrétiennes au sein de la population hindoue. Le fait est qu'il n'y avait guère de proportion entre ces résultats et les énormes sacrifices consentis par les fidèles d'Angleterre. On avait marché de l'avant avec la bravoure de l'ingénuité. Les sociétés de mission vivaient d'un idéal peu conforme à l'histoire, mais consacré par la tradition chrétienne. Elles avaient toujours devant les yeux les rapides conquêtes du christianisme à travers l'empire romain et l'Europe barbare, ces temps héroïques où quelques apôtres, une poignée de missionnaires réussissaient à convertir des nations entières, et elles se disaient que, l'Évangile n'ayant rien perdu de sa vertu, rien n'empêchait les mêmes conquêtes de s'opérer au sein des immenses possessions de la couronne britannique. Il y avait beaucoup de naïveté dans une telle espérance. On oubliait que la rapide conversion de l'empire romain et celle des peuples du nord, qui en fut la conséquence naturelle, tinrent à un concours de circonstances intellectuelles, morales, politiques, sociales, qui ne se rencontre pas deux fois dans l'histoire. Étant donnés l'Évangile et la situation religieuse et politique des populations réunies sous le sceptre de Rome, la victoire du christianisme ne

présente rien que la philosophie de l'histoire n'explique parfaitement; mais de nos jours et dans ces immenses Indes!.. Le missionnaire anglais débarquait avec la prétention d'inculquer aux Hindous notre orthodoxie européenne, notre dogmatique et notre scolastique. Il s'imaginait que cette population orgueilleuse de ses traditions, fière de son passé, attachée par tous les liens à ses rites et à ses mythes tragiques, façonnée, elle aussi, par une scolastique indigène, pourrait adopter le christianisme occidental avec la même confiance implicite qui avait déterminé la conversion de quelques peuplades sauvages. Sans doute ce missionnaire s'était ordinairement évertué à apprendre la langue du vaste pays ouvert à sa propagande, regrettant plus d'une fois, je suppose, que le Saint-Esprit ne jugeât plus à propos, comme aux premiers jours, de conférer le don miraculeux des langues aux apôtres de l'Évangile. Il connaissait fort mal la religion brahmaniste. Il en apportait d'Angleterre les notions vagues, inexactes, que nous avons tous partagées sur l'autorité des anciennes descriptions jusqu'au moment où les orientalistes modernes nous ont sérieusement initiés aux doctrines et à l'esprit de cette antique religion. Combien de fois le pauvre missionnaire eut-il bouche close devant les réfutations ou les objections des doctes pandits qui avaient l'immense avantage de le dénoncer à leurs compatriotes comme un présomptueux qui ne savait pas même en quoi consistait la foi qu'il attaquait! Ajoutons que bien des argumens qui faisaient bonne figure dans les traités anglais d'apologie du christianisme changeaient singulièrement de physionomie quand on les transplantait au beau milieu de la société hindoue. Qu'était-ce que l'antiquité chrétienne à côté de la tradition des brahmanes, les miracles chrétiens en regard des éblouissans prodiges accomplis sous le ciel des Indes, les prophéties juives comparées aux visions révélatrices des saints fakirs? Pouvait-on sans autre preuve décerner à la Bible l'écrasante supériorité d'une révélation purement divine sur un amas d'erreurs superstitieuses? Et quant à cette excellence morale qui, pour nous tous en Europe, croyans et non croyans, confère à la religion chrétienne le plus solide et le plus beau de ses titres, était-il bien facile de la faire valoir devant des gens qui voyaient tant de chrétiens lui infliger de scandaleux démentis, et qui n'admettaient nullement que notre idéal moral fût supérieur ou même égal au leur? Enfin les préjugés de caste dressaient leur formidable barrière. Le fait est que le christianisme européen, sous aucune de ses formes, n'a sérieusement entamé la population hindoue. L'islamisme a fait aux Indes des conquêtes bien plus considérables, menaçantes même pour la tranquillité de la domination britannique, et si un mouvement religieux de quelque importance a dans les dernières années rapproché l'esprit

hindou de l'esprit chrétien, c'est cette réforme indigène connue sous le nom de *brahmo somav*, sorte de théisme unitaire qui s'inspire de la Bible et du Christ, mais qui n'entend pas pour cela proscrire les Védas, et qui se montre bien trop rationaliste pour trouver grâce auprès de notre orthodoxie d'Europe.

Ce sont des expériences et des raisons de ce genre qui, du fond du Bengale où il résidait alors, décidèrent M. Muir à offrir à l'université de Cambridge un prix de 500 livres sterling destiné à l'auteur de la meilleure réfutation de l'hindouisme en tant que religion. Le donataire indiquait lui-même dans une lettre fort remarquable les exigences auxquelles les concurrens étaient tenus de satisfaire. Ils devaient d'abord bien connaître la religion qu'il s'agissait de combattre, se garder de toute appréciation passionnée, avoir égard aux habitudes mentales des Hindous et prouver la supériorité du christianisme par la méthode comparative, loyalement, pacifiquement, et non par ces attaques à fond de train, trop habituelles dans les discussions religieuses, et qui n'ont d'autre efficacité que de révolter tout d'abord ceux qu'on aspire à convaincre.

Tel fut le problème dont Rowland Williams ne craignit pas de chercher la solution. D'après le programme du concours, les compétiteurs devaient soumettre à leurs juges un premier essai indiquant le plan, les idées fondamentales, la méthode, l'idée générale de l'ouvrage demandé. C'est une excellente manière de procéder, et que nous recommandons à tous ceux qui proposent des prix de ce genre. Celui qui sortirait victorieux de cette première épreuve recevrait 100 livres sterling d'à-compte, le surplus de la somme promise devant lui être alloué après la publication de l'œuvre définitive. Cela permettait en même temps au donataire et aux juges du concours de correspondre avec le lauréat désormais connu et de lui signaler les complémens ou les rectifications désirables. Rowland Williams remporta le prix et dut à ce brillant succès d'entrer en rapport suivi avec M. Muir, revenu en Angleterre, et de contracter avec lui des liens d'amitié qui les honorèrent tous deux. L'ouvrage parut sous le titre de *Christianity and Hinduism*. Il est rédigé sous forme de dialogue. Un savant bouddhiste commence par l'exposition de sa foi religieuse. Un sage hindou de l'école de Sankhya lui oppose une métaphysique aboutissant à un rationalisme assez plat. Survient un *védantiste* fervent qui en appelle aux Védas comme à l'autorité suprême et qui réclame pour sa religion les priviléges de la plus immédiate et de la plus sûre des révélations. Il est rembarré par un matérialiste hindou qui dirige contre les trois interlocuteurs une série d'argumens moitié indigènes, moitié européens. Là-dessus un jeune chrétien se prononce contre les négations du matérialiste, de manière à se concilier les sympathies des trois premiers; mais il

continue en critiquant à leur tour les théories hindoues et en leur opposant un résumé de la religion chrétienne sur la base, très judicieusement choisie, de l'oraison dominicale. Peut-être les Européens auraient-ils pu tirer autant de profit de cette partie que les Hindous. C'est sans doute pour cela que plus d'un lecteur anglais se dit que l'auteur lui-même aurait eu besoin d'un missionnaire pour le ramener à l'Évangile. En fait, Rowland Williams n'avait maintenu la supériorité du christianisme qu'aux dépens de l'orthodoxie chrétienne.

Une des lois les plus faciles à vérifier de l'histoire religieuse, c'est que les grandes découvertes géographiques et ethniques sont toujours suivies d'une modification dans les croyances. Il n'est pas possible de rester cantonné dans l'ancienne étroitesse quand le monde s'élargit à perte de vue. Le Juif de l'époque alexandrine dut reculer ses horizons religieux quand il eut acquis la conscience de la petite place que son pays et son peuple tenaient sur la terre habitée. Les conquêtes d'Alexandre, celles de Rome, en concassant mille religions locales, donnèrent lieu d'une part au doute, de l'autre à un syncrétisme plus ou moins philosophique où le gros paganisme, le bon vieux culte de la nature, devint méconnaissable. Les premiers symptômes du scepticisme religieux datent chez nous des croisades. Quand plus tard les grandes découvertes du xve siècle eurent mis l'Europe chrétienne en face de ces civilisations d'Amérique et d'Asie qui vivaient depuis tant de siècles de maximes et de croyances si différentes des nôtres, la foi naïve, la foi plénière subit un ébranlement dont, à vrai dire, elle ne s'est jamais relevée, et dont Montaigne est l'organe à la fois souriant et tragique. De nos jours, on peut constater dans les pays à grandes colonies, en Angleterre peut-être moins qu'ailleurs, mais pourtant comme ailleurs, les ravages qu'inflige à l'absolutisme des croyances le commerce prolongé avec des populations complétement étrangères à la foi chrétienne. Les anciennes théories, les vieilles apologies, ne recouvrent pas ce fait brutal et patent qu'en définitive la rédemption de l'humanité, considérée comme accomplie depuis bientôt vingt siècles, a laissé en dehors de sa sphère d'action la majorité du genre humain. L'étude comparée des religions, en révélant des lois de formation et de développement qui leur sont communes à toutes, achève ce désarroi des anciennes dogmatiques, et si l'on persiste à revendiquer pour le christianisme la supériorité à laquelle il a tous les droits, c'est à la condition de concevoir une genèse religieuse de l'humanité dans laquelle chacune des grandes conceptions du divin qui se sont succédé ou qui coexistent sur la terre trouve sa place logique, sa valeur proportionnelle, rentre en un mot dans la pyramide; mais, s'il en est ainsi, toute l'ancienne apologie est à refaire,

et le christianisme lui-même doit être autrement compris qu'il ne l'est dans l'enseignement officiel des églises.

Ce fut là l'expérience que fit à son cœur défendant l'honnête Rowland Williams. Déjà ses études antérieures sur la Bible l'avaient amené à se demander jusqu'à quel point les argumens tirés traditionnellement des prophéties et des miracles bibliques prouvaient la divinité de la religion chrétienne. Hébraïsant distingué, il avait en vain cherché dans les prophéties des prédictions certainement surnaturelles, il n'en avait pas trouvé et il avait dû se dire que les auteurs chrétiens prêtaient un sens très arbitraire aux textes passant pour annoncer plusieurs siècles à l'avance les événemens de l'histoire du Christ et de l'église. Quant aux miracles, bien que peu disposé à les rejeter d'avance comme impossibles, il se demandait si, à la distance où nous sommes, vu notre complète impuissance de les vérifier, on peut loyalement s'appuyer sur eux pour revendiquer l'origine divine du christianisme à l'exclusion de toute autre religion. Si les raisons ordinairement alléguées en faveur des miracles sont valides, elles ne le seront pas moins pour attester la réalité de nombreux prodiges non chrétiens; si l'on doit refuser à ceux-ci toute valeur démonstrative, il n'y a plus moyen de réserver ce privilége aux seuls miracles chrétiens. L'étude approfondie à laquelle il se livra sur les religions hindoues acheva de le décider. « Celui, dit-il dans une de ses lettres, qui applique la pierre de touche de la critique historique à la religion d'un autre doit se demander ce qui résulterait pour la sienne de la même épreuve. Si nous utilisons les travaux de Lassen sur les Védas, nous devons nous préparer à ceux de Gesenius sur Esaïe. » C'est le bon sens et la loyauté qui dictent un tel langage. Il n'en reste pas moins que l'Angleterre théologique tomba dans une stupéfaction profonde en découvrant qu'un *divine* de l'église établie se voyait forcé, pour combattre la religion hindoue, de chercher un terrain plus solide que celui des argumens vulgaires qui semblaient si probans aux rives de la Tamise ou de la Tweed, et qui perdaient toute leur vertu par cela seul qu'on les transportait sur les bords du Gange.

L'orthodoxie anglicane de Rowland Williams fut donc mise en déroute par ses études hindoues. Il lui fut désormais impossible de croire à l'inspiration verbale des livres de la Bible et de regarder le livre sacré comme un don immédiat fait à deux reprises par la bonté divine à l'humanité. Il comprit que la Bible, en tant que collection d'écrits choisis parmi beaucoup d'autres, était l'œuvre de la synagogue juive et de l'église chrétienne, non pas la source première. Les obscurités et les contradictions associées à l'histoire de la formation du recueil sacré, les analogies qui permettent d'établir les lois communes des livres révélateurs dans toutes les religions

arrivées à un certain développement, — à peu près comme on a pu formuler la genèse des épopées chez tous les peuples qui en ont produit, — les incertitudes planant sur l'authenticité, le but et la date des écrits canoniques, tous ces problèmes de la critique dont l'orthodoxie anglaise niait d'avance le bon droit, n'eurent plus rien pour lui que de naturel et de légitime. Dans une de ses lettres à M. Muir, on voit combien il est frappé des ressemblances de la légende bouddhiste et de la légende chrétienne. Les expliquer par l'hypothèse d'un emprunt d'un côté ou de l'autre, c'est impossible; s'imaginer avec le brave missionnaire Huc, de gasconne mémoire, que c'est le diable qui, pour mieux séduire les populations asiatiques, a singé la vérité divine, c'est encore moins raisonnable. Reste donc la seule explication admissible, celle qui s'appuie sur l'unité de l'esprit humain travaillant sur des données primitives analogues. Rowland Williams se sentait glisser rapidement sur la pente du rationalisme. Un seul grand attachement le retenait, son affection filiale pour l'église anglicane. Il en voulait la conservation, la réforme intérieure, l'élargissement, mais il ne voulait pas entendre parler d'une rupture. Comme tous les rationalistes mystiques, il cherchait à compenser par la chaleur de sa piété, par la certitude qu'il puisait dans son expérience intime des réalités religieuses, tout ce qu'il se voyait contraint d'enlever à l'autorité dictatoriale de l'Écriture. Il était bon prédicateur. On l'avait chargé de prédications régulières à Cambridge avec le titre de *select preacher* de l'université. Ses sermons étaient fort goûtés des professeurs, des étudians, et ils portaient visiblement l'empreinte des idées nouvelles que ses recherches l'amenaient à adopter. Un volume de ces sermons, publié en 1856 sous le titre de *Rational Godliness* (piété rationnelle), mit le feu aux poudres. Hors de l'enceinte de l'*alma mater*, loin d'un auditoire d'élite préparé à ces nouveautés et les goûtant beaucoup, la routine théologique régnait encore en souveraine. Une clameur de haro s'éleva contre le vice-principal de Lampeter. Il y eut des « *meetings* d'indignation » contre « l'infidèle. » Lui-même eut lieu de craindre qu'il ne compromît l'avenir des jeunes étudians qui lui étaient confiés, et depuis lors il songea à entrer comme pasteur à titre ordinaire dans les rangs du clergé anglican. Il y avait des évêques qui, sans prendre ouvertement son parti, ne lui refusaient pas la direction d'une modeste paroisse. Les encouragemens ne lui manquaient pas. « On dira dans dix ans, écrivait-il à un ami, que je suis resté à moitié route, » et c'était vrai. Sa critique biblique était encore bien anodine en comparaison de ce que l'Angleterre a dû voir par la suite. Dans le monde laïque lui-même, il y avait des voix sympathiques qui l'engageaient à

marcher en avant. « Si les vents sont contraires, lui écrivait un inconnu, ne vous troublez pas, forcez seulement votre vapeur (*use more steam*). » Il pouvait compter parmi les appréciateurs de sa bonne foi et de son talent des hommes éminens tels que MM. Max Müller, les orientalistes Wilson, Lassen, Ewald, et il se liait d'une étroite amitié avec M. de Bunsen, qu'il alla voir en Allemagne, et chez qui il fit la connaissance de celle qui peu après ce voyage devint sa femme.

On se demandera peut-être comment il se fait que, dans une église épiscopale très disciplinée, professant des doctrines très arrêtées, un théologien tel que Rowland Williams ne fut pas immédiatement suspendu *a divinis* par ses supérieurs. C'est que, sur ce point comme sur quelques autres, l'église anglicane a mieux conservé que l'église catholique elle-même l'ancienne tradition du rapport légal du prêtre et de l'évêque. Celui-ci ne peut pas en Angleterre enlever *motu proprio* ses pouvoirs à un prêtre dont il juge la doctrine erronée ou dangereuse. Il faut pour cela un jugement avec débat contradictoire devant une cour spéciale, et le condamné peut en appeler au conseil privé de la reine; mais de telles instances sont toujours d'une issue douteuse. Du moment que la procédure revêt ainsi des formes juridiques, le jugement lui-même ne peut porter que sur des actes ou des doctrines expressément condamnées par les XXXIX articles et les autres constitutions écrites de l'église. Rowland Williams et ses amis s'étaient plus d'une fois demandé quelle était leur position *de jure* au sein de l'église établie. Dans leur désir d'y rester, dans leur conviction qu'elle devait s'élargir ou tomber au bout d'un certain temps, ils avaient observé que les articles de foi, qui jadis avaient visé beaucoup d'hérésies contemporaines dans l'intention d'en préserver l'église d'Angleterre, n'avaient pas du tout prévu les modifications modernes de la pensée religieuse. Il leur semblait qu'ils passaient en toute sécurité à travers les mailles du réseau, et ce qui permet de croire que leur prétention n'était pas sans fondement, c'est qu'en effet aucune poursuite ecclésiastique ne fut alors entamée contre eux. Cependant on ne peut se dissimuler qu'avec l'inspiration miraculeuse de la Bible, point que les articles constitutifs ne définissaient pas, bien des pierres angulaires de l'ancienne orthodoxie protestante s'ébranlaient et même se détachaient. Mystique tant qu'on voudra, le rationalisme se logeait dans la place, et cet hôte est d'ordinaire très envahissant. J'ignore si Rowland Williams lui-même savait bien jusqu'à quel point de profondeur il plongeait dans l'hérésie. Nous le voyons incliner positivement à l'arianisme en reconnaissant que le Fils est un être inférieur, subordonné au Père. A plusieurs reprises, nous le surprenons tâchant de construire

une trinité chrétienne qui n'ait rien d'inacceptable pour la raison mais sa trinité ressort toujours de l'élaboration à l'état de trilogie philosophique, mentale, impersonnelle, la vraie trinité des conciles ne s'y reconnaîtrait jamais. Le péché originel perd dans sa pensée le caractère de fait arrivé en un certain moment, en un certain lieu, dans la vie du premier couple humain. Ce n'est plus une chute, un *fall* accompli une fois pour toutes, c'est un *falling*, une chute permanente, se confondant avec notre inclination au mal moral. Nous surprenons dans une de ces lettres cette phrase caractéristique et bien anglaise : « la notion de petits enfans condamnés au feu éternel parce qu'Ève un jour eut le tort de manger une pomme a toujours fait sur mon faible esprit l'effet d'une *doctrine peu confortable.* » Par conséquent la rédemption perdra à ses yeux sa qualité d'acte absolument *sui generis*, transcendant, s'accomplissant entre ciel et terre à une certaine heure : ce n'est plus la rançon de l'humanité offerte au Dieu vengeur par la seule victime dont les douleurs puissent satisfaire sa justice irritée; elle est le point culminant du martyre en général. Jésus, en mourant victime de sa sublime mission, a dû payer de ses souffrances le bien qu'il nous voulait faire, et tous les grands dévoûmens de l'histoire ne forment plus qu'un tout avec le sacrifice de la croix. Nous avons vu combien Rowland Williams était devenu circonspect au chapitre des miracles. Au fond, il est visible qu'il n'eût pas mis la main au feu pour en garantir la réalité. La seule valeur actuelle de ces légendes consistait, selon lui, dans le sens moral qui leur est inhérent. On va loin avec une pareille théorie. Il faut toutefois ajouter que c'est avec une extrême prudence, sous un voile manquant souvent de transparence, que le prédicateur de Cambridge énonçait ses vues révolutionnaires. Il était lui-même inquiet des hardiesses de sa pensée, et l'on peut être assuré qu'il serrait toujours la doctrine traditionnelle d'aussi près que la sincérité le lui permettait. Malgré tout, les pointes aiguës de son rationalisme perçaient à travers le velours de ses formes oratoires. L'orthodoxie de la haute et de la basse église, qui a pour dépister l'hérésie un flair d'une incomparable finesse, ne manquait pas de les mettre à nu sans miséricorde.

Ce fut bien pis quand au mois de février 1860 parut le fameux volume des *Essays and Reviews* d'Oxford, qui fit trépider toutes les vénérables théologies des trois royaumes, et quand on sut que l'auteur d'un des essais les plus *objectionable* n'était autre que l'ex-vice-principal de Lampeter, devenu depuis peu l'*incumbent* ou pasteur titulaire de Broadchalke, paroisse rurale de 1,600 âmes, située à cinq ou six lieues de Salisbury. Par sa participation à ce recueil, qui fait époque dans les annales religieuses d'Angleterre, Rowland Williams nous ramène à l'histoire générale de la *broad church.*

III.

Qu'était-ce donc que le volume incendiaire qui provoqua d'un bout à l'autre du monde anglais, y compris l'Amérique du Nord, une crise religieuse dont les conséquences sont encore loin d'être amorties? En vérité, quand on ouvre aujourd'hui ce livre, objet de débats si passionnés, on ne peut que s'étonner de tout le bruit qu'il a fait. Nous étions déjà sur le continent habitués à des travaux de critique religieuse bien autrement hardis et tranchans.

Cette grande émotion pourtant s'explique, si nous nous rappelons ce que nous avons dit de l'extrême intensité du culte voué à la Bible dans le monde anglais. On bataillait depuis longtemps entre anglicans et *dissenters*, puséistes et évangéliques; mais la Bible, mais l'inspiration miraculeuse, l'autorité surnaturelle du livre sacré, restaient toujours hors du débat. C'était la reine *who can do no wrong*. On entendait bien de temps à autre parler de certains courans de doctrines qui transportaient ces questions sur un terrain tout nouveau. Le grand public ne leur avait pas encore accordé son attention. Les vues religieuses de Thomas Arnold n'étaient pas très claires, le libéralisme d'un Whately n'était pas moins à cheval sur les textes bibliques que l'orthodoxie de ses adversaires. Avec tout cela, l'esprit de la critique commençait à envahir la classe instruite. La *Revue d'Édimbourg*, surtout la *Revue de Westminster*, lui avaient ouvert des canaux de grande circulation. Chose à noter, notre *Revue de théologie* de Strasbourg avait trouvé en Angleterre un accueil relativement très sympathique. En un mot, il n'y avait pas encore de mouvement décidé dans le sens de l'émancipation de la lettre, mais il y avait un commencement d'ébranlement. La grande signification des *Essays and Reviews* est due surtout à ce qu'ils coïncidèrent avec ces premiers symptômes. Ce fut le tour de roue du vapeur encore à quai, mais qui sonne le dernier coup de cloche et qui va démarrer.

Ils étaient sept *essayists*, tous, à l'exception de M. Goodwin, savant naturaliste, membres du clergé anglican. C'étaient MM. Jowett, *professor regius* de grec à Oxford, Baden Powell, professeur de géométrie, Pattison, recteur de Lincoln-College dans la même université, Temple, directeur de la célèbre école de Rugby et chapelain de la reine, le pasteur Wilson, enfin notre bonne connaissance Rowland Williams. Tous ces noms marquaient déjà dans l'aristocratie scientifique de l'Angleterre. Groupés pour la première fois en faisceau, sans assumer, il est vrai, aucune solidarité de vue, ils lançaient en réalité le manifeste d'une tendance nouvelle dont le programme pouvait se définir en ces trois points : 1° nécessité d'une

réforme théologique par l'application à la science religieuse de la méthode historique et critique, 2° émancipation de l'autorité littérale et surnaturelle de la Bible, 3° adhésion au principe de développement des croyances religieuses en opposition à l'immutabilité prétendue des dogmes. Nous pensons qu'un résumé rapide de ce livre hétérodoxe ne sera pas ici hors de propos.

Le premier essai, dû à la plume du docteur Temple, roulait sur l'idée jadis proposée par Lessing et Herder de l'*éducation de l'humanité*. L'auteur assimile le genre humain à un homme individuel qui passe par les phases successives de l'enfance, de la jeunesse et de la maturité. A l'enfance convient l'obéissance aveugle, par laquelle on se soumet à des préceptes positifs, uniquement parce qu'ils sont commandés. A la jeunesse, qui s'émancipe du précepte, il faut l'exemple, qui l'empêche de se perdre dans le rejet de toute loi en la rattachant au bien et au vrai par l'attrait de leur beauté. Si les religions de la nature, et même le judaïsme malgré des pierres d'attente annonçant une économie supérieure, correspondent à l'enfance de l'humanité, le christianisme, dont la personne rayonnante de Jésus occupe le centre, est la religion de la jeunesse. Dans son âge mûr, l'humanité se conduira désormais d'après les principes dont l'expérience, la raison, la conscience, lui auront démontré la nécessité; mais nous ne sommes pas encore entrés dans cette période de la maturité. L'histoire d'ailleurs ne se déroule pas d'après un plan strictement et simultanément conforme à la théorie. Par exemple, l'arrivée des barbares ramena l'Europe à l'état d'enfance, la foi et la morale d'autorité redevinrent nécessaires. Les temps modernes sont une période de jeunesse, mais les signes de la transition à l'âge mûr sont visibles. La preuve en est dans cette autorité même de la Bible, au nom de laquelle on prétendait enchaîner les libres mouvemens de l'esprit. Comme la Bible est non pas une dogmatique, mais une histoire en langue morte, et qu'elle doit être interprétée, on voit non-seulement que les interprétations diffèrent et se succèdent, mais encore que cette succession suit une tendance constante. La conscience en effet finit toujours par avoir le dessus sur les textes. C'est donc au fond la conscience qui est l'interprète suprême. Bien que l'auteur prétendît maintenir l'autorité des livres saints, il résultait pourtant clairement d'une pareille théorie que cette autorité est seulement transitoire, une forme temporaire du mouvement de l'esprit.

M. Baden Powell avait pris pour sujet de son essai les *preuves du christianisme* (*evidences of christianity*), ce thème favori de la théologie anglaise depuis le XVIIe siècle. Il se plaignait du parti-pris qui dépare trop souvent les déductions des apologistes les plus re-

nommés. Ils triomphent dans les détails, ils manquent le but essentiel. Ils prétendent résoudre des questions de fait par un appel constant au sentiment religieux; mais les questions de fait sont du ressort de la raison, elles ne peuvent être déférées à un autre tribunal. Là-dessus il démontrait combien la preuve tirée du miracle est insuffisante, impuissante et contraire à toutes les exigences de l'esprit scientifique des temps modernes. Au reste M. Baden Powell ne nie pas expressément les miracles bibliques, mais il est clair qu'il tend pour lui-même et qu'il pousse les autres à s'en passer. Si le miracle est indémontrable et s'il ne démontre rien, à quoi bon en porter plus longtemps le pesant fardeau? Toute l'ancienne apologie anglaise de la religion chrétienne est frappée au cœur par cette subtile analyse, et le rationalisme reste seul sur l'arène.

C'est d'un point de vue semblable que M. Goodwin envisageait les rapports de la cosmogonie mosaïque avec la science contemporaine. Il constate qu'on a fait de vains efforts pour fonder une concordance qui n'existe pas. Mieux eût valu reconnaître tout de suite que la religion et la science ont chacune leur sphère distincte, que la Bible, trésor de vérités religieuses, n'est pas un répertoire de science naturelle. Cette distinction est assurément fort sage, mais, si on l'applique aux livres saints, on est forcé d'y reconnaître des erreurs scientifiques et de rejeter l'inspiration surnaturelle du texte littéral.—M. Wilson à son tour, à propos des *séances* dites *historiques* tenues à Genève dans un moment où la lutte était vive dans cette ville entre les partisans et les adversaires de l'église nationale, avait pris à tâche de rechercher les conditions d'existence et de légitimité d'une église de ce genre. Il n'aime pas les petites associations, nécessairement étroites, qui se forment sous le régime de la séparation de l'église et de l'état. Il préfère donc une église établie officiellement sur toute l'étendue du territoire et dont on est membre par le fait même de la naissance, à moins d'en sortir par un acte volontaire et réfléchi. Mais il faut alors que l'église nationale élargisse autant que possible ses bases pour être digne de son nom. A l'heure présente, l'église établie d'Angleterre voit se détacher d'elle un grand nombre de ses enfans, parce qu'elle n'est plus par les doctrines qu'elle persiste à leur imposer en harmonie avec les exigences de la pensée moderne. Pourtant elle devrait, elle pourrait les retenir par une judicieuse réforme, et elle n'en serait que plus fidèle à son principe biblique. L'élément moral l'emporte sur le dogme dans le Nouveau-Testament et dans la primitive église. C'est ce même élément que l'église de nos jours devrait mettre sur le premier plan, c'est là, et non dans des dogmes plus ou moins périmés, qu'elle devrait chercher son lien d'unité. Les articles de foi de l'église d'An-

gleterre, examinés de près, ne s'opposent pas à une réforme libérale dans ce sens, et il est temps que la liberté règne dans l'église comme dans l'état britannique.

Le contingent du professeur Jowett est une longue étude sur l'*interprétation de l'Écriture*, qu'il veut simple, naturelle, historique, exempte des procédés arbitraires que l'allégorie, la rhétorique et la passion dogmatique lui ont tour à tour infligés. L'Écriture doit être expliquée comme tout autre livre de l'antiquité, et, puisqu'elle a été rédigée en des temps et par des hommes très différens, il faut tenir grand compte de ces diversités et se garder de la confusion vulgaire qui consiste à croire que l'enseignement d'un Ézéchiel et celui d'un saint Paul sont identiques. Cet essai est surtout remarquable par le grand nombre d'exemples pris dans la théologie courante pour montrer combien de contre-sens les interprétations soutenues par la routine ont popularisés au nom de la Bible. Si les autres essayistes attaquaient l'orthodoxie anglaise en principe, on peut dire que M. Jowett la criblait de censures de détail.

D'un point de vue plus général, M. Pattison avait retracé l'histoire de la théologie anglaise jusqu'au milieu du dernier siècle. La leçon qui ressort de ce tableau est encore la même. Il faut de toute nécessité que la science religieuse en Angleterre se réforme et se transforme. C'est pour elle une question de *to be or not to be*.

Parlons enfin de l'essai que Rowland Williams avait consacré aux *Recherches bibliques de Bunsen*. Son but était évidemment d'amener le public anglais, sous le patronage d'un nom très respecté, à s'habituer à la reconnaissance d'une masse de faits relevés par une critique sérieuse et libre appliquée aux livres saints. Le mérite de Bunsen, disait-il, est d'avoir envisagé les questions bibliques avec autant de courage que de savoir. Suivait un résumé des résultats auxquels l'ambassadeur-théologien était parvenu dans ses études prolongées sur l'Égypte et en général sur l'Orient. Dans la *Genèse*, il ne peut voir d'histoire proprement dite qu'à partir d'Abraham. Il met en pleine lumière l'idéalisme des prophètes hébreux, leur foi profonde, leurs intuitions poétiques, mais il n'a pu chez aucun d'eux découvrir le don miraculeux de prévoir l'avenir. Certains livres curieux de l'Ancien-Testament, tels que Daniel et Jonas, doivent à la critique l'explication satisfaisante, mais très peu orthodoxe, de leurs singularités; mais au-dessus de ces nombreux détails, qui devaient faire bondir d'indignation les traditionnalistes anglais, plane l'idée, chère également à Bunsen et à son admirateur, qu'il faut élargir l'idée de la révélation et y faire rentrer tout le développement religieux de l'humanité. Dieu n'est pas seulement dans la Bible ou dans l'église, il est dans l'histoire.

Ce qui paraîtra singulier, c'est qu'au premier moment ce volume

d'essais ne fit pas grande sensation. Il y aurait quelques motifs de croire qu'il s'organisa contre lui une espèce de conspiration du silence. On ne tarda pas à découvrir que pourtant il se vendait beaucoup. Les laïques le lisaient avidement, et à la longue les théologiens ne purent plus se taire. En mai 1860, près de trois mois après la publication, il fut dénoncé dans la grande réunion annuelle de la Société biblique par un pasteur de Birmingham. Quelques jours après, le *Record*, organe très répandu de la basse église, sonna le tocsin. « Nous affirmons sans craindre qu'on nous contredise, disait l'auteur de l'article, que la tendance directe et fatale de ce livre est de détruire toute espèce de foi religieuse et, par l'abolition de l'autorité des saintes Écritures, de nous enlever la boussole qui nous guide vers l'éternité. » Le *Christian Observer*, recueil mensuel du même parti, s'attaquait à chacun des essayistes individuellement. Le respect de M. Temple pour la Bible n'était qu'un baiser de Judas, l'incrédulité de Rowland Williams était pire que celle de Voltaire ou de Payne, Baden Powell était un athée, Wilson un arien hypocrite, le reste à l'avenant. On sommait l'autorité ecclésiastique de prendre des mesures pour laver l'église d'une pareille souillure, il y allait de son existence. De son côté, le *Guardian*, journal de la haute église, se prononçait aussi contre les essais, mais d'un ton plus modéré, et distinguait fortement entre les auteurs. Sans qu'on puisse clairement deviner pourquoi, c'est sur MM. Rowland Williams, Wilson et Baden Powell que la vénérable feuille faisait retomber toute sa colère. M. Powell, disait-elle, est un déiste, M. Wilson un sophiste, mais le pire de tous est l'essayiste Williams. A l'autre extrémité de la presse périodique anglaise, la *Revue de Westminster*, ordinairement rédigée au point de vue d'un libéralisme très avancé, tout en donnant raison aux auteurs des *Essais* dans tout ce qu'ils affirmaient ou niaient au nom de la science et de la raison, aggravait leur position devant le grand public en rattachant, non sans exagération, les conséquences les plus radicales aux thèses qu'ils avaient développées avec tant de ménagemens et dans un esprit au fond très conservateur. Chose pour eux plus désagréable encore, elle exprimait son étonnement de voir que les représentans officiels de l'église restassent comme paralysés devant une pareille publication due à des *clergymen*. Le fait est que les universités se taisaient, que les évêques eux-mêmes restaient muets, sauf pourtant celui de Winchester, qui dirigea une *charge* ou mandement contre les *Essais*.

Toutes ces attaques n'avaient jusqu'alors abouti qu'à augmenter indéfiniment le nombre des lecteurs de l'ouvrage. Les exemplaires s'écoulaient avec une rapidité prodigieuse. M. Parker, le premier éditeur, circonvenu, effrayé, avait déclaré qu'il ne voulait plus le

réimprimer; MM. Longmans s'offrirent à le remplacer. La cinquième édition disparut en un jour; un seul mois vit paraître les sixième, septième, huitième et neuvième éditions, chacune de trois mille exemplaires. Ce livre était donc un grand événement. C'est alors que le *Quarterly Review*, organe périodique du parti tory, vint appuyer ceux qui voulaient absolument qu'on intentât des poursuites. Dans un article, bien écrit comme la plupart de ceux qui paraissent dans ce recueil, mais dénotant une ignorance tout aristocratique de l'état des questions soulevées dans le livre incriminé, on émettait l'avis que, si les essayistes ne rompaient pas d'eux-mêmes leurs relations avec l'église, il fallait les en expulser. En même temps, un comité se formait à Londres pour centraliser les réclamations adressées à l'épiscopat. Bientôt une adresse à l'archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre, demandant formellement des poursuites, fut signée par plus de dix mille *clergymen*. Toute l'Angleterre se demanda : Que feront nos évêques?

Eh bien! nos évêques étaient embarrassés. Parmi eux se trouvaient des hommes de savoir et d'esprit, qui n'étaient pas aussi hostiles aux vues énoncées dans le livre hérétique que le commun du clergé et des laïques le supposait. La plupart répugnaient à entamer un procès pour hérésie, sachant qu'une fois lancés sur cette voie ils auraient de la peine à s'arrêter. Ils craignaient peut-être aussi d'afficher leurs dissidences. Ils se bornèrent d'abord à manifester leur surprise, leurs regrets, leur blâme dans un document de forme semi-officielle, de fond assez vague, inséré dans le *Guardian;* mais deux évêques refusèrent de le signer, et les partisans des mesures répressives ne furent nullement satisfaits. Leurs instances devinrent plus pressantes encore, et enfin l'on s'avisa de déférer l'affaire à la *Convocation*, sorte de parlement ecclésiastique de la province de Canterbury, ayant, comme le parlement officiel, sa chambre haute et sa chambre basse. La province d'York a aussi sa *Convocation*, réduite à une seule chambre. Ces deux assemblées représentatives devraient en théorie tenir la place du synode général dans les églises réformées ou du concile national dans l'ancienne église catholique; mais il faut savoir que la royauté avait depuis longtemps réduit les attributions de ce parlement d'église à très peu de chose, si ce n'est à rien; depuis 1717, il était comme supprimé; mais en 1851 il avait recouvré une certaine compétence dans les questions de discipline. C'est pourquoi en février 1861 la chambre basse de la *Convocation* fut saisie par un de ses membres de la question des *Essais* (1); mais après d'interminables discussions *pro* et *contra* il fut décidé que la *Convocation* n'était pas

(1) Cette chambre basse se compose de doyens des chapitres, d'archidiacres et de *proctors* ou procurateurs; la chambre haute est constituée par les évêques.

compétente pour juger en matière d'hérésie. Grande joie des libéraux; mais les orthodoxes ne se tinrent pas pour battus. Forcés de renoncer au plaisir de poursuivre tous les essayistes ensemble, ils se rabattirent sur la juridiction archiépiscopale de la province de Canterbury (*Court of Arches*), à laquelle ressortissaient MM. Wilson et Rowland Williams en leur qualité de pasteurs. Nouveaux débats, nouvelles subtilités théologiques et juridiques; enfin les orthodoxes d'Angleterre jetèrent des cris de triomphe : la *Court of Arches* avait déclaré les deux délinquans coupables d'infidélité aux doctrines professées par l'église anglicane et les suspendait pendant un an dans l'exercice de leur ministère. Les condamnés ne se résignent pas à l'arrêt, ils en appellent, comme c'était leur droit, au conseil privé de la reine. Ce conseil, en majorité composé de laïques, se garda bien d'entrer dans la discussion théologique des questions soulevées, il resta scrupuleusement sur le terrain juridique, cherchant uniquement à savoir si les accusés avaient positivement renié le sens littéral d'un ou plusieurs articles de foi; ceux-ci furent admis à plaider en personne leur cause. Enfin, cassant le jugement de la cour archiépiscopale, le conseil privé les déclara non coupables.

Quelle déception pour les orthodoxes belliqueux! Il était donc constant qu'on pouvait impunément dans l'église d'Angleterre professer des doctrines rationalistes et qu'à la seule condition de glisser avec quelque légèreté entre les angles saillans des articles formulés au temps d'Élisabeth sans aucune prévision des problèmes discutés de nos jours, il était licite de battre en brèche la forteresse du biblicisme autoritaire. C'est bien en vain que, pour tâcher de diminuer la force d'un tel précédent, la chambre basse de la convocation crut devoir plus tard condamner théoriquement les essais. Ce fut le *telum imbelle sine ictu*. Qu'importait à la jeune école l'opinion de quelques vieux chanoines? Restait, il est vrai, la protestation des dix mille *clergymen;* mais les *clergymen* ressemblent aux moines en ceci, qu'on en trouve plus facilement que des raisons, le nombre des signataires, tout considérable qu'il fût, ne comprenait pas encore la moitié du clergé anglican, et c'est un évêque, tant soit peu humoriste, qui avait lancé ce mot cruel, soigneusement relevé, que, pour être apprécié avec justesse, le nombre des *clergymen* opposans devait être évalué avec une virgule décimale à sa gauche. Nous laissons ce trait caustique sur la conscience de sa grandeur. L'essentiel, c'est que le grand point, le point capital fût conquis, et il l'était. Le principe religieux-libéral, le bon droit de la critique biblique, la tendance à se passer des miracles et de l'inspiration surnaturelle, l'autonomie de la conscience en face des textes de la Bible, toutes ces conditions d'une émancipation sérieuse de la pensée chrétienne étaient légalement reconnues comme compatibles

avec le titre et les fonctions de ministre de l'église anglicane. Il avait fallu quatre ans pour en arriver là. Les *Essais* parurent pour la première fois en février 1860; c'est en 1864 que le conseil privé rendit l'arrêt définitif.

Rowland Williams, qui avait tenu courageusement tête à toutes les péripéties de ce long procès, mais non sans se sentir souvent très inquiet, voyait enfin le succès couronner ses peines. « Si par la suite, écrivait-il à un ami, on peut dire dans l'église plus librement ce que l'on sait, je n'aurai pas perdu mes larmes. » Ce qui le révoltait surtout, c'était ce péché mignon des gens d'église qui consiste à taire la vérité que l'on connaît, de peur de scandaliser les faibles et d'être l'objet de leurs colères. « De nature, disait-il, je ne suis pas un libéral; je suis un ecclésiastique, mais je ne puis penser que le mensonge soit un de mes devoirs. » Il survécut cinq ans à sa victoire juridique. Il employa les dernières années de sa vie à traduire les livres prophétiques de l'Ancien-Testament avec notes et commentaires. Cet ouvrage est en deux volumes, dont le second ne parut qu'après sa mort. S'il eût vécu, il eût sans doute eu à subir plus d'un assaut des biblicistes anglais. Une pleuropneumonie l'emporta dans les premiers jours de l'an 1870. Il eût été douloureusement affecté par nos désastres, car il avait toujours conservé de vives sympathies pour la France, et il avait vertement blâmé la mesquine jalousie d'un grand nombre de ses compatriotes lorsque notre armée triomphante émancipa l'Italie, à qui l'Angleterre n'avait su offrir que des vœux sincères, mais platoniques. Ses paroissiens, dont il était fort aimé, se cotisèrent pour orner la petite église de Broadchalke d'une fenêtre à vitraux en *mémorial* de leur pasteur. Ils avaient bien entendu dire qu'il était très hérétique; mais comme il leur prêchait la douce et persuasive morale de l'Évangile, qu'il était plein de zèle pour leurs écoles, leurs malades, leurs affligés et leurs pauvres, ils n'en avaient pas cru un traître mot.

IV.

Depuis les grands débats dont les *Essays and Reviews* furent l'occasion, la situation de l'église anglicane a changé seulement en ceci que les trois partis qui la divisent, obéissant chacun à son principe, ont toujours plus affirmé leurs prétentions et accentué leurs divergences. Le puséisme, devenu le ritualisme, se donne toutes les peines du monde pour imiter les formes du catholicisme, et il remporte d'incontestables succès auprès de la partie féminine, aristocratique ou désirant l'être, de la population anglaise. L'évangélisme puritain baisse, du moins comme puissance à l'intérieur de l'église établie; mais il se refait dans le *dissent*, il se retrempe dans

les *revivals*, il est toujours la religion proprement dite de la petite bourgeoisie et de la classe ouvrière. Quant à la *broad church*, c'est dans le monde instruit, universitaire, voyageur, qu'elle a fait jusqu'à présent ses plus nombreuses recrues, ce qui ne veut pas dire qu'elles soient encore assez nombreuses pour constituer un grand parti; mais elle s'étend et se fortifie. L'esprit de recherche indépendante que « l'église large » entretient a favorisé la production d'œuvres nombreuses qui mettent désormais la théologie anglaise comme science au niveau de celles du continent. Une autre grande tempête ecclésiastique a fait oublier celle des *Essays*. L'évêque colonial, M. Colenso, arrivé chez les Cafres encore très attaché à la tradition biblique, en revint il y a peu d'années persuadé qu'on se faisait beaucoup d'idées fausses sur le saint livre; certaines objections naïves de ses catéchumènes zoulous lui avaient donné beaucoup à réfléchir, et il avait, entre autres découvertes, reconnu l'impossibilité d'admettre que Moïse soit l'auteur du *Pentateuque*. Un très savant livre fut le résultat de ses recherches. De là à des explications très rationalistes de la vénérable épopée des Hébreux, il n'y avait pas loin, et le digne évêque ne manqua pas de les proposer en toute franchise. Aussitôt le cri de guerre retentit d'un bout à l'autre de la terre anglaise. On voulut absolument que l'évêque apostat quittât son siége ou fût destitué. L'évêque, qui n'avait pas conscience d'avoir contrevenu à ses devoirs, entendit rester à son poste; nouvelles sommations, procès, sentences dont appel; bref, il en fut comme pour les essayistes, dont par parenthèse un des plus marquans, le docteur Temple, est devenu évêque d'Exeter; la juridiction appelée à prononcer en dernier ressort dans l'affaire Colenso ne trouva pas de termes formels pour condamner une hérésie que pas un des XXXIX articles, pas un statut de l'ancien temps n'avait pu prévoir. Jusqu'à présent, si nous exceptons un ou deux cas individuels où la question se compliquait de considérations d'un autre ordre, les efforts des partis intolérans pour expulser la *broad church* de l'enceinte sacrée n'ont pas abouti : elle a droit de cité dans l'anglicanisme.

Cette tendance libérale et scientifique réussira-t-elle à réformer pacifiquement la vieille église et à infuser dans son organisme passablement décrépit le sang d'un nouveau rajeunissement? Il nous serait difficile de nous prononcer à cet égard. D'une part le libéralisme anglican, respectueux de l'organisation et des formes populaires de l'anglicanisme, très épris, dès que la question de vérité n'est pas en jeu, de cette piété contenue, sérieuse, austère, non sans poésie ni sans symboles variés, qui caractérise la religion anglicane vue de son bon côté, ce libéralisme a pour lui l'attrait qu'il exerce sur les hommes trop instruits pour se complaire dans

la mythologie dogmatique du XVIIe siècle, trop religieux de sentimens et de besoins pour s'isoler de toute société religieuse, trop Anglais pour ne pas se sentir au fond du cœur un faible que rien ne peut leur enlever pour leur *dear old mother church*, qui a si souvent combattu, souffert, triomphé avec la patrie. Le progrès de l'instruction générale est son allié. Les excentricités des *revivalistes* aussi bien que les raffinemens ridicules du ritualisme poussent de son côté bien des gens qui ne peuvent se décider à prendre des spasmes pour des signes de conversion, des broderies et des cierges pour des moyens de gagner le ciel. Non-seulement dans le clergé, mais encore et peut-être surtout dans la presse, au parlement, dans la littérature, l'influence de cette tendance libérale est déjà très grande. Il serait donc imprudent de nier ses chances de succès définitif et complet.

D'un autre côté, il est des esprits pessimistes qui refusent de croire à ce triomphe. Il est trop tard, disent-ils, et la *broad church* n'arrivera pas à temps pour prévenir la dislocation de l'église anglicane. Cette église est un compromis, et tout compromis est de nature provisoire. Dissoute à la fois par la dissidence et par ses querelles intestines, elle succombera sous le principe de la séparation de l'église et de l'état. Il n'en restera que des fragmens qui respectivement iront rejoindre celles des sectes dissidentes dont ils se rapprochent le plus. Le morcellement religieux de l'Amérique du Nord succédera au régime de l'église établie, et il ne pourra plus être question d'une grande institution nationale, mère naturelle de tous les enfans nés sur le sol anglais; mais, quand même son existence se prolongerait longtemps encore, elle ne pourra jamais, enchaînée qu'elle est par ses constitutions et les précédens, se transformer au point de devenir l'église peu dogmatique, savante et tolérante rêvée par les partisans de la tendance libérale. Ils n'ont pas même pu jusqu'à présent obtenir qu'on cessât de lire du haut des chaires plusieurs fois dans l'année ce défi au bon sens et à la sagesse divine qui s'appelle le symbole d'Athanase, ce chapelet monotone dont chaque grain est une contradiction monstrueuse, et que la plupart de ceux qui le lisent regardent comme un très fâcheux appendice de la liturgie anglicane. Que sera-ce donc, lorsqu'ils voudront faire en avant des pas plus importans que cette réforme minuscule! Les hommes de la *broad church* eux-mêmes sont-ils aussi dégagés qu'ils s'en flattent des préjugés et des étroitesses de l'anglicanisme? Comment expliquer par exemple le singulier dédain que beaucoup d'entre eux professent pour les unitaires, dont ils ne sont plus séparés en réalité que par les formes liturgiques? Pourtant, on ne peut le contester, si le

ritualisme confine au catholicisme, la basse église à la dissidence calviniste, l'église large a pour voisins immédiats les unitaires. N'est-ce pas la preuve qu'ils sont plus « vieux anglicans » qu'ils ne le pensent, et que bientôt la hardiesse, la logique, la décision leur manquerait, s'ils étaient mis en demeure de procéder à la réforme qu'ils appellent de leurs vœux? Cette école, aristocratique intellectuellement, peut bien, à l'ombre du grand édifice où elle est parvenue à se caser sans faire crouler trop de pierres de façade, contribuer à retenir dans l'église un certain nombre d'esprits distingués, ce ne sera jamais une religion populaire.

Nous nous bornerons à mettre en regard les deux ordres de considérations. Si l'Angleterre nous montrait à tous comment, sous l'égide et au moyen de la liberté complète, une réconciliation peut s'opérer entre la pensée moderne et la vie religieuse, elle rendrait au monde un tel service que ses gloires passées pâliraient à côté de cet immense bienfait. L'église, sous une forme quelconque, est toujours et sera longtemps encore un des élémens nécessaires de la vie sociale. On confond trop souvent les destinées du christianisme avec celles de l'église. On croit qu'ils sont solidaires et qu'ils disparaîtraient ensemble; on se trompe. Le christianisme comme principe religieux et moral pourrait parfaitement survivre à toute église chrétienne, et de nos jours il ne manque pas de chrétiens qui, s'ils n'avaient à prendre conseil que de leurs besoins personnels, pourraient très aisément se passer d'église; mais la question change singulièrement de face, quand on la discute au point de vue de la famille, des classes ignorantes et de la vie sociale. On arrive alors à se demander comment il serait possible de les concevoir privées de toute institution religieuse commune. Voilà l'impasse dans laquelle s'agite notre siècle. D'un côté l'église est indispensable, de l'autre on dirait qu'elle ne peut prendre son parti de notre vie moderne. Je pense que, si les membres les plus ardens des églises multiples qui se partagent l'Europe parvenaient à comprendre qu'il leur faut faire des sacrifices, s'ils veulent préserver leurs sanctuaires ébranlés d'un effondrement complet, bien des difficultés seraient d'avance résolues. Malheureusement on dirait qu'à cette heure, dans la plupart des communions chrétiennes, c'est un esprit, ce sont des prétentions tout autres qui prévalent. On dit souvent que toute église est nécessairement intolérante : c'est une erreur, démentie par les faits, car il y a des églises très tolérantes; mais il y aurait pour nos églises d'Europe un péril plus grave encore que celui qu'elles courent en persistant à rester intolérantes, ce serait qu'elles devinssent intolérables.

ALBERT RÉVILLE.

LA

NATURALISATION DES INDIGÈNES

EN ALGÉRIE

Nous avons, dans une précédente étude (1), exposé la condition des étrangers en Algérie et essayé de rendre compte des causes qui les portent à rechercher la naturalisation française ou les en éloignent. Le droit de cité ne leur a pas toujours été également utile et accessible. Le sénatus-consulte de 1865 est venu faciliter les moyens de l'acquérir, et le nombre des naturalisations a sensiblement augmenté du jour où, en restituant à nos concitoyens d'Algérie l'exercice de leurs droits politiques, le législateur a doublé le prix du titre de citoyen français. On voit donc la naturalisation s'étendre à mesure qu'il s'attache plus de valeur au titre qu'elle confère. Si une politique prévoyante nous conseille de persister dans cette voie, de ne négliger aucun moyen d'attirer les étrangers à notre nationalité, cette nécessité s'impose avec une tout autre énergie encore à l'égard des indigènes, qui sont la grande force productrice de l'Algérie.

La statistique générale de l'Algérie pour la période sexennale de 1866 à 1872, récemment publiée par le ministère de l'intérieur, établit qu'en 1872 le nombre des têtes de bétail possédées par les Européens était de 392,375, tandis qu'il s'élevait pour l'indigénat à 9,774,852, que la même année, qui fut une année de rendement moyen, il y eut une production de 12,300,162 quintaux métriques de céréales, sur lesquels 4,047,517 de blé dur, culture presque exclusive aux tribus, et 727,190 de blé tendre provenant uniquement des Européens. Les 6,266,724 quintaux métriques d'orge

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1875.

récoltés dans la même campagne étaient certainement dus aussi pour les cinq sixièmes au moins aux indigènes. Personne n'ignore que cette différence ne témoigne pas de la supériorité agricole de ces derniers, dont le travail est loin au contraire de valoir celui des colons; elle résulte de la disproportion des superficies départies à la colonisation et à l'indigénat, et l'écart serait infiniment plus considérable, si l'on usait de chaque côté des mêmes procédés de culture.

S'il y a un enseignement à tirer de ces chiffres, c'est évidemment que nous sommes dans l'impossibilité de vivre en Algérie sans l'indigénat. Posséderions-nous cependant les moyens de nous passer de son concours, aurions-nous une immigration française ou européenne toute prête à le remplacer sur les espaces occupés par lui, qu'indépendamment même de toute considération d'humanité la reconnaissance et l'intérêt nous feraient un devoir de conserver cette race pour les services économiques qu'elle nous a rendus jusqu'ici, pour la part fraternelle qu'elle a prise à nos luttes et qu'elle y prendrait encore très utilement à l'occasion. Malheureusement elle sera pour nous un danger permanent en même temps qu'un auxiliaire indispensable, tant qu'on n'aura point brisé le lien qui unit entre elles les tribus. Quel moyen de rendre acceptable et désirable à la masse des indigènes une naturalisation qui résoudrait ce problème? Examinons la situation qu'elle fait aux deux élémens dont se compose l'indigénat : les israélites et les musulmans. On verra comment le législateur a pu prendre pour les premiers une mesure d'ensemble qu'il serait pour le moment impossible d'étendre aux seconds, et pourquoi les musulmans doivent, sous le régime du sénatus-consulte, trouver plus d'avantage à ne point changer d'état qu'à devenir citoyens français. On jugera par suite des difficultés que rencontre l'application de notre droit commun dans les tribus, du mérite comparatif des méthodes destinées à l'y introduire et des espérances d'assimilation qui nous sont permises.

I. — INDIGÈNES ISRAÉLITES.

Dans son rapport sur le sénatus-consulte, M. Delangle s'exprimait ainsi : « Le moment n'est pas loin où une population chez qui le sentiment de l'honneur est ardent ressentira un légitime orgueil à partager sans restriction les destinées d'une nation qui tient dans le monde civilisé une si grande place; mais, en supposant que ce ne soit là qu'une illusion quant aux Arabes, on peut affirmer d'avance que les plus riches et les plus considérés parmi les israélites se montreront impatiens de pénétrer dans la voie qui leur est ouverte...

Comment douter qu'avec l'intelligence qui leur est propre, l'esprit ouvert au progrès, ils ne se hâtent de se confondre avec la nation qui tient le flambeau de la civilisation, et dont le premier soin a été de les affranchir du joug sous lequel ils gémissaient? » Les faits ont-ils répondu à ces généreuses espérances? En 1870, le nombre des individus naturalisés en vertu du sénatus-consulte était de 1039, qu'on répartissait ainsi : 634 étrangers, 405 indigènes. Dans ce dernier chiffre, les musulmans comptaient pour 116, les israélites pour 289; mais la désignation d'indigène s'appliquait improprement à plus d'un tiers d'entre eux qui, étant originaires du Maroc et de la Tunisie, eussent avec plus d'exactitude figuré au tableau des étrangers. Ces Africains musulmans et juifs, principalement juifs, s'étaient fait naturaliser moins pour devenir citoyens français que pour exploiter cette qualité. Grâce à ce titre, qui inspirait de la confiance, ils obtenaient à crédit dans les tribus et auprès de nos propres fournisseurs des livraisons importantes de marchandises qu'ils expédiaient aussitôt dans leur pays d'origine, ils disparaissaient ensuite sans retour à la veille de l'échéance, ne laissant à leurs victimes qu'un recours presque toujours illusoire. Les autorités tunisiennes et marocaines, qui peuvent, sur des plaintes venues du dehors, réprimer les fraudes de leurs nationaux, étaient désarmées devant des citoyens français : ceux-ci se fussent réclamés de nos agens consulaires, qui eussent été obligés de les couvrir. Éprouvaient-ils du reste quelque inquiétude d'un séjour trop prolongé dans ces états, ils passaient à Gibraltar ou à Malte, où ils se sentaient en sécurité à l'abri des lois anglaises, si respectueuses de la liberté individuelle. Il eût fallu recourir contre eux à l'extradition, qui ne s'accorde qu'au moyen d'une procédure internationale préalable, qui met la diplomatie en mouvement, et dont les règles multiples et compliquées interdisent l'emploi dans tous les cas où il n'y a pas un intérêt de premier ordre à en user. Ces fraudes restaient impunies, car les condamnations par défaut ou par contumace ne pouvaient jamais s'exécuter. De tels scandales, dont témoigneraient particulièrement les personnes qui ont pratiqué la justice criminelle en Algérie, eussent bientôt avili notre naturalisation. Hâtons-nous de rendre à l'administration supérieure algérienne cette justice, qu'elle n'attendit pas, pour découvrir ces supercheries et y mettre un terme, que l'opinion publique les lui dénonçât.

Tandis que notre naturalisation obtenait auprès des Juifs de l'extérieur une vogue si compromettante, la communauté israélite indigène présentait un spectacle qui contrastait avec cet empressement de mauvais aloi. Il s'était produit ce phénomène singulier et en apparence contradictoire, que cette population, qui avant le sé-

natus-consulte demandait tout d'une voix à être naturalisée en masse, se montrait ensuite disposée avec un égal ensemble à s'abstenir. Les personnes qui suivaient avec intérêt le mouvement des naturalisations voyaient les rares partisans que notre droit de cité conservait encore parmi ce groupe indigène oser à peine avouer leurs sentimens en présence de l'attitude de leurs coreligionnaires. Aucun événement politique capable d'expliquer un si subit et si complet revirement ne s'était produit dans l'intervalle. Cependant des évolutions populaires qui offrent un tel caractère d'unanimité ne sauraient s'accomplir sans raison.

Le sénatus-consulte avait en effet engendré cette réaction en créant un état de choses compliqué et obscur que la majorité des israélites jugeaient plus avantageux à leurs intérêts que ne l'eût été la naturalisation. Avant cette date, les Juifs vivaient en Algérie dans une condition déjà très difficile à définir légalement. Ils n'avaient pas, comme les Arabes, une administration et des tribunaux propres. Administrativement ils étaient incorporés dans la commune française, ayant au conseil municipal et même aux conseils-généraux des représentans de leur religion nommés par l'autorité. En matière judiciaire, depuis la suppression des tribunaux rabbiniques (1842), leurs contestations ressortissaient à la justice française, et notre législation civile les régissait. Toutefois, en leur rendant notre code applicable, on les avait, par tolérance religieuse, laissés en possession des statuts mosaïques concernant le mariage et l'état des personnes. Quand les juges français avaient à prononcer sur des questions de cet ordre, ils étaient tenus, quoique gardant plénitude d'appréciation, de prendre avant de statuer l'avis des rabbins, formés en conseil *ad hoc*. Le législateur, hésitant à décréter l'assimilation complète, avait introduit ce tempérament afin d'adoucir le passage d'un état légal à un autre, d'une condition exceptionnelle au droit commun. Il s'établissait alors une jurisprudence pour suppléer aux lacunes de la loi, et pour indiquer les principes que le législateur devrait ultérieurement consacrer. Déjà la magistrature avait posé dans ses décisions un ensemble de règles qui s'acceptaient sans difficulté; le sénatus-consulte, qui devait les fixer, eut pour effet de les confondre toutes.

Le sénatus-consulte déclarait Français les israélites, mais en édictant qu'ils demeureraient en jouissance de leur statut personnel jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu sur leur demande la qualité de citoyens français. Le vague inséparable de ces mots de *statut personnel* en rendait périlleuse l'introduction dans la loi. L'on sait qu'ils reçoivent une double acception, qu'ils comprennent dans leur sens le plus étendu le statut général des personnes, c'est-à-

dire l'ensemble des droits qu'elles possèdent dans une société, et que dans une acception plus restreinte le statut personnel se prend par opposition au statut réel pour désigner spécialement les droits inhérens à la personne même, qui ne peuvent être détachés d'elle pour passer à une autre : distinction surannée que l'on abandonne déjà pour celle des droits de famille et de propriété. Le législateur de 1865 réservait-il aux israélites les facultés de leur statut personnel général, ou simplement celles de ce statut restreint? Resteraient-ils, comme par le passé, sous l'empire des coutumes mosaïques à l'égard des mariages, répudiations et successions seulement, ou bien seraient-ils habiles à invoquer désormais en justice leur loi particulière pour toutes leurs contestations, et par exemple en matière de prêt d'argent ou de vente d'immeubles? Une délimitation claire était à établir à raison du caractère semi-religieux, semi-civil des dispositions qu'elle contient.

Quand les autorités chargées d'appliquer une loi ne trouvent pas dans les expressions une limpidité suffisante, elles recourent pour s'édifier aux commentaires officiels : travaux préparatoires des commissions législatives, débats parlementaires, et elles y puisent d'ordinaire la solution des difficultés. Ici ce moyen de s'éclairer manquait par malheur entièrement. Soit en effet que la difficulté ne fût point apparue aux auteurs du sénatus-consulte, soit qu'ils eussent préféré s'en remettre du soin de distinguer à la sagesse des juges, nulle part ils ne s'étaient suffisamment expliqués. A la faveur de l'équivoque qui planait sur la volonté du législateur, la tendance à l'unité des décisions judiciaires fut rompue, et il s'introduisit à la fois des divergences plus accentuées entre les tribunaux et dans les mêmes tribunaux une jurisprudence inconstante. Certaines juridictions entendirent renfermer les israélites dans le cercle du statut personnel restreint, tandis que d'autres inclinaient à consacrer le principe du statut général.

Les israélites s'efforçaient de faire prévaloir ce dernier système, plus conforme avec la conception sémitique de la loi. Selon eux, dès que le gouvernement se contentait de leur imposer l'obéissance politique et les laissait en possession de leur statut religieux, cette tolérance devait s'entendre de toutes les lois juives, puisque ce sont des lois religieuses. De telles idées, pratiques dans l'antiquité juive et tant que cette race vécut isolée dans des milieux hostiles, ne sauraient se concilier avec le mouvement d'affaires contemporain auquel elle s'est si largement associée et où son génie excelle. Elles ne prévalaient ni à la cour d'Alger ni dans la majorité des tribunaux de la colonie; cependant elles exerçaient de l'influence sur une partie de la magistrature, et dans certains siéges

l'on s'habituait à référer aux rabbins de toutes les contestations entre israélites. Déjà divisés dans l'interprétation de points touchant directement aux dogmes, les rabbins l'étaient bien davantage encore sur le terrain des questions civiles. La législation hébraïque, en dehors de quelques principes fondamentaux incontestés, relatifs au mariage, à la constitution de la famille, à l'ordre de l'hérédité, offre par l'élasticité de ses formules un champ sans limites à la subtile casuistique des docteurs du judaïsme. Nos juges se sentaient souvent fort embarrassés pour prendre parti entre des opinions contradictoires appuyées sur les mêmes textes diversement expliqués. Ne pouvant toujours apprécier la science des commentateurs, ils s'exposaient à accorder arbitrairement leur confiance et à juger mal pour avoir voulu trop bien juger. Parfois ils se trouvaient dans l'alternative de sanctionner des actes condamnés par notre raison et notre morale ou de contrevenir aux avis des rabbins les plus accrédités. La confusion résultant de l'incertitude où l'on était de la volonté du législateur et des contradictions de la jurisprudence rabbinique fournissait aux plaideurs de mauvaise foi une source inépuisable de chicanes. On les voyait dans leurs contestations entre eux et avec les musulmans ou les chrétiens, et sans autre règle que l'intérêt du moment, tour à tour s'appuyer tantôt sur la loi française, tantôt sur les préceptes mosaïques. Si les parties s'accordaient quelquefois sur ce point, le plus souvent elles invoquaient respectivement l'un et l'autre statut, ce qui ajoutait à la difficulté naturelle du procès celle du conflit des législations. Quelques exemples feront comprendre les anomalies de cette situation.

Un israélite réduit sur ses vieux jours à la misère demandait en justice des alimens à son fils. L'obligation de nourrir ses auteurs nécessiteux est, dans nos idées, de droit naturel, antérieure et supérieure à toute question d'état. Le défendeur se prétendait dispensé d'une telle charge par la loi de son statut personnel, dont il se réclamait. Le tribunal consulta les rabbins, qui produisirent à l'audience des textes de docteurs célèbres déclarant le fils tenu de fournir dans l'espèce des alimens à sa table même, mais à la condition que son père lui payât pension comme à un aubergiste, et ne devant rien au-delà. Contre ces autorités, un rabbin obscur affirmait seul et timidement le droit absolu des père et mère indigens à des secours alimentaires. Le tribunal, n'osant donner raison à ce dernier devant la synagogue, jugea selon la loi française.

Un autre israélite réclamait devant la même juridiction à un de ses coreligionnaires le paiement d'une dette. Le débiteur contestait devoir des intérêts, quoiqu'il y eût titre, se retranchant derrière une prescription sinaïtique qui défend le prêt à intérêt entre israé-

lites. Le contrat de prêt d'argent ne tient pas de sa nature au statut personnel; mais, la loi de Moïse étant avant tout religieuse, le prêt pécuniaire, qu'elle a réglé, peut de ce chef rentrer sous ce statut. C'est ce que pensa le tribunal, et il demanda l'avis des rabbins sur l'objection du défendeur. Ceux-ci affirmèrent l'existence et la permanence du texte invoqué; ils citèrent à l'appui des sentences conformes de sanhédrins et des exemples historiques. Le créancier fut en conséquence condamné à perdre les intérêts du capital prêté, décision qui causa un grand émoi dans la communauté juive, dont ces traditions désintéressées ne gouvernent plus les coutumes.

Avec leur esprit si éminemment pratique, les israélites avaient vite saisi les raisons de la préférence attachée en affaires aux écrits sur le témoignage oral. Avant le sénatus-consulte, ils n'avaient jamais songé à se prévaloir de ce que la preuve testimoniale est toujours admissible dans leurs traditions juridiques pour l'invoquer contre les énonciations de pièces authentiques; ils l'essayèrent après 1865. La jurisprudence refusa de sanctionner ces prétentions subversives d'un principe qui est fondamental dans notre droit, et marque même une des différences capitales du droit moderne et de celui des temps anciens.

Avant 1865, il était à peu près uniformément admis par les tribunaux d'Algérie que le mariage contracté par des israélites indigènes devant l'officier de l'état civil français demeurait, quant à ses effets, soumis aux règles de notre code. La cour d'Alger résistait isolément à l'adoption de ce système, qui lui semblait empiéter sur le domaine législatif; mais la cour de cassation (1) l'avait sanctionné, et ses décisions eussent établi un accord final entre les juridictions de première instance et d'appel. La masse des israélites s'habituait d'ailleurs à considérer l'union conjugale célébrée dans ces conditions comme indissoluble, exclusive de la polygamie et comportant toutes les conséquences du mariage français; mais en présence des dispositions du sénatus-consulte il parut abusif à certains tribunaux que l'assimilation légale pût, comme par le passé, résulter pour les israélites de mariages contractés suivant les formes de notre code, et, revenant sur leur jurisprudence, ils décidèrent que dans un tel mariage la loi mosaïque devait seule régler les rapports respectifs des époux. Dans cette situation, des maires d'Algérie refusèrent de célébrer des unions pareilles; il fallut des jugemens et l'intervention du parquet pour les y contraindre.

Une autre question s'était présentée de tout temps devant la justice, et avait été l'objet des solutions les plus diverses. Quelque-

(1) 15 avril 1862, affaire Courcheya.

fois un israélite se voyait déférer par son adversaire le serment décisoire. Le serment, par lequel on prend à témoin la Divinité, est un acte d'essence religieuse, par conséquent de statut personnel au premier chef. Selon le rite mosaïque, il se prête solennellement à la synagogue sur les livres saints, entre les mains d'un ministre de la religion. On ne l'accepte généralement qu'avec une répugnance extrême, parce que, d'après un préjugé populaire, celui qui a juré doit mourir dans l'année. Lorsqu'il devait avoir lieu, il fallait nécessairement qu'un magistrat français, seul compétent pour dresser procès-verbal, y assistât. Or la plupart des rabbins interdisaient, sous peine de malédiction et d'anathème, de s'y soumettre, parce que c'était à leurs yeux un sacrilége d'invoquer le nom de Dieu par l'ordre des profanes et en leur présence, qui souillait le sanctuaire. A la vérité, des casuistes plus accommodans, considérant qu'il fallait obéir aux autorités quand elles n'ordonnaient pas une transgression de la loi, et qu'une prestation de serment ne violait aucune loi, puisqu'il était en définitive permis aux israélites de jurer, affranchissaient leurs coreligionnaires de ces scrupules; mais dans cette divergence d'opinions, si certains tribunaux admettaient sans hésiter le serment *more judaico* sur la demande de toutes parties ou même d'une seule, d'autres s'y refusaient toujours dans ce dernier cas et quelquefois dans le premier. Nos juges proposaient parfois notre serment judiciaire, et jamais celui qui avait à jurer ne rejetait cette transaction; mais le serment est un acte illusoire, pis encore, une comédie sacrilége, si celui qui le profère ne se considère pas comme engagé par là, et les israélites ne se croyaient point liés par la teneur du nôtre, la sainteté du serment ne découlant, selon leurs idées formalistes, que du caractère sacerdotal de l'autorité qui le reçoit et du caractère sacré des Écritures sur lesquelles on étend la main en jurant.

La nécessité pour les israélites d'être ramenés sous une législation uniforme avait frappé dès longtemps ceux qui tenaient la tête de la communauté et en représentaient l'intelligence et les aspirations élevées. Leur propagande n'avait pas triomphé sans de grands efforts des préjugés de race et de religion. Il n'existait pas chez les Juifs, comme chez les Arabes, de castes politiques menacées par l'avénement d'un nouvel ordre de choses; mais les traits saillans de la famille sémitique, dont les deux races procèdent, persistent chez l'une et chez l'autre. Les classes inférieures justifient surtout cette remarque, comme si c'était le privilége des masses populaires de recevoir plus profondément et de garder avec plus de fidélité l'empreinte native. L'inflexibilité religieuse, l'étroitesse intolérante, la haineuse défiance des idées étrangères, sont pareilles

dans les couches de fond de la société juive et parmi la plèbe des tribus. Ce phénomène n'apparaît nulle part mieux qu'en Algérie, où cette société, séculairement soustraite aux influences d'un milieu civilisé, a conservé sa primitive originalité; mais la raideur sémitique s'accompagne chez le Juif d'une souplesse merveilleuse en tout ce qui ne touche pas directement à ses affaires de conscience. C'est ainsi que cette race a pu perdre sa nationalité et son pays, traverser de longues persécutions sans périr nulle part, et même en prenant dans certaines sociétés une place considérable. En Algérie, elle avait fini par se convaincre qu'elle ferait acte de sagesse en réclamant l'assimilation, dont elle jouissait déjà depuis trois quarts de siècle dans la métropole, et la masse suivait, non par un entraînement irréfléchi, mais avec un sentiment raisonné, l'impulsion de la classe dirigeante. C'est à la justice que revenait le principal honneur de cette conversion, dont le sénatus-consulte suspendit si malencontreusement les élans. La violence de la réaction dépassa l'énergie du mouvement.

Quelques rabbins de bas étage, ignorans et fanatiques, véritables marabouts du judaïsme, ennemis de toute innovation par sécheresse d'esprit et pusillanimité de cœur, et dont l'opposition n'était pas même exempte de tout mobile intéressé, entretenaient habilement ces sentimens répulsifs. Si la qualité de marabout confère chez les Arabes un véritable privilége de parasitisme, celle de rabbin peut aussi devenir chez les israélites une source de lucre. Ce lucre ne s'obtient point toutefois sans travail; ces rabbins ne sont pas des illuminés ou des charlatans nourris dans l'oisiveté par la superstition, ce sont de simples commerçans dont l'enseigne religieuse favorise les spéculations. Un précepte mosaïque dont se sont affranchis plusieurs, mais que la masse observe toujours rigoureusement, impose aux Juifs de ne boire que du vin préparé par leurs rabbins et de ne manger que la chair d'animaux également immolés par eux selon des rites prescrits. Les rabbins purificateurs et sacrificateurs fournissent directement pour la plupart aux fidèles les denrées alimentaires que ceux-ci doivent consommer. Ils éprouvaient et propageaient une aversion toute naturelle pour des nouveautés capables d'émanciper la conscience de leurs coreligionnaires, et par suite de les atteindre eux-mêmes dans leurs intérêts commerciaux. Dans cette crainte, ils n'hésitaient pas à abuser de l'ascendant attaché à leur caractère sacerdotal pour répandre les inventions les plus odieuses. C'est ainsi qu'ils persuadaient aux familles juives que la naturalisation les obligerait à travailler le samedi et à observer le dimanche comme les chrétiens, enflammant par ces mensonges les passions de la partie inintelligente et exaltée de leurs coreligionnaires.

Les affaires souffrirent de l'état de choses inauguré par le sénatus-consulte; les transactions commerciales en furent compromises, le crédit public ébranlé. Le négoce, les officiers ministériels, réclamèrent hautement; la magistrature et l'administration s'émurent à leur tour. Le gouvernement, sollicité de toutes parts, dut aviser. Le ministre de la justice de la défense nationale a retrouvé dans les cartons de son prédécesseur un projet de décret rédigé par M. Émile Ollivier en vue de conférer aux israélites indigènes la qualité de citoyens français : les israélites qui n'auraient point dans le délai d'un an déclaré devant l'autorité compétente qu'ils entendaient conserver leur statut propre en vertu de l'article 2 du sénatus-consulte devaient être naturalisés *ipso facto* (1). Ce décret, dont les circonstances arrêtèrent la promulgation, avait sans doute en vue de concilier le respect dû à la liberté de conscience avec les nécessités de la situation; mais en laissant, par un scrupule honorable, le choix de leur état aux intéressés, le législateur eût exposé notre naturalisation à des avanies. Les sentimens qui en détournaient les israélites subsisteraient encore en effet sans les événemens survenus dans la métropole; mais après l'émancipation politique de l'Algérie l'idée de la naturalisation collective redevint populaire parmi les Juifs, et ils organisaient une nouvelle campagne de pétitions en vue de l'obtenir quand le décret du 24 octobre 1870 vint donner cette satisfaction à leurs vœux.

Cette mesure ne reçut pas l'approbation unanime qu'elle eût rencontrée quelques années plus tôt, elle provoqua des récriminations qui furent également propagées par l'ignorance et exploitées par l'esprit de parti. Les uns en toute sincérité, d'autres par calcul, en critiquèrent l'opportunité. Elle froissait, disait-on, l'amour-propre des indigènes musulmans, indignés de voir élever les Juifs jusqu'à nous, tandis qu'on les laissait eux-mêmes outrageusement à l'écart; on allait jusqu'à la désigner comme la cause de leur insurrection.

C'est méconnaître singulièrement le caractère des faits. Si notre naturalisation eût revêtu aux yeux des musulmans un tel prix qu'ils dussent se sentir blessés de ne pas l'obtenir quand nous l'accordions si libéralement aux israélites, est-ce que nous ne les aurions pas vus en plus grand nombre la solliciter? — L'orgueil arabe se révoltait, disait-on, à l'idée que les Juifs seraient armés pour veiller avec nous à la défense commune. — Mais était-ce donc là une nouveauté? ne figuraient-ils pas déjà dans nos milices avec les Européens et sous le même costume militaire? Leur gaucherie à l'exercice a été de tout temps un intarissable thème de plaisanteries

(1) Nous tenons ce détail de M. Crémieux lui-même, qui en a aussi déposé devant la commission d'enquête parlementaire.

dans les cafés maures. — Ils allaient faire partie des jurys criminels et à ce titre avoir pour justiciables les musulmans et les chrétiens. — Se sentait-on humilié de les voir siéger en justice ou bien suspectait-on leur impartialité? Dans le premier cas, il n'y avait pas évidemment à tenir compte de susceptibilités peu respectables; dans le second, n'était-on pas rassuré en présence du petit nombre d'israélites capables d'exercer les fonctions de juré? La faculté de récusation ne diminuait-elle pas encore le danger? Ces injurieuses défiances étaient-elles d'ailleurs justifiées? Comment les musulmans traduits en cour d'assises auraient-ils redouté l'hostilité systématique des jurés israélites, lorsque certains magistrats du parquet estimaient au contraire que l'introduction de cet élément dans les tribunaux criminels affaiblirait la répression à l'égard des musulmans, pour lesquels, dans l'intérêt de leur commerce avec les douars et par la crainte des vengeances, les Juifs seraient inévitablement plus portés à la mansuétude que les chrétiens? — La naturalisation des israélites éveillait encore, ajoutait-on, dans l'esprit des musulmans l'appréhension d'une mesure analogue à leur égard dans un temps prochain. — Mais les musulmans s'étaient-ils jamais mis dans le cas d'en fournir le prétexte en réclamant leur assimilation? La volonté contraire du législateur de respecter leur statut ne résultait-elle point d'un autre décret du 24 octobre, et de ceux des 10, 31 décembre 1870 et 16 janvier 1871 réglant la nouvelle organisation administrative de l'Algérie? Se serait-il donné tant de mal pour édifier un ordre de choses que son intention eût été de supprimer ensuite à bref délai?

Non, jamais la naturalisation des israélites n'a inspiré de semblables inquiétudes dans cette population, où le nombre raisonne en définitive avec intelligence sa situation et comprend à merveille que, si nous avons pu sans danger faire présent de notre droit de cité aux Juifs, qui, différant seulement de nous par leur statut relatif au mariage et aux droits de famille, soumis à nos lois pour tout le reste, partageant nos idées sur la propriété, adoptant en grande partie nos habitudes, notre langage et jusqu'à notre mise (1), étaient déjà légalement et de fait à moitié assimilés, nous ne livrerons pas, par la naturalisation collective des musulmans, l'influence politique en Algérie à une majorité hostile. C'est seulement dans nos rangs que quelques exaltés protestèrent contre une assimilation que, dans leur bonne opinion d'eux-mêmes, ils regardaient comme injurieuse. Quant aux tribus, elles ne se plaignirent nulle part. Plusieurs mois après, il est vrai, le 1er mars 1871, des portefaix biskris maltraitèrent quelques Juifs d'Alger et sacca-

(1) La majorité de la jeunesse israélite parle et écrit le français, et abandonne, pour s'habiller comme nous, son costume traditionnel.

gèrent leurs magasins. Sauf cet incident, qui eut pour mobile le pillage, non la politique, où donc s'est-on levé en proférant des menaces contre les Juifs? Pourquoi la province d'Oran, où l'on compte le plus grand nombre d'israélites, et où les influences religieuses dominent parmi les musulmans, est-elle restée dans le devoir, tandis que celles de Constantine et d'Alger prenaient simultanément feu? Le musulman distingue-t-il d'ailleurs entre ceux qui ne partagent point sa croyance? est-ce que, s'il nous craint davantage à cause de notre force, il ne nous hait pas à l'égal des Juifs?

S'il faut opposer des témoignages à des témoignages, ceux qui ont incontestablement la plus grande valeur dans l'espèce dénient à la naturalisation des israélites toute influence appréciable sur l'insurrection des tribus. Telle est l'opinion formellement exprimée de M. le général Augeraud, qui commandait la division militaire de Constantine quand le soulèvement éclata. On ne saurait certainement suspecter cet officier-général de faiblesse pour les israélites, et il est au contraire ouvertement sympathique aux Arabes, comme la plupart de ceux qui les ont combattus et administrés. Tel est aussi le sentiment de l'honorable député de Constantine, M. Lucet (1). A l'autorité déjà si péremptoire de ces attestations émanées de deux hommes que les circonstances rendirent constamment adversaires, mais devant l'un et l'autre à un séjour de plus de vingt années en Algérie de connaître parfaitement la pensée de ses habitants, s'ajoute la force de témoignages fournis par les intéressés eux-mêmes. Ce sont des membres considérables de la communauté musulmane qui les ont donnés. Au mois de mai ou de juin 1871, au plus fort de la lutte contre l'insurrection, quelques notables israélites de Constantine, émus outre mesure du langage agressif d'une certaine presse intéressée à donner à l'opinion publique le change sur les causes de la révolte, qu'elle avait en partie provoquée par ses attaques inconsidérées envers l'autorité et envers l'armée, demandèrent un avis sincère à leurs concitoyens musulmans. Ceux-ci ne firent pas attendre la réponse. « Nous voyons personnellement sans peine votre naturalisation; elle n'apporte aucun trouble dans l'existence de nos coreligionnaires, et n'excite en rien leur jalousie. » J'ai vu de mes yeux la pièce, délivrée dans des circonstances qui ne permettaient pas de se méprendre sur la portée de cette déclaration catégorique : elle était revêtue de la signature et du cachet des personnages les plus autorisés à parler au nom de l'indigénat musulman provincial (2).

(1) Voyez à cet égard les déclarations de MM. Augeraud et Lucet, dans la partie principale de l'enquête parlementaire, le tome II, qui contient les dépositions des témoins.

(2) J'en possédais un double, que je crois avoir laissé à la préfecture de Constantine.

Des enquêtes judiciaires approfondies, complètes, dirigées avec ce sentiment de haute impartialité que la faiblesse humaine permet peut-être d'attendre de ceux-là seuls qui ont charge de punir, et dont les dossiers resteront comme le plus sûr document historique, ont mis en pleine lumière les causes de l'insurrection. La haine du chrétien, le sentiment de l'indépendance, l'espoir de s'affranchir grâce à notre affaiblissement et à nos divisions, tels sont les mobiles qui ont surexcité et armé les tribus. Il s'y joignait des griefs plus personnels chez leurs chefs, qui craignaient de perdre leur situation, et chez qui les allures autoritaires et provocatrices de certains agens subalternes avaient aigri les ressentimens et augmenté les inquiétudes. C'est surtout à des motifs personnels que nous dûmes l'hostilité de l'un des membres les plus importans de l'aristocratie indigène, ce Mokhrani, bach-agha de la Medjana, dont l'exemple entraîna tant de défections. Sans être tout à fait ce chevaleresque personnage (1) que nous ont dépeint des amitiés demeurées en dépit de sa trahison fidèles à sa mémoire, il nous servait loyalement et utilement en retour des bienfaits et des honneurs dont la France avait comblé sa famille. Lors de la terrible famine de l'hiver de 1867-1868, ce fléau qui détruisit un sixième de la population indigène, il s'était, sur notre invitation et avec notre garantie, fortement endetté pour venir en aide aux tribus de son commandement. Après la guerre, ses créanciers, pressés eux-mêmes par d'autres créanciers, le mirent en demeure de s'acquitter. Il se réclama de nos engagemens. Par quelle fatalité put-il penser que le gouvernement nouveau ne tiendrait pas la parole du gouvernement précédent, qui était la parole de la France? L'irritation naturelle qu'il en éprouva, sa douleur de la chute d'un souverain qu'il affectionnait, la crainte d'un régime menaçant pour ses intérêts de chef arabe, nous imposaient de ménager sa susceptibilité. On acheva au contraire de l'exaspérer en lui faisant redouter la perte de son commandement ou un partage d'autorité avec des rivaux odieux. Il pouvait nous sacrifier ses affections et sa fortune; mais, se croyant atteint dans son honneur, il ne jugea pas nous devoir plus longtemps une foi que de notre côté nous cessions de lui témoigner. Quoi d'étonnant que dans ces circonstances il soit sorti de sa bouche quelques paroles de mépris à l'adresse des Juifs, qui avaient un des leurs dans les conseils du gouvernement français, de ce gouvernement civil que, comme chef militaire, il n'aimait pas, et auquel il reprochait une double injustice? Sa mauvaise humeur à l'endroit de la délégation de Tours ve-

(1) En s'insurgeant, il renvoya ses insignes de la Légion d'honneur et 1,200 francs, représentant un mois de son traitement, mais il garda 20,000 francs d'impôts perçus au nom de la France (déposition de M. Du Bouzet).

nait non point de ce que cette délégation se personnifiait à ses yeux dans son président israélite, mais de ce qu'elle constituait un gouvernement civil. C'est ainsi qu'il faut entendre la lettre, orgueilleuse et insultante pour l'autorité française, que de son bordj de la Medjana, où il se sentait momentanément en sécurité, il adressait à un officier auquel il n'eût pas tenu en face avec impunité un pareil langage : « Je ne me soumettrai jamais à un Juif, je n'obéirai qu'à un sabre, dût-il me frapper. » N'est-ce pas là, condensée en une image énergique, toute la théorie féodale sur laquelle reposait l'organisation politique des tribus?

Dans certains départemens de France, les relations sont plus tendues entre catholiques et protestans qu'en Algérie entre musulmans et israélites. Il ne saurait assurément exister d'affinités sympathiques entre deux races dont l'une aime par-dessus tout l'appareil de la guerre, s'enivre de poudre, professe le culte de la force, et l'autre ne montre d'aptitude que pour les occupations paisibles et pousse même à l'excès ses goûts pacifiques (1). Toutefois, si la pusillanimité proverbiale des Juifs cause leur déconsidération auprès des Arabes, ceux-ci sont bien obligés de reconnaître sous d'autres rapports leur supériorité. Les chrétiens ont été tolérés dans les pays régis par le Coran, malgré le fanatisme de leurs habitans, parce que les nations chrétiennes pouvaient, en cas de persécution, secourir leurs coreligionnaires; mais pour que cette poignée d'infidèles, faible, désarmée, sans défenseurs au dehors, facile à anéantir, ait subsisté en Algérie, il fallait qu'une impérieuse nécessité prescrivît sa conservation. De tout temps en effet les musulmans ont dû compter avec les Juifs, parce qu'ils ne pouvaient se passer de leurs services. Comme d'autre part les Juifs ne se fussent pas suffi sans les Arabes, ils tiennent les uns aux autres par les liens de l'intérêt, plus solides que ceux de la sympathie. Les Juifs sont les agens de l'échange universel. Il est dans leur destinée de servir d'intermédiaires entre les peuples, ils faisaient de temps immémorial presque tout le trafic de l'Afrique sep-

(1) Un exemple, entre beaucoup d'autres, de la poltronnerie juive : en 1861, aux abords d'un marché très suivi de la plaine du Chéliff, trois Arabes ne portant que des bâtons dévalisèrent impunément en plein jour dix-sept israélites. L'un d'eux, qui avait des armes et se préparait à en faire usage, se les vit enlever par ses compagnons sur l'injonction des malfaiteurs. Mal lui advint d'ailleurs de cette velléité de résistance, car il subit un traitement ignominieux. Il n'est pourtant pas impossible de trouver de la bravoure chez les Juifs algériens, et nous connaissons tel d'entre eux qui a été décoré pour sa vaillante conduite sur un champ de bataille de la Bourgogne. Les israélites mobilisés avec les miliciens européens pour combattre l'insurrection arabe ne se sont pas moins bien comportés en expédition que leurs compagnons d'armes, dont l'attitude martiale excitait leur émulation.

tentrionale. Par leur habileté dans les opérations commerciales, — seule carrière ouverte d'ailleurs à leur activité, car jusqu'à notre arrivée ils vivaient parqués dans des quartiers spéciaux, avec interdiction de posséder des immeubles hors du rayon de leur habitat, — ils avaient concentré dans leurs mains la fortune mobilière. Ces richesses les faisaient parfois odieusement rançonner par les agens du gouvernement turc; mais ceux-ci savaient aussi utiliser leur capacité, et les beys, notamment à Oran, prenaient d'ordinaire parmi les israélites le fonctionnaire chargé d'administrer leur trésor. Bien des fois ceux que leur mérite avait ainsi élevés vinrent au secours de leurs frères opprimés, et les légendes locales rappellent par plus d'un trait l'histoire de Joseph. La faveur des beys leur était souvent nécessaire dans leurs rapports d'affaires avec les chefs de tribus placés sous l'autorité des représentans de la Porte. Ces chefs s'adressaient aux Juifs dans leurs besoins pécuniaires, les simples *fellah* (cultivateurs) et les *hadar* (bourgeois des villes) y recouraient de même; le bey assurait à l'occasion le remboursement. Il fallait pouvoir en dernière analyse compter sur ce tout-puissant recours en présence des garanties insuffisantes qu'offrait la justice du cadi; mais la faveur du pouvoir était sujette à des éclipses, et comme on profitait de chaque disgrâce des Juifs pour mettre leurs biens au pillage, ils prenaient au moyen d'une usure effrénée leurs précautions contre les éventualités. La guerre aux Juifs n'était en somme qu'une forme de la guerre au capital, mais compliquée par des dissidences religieuses. Or, le capital étant un des élémens indispensables de l'existence des sociétés, il fallait faire en définitive aux détenteurs de l'argent des conditions sans lesquelles ils eussent abandonné le pays.

La paix était donc la règle, la persécution l'accident. Cet état offrait de l'analogie avec celui des premiers chrétiens, soumis par la société païenne à des persécutions qui, n'étant ni permanentes ni générales, pouvaient d'ordinaire s'éviter en changeant temporairement de province. Ce déplacement, que les victimes appelaient un exil, suffisait également à mettre à l'abri les Juifs, qui s'accommodaient de ces conditions précaires et savaient même en tirer profit. Aussi les avons-nous trouvés établis non-seulement dans les villes du littoral, où la mer leur offrait un refuge, mais dans celles de l'intérieur, et jusqu'au milieu des tribus, où ils pratiquaient le courtage pour leurs coreligionnaires et exerçaient les professions de bijoutiers, tailleurs, fabricans de chaussures, etc. Partout ils vivaient en bonne intelligence avec les populations. Ils devaient sans doute s'entendre reprocher souvent leurs « faces jaunes, » leur manque de courage, et ne pas rendre tous les coups qu'ils recevaient; mais le

moyen de se préserver de l'extermination, s'ils eussent été animés du belliqueux esprit des Arabes? Intrépides comme leurs ancêtres bibliques, les descendans des Macchabées avaient depuis longtemps disparu de l'Afrique et peut-être de la surface du globe.

Ce fut pour nous une bonne fortune, en débarquant sur le sol algérien, d'y rencontrer cette population, qui, pénétrée des avantages qu'elle retirerait de notre domination, mit tout son zèle à nous servir. Ils procurèrent aussitôt des fournisseurs à nos régimens, des guides, des interprètes, et quelquefois des négociateurs à nos généraux. C'est ainsi que le nom de Lasry ne se sépare pas de nos annales militaires dans la province d'Oran. Ils gagnèrent à la conquête française leur émancipation, l'égalité devant la loi, la sécurité, un accroissement consécutif de richesses et d'importance. Par là ils furent appelés à rendre plus de services encore que par le passé aux Arabes, que notre victoire a notoirement appauvris, au lieu d'améliorer leur sort. En se multipliant par suite de l'extension des transactions, les rapports des deux races se sont sous notre surveillance adoucis et resserrés. L'Arabe méprise toujours la timidité du Juif et jalouse sa fortune; mais il ne lui conteste plus sa place légitime dans une société où il apporte de si nombreux élémens de conservation et de prospérité.

De notre côté, nous n'avions à redouter ni danger ni inconvénient de l'assimilation de ce groupe. Les Français d'origine formant toujours l'immense majorité du corps électoral en Algérie, la place publique devait recevoir plusieurs milliers d'électeurs nouveaux, sans que leur inexpérience politique menaçât l'ordre établi. Le péril social écarté, les circonstances étaient telles que les israélites ne pouvaient faire l'apprentissage de la vie politique dans des conditions plus favorables. Leur modération a bien paru d'ailleurs aux élections : à Alger, ils ont, avec Mgr Lavigerie, soutenu M. Crémieux, et à Constantine, M. Lucet contre des candidats plus avancés. — Le décret qui les naturalisait a donc été un acte utile à l'Algérie, qui ne blessait aucun intérêt respectable, et dont il n'est résulté aucun malheur. Cette mesure paraît du reste désormais acquise, puisqu'il n'est pas question de mettre la proposition faite en vue de l'abroger à l'ordre du jour de l'assemblée nationale.

II. — INDIGÈNES MUSULMANS.

Malgré les stipulations de la capitulation d'Alger garantissant « leurs propriétés » aux habitans, nous avons été amenés à appliquer les usages de la conquête antique, qui ne se bornait pas à opérer politiquement l'annexion des états vaincus, mais prenait une

partie de leurs terres, que les vainqueurs se distribuaient entre eux pour des établissemens particuliers. L'on appelait colons les citoyens de la nation victorieuse qui se fixaient ainsi sur le sol conquis, et, comme ils y avaient une condition supérieure à celle des indigènes, ces derniers devaient aspirer à l'égalité. Cette égalité, en leur faisant supporter la défaite, devenait un gage de paix pour les vainqueurs, et devait amener à la longue l'union des intérêts et des âmes. C'est ce qui n'échappa point au génie pratique de Rome, et elle eut l'habileté d'attacher un tel prestige au titre de citoyen romain que l'on en regardait partout la possession comme le plus précieux privilége. Chez les barbares, il imposait le respect; dans les plus lointaines colonies, il était une garantie souveraine contre l'arbitraire des autorités locales; « avec lui, a dit Montesquieu, on était tout; sans lui, on n'était rien. » Aussi vit-on des têtes couronnées le solliciter et des peuples combattre pour l'obtenir. Sur une population musulmane indigène de 2,500,000 âmes, nous comptons à cette heure 250 individus naturalisés, — tout juste 1 pour 10,000. Pourquoi notre naturalisation, qui ne vaut pas moins en elle-même que ce droit de cité des Romains, n'a-t-elle rencontré parmi cette population qu'une fortune inverse? Ce n'est pas à la difficulté de remplir les conditions imposées pour l'obtenir qu'il faut imputer ce résultat, car le candidat doit seulement justifier de vingt et un ans d'âge et d'une résidence annale dans la localité où il formule sa demande. Ce n'est pas davantage à la sévérité des juges de la naturalisation, car, si l'on en croit un monument mémorable des doléances des colons, les cahiers algériens de 1870, dressés en vue des débats législatifs, elle n'avait guère été accordée jusque-là qu'à des individualités déclassées.

Quand on a longtemps vécu en Algérie en contact avec les populations indigènes, on se rend facilement compte des répugnances ou de l'indifférence que la naturalisation leur inspire. L'avenir modifiera-t-il ces dispositions? Il ne nous paraît pas interdit de l'espérer; mais un tel phénomène, s'il se réalise, ne sera certainement dû en rien à l'influence du sénatus-consulte, qui favorise au contraire la tendance des musulmans à persévérer dans le *statu quo*.

Le sénatus-consulte les déclare Français, mais en disposant que, jusqu'au moment où ils auront acquis sur leur demande la qualité de citoyens, ils continueront d'être régis par la loi musulmane. Il ne s'agit plus ici d'un statut personnel indéterminé. Ce texte est clair et précis. Il réserve à l'indigénat musulman son autonomie légale en l'appelant à bénéficier simultanément de la protection de nos lois. Un décret du 26 avril 1866, pris en exécution de l'article 5, a de plus, par une dérogation au droit commun d'une bien-

veillance excessive, rendu les indigènes musulmans admissibles, en leur seule qualité de Français, à de nombreux emplois publics dont l'obtention dépend quelquefois pour nous-mêmes de la possession du titre de citoyen. Les auteurs du sénatus-consulte ne pouvaient se dissimuler que notre naturalisation ne répondait à aucune aspiration spontanée, à aucun besoin général de la société musulmane, qui lui opposerait au contraire des obstacles divers et multiples provenant de l'antipathie de races, des dissidences religieuses, etc. Puisque ces populations ne subissaient pas volontiers notre attraction, au lieu de se contenter d'un appel platonique à des sentimens rebelles, il fallait leur parler le langage universel et souverain de l'intérêt. Avec ce que l'on connaissait par exemple du goût des indigènes pour les emplois publics et tout ce qui participe du prestige de l'autorité, il convenait peut-être d'exiger d'eux la naturalisation comme condition obligatoire de leur aptitude à occuper des places de ce genre. Plus le sénatus-consulte eût été conçu dans des vues étroitement utilitaires, plus le succès auprès de l'indigénat eût été possible et probable.

C'est ce qui n'a pas échappé au législateur de 1870, et le décret du 24 octobre sur la naturalisation conditionnelle des musulmans et des étrangers montre (article 2) qu'il se préoccupait de remédier à cet inconvénient en restreignant des priviléges si abusifs; mais, détourné de ce soin par d'autres soucis plus graves, il n'a pas donné de suite à son projet. La législation antérieure demeure en vigueur, et l'indigène non naturalisé peut, s'il justifie des conditions d'âge et d'aptitude déterminées par les règlemens français spéciaux à chaque service, exercer les fonctions de chef de bureau de préfecture, commis de tout grade dans les administrations financières, conducteur des ponts et chaussées, capitaine des douanes, notaire, défenseur, greffier, huissier, commissaire-priseur, garde champêtre, garde forestier et des eaux, directeur de station télégraphique, etc., c'est-à-dire intervenir dans l'administration des Français, dresser des actes authentiques et des procès-verbaux, dont quelques-uns font foi en justice. Aucun d'eux à la vérité n'a encore obtenu d'office ministériel et ne s'est élevé dans les administrations publiques au-dessus d'un grade subalterne; mais ces inspirations d'une générosité exagérée n'en nuisent pas moins à notre naturalisation, dont elles amoindrissent la valeur aux yeux des indigènes. Ce n'est encore là toutefois qu'une simple critique de détail, destinée à montrer combien le sénatus-consulte va parfois contre son but. Il importe maintenant de le considérer au point de vue de l'intérêt collectif. A quel intérêt social répond ici la naturalisation? quelles en sont pour les indigènes musulmans les conséquences au point

de vue des choses qui les touchent de plus près : l'administration locale, l'état des personnes, la contribution aux charges publiques?

L'empire, qui a beaucoup légiféré en Algérie, y institua une triple forme municipale. La première est la commune de plein exercice, conforme au type de la commune française. Son conseil municipal se compose de membres français, étrangers et indigènes, nommés à l'élection dans leurs catégories respectives, les électeurs ayant cependant, aux termes de la jurisprudence du conseil d'état, la faculté de choisir leurs représentans spéciaux dans les trois groupes indifféremment. Les conditions de l'électorat et de l'éligibilité pour les indigènes sont vingt-cinq ans d'âge et deux ans de domicile. Le maire exerce son autorité sur eux par l'entremise d'adjoints indigènes, pris dans le sein du conseil municipal ou en dehors. Ces adjoints ont charge de veiller à l'exécution des prescriptions d'état civil relatives aux naissances et aux décès : quant aux mariages musulmans, ils sont considérés comme matière de statut religieux, et la célébration en appartient au cadi. Par la naturalisation, les musulmans deviennent électeurs au titre français, ils passent sous l'autorité directe du maire pour tous les actes de l'administration et de l'état civil selon notre loi, mais leur participation à la gestion des affaires communales ne devient pas plus active. Ils n'ont donc sous ce rapport aucun intérêt à se faire naturaliser.

Viennent ensuite la commune mixte et la commune subdivisionnaire, l'une et l'autre administrées par des commissions municipales. La commune mixte comprend des territoires où la population européenne est installée assez en nombre pour pouvoir utilement prendre part à la gestion des intérêts communs, mais n'a pas une densité suffisante pour former une commune de plein exercice. La commission municipale s'y compose du commandant de cercle, président, du commandant de place, du juge de paix, des adjoints du chef-lieu et des sections, et de sept, neuf ou onze membres, selon l'importance de la population, choisis parmi les habitans français de la commune. — Ici la naturalisation a pour les indigènes musulmans cet intérêt, qu'elle leur donne le droit d'être appelés à faire partie de la commission municipale, où ne figurent que des Français. Il ne paraît pas jusqu'à présent qu'il suffise pour leur inspirer la volonté de l'obtenir. Peut-être y trouveraient-ils un stimulant plus énergique, si leur mandat municipal, au lieu de procéder du choix de l'autorité, venait de l'élection de leurs pairs. C'est ce que permettait de présumer leur exactitude habituelle aux scrutins dans les municipalités de plein exercice, s'ils n'y allaient pas un peu machinalement.

La commune subdivisionnaire s'applique au territoire où l'élé-

ment européen est disséminé, noyé dans l'indigénat, et à d'autres où il n'existe que des indigènes. L'administration en appartient au général commandant la subdivision, assisté d'un conseil composé des commandans de cercle, du sous-intendant militaire, des commandans du génie, du chef du bureau arabe subdivisionnaire et d'un notable indigène par cercle, ces derniers à la nomination du gouverneur-général. — La naturalisation ne change en rien la condition administrative de l'indigène habitant de ces communes. Elle la modifie au contraire, mais en un sens restrictif, pour celui des communes kabyles qui forment une quatrième organisation municipale, imaginée par l'amiral de Gueydon. Dans ces circonscriptions, l'administration est exercée par des fonctionnaires civils et militaires et par des Européens à la désignation du gouverneur, assistés du chef de la *djemâa* (1) élue et de deux membres de celle-ci choisis par elle. Il s'ensuit que l'indigène devenu citoyen français, ne figurant plus à la *djemâa*, ne peut participer par voie d'élection à la gestion des affaires communales. — Quelle que soit donc la situation des indigènes, la naturalisation n'apporte aucun changement assez sensible dans leur état au point de vue de l'administration locale pour qu'ils puissent être de ce chef bien intéressés à l'acquérir.

Le statut religieux se confondant chez eux avec le statut civil, elle les atteint d'autre part dans leur foi en modifiant leur état civil. Ainsi la polygamie, le divorce, la répudiation, qu'elle supprime, sont dans l'islamisme des institutions fondamentales, dont l'abandon implique une sorte d'hérésie. Le culte de la femme a singulièrement dégénéré parmi les Arabes depuis les jours où l'invasion sarrasine déposa peut-être sur notre sol les germes de la chevalerie. La civilisation musulmane n'avait pas alors de rivale, et la femme y était, comme aujourd'hui au foyer des nations chrétiennes, l'ornement de la société et le charme de l'existence. Mahomet a dit : « Dieu fit la femme et se reposa. — Le paradis est aux pieds des mères. » Mais on sait quels démentis la réalité inflige de nos jours à ces madrigaux échappés à la galanterie du prophète, et combien au contraire sa religion abaisse le rôle de la femme. Elle n'est plus pour les sectateurs du Coran que l'instrument de la reproduction de l'espèce, estimé en raison de sa fécondité. Aussi l'institution du mariage a-t-elle pris chez eux tous les caractères d'un marché. Le père dispose absolument de sa fille; par le droit du *djebr*, il peut la marier sans la consulter, — quand elle n'est pas apte à donner un consentement, — dès le berceau, — sauf à ne la livrer à l'époux qu'à sa nubilité. Il ne lui fournit point de dot; il reçoit au con-

(1) Réunion des notables.

traire cette dot des mains de l'époux, auquel il la restitue au cas d'une rupture de l'union conjugale survenue par la faute de sa fille. Notre contact n'a nullement modifié sous ce rapport les idées des Arabes. Les égards et les respects que nous témoignons aux femmes les étonnent et les indignent. Il y a quelques années, aux courses d'Alger, on imagina de faire distribuer les prix par des dames; les vainqueurs indigènes furent froissés de recevoir de ces mains leurs récompenses.

La polygamie n'est pas d'un usage très fréquent dans les tribus. Le Coran, en permettant la pluralité des épouses, n'en tolère jamais plus de quatre à la fois, et dans tous les cas il défend d'en prendre plus qu'on n'en saurait nourrir. Or la pauvreté générale des Arabes limite beaucoup l'exercice de ce droit. Bon nombre vivent dans le célibat, la majorité s'en tient à une seule femme légitime. Quant aux concubines, elles sont, comme les esclaves (1), le luxe des gens de grande tente; mais on pratique souvent le divorce dans les ménages. La société musulmane est attachée à ces coutumes, auxquelles la naturalisation française substitue l'unité et l'indissolubilité du mariage.

Le Kabyle ne s'adonne point à la polygamie, non que ses *kanouns* la lui interdisent, mais la coutume contraire a prévalu dans cette population à raison de l'exiguïté et de l'indigence de son territoire. La même cause l'a également empêchée de laisser l'état d'indivision se perpétuer dans les héritages. Si l'étendue des espaces favorisait chez les Arabes la tradition de la forme sociale primitive du patriarcat, la nécessité de tirer d'un sol étroit et avare sa subsistance par le travail faisait au Kabyle une impérieuse loi de l'appropriation individuelle et d'une économie domestique en rapport. C'est surtout par la constitution du sol de la Kabylie que s'expliquent la persistance des usages monogames de ses habitans et leur horreur des pratiques communistes attachées parmi leurs coreligionnaires arabes à la jouissance de la terre. La division du sol est même poussée à un tel point chez eux, que souvent un

(1) L'esclavage, quoique légalement supprimé en Algérie depuis 1818, y subsiste encore en réalité. Les esclaves sont des nègres amenés du Soudan par des caravanes et anciennement vendus sur les marchés indigènes, ou leurs descendans. Les mœurs patriarcales de la tente ont beaucoup adouci leur condition. Ils occupent chez leur maître une place intermédiaire entre la domesticité et la famille. Ils sont très susceptibles d'affection et de dévoûment. En 1865 ou 1866, étant juge d'instruction à Oran, je poursuivais sous inculpation d'assassinat un ancien caïd des Gharaba. Un jeune nègre vint me demander à partager sa prison. « J'ai été, me dit-il, élevé chez cet homme et habitué à le considérer comme mon père. Un jour il m'a battu, je me suis enfui et marié ensuite ici. Aujourd'hui j'apprends qu'il est dans la peine, mon devoir est de tout abandonner pour lui. »

olivier y appartient à un individu, et le fonds où plongent les racines à un autre. Malgré les conditions désavantageuses de son habitat, compensées en partie à la vérité par la salubrité exceptionnelle du climat, le Kabyle est parvenu, grâce à son industrie, à réaliser une épargne qui lui a permis de verser en trois mois une contribution de guerre de 10 millions sans se ruiner, et il a pu se multiplier dans une proportion telle que la population spécifique de l'ensemble du pays égale au moins celle de nos départemens français les plus peuplés. L'unité du mariage s'accompagne dans les mœurs kabyles d'une fixité plus grande des liens conjugaux que chez les Arabes. Néanmoins la population berbère tient également aux facultés du statut musulman relatives au divorce et à la répudiation.

Si, comme on l'a fait justement remarquer, ces traditions nuisent au bon ordre de la famille, dont elles rompent l'homogénéité, l'absence de certaines prohibitions constituant dans notre loi ou nos mœurs des empêchemens insurmontables au mariage amène parfois d'autre part dans les parentés musulmanes les relations les plus bizarres. C'est ainsi qu'on a vu un tribunal d'Algérie saisi en appel d'une affaire entre deux Arabes, dont l'un était à la fois le grand-père et le beau-frère de l'autre. Un vieillard nommé Abd-el-Kader avait épousé Fathma, jeune fille d'environ quatorze ans, et marié Brahim, son fils d'une autre femme, avec Meriem, mère de Fathma. Du mariage de Brahim et de Meriem naquit Abdallah, qui, étant frère utérin de Fathma, se trouvait beau-frère de son grand-père Abd-el-Kader, mari de celle-ci. — On conçoit les complications que comporte un pareil état de choses pour le règlement des intérêts dans une famille. Si la jurisprudence musulmane fournit au cadi le moyen de les trancher, elles seraient le plus souvent insolubles dans notre loi. Dans les contestations entre des membres d'une même famille, les uns naturalisés, les autres demeurés en possession de leur statut indigène, les juges français, seuls compétens pour statuer, éprouvent quelquefois de l'embarras relativement au choix de la législation à appliquer. Dernièrement le tribunal de Bougie et la cour d'Alger se sont tour à tour prononcés sur la prétention d'un indigène naturalisé de faire, en vertu de sa naturalisation personnelle, régler en conformité de la loi française la succession de son père, décédé dans le statut musulman. Les juges d'appel l'ont repoussée comme exorbitante; la juridiction du premier degré avait décidé favorablement. Il peut se produire des cas où il ne soit possible d'appliquer ni la législation musulmane, ni la nôtre. Il faudra recourir ici à l'adoption d'un droit mixte dont le législateur aurait grand'peine à trouver la for-

mule et qui sera l'œuvre de la jurisprudence; mais, en attendant que les règles en soient posées, combien d'incertitudes, d'obscurités, de périls, dont la perspective doit effrayer les intéressés!

La naturalisation, qui en matière d'état établit ainsi entre les indigènes et nous une assimilation à leurs yeux désavantageuse, ne leur confère pas en retour, sous le rapport des charges publiques, les immunités dont nous jouissons, de sorte qu'ils en peuvent être également détournés par l'égalité qu'elle crée et par l'inégalité qu'elle maintient. On sait qu'en Algérie les Européens ne sont pas assujettis encore à l'impôt foncier, qu'ils paient seulement la cote personnelle et mobilière et des taxes commerciales et professionnelles. Les indigènes au contraire acquittent une contribution foncière, mais qui diffère de la nôtre par l'assiette, la répartition et la perception : elle est basée sur le chiffre des troupeaux et sur l'état des récoltes courantes. L'impôt sur les bestiaux s'appelle le *zekkat*, d'un mot arabe qui signifie bénédiction. Cette taxe est établie par tête de bétail et échelonnée en raison de la valeur des espèces. L'impôt sur les récoltes a reçu le nom d'*achour*, mot qui se traduit par dîme, parce qu'il est censé prendre la dixième partie du revenu. Il suit du principe de cette contribution que la quotité en peut varier d'une année à l'autre : c'est ce qui arrive dans les provinces d'Alger et d'Oran. Dans celle de Constantine, l'*achour* est établi sur les charrues (chaque charrue laboure de huit à dix hectares), ce qui lui donne une certaine fixité. En Kabylie, il est remplacé par un impôt de capitation appelé *hokor*. Le gouvernement a la faculté de faire, au cas de perte ou insuffisance de récoltes, épidémies, épizooties, remise partielle ou même totale de leur impôt aux contribuables, et il ne se passe guère d'année où l'on n'allége pour quelque motif de cet ordre les charges d'une tribu ou de plusieurs.

Malgré ce qu'un pareil système comporte de précaire et d'aléatoire, il s'est établi un équilibre à peu près régulier qui permet de prévoir dans les circonstances normales un chiffre de recettes constant, et, quoique les Européens versent annuellement au trésor par les patentes, le télégraphe, les postes, les douanes, l'enregistrement, une somme presque égale à celle qui provient de l'impôt arabe, on considère les produits de cet impôt comme la principale ressource de l'Algérie, et ils figurent à ce titre dans les évaluations budgétaires. Si la naturalisation pouvait avoir pour effet de dispenser les indigènes de l'impôt arabe, ceux qui l'auraient obtenue n'en paieraient plus en l'état d'aucune sorte. Sous peine de se priver sans compensation de cette ressource, il faut en conséquence que l'impôt arabe soit uniformément perçu selon la tradition jusqu'à une réforme de la législation sur la matière.

Une dernière considération éloigne les musulmans de la naturalisation. L'individu qui change de nationalité sans changer en même temps de pays peut s'exposer au blâme et à la malveillance de la société dont il se retire. Les indigènes éprouvent d'autant plus cette crainte que chez eux, par une confusion dont le langage vulgaire même porte la trace, — puisqu'on appelle deux indigènes non pas des compatriotes, mais des coreligionnaires, — l'idée de nationalité ne se distingue pas de celle de religion. Or, dans les sociétés qui confondent ainsi les intérêts temporels et spirituels, la religion, en vertu de la supériorité de son principe, ramène tout à elle. Il en résulte qu'on transporte dans le domaine séculier l'intolérance inséparable de toute foi religieuse. Il faut peut-être voir dans la crainte de vexations exercées par les coreligionnaires, et qu'il serait fort difficile à l'autorité de prévenir ou de réprimer, quelques-unes des raisons de la modicité du contingent fourni jusqu'ici à notre naturalisation par les tribus. On peut citer des indigènes qui ne croient pas avoir bravé impunément les préjugés de leur entourage. Vers 1868, j'ai connu dans les environs de Sidi-bel-Abbès un fellah riche, considéré, intelligent et quelque peu lettré, nommé Bou-Maza-ben-Youb, qui se fit naturaliser. Quelques mois après, un incendie allumé par une main criminelle détruisit sa récolte. Cet homme ne comptait d'ennemis que du jour où il avait obtenu sa naturalisation; il accusait un de ses voisins d'avoir commis le crime à l'instigation des notables de la tribu. L'affaire vint en cour d'assises, où l'accusé, contre lequel il ne s'éleva point de charges suffisantes, fut acquitté; mais à l'audience la victime dénonça tout un système de persécutions organisé contre sa personne et contre les siens, et termina en s'écriant : « Au nom de Dieu, reprenez votre funeste présent, dénaturalisez-moi pour que j'aie la paix. »

Notre naturalisation, qui n'offre donc aux indigènes qu'un intérêt insignifiant ou nul sous le rapport de l'administration locale et de la contribution aux charges publiques, et qui bouleverse leur existence en froissant leurs pratiques séculaires et leurs sentimens religieux, ne leur confère d'autre part que des avantages d'une nature trop abstraite pour qu'ils l'apprécient à sa valeur. Ils y gagnent de devenir uniquement justiciables de nos tribunaux, et d'acquérir la jouissance effective de droits civiques et politiques, comme d'être jurés, électeurs et éligibles aux conseils-généraux et aux assemblées politiques; mais si les étrangers, sortis pour la plupart de milieux civilisés, et les Juifs, qui forment la partie la plus éclairée de l'indigénat, attachent son prix à l'exercice de tels droits, l'attribution en est indifférente à la majorité des musulmans. Autant par des dispositions naturelles que par l'influence de l'éducation, la

société arabe en Algérie est dans son ensemble incapable de saisir la distinction de la personne civile et du citoyen. L'intelligence n'embrasse pas spontanément la complexité d'idées que ce mot de citoyen résume; il lui faut certaines notions préalables des conditions de la vie publique restées étrangères aux peuples élevés à l'école d'un absolutisme théocratique où il n'y a d'autre loi que la volonté du maître, et où le devoir de l'obéissance s'impose comme une prescription religieuse.

Les Kabyles ont, il est vrai, des traditions plus indépendantes. Ils formaient une république fédérative sans l'institution d'un pouvoir suprême permanent, dont les petits états, vivant dans une indépendance respective et souvent en hostilité réciproque, étaient susceptibles de se réunir dans un dessein commun. Le pouvoir y reposait sur le suffrage populaire. Un conseil élu pour une courte période, présidé par un chef qu'il choisissait lui-même dans son sein, exerçait l'administration intérieure, prenant sur lui le règlement des affaires ordinaires, consultant dans les circonstances graves les citoyens assemblés. Après avoir conquis la Kabylie en 1857, nous respectâmes cet état de choses, qui n'a subi de modification qu'à la suite des insurrections de 1871, et sur certains points du territoire par la création des circonscriptions cantonales, sorte d'organisme qui participe à la fois de la commune et de l'ancien district. Dans toutes les localités où ils forment des agglomérations, soit isolées, soit en concours avec les Européens, les Kabyles ont conservé la faculté de composer par l'élection la *djemâa* indigène; elle suffit complétement à leur ambition, et pas plus que les Arabes ils ne souffrent de la privation de ces droits politiques dont notre société ne saurait se passer.

Si l'islamisme a refusé jusqu'ici de transiger avec nous, faut-il désespérer qu'il y arrive jamais? Nous ne pensons pas qu'on doive se résigner encore à ces conclusions attristantes. Du moins la société musulmane ne saurait aujourd'hui avoir d'autre alternative que de se ranger de ce côté de la civilisation ou de disparaître des contrées qu'elle a été impuissante à défendre.

Si les mœurs devancent souvent les institutions, ici c'est principalement sur l'efficacité des institutions qu'il faut compter pour opérer une transformation que l'influence de notre contact ne suffirait point à réaliser. Elle trouvera sans doute un auxiliaire et un stimulant actifs dans la loi du 26 juillet 1873, qui pose le principe et les règles de la constitution de la propriété individuelle dans les douars, et substitue en même temps, pour régir les modes d'acquérir et de transmettre cette propriété, autres que les successions, la législation française à la loi musulmane. Lorsqu'une contribution

foncière, dont le conseil d'état élabore en ce moment le projet, aura remplacé l'impôt arabe, un pas nouveau et considérable sera fait vers l'assimilation. Peut-être aussi la doctrine individualiste contenue au fond du code civil, la législation sur les mutations d'immeubles qui le complète, le système de fiscalité qui s'y rattache, et les principes de notre impôt territorial, auront pour effet d'amener dans les familles arabes, avec la fin de cet état d'indivision si funeste à l'économie du sol, un détachement progressif des pratiques de la polygamie que cette indivision alimente.

Enfin la justice est en Algérie un instrument et un agent par excellence de notre civilisation. Plus d'une fois la presse et les corps délibérans de la colonie, et jusqu'à des pétitions indigènes, ont exprimé le vœu de la suppression de la magistrature musulmane, dont les membres révoqués pour cause d'indignité depuis la conquête se chiffrent par centaines. En attendant l'heure opportune pour cette radicale réforme, les divers gouvernemens se sont appliqués à la préparer en facilitant l'invasion graduelle du domaine de la justice musulmane par les magistrats français. Il n'existait chez les Arabes qu'un juge unique, le cadi, statuant souverainement en toutes matières. On pouvait en appeler de sa sentence à lui-même mieux informé, et à cet effet il y avait à côté de lui pour l'éclairer un conseil juridique consultatif appelé *medjelés;* mais l'avis de ce conseil n'était point obligatoire. Le seul pourvoi consistait en un recours presque illusoire au souverain. Nous avons enlevé d'abord aux cadis toute juridiction pénale, soumis ensuite leurs décisions à la révision de nos tribunaux, enfin appelé les juges de paix à rendre concurrement avec eux la justice en première instance aux indigènes. La *djemâa,* qui exerçait en Kabylie les attributions dévolues au cadi parmi les Arabes, sans être tout à fait supprimée encore comme institution judiciaire, n'a plus guère qu'une ombre d'existence depuis la création récente de deux tribunaux et de vingt-cinq justices de paix en territoire kabyle.

Dans la période réactionnaire d'organisation du royaume arabe, l'empire institua à Alger, par décret du 15 décembre 1866, un conseil supérieur de droit musulman, qui devait, en matière d'état civil, de mariages, divorces, etc., fixer la jurisprudence des tribunaux français, tenus, en cas de difficulté, de demander son avis et de s'y conformer. Cette institution, qui plaçait ainsi notre magistrature dans une condition d'infériorité vis-à-vis des jurisconsultes composant le conseil, grève notre budget d'une dépense annuelle de 28,000 francs, et a coûté par conséquent à l'état, depuis huit ans qu'elle fonctionne, une somme de 224,000 francs. La justice n'ayant recouru jusqu'ici qu'une dizaine de fois à ses lumières, ce qui fait

revenir à 24,000 francs environ le prix de chaque consultation, les députés de l'Algérie ont, dans la séance parlementaire du 19 juillet courant, réclamé la suppression d'un service aussi onéreux qu'inutile. La réponse du garde des sceaux permet d'espérer dans un temps prochain cette réforme, qui nous rendra la souveraineté judiciaire, dont l'exercice est un des principaux attributs de toute conquête. La substitution totale de notre juridiction aux tribunaux musulmans ne saurait non plus tarder à devenir un fait accompli. La loi du 26 juillet 1873 ne laisse plus subsister dans son intégrité le statut musulman réservé par l'article 2 du sénatus-consulte : elle le réduit à des facultés purement personnelles. Les conséquences de cette loi sont encore incompatibles avec le maintien de certaines dispositions de ce statut ainsi restreint, notamment en ce qui concerne la possession d'état et les preuves admises pour l'établir. Comment par exemple concilier les effets de l'article 815 de notre code civil avec des traditions en vertu desquelles les cadis attribuent sans hésiter la paternité d'un enfant à un individu décédé depuis des années? C'est donc le moment de conférer à la justice française une possession exclusive. L'unité de juridiction doit amener l'unité de législation. Celle-ci réalisée, l'islamisme ne serait plus qu'une forme religieuse particulière, le Coran que l'expression d'un dogme métaphysique et un formulaire canonique, l'évangile et le bréviaire des musulmans, non une charte politique et sociale. Alors la société musulmane, déjà disposée à l'assimilation par l'extension progressive de l'administration française à ses divers groupes, solliciterait peut-être par un vœu général les bienfaits de notre droit commun. L'initiative de cette évolution partira sans doute des Kabyles, qui sont plus rapprochés de nous par les institutions et les mœurs, et que guide un sens pratique, lent (1), mais ferme et sûr. Une partie de la population arabe, la majorité, nous l'espérons, s'y associera ensuite. Le reste, incapable de subsister désormais sur un sol dont les conditions économiques auront changé avec les dispositions de ses habitans, le laissera à des occupans plus dignes, et ira continuer dans les espaces illimités du sud les traditions de cette vie patriarcale, si séduisante vue à travers le prisme enchanteur de la poésie biblique, si incomplète en réalité, et que la civilisation ne tolère pas sur son domaine.

CH. ROUSSEL.

(1) Les Arabes reprochent aux Kabyles d'avoir un caillou dans le cerveau; ceux-ci leur répondent : « Vous y avez un tambour de basque. »

UNE

ÉPOPÉE BYZANTINE

AU X^E SIÈCLE

LES EXPLOITS DE DIGÉNIS AKRITAS.

I. Constantin Sathas et Émile Legrand, *les Exploits de Digénis Akritas*, épopée byzantine du xe siècle, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Trébizonde, Paris 1875. — II. E. Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques*, Paris 1873. — III. E. Legrand, *Collection de monumens pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique*, Paris et Athènes, 1869-1874. — IV. Ç. Sathas, *Bibliotheca græca medii ævi*, Paris et Venise, 1872-1874. — V. Auguste Dozon, *Chansons populaires bulgares inédites*, texte et traduction, Paris 1875. — VI. Alexandre Vessélovski, *Fragmens de l'épopée byzantine dans l'épopée russe*, dans le *Viestnik Evropy*, Saint-Pétersbourg, avril 1875.

I.

Un grand écrivain du XVIIIe siècle croyait pouvoir affirmer que les Français n'avaient pas le génie épique. Les découvertes de nos érudits lui ont donné tort : la *Chanson de Roland*, la *Bataille d'Aliscans* et près de cinquante autres poèmes assurent au contraire à la France du moyen âge le premier rang parmi les nations épiques. Ces œuvres remontent à une époque où notre pays, tout hérissé de châteaux-forts, peuplé d'une noblesse demi-barbare et toujours en armes, était revenu à un état social assez semblable à celui qui dans la Grèce d'Homère donna naissance à la poésie héroïque. La découverte d'une épopée byzantine paraîtra plus surprenante. La civilisation hellénique du xe siècle semble un terrain fort défavorable à de telles productions : elles naissent ordinairement dans les

sociétés simples et primitives, aux mœurs rudes et guerrières, où l'écriture est un art presque entièrement inconnu. Au contraire, la Constantinople de Léon le Philosophe et de Constantin Porphyrogénète est l'héritière de la culture grecque, alexandrine et romaine; elle est la résidence de tout un peuple de lettrés, familiers avec les œuvres les plus raffinées du bel esprit antique, blasés sur tous les artifices de la rhétorique et de la poétique, plus enclins à goûter les pastorales de Longus ou les mièvreries anacréontiques que les grands vers d'Hésiode et d'Homère. Les écrivains de Byzance, surtout à cette époque, se bornent à dépecer les ouvrages anciens, à en faire des collections d'extraits, comme le *Myriobiblion* du patriarche Photius, ou les encyclopédies de l'empereur Constantin VII. Ils sont surtout des éplucheurs et des discuteurs de textes, d'admirables bibliographes. A côté d'eux, des jurisconsultes rompus à l'interprétation et à la chicane des lois, des théologiens pour lesquels l'art de disputer n'a plus de secrets, des grammairiens qui, dans Eschyle et Sophocle, se préoccupent surtout des formes d'*aoristes* ou d'*optatifs*, puis toutes les variétés de ces savans qui se rendent

. . . . . Fameux
Pour savoir ce qu'ont dit les autres avant eux.

L'esprit grec à cette époque est un esprit critique, positif, avec des instincts de curiosité scientifique, mais sans enthousiasme, sans élan, amoindri et appauvri, débilité en quelque sorte par les jeûnes intellectuels que lui impose le cléricalisme orthodoxe, découragé par la croyance généralement répandue alors, consignée notamment dans les *Oracles* de Léon le Philosophe, que Constantinople et la civilisation hellénique touchaient à leur fin. Ce raffinement poussé jusqu'à l'énervement, cette anémie morale contrastent avec les conditions exigées pour la poésie épique, non pas celle que des lettrés comme Virgile ou le Tasse peuvent composer à loisir dans quelque cour élégante, mais celle qui naît spontanément chez les nations héroïques, d'un sang jeune et bouillant, riches d'avenir et d'illusions.

Si nous considérons d'autres côtés de la vie byzantine, nous sommes tout aussi loin de l'épopée. Nous voyons partout la richesse, le luxe, je dirai presque le *confort* d'une de nos grandes capitales modernes. Nous voyons une cour polie, tout absorbée dans les menées souterraines, les rivalités de coteries, les intrigues des femmes et des moines, et dans laquelle le souverain est au même titre que ses courtisans l'esclave de la convention et de l'étiquette, — une administration rigoureusement hiérarchisée, entichée de réglementation et de paperasserie, suppléant par l'activité de ses in-

nombrables bureaux et chancelleries à l'inertie des citoyens; — des artisans qui vivent au jour le jour de leur petit métier, des gens d'affaires et des gens de plaisir, des industriels et des banquiers, des marchands qui spéculent sur les blés de la Scythie ou les vins de la Grèce. Constantinople n'a donc rien à voir avec la féconde barbarie des âges épiques, avec l'Inde de Rama, la Germanie des Niebelungen, la Cambrie du roi Arthur, la France de l'empereur Charlemagne. Elle est la métropole de ce qui subsistait encore de culture européenne, la capitale des beaux-arts et des belles-lettres, la reine de la mode et de la cosmétique. C'était là qu'on trouvait la bijouterie la plus exquise, les parfums les plus rares, les moines les plus érudits, les acteurs et les danseuses les plus en renom. Aucun centre analogue ne s'était encore créé en Occident : Rome germanisée ne pouvait plus s'égaler à Byzance; celle-ci n'avait de rivale qu'en Asie, dans la Bagdad des califes. Constantinople était sans conteste le Paris du xe siècle : on peut se demander si ses quais de la Corne-d'Or ou sa place Sainte-Sophie étaient plus favorables à l'éclosion d'une épopée que notre place de la Bourse ou le boulevard des Italiens.

Mais Constantinople n'était pas tout l'empire : la civilisation byzantine était loin de s'étendre jusqu'aux limites de la monarchie. Ces habitudes littéraires, ce raffinement de culture, cette administration perfectionnée n'avaient guère de prise que sur les provinces les plus rapprochées de la capitale : la Thrace, les rivages de l'Archipel et de la mer de Marmara, les îles de la mer Égée. Au-delà le rayonnement de ce centre lumineux diminuait, s'éteignait. Sur tous les confins de l'empire, on retrouvait la lutte contre les nomades, la guerre en permanence. Là-bas, à force de combattre les barbares, les représentans de l'hellénisme devenaient de demi-barbares. Ne risquait-on pas chaque jour d'être emmené en esclavage par les Arabes, empalé par les Turcs, étranglé par le lazzo d'un Slave? Cette existence aventureuse, ces dangers quotidiens, retrempaient les hommes, lavaient ce vernis superficiel de civilisation. Ils oubliaient vite les leçons de l'université, de l'église, du cirque ou du théâtre. Ils vivaient de cette vie héroïque qu'on mène sur les frontières longuement disputées, *borders* d'Écosse, *marches* de Germanie, *ukraines* des pays russes. De Constantinople était parti pour les camps un petit-maître; au bout de quelque temps il était devenu un héros d'Homère. On grattait le Byzantin, on retrouvait le palikare. Sur les confins du nord, on avait eu à combattre les Huns, les Avars, les Bulgares, les Hongrois, les Russes, les Khazars. Dans la Grèce proprement dite avaient fait irruption les tribus slaves, et un auteur du xe siècle assure que la Hellade avait perdu sa population hellénique et s'était totalement

slavisée. Dans les montagnes du Péloponèse, les Milinges et les Ézérites du Taygète, qui étaient des Slaves, les Mardaïtes du Magne, qui passaient pour les descendans des anciens Spartiates, s'obstinaient dans leur indépendance et leur paganisme, bravaient l'autorité de l'empereur et recevaient ses percepteurs ou ses soldats comme les Monténégrins ont longtemps accueilli ceux du sultan. Les populations helléniques ou romaines de la Dalmatie se défendaient à grand'peine contre les pirates serbes ou croates; celles de l'Italie méridionale luttaient contre les invasions germaniques, celles de l'Archipel et de la Crète étaient insultées par les forbans arabes, celles de la Crimée se débattaient avec les Khazars et les Petchenègues. Sur les confins de l'empire, la guerre était donc partout. Souvent on ne s'y défendait contre les barbares qu'en les recevant, en les colonisant sur les terres de la monarchie, qui dès lors perdaient leur caractère hellénique et échappaient à l'influence intellectuelle de Byzance.

De toutes ces frontières, la plus souvent assaillie peut-être était celle de l'Orient. Ces lignes de l'Euphrate et du Tigre pour lesquelles avaient combattu les grands empereurs romains, les Trajan, les Probus, les Julien, l'armée byzantine essayait de s'y maintenir ou de les recouvrer. Aux Perses qu'avait victorieusement combattus Héraclius succédèrent les Arabes, ses vainqueurs. Au xe siècle, il y avait déjà trois cents années qu'on luttait contre eux. Sarrasins et Byzantins se combattaient presqu'à force égale, et, bien que la guerre fût continuelle, les limites se déplaçaient fort peu. C'est que les Arabes, comme avant eux les Perses, n'étaient point des barbares. Ils opposaient aux Grecs, non des hordes tumultuaires qui du premier élan se répandaient sur tout l'empire et qui succombaient ensuite devant sa force renouvelée, mais bien des troupes régulières, des légions disciplinées, qui avaient presque les mêmes armes offensives, les mêmes armures, la même tactique, les mêmes principes de fortification et de castramétation que les Byzantins. Eux aussi étaient, quoique indirectement, les héritiers du vieil art militaire des Romains. Il en résultait qu'à chaque campagne on se bornait ordinairement à livrer quelque combat, à emporter quelque forteresse. A moins que l'un des deux états ne fût profondément ébranlé par quelque révolution intérieure, il n'y avait pas de grands succès à espérer pour aucune des deux armées. De cette guerre déjà trois fois séculaire, mais en somme peu dangereuse, on avait fini par prendre son parti; elle constituait comme un *modus vivendi* normal entre les deux monarchies.

Pour la soutenir avec plus d'avantage, l'empire grec avait organisé ses provinces en gouvernemens militaires qu'on appelait des *thèmes* et à la tête desquels il y avait un chef appelé *stratége*. Les

stratéges des thèmes frontières jouaient donc à peu près le même rôle que, sous Charlemagne, les commandans des *marches* d'Espagne, de Carinthie, de Saxe. Tels étaient au xe siècle les stratéges de Chaldée, de Mésopotamie, de Lycandos, de Séleucie, de Colonée, de Cappadoce. Sur ces espèces de confins militaires vivaient des *stratiotes*, successeurs des *milites limitanei* de l'empire romain. Ils *tenaient* du souverain de Constantinople, sous l'obligation de le servir, des espèces de fiefs militaires qui, comme ceux d'Occident, se transmettaient de mâle en mâle et qui ne tombaient entre les mains d'une fille qu'à la condition que celle-ci, en se mariant, présenterait un guerrier capable de desservir le fief. Les stratiotes, que certains textes appellent aussi des *cavaliers* (*caballarii*), subdivisés en *escadrons* et en *bandes*, formaient donc sous les ordres du stratége une manière de milice féodale. Quand les croisés français, au XIIIe siècle, s'emparèrent de la Morée, ils trouvèrent tant de similitude entre les stratiotes grecs et les barons d'Occident que la fusion entre les deux noblesses s'opéra promptement. La *Chronique française de Morée* n'hésite pas à donner aux guerriers indigènes le titre de *gentilshommes*, et ceux-ci, dans leur langage, qualifient les croisés de *stratiotes* ou de *cavaliers*. En face des *marches* byzantines de Cappadoce et de Mésopotamie, le monde musulman avait les siennes. Les émirs d'Erzeroum, de Mélitène, d'Édesse, de Mossoul, retenant sous leurs étendards un certain nombre de guerriers arméniens ou arabes, protégeaient les frontières du califat. Les bords de l'Euphrate se hérissèrent de *clisuræ* byzantines et de forteresses sarrasines comme les bords du Rhin et du Danube se couvraient à la même époque de donjons féodaux. Des rivages du Pont-Euxin aux déserts de Syrie s'étendait une double série de postes ennemis. Partout des tours, des créneaux, des ponts-levis; partout des guerriers bardés de fer, des bandes de stratiotes conduits à la bataille par des stratéges ou des émirs. Les margraves byzantins, comme ceux des Allemagnes, ne se piquaient pas d'une obéissance aveugle aux ordres de leur souverain. Si le gouvernement central faiblissait, ils ne prenaient plus conseil que d'eux-mêmes. Les émirs de leur côté, profitant de la décadence du califat, vivaient en princes indépendans, contractaient des alliances à leur fantaisie. Les subordonnés imitaient l'indocilité de leurs chefs. Dans le désordre universel, des aventuriers chrétiens ou musulmans avaient trouvé moyen de se créer entre les deux partis de petites principautés. Des bandes de bannis et de brigands s'étaient formées, semblables à ces malandrins qui surprenaient quelque château de la Souabe ou de la Franconie et s'y cantonnaient pour inquiéter le pays. Toute l'Asie antérieure retentissait du bruit des armes, du renom des exploits

individuels. On s'y sentait fort loin de Byzance. On se serait cru non pas dans les provinces d'une monarchie policée, mais dans l'anarchie féodale de l'Occident.

Ce milieu héroïque des *thèmes* anatoliques n'était pas moins propre que la France des premiers Capétiens à enfanter la grande poésie guerrière. C'est là en effet qu'est née l'épopée de Basile Digénis Akritas. Le nom même du héros résume bien cette civilisation étrange des marches helléniques qu'il est chargé de personnifier. Il s'appelle *Akritas*, c'est-à-dire le gardien des *akra* (extrémités ou frontières); il s'appelle *Digénis*, parce qu'il appartient à la fois aux deux races qui étaient là en présence : Grec par sa mère, qui était une Doucas, musulman par son père, l'émir Mousour, prince d'Édesse. Du cycle épique qui se forma autour de lui il ne nous reste que des fragmens. Les uns sont des *tragoudia* ou cantilènes isolées qui ont déjà été éditées dans divers recueils; les autres ont pris place dans un grand poème d'environ trois mille vers qui est publié aujourd'hui pour la première fois. On n'en connaît jusqu'à présent qu'un seul manuscrit en langue grecque : c'est celui qui a servi à l'édition. Il appartient à la bibliothèque publique de Trébizonde. M. Joannidis l'avait déjà signalé en 1870 dans son *Histoire et statistique de Trébizonde*. Il fut envoyé deux ans après à MM. Sathas et Legrand, qui en ont entrepris la publication. Le poème avait une étendue plus considérable; mais de graves lacunes se rencontrent dans le manuscrit. Sur les dix livres de cette *Digénide*, il manque notamment tout le premier livre, la moitié du second, un feuillet du septième et la plus grande partie du dixième. Je vais présenter un aperçu d'abord du poème, puis des cantilènes isolées.

II.

Le poème se compose en réalité de deux parties : la première est consacrée aux amours du père et de la mère du héros, la seconde aux exploits de Digénis Akritas. On voit que le rhapsode byzantin avait oublié le précepte d'Horace et qu'il avait une tendance à reprendre les choses *ab ovo*. Les premiers feuillets du manuscrit faisant défaut, nous sommes transportés brusquement en pleine action, sur un champ de carnage. Le poème se trouve donc débuter ainsi : « Frappés de stupeur à cette vue, ils étendent les mains, saisissent les têtes des cadavres et regardent les visages afin de reconnaître leur sœur, cette admirable jouvencelle qu'ils recherchaient. Ne la voyant pas, ils ramassèrent de la terre et la répandirent sur les têtes; puis ils se mirent à pleurer... »

Ceux qui retournent ces cadavres, ce sont les cinq fils du stra-

tége grec Andronic Doucas, dont l'aîné s'appelle Constantin. Celle qu'ils cherchent, c'est leur sœur, « l'admirable jouvencelle » comme l'appelle le poète, qui d'ailleurs ne juge pas à propos de lui donner un autre nom. En leur absence, un ennemi a fondu sur le château paternel, exterminé les serviteurs. Leur sœur a disparu. Comme ils ne doutent pas de sa mort, ils se lamentent, et cette lamentation poétique rappelle tout à fait les chants funèbres, improvisés en l'honneur des morts, qu'on retrouve chez les Grecs, les Slaves, les Écossais et chez presque toutes les nations primitives. Celle qu'ils pleurent n'est pas morte. Elle vit, elle est prisonnière de son ravisseur, l'émir d'Édesse. Nous retrouvons les cinq frères, l'épée nue en présence de l'émir, le sommant de rendre leur sœur. Le musulman, fort effrayé de leur démarche, leur demande des explications, apprend qui ils sont et à son tour leur fait une déclaration. Lui qui commande à 3,000 palikares, qui a conquis la Syrie, pillé Héraclée, Amorium et Iférium, lui que n'effrayèrent jamais ni armées, ni bêtes féroces, il a été vaincu par les charmes de leur sœur. Il a conçu pour elle un amour si vif qu'il est prêt à renier l'islamisme et à se faire *Romain*, un amour si respectueux qu'il ne s'est jamais permis d'entrer dans la tente de sa captive, ni de lui dérober un baiser. Il conduit les cinq frères auprès de leur sœur, qu'ils trouvent couchée sur un lit d'or, et avec laquelle ils confondent leurs larmes. La joie est générale à la nouvelle de la conversion du redoutable émir et « la renommée publie dans le monde entier qu'une charmante jouvencelle, par les prestiges de sa beauté, a vaincu les fameuses armées de la Syrie. » L'émir se trouve pourtant dans une situation difficile. D'une part, sa vieille mère vient d'apprendre son apostasie et lui adresse une lettre de reproches dans laquelle, sous les plus terribles imprécations, elle lui enjoint de revenir à Édesse; d'autre part les cinq frères le soupçonnent de vouloir abandonner leur sœur et sont toujours prêts à tirer l'épée. Le terrible chef, devenu débonnaire par amour, trouve moyen d'apaiser ses beaux-frères; puis il repart pour la Syrie, fait à sa mère une touchante peinture de sa passion et lui expose avec tant d'éloquence les vérités de la religion chrétienne qu'il convertit à sa foi nouvelle non-seulement la vieille musulmane, mais tous ses parens. Tous l'accompagnent en Romanie pour se mettre au service de l'empereur orthodoxe. Dès lors l'émir Mouzour goûte aux côtés de « l'admirable jouvencelle » un bonheur sans mélange. Devenu vieux, il consacre ses derniers jours « à l'étude des voies du Seigneur. » Il peut se reposer sur ses lauriers, car Dieu lui a donné un héritier de sa valeur. De l'émir d'Édesse et de la fille des Doucas est né un héros, Digénis Akritas. Avec le quatrième livre commence le récit de ses exploits.

A six ans, on le baptise. Pendant trois années, on le remet entre

les mains d'un professeur, et il acquiert promptement une connaissance profonde des belles-lettres. Avec son père, il s'exerce à manier la lance et l'épée. De ses oncles, et surtout de Constantin, il prend aussi des leçons de vaillance. A douze ans, « il brille comme un soleil entre tous les enfans. » Déjà il est impatient de parcourir les forêts pour y combattre lions, léopards, ours et dragons. Son père est contraint de céder à ses instances et avec son oncle Constantin l'accompagne à la chasse. Un ours se jette sur Digénis pour lui broyer la tête : l'enfant le saisit par la gueule et l'assomme d'un coup de poing. Une biche sort du bois : il l'atteint à la course et de ses mains nues la déchire en deux. Il attaque une lionne l'épée au poing et d'un coup lui fend la tête jusqu'aux épaules. Son père et son oncle sont dans le ravissement : « Ce jeune enfant nous fait voir des choses terribles. Ce n'est pas là un homme de ce monde-ci. Dieu l'a envoyé pour châtier les *apélates*, dont il sera la terreur pendant toute sa vie. »

Les *apélates*, dans le sens propre du mot, sont les *bannis*, les *outlaws*. Ces brigands hantaient les montagnes et les cavernes de l'Anatolie, ne reconnaissaient ni l'empereur, ni le calife, infestant le pays pour leur propre compte. En temps de paix, tout le monde se liguait contre eux, ainsi qu'on le faisait en Occident contre les écorcheurs des grandes compagnies : stratéges et émirs rivalisaient alors d'empressement à « exterminer les irréguliers. » En temps de guerre, chacun des partis s'appliquait à les attirer à son service et s'efforçait de les discipliner. Ils sont les klephtes du Taurus. C'est à ces redoutables hôtes de la montagne que Digénis brûle maintenant de s'attaquer. Il se rend seul auprès de leur chef, le vieux Philopappos, qu'il trouve couché sur un amas de peaux de bêtes. Il le salue courtoisement et lui déclare qu'il entend se faire apélate. « Jeune homme, répondit le vieillard, si tu as réellement cette ambition, prends cette massue et condescends à faire la garde ; vois si pendant quinze jours tu peux rester à jeun et bannir le sommeil de tes paupières, et aller ensuite tuer des lions et apporter ici leurs dépouilles. » Une lacune interrompt la suite du récit, et nous trouvons au feuillet suivant Digénis assommant les apélates à coups de massue et apportant à leur chef les armes qu'il a conquises sur eux : « et si cela n'est pas de ton goût, dit-il à Philopappos, je te traiterai aussi de la même façon. »

Bientôt le jeune *akrite* entend parler de la belle Eudocie. Comme l'*admirable jouvencelle* de l'émir, elle se trouve être une Doucas. Digénis s'approche du palais où habite le père de sa bien-aimée, un illustre général de l'empereur. Ses chants attirent la jeune fille, qui se met à la fenêtre; elle s'éprend de sa bonne mine et consent la

nuit suivante à se laisser enlever; mais le stratége Doucas avec ses trois fils et ses serviteurs se met à la poursuite des fugitifs. Akritas, serré de près par les cavaliers, fait asseoir la jeune fille sur un bloc de rocher, puis il charge ses adversaires, qui prennent la fuite. Le stratége Doucas reste seul en présence du jeune homme, pleurant et se lamentant sur la défaite de ses serviteurs et la perte de sa fille. Alors Digénis, apercevant le vieillard, va au-devant de lui, et, joignant les mains comme un suppliant, le prie de vouloir bien l'accepter pour gendre. « Si jamais, ajoute-t-il, tu avais à me charger de quelque affaire, tu t'assurerais quel homme est le gendre que tu possèdes. » Doucas remercie alors le ciel de lui avoir procuré l'honneur d'une telle alliance. Il propose à Digénis une dot magnifique; mais celui-ci a pris Eudocie pour ses charmes, et distribue toutes ces richesses à ses beaux-frères. Après les noces, qui durèrent trois mois entiers, Digénis se rend avec sa jeune épouse dans le désert. Sans suite et sans escorte, il guerroie solitaire contre les monstres et les apélates. L'empereur de Byzance, Romain Lécapène, instruit de ses hauts faits, conçoit un vif désir de faire sa connaissance et l'invite à venir le trouver en Cappadoce. « Seigneur, répondit le *gardien des frontières*, je suis ton esclave, et si tu désires voir ton inutile serviteur, prends avec toi quelques personnes seulement et viens sur les bords de l'Euphrate. » C'est donc l'empereur qui se déplace pour visiter ce rempart de ses états. Digénis refuse les présens que Lécapène voulait lui faire, et lui adresse un discours sur les devoirs et les vertus d'un souverain. L'empereur le nomme « chef de la Romanie, » c'est-à-dire généralissime de ses provinces d'Orient, et s'en retourne enchanté de lui.

Dans le sixième livre, le poète raconte, comme le tenant d'Akritas lui-même, une aventure qui n'est pas précisément à la gloire de son héros. Le fils d'Antiochus, illustre général byzantin, avait été fait prisonnier par l'émir *Haplorabdis :* la fille de l'émir, suivant l'invariable coutume de toutes les princesses sarrasines, s'éprend du captif, brise ses fers et s'enfuit avec lui. Arrivés dans le désert, ils se reposèrent trois jours à l'ombre des grands arbres, au bord d'une claire fontaine. La troisième nuit, le perfide Byzantin disparut avec les deux chevaux et les trésors que la jeune Arabe avait dérobés à son père. Dans sa fuite, il fut arrêté par des brigands et délivré par Digénis. Abandonnant le jeune homme à la garde de ses palikares, Akritas continue sa route et trouve la désolée jeune fille au bord de la fontaine. Il la rassure, s'assied auprès d'elle, et, comme Thésée auprès d'Ariadne, écoute le récit de ses aventures. Puis il conçoit le généreux dessein de la ramener auprès du volage fiancé. « En chemin, raconte le héros, un criminel désir s'alluma en moi. Je chassai d'abord ces pensées d'incontinence afin de pouvoir

éviter le péché; mais il est évidemment impossible à la flamme d'épargner l'herbe. J'étais tout entier la proie d'un feu ardent. L'amour ne cessait de croître en moi et se glissait par tous mes membres dans mes sens. Enfin, grâce à l'intervention de Satan et à la négligence de mon âme, malgré toute la résistance que m'opposa la jeune fille, me conjurant au nom de Dieu et par les prières de ses parens, un acte des plus coupables fut consommé, et la route fut souillée d'un crime. » Il remit la pauvre fille aux mains de son amant, auquel il raconta comment il l'avait retrouvée, « passant sous silence ce qu'il ne fallait pas dire, afin que le jeune homme n'y cherchât point une occasion de scandale. » Il lui donna force bons conseils, l'engageant à ne jamais abandonner la jouvencelle et à la prendre pour femme suivant sa promesse; mais Akritas sentait bien qu'il n'avait pas imité en cette occasion la continence de Scipion l'Africain. « Accablé sous le poids de son péché, la conscience bourrelée de remords, il se blâmait lui-même de sa coupable action. »

Il retourna cependant auprès de sa bien-aimée, et n'en continua pas moins à goûter auprès d'elle la félicité la plus complète. Il avait établi sa tente dans une vallée ravissante; les eaux gazouillantes, le parfum des fleurs, tout y invitait à l'amour. La belle Eudocie secouait sur lui l'eau de rose, et le héros, prenant sa lyre, accompagnait les chants de la jeune femme. Ces gracieuses descriptions sont coupées par le récit de ses exploits : il tue un lion qui sortait d'un marécage pour dévorer la jeune fille; il extermine un dragon à trois têtes qui avait pris la forme d'un beau jeune homme pour lui faire violence; il détruit 300 apélates qui étaient venus pour l'enlever. Enfin apparaît sur la scène un personnage singulier, une reine de brigands, l'héroïne Maximo : elle descend, assure le poète, des Amazones qu'Alexandre le Grand avait amenées avec lui du pays des brahmanes. Elle veut traverser l'Euphrate pour attaquer Digénis : « C'est aux hommes à prévenir les femmes, » dit courtoisement le héros, et, passant le fleuve, il engage le combat. D'un coup de sabre, il décapite le coursier de l'Amazone : celle-ci roule à terre, elle demande la vie et sa revanche pour le lendemain. A la seconde rencontre, elle est encore vaincue. Alors elle déclare à Digénis qu'elle avait fait vœu de conserver sa virginité jusqu'au jour où elle aurait rencontré un homme plus vaillant qu'elle. Cet homme, c'est Digénis, elle veut lui appartenir par le droit de la guerre. Akritas invoque la sainteté du mariage, le souvenir de son épouse légitime « dont, ajoute-t-il avec peu de sincérité, il n'a jamais osé mépriser l'amour. » A la fin, le diable le poussant encore une fois, il se rend aux désirs de Maximo.

Le huitième livre est consacré à la description du magnifique palais que le héros se fait bâtir au bord de l'Euphrate et aux splen-

deurs de sa vie princière. La terreur de son nom se répand au loin. Les Sarrasins n'osent approcher des frontières gardées par lui. Les apélates, domptés et disciplinés par sa volonté de fer, deviennent les plus fidèles défenseurs de la monarchie. Le grand empereur Nicéphore Phocas lui envoie chaque année de riches présens. Rien n'égalait la réputation de Digénis Akritas, « l'orgueil des empereurs, la gloire des Grecs, l'élite des braves, l'audacieux gardien des limites, le type de la sagesse, l'honneur des vertus, le généreux distributeur de largesses, le pacificateur de la Romanie. » Il ensevelit successivement son père et sa mère. Enfin son tour vient : il est atteint d'une maladie mortelle. On fait venir des pays lointains d'illustres médecins : leurs remèdes sont inutiles, ils ne peuvent que lui prédire sa mort prochaine. Alors il les fait chasser de son palais. Il appelle sa bien-aimée et commence, dit le poète, « le récit complet de ses aventures. » Si ce récit, qui par endroits devait être une confession, fut réellement complet, nous l'ignorons, car ici commence la lacune du dixième livre. D'après le poème, Digénis mourut en sa trente-troisième année : d'autres traditions le font vivre plusieurs vies d'homme. L'argument du dixième livre donne à entendre que sa bien-aimée ne lui survécut pas; mais le poème mutilé ne dit rien de la manière dont elle mourut. Les *tragoudia* ou cantilènes sont plus explicites.

Parmi les *tragoudia* qui se rattachent au cycle de Digénis Akritas, les suivantes surtout méritent d'être connues. Souvent elles s'écartent essentiellement de la donnée du poème, les noms des personnages ne sont pas toujours les mêmes, la filiation et les degrés de parenté sont autrement indiqués, le héros lui-même porte quelquefois un autre nom.

La première et la plus connue de ces cantilènes est intitulée *le Fils d'Andronic*. Les Arabes ont fait une irruption et enlevé la femme d'Andronic. Dans la prison de l'émir, elle donne le jour à un fils, qui est un héros. « A un an, il saisit l'épée, à deux ans la lance, et quand il marcha sur trois ans, on le tint pour palikare. Il sort, il devient fameux. Il ne craint personne, ni Pierre Phocas, ni Nicéphore, ni Petrachilos, qui fait trembler la terre et le monde, et, si la guerre est juste, il ne redoute pas même Constantin. » Il part sur son cheval moreau et trouve des Sarrasins qui s'exerçaient à sauter. Il les provoque. « Les sauts que vous faites, vous autres, des femmes enceintes les font. Liez-moi les mains derrière le dos avec une chaîne trois fois redoublée, cousez mes paupières avec un fil trois fois redoublé, mettez sur mes épaules une masse de plomb de trois quintaux, attachez à mes pieds deux entraves de fer, et vous verrez comme sautent les palikares grecs. » On fait ce qu'il désire, mais le voilà qui brise tous ces liens, franchit neuf coursiers d'un

seul bond et retombe à cheval sur le sien. Puis il va à la recherche de son père. Sa mère lui a dit à quel signe il distinguera, parmi toutes les autres, la tente paternelle. Peu s'en faut qu'un combat ne s'engage entre le père et le fils; mais Andronic reconnaît son sang et, levant au ciel ses yeux baignés de larmes : « Je te glorifie, Dieu de douceur, deux et trois fois. J'étais l'épervier solitaire et maintenant nous voici deux éperviers. » Cette chanson, comme on le voit, fait du jeune héros le fils d'Andronic, dont la femme aurait été enlevée; dans le poème au contraire, il n'est que le petit-fils d'Andronic Doucas, et c'est la fille de celui-ci qui est enlevée par l'émir d'Édesse.

L'enlèvement d'Eudocie par Digénis est une chanson qui s'accorde mieux que la précédente avec les données du poème. Digénis est amoureux d'une jeune fille « aux yeux noircis de *khol.* » Il charge un de ses amis d'aller la demander pour lui en mariage. La coutume nationale exigeait en effet, alors comme aujourd'hui, que l'union fût négociée par un tiers. La mère de la jeune fille a fait cette réponse : « La mère de Digénis est Sarrasine, son père est Juif, et lui, c'est un aventurier. Je ne veux point de lui pour gendre. » Quand cette réponse est transmise au prétendant, il monte à cheval et court au palais de la jeune fille. En chemin, il coupe un sapin, taille dedans un violon et, sous les fenêtres de la bien-aimée, se met à en jouer si mélodieusement que les oiseaux du ciel l'accompagnent. Alors, comme dans le poème, Eudocie se met à la fenêtre et Digénis en profite pour l'enlever. On se lance à sa poursuite; il s'arrête pour faire tête à ses ennemis et fait asseoir la jeune fille sur un bloc de rocher. Un dragon en sort : Digénis lui assène un coup de poing qui lui déforme la mâchoire et lui dit : « Veille, dragon, veille sur ma maîtresse. » Il extermine les assaillans et, moins respectueux que dans le poème du sang de la jeune fille, tranche la tête à sa belle-mère. Le beau-père consent au mariage et offre une dot; mais Digénis, toujours généreux, répond : « Sans dot je la voulais, sans dot je la prends. »

Cette inimitié de la belle-mère contre son gendre Digénis, inimitié dont ne parle pas notre poème, doit avoir eu quelque réalité, car elle a vivement frappé l'imagination populaire. Dans *la Chevauchée funèbre*, la mère d'Eudocie ne peut se consoler d'avoir marié sa fille en pays étranger. Ce sont ses fils qui lui en ont donné le conseil, mais maintenant ils sont tous morts. Dans son ardent désir de revoir sa fille, elle s'en va pleurer sur les tombeaux des neuf frères; sur la tombe de Constantin surtout, qui a le plus contribué au mariage, elle s'arrache les cheveux : « Lève-toi, mon cher Constantin, je veux mon Eudocie. Tu m'as donné Dieu et les saints martyrs pour garans d'aller me la chercher, joie ou chagrin que j'aie, trois fois en été et trois fois en hiver. » — « La malédiction de sa

mère fit sortir Constantin du cercueil : la pierre sépulcrale devint un cheval, la terre devint une selle, ses beaux cheveux blonds devinrent une bride, le ver du tombeau devint Constantin. » Il court chez Eudocie et la ramène avec lui sur son cheval. Sur le chemin qu'ils parcourent, les petits oiseaux se mettent à chanter : « Comment se fait-il que les vivans marchent avec les morts ? » Eudocie commence à s'effrayer. Son frère la rassure; mais sur le seuil de la maison paternelle, il disparaît. Eudocie tombe dans les bras de sa mère : cet embrassement est le dernier, et, mortes, « on les ensevelit dans la terre où l'araignée file sa toile. » Comme le remarque M. Legrand, il existe en langue grecque plusieurs versions de cette chanson : on en a recueilli chez les Albanais et chez les Serbes; M. Dozon vient d'en publier un texte bulgare. Enfin tout le monde connaît la ballade allemande : *les Morts vont vite*.

Le poème ne nous a pas dit précisément pourquoi meurt Akritas. Les chansons populaires en savent plus long. Deux cantilènes, l'une de l'île de Chypre, l'autre de Trébizonde, racontent comment Akritas fut provoqué en combat singulier par Charon, c'est-à-dire par la Mort. Il accepte, et dit : « Si je suis vaincu, Charon, prends mon âme; mais si je suis vainqueur, Charon, donne-moi la vie. » Ils se prennent par la main et ils descendent dans la lice. « Là où Charon le prit, le sang jaillit; mais là où Digénis le saisit, il lui broya les os. Ils luttèrent et combattirent pendant trois jours et trois nuits. Digénis vainquit Charon. » Ainsi le chevalier byzantin a triomphé même de la Mort ; mais Dieu en personne intervient et reproche à Charon de s'amuser à combattre au lieu de prendre les âmes. « Et Charon se transforma en un aigle doré : il se plaça sur la tête de Digénis, et il la creusa avec ses ongles pour lui arracher l'âme. Et Digénis agonise en un palais de fer, sur un lit de fer, sous des couvertures de fer. » Telle est la chanson chypriote; dans celle de Trébizonde, il est dit au contraire que « Digénis lutta, lutta, — et Charon ne fut pas vaincu. » Le résultat est le même : dans les deux *tragoudia*, comme dans le poème, l'invincible est dompté par la Mort.

Une dernière chanson semble combler la lacune du dixième livre, qui nous laisse au moment où Digénis fait approcher sa femme de son lit de mort. Alors, dit la chanson, « il presse les deux mains de la bien-aimée, lui donne mille baisers et l'étouffe dans un étroit embrassement. » M. Triantaphyllidis, l'auteur du drame des *Fugitifs*, publié à Athènes en 1870, rapporte également dans sa préface une tradition d'après laquelle Digénis aurait étouffé sa femme entre ses bras pour ne pas l'abandonner vivante à ses ennemis.

On voit que la gloire d'Akritas s'était répandue au loin, puisqu'on retrouve des cantilènes en son honneur dans presque tout l'Orient

byzantin, de la Mer-Noire à l'île de Chypre. Elle a même dépassé les limites de l'empire grec. Dans un manuscrit en langue slavonne-russe du XIVe ou du XVe siècle (ce même manuscrit qui renfermait la célèbre *Chanson d'Igor* et qui a péri dans l'incendie de Moscou en 1812) se trouvait un poème intitulé *Vie et gestes de Dévgéni Akrita*. Karamzine en a publié quelques fragmens. En outre, M. Pypine a rencontré dans un manuscrit russe du XVIIe siècle le texte mutilé d'une chanson en honneur de ce héros. M. Vessélovski, dans un des derniers numéros du *Messager d'Europe*, à un moment où il avait connaissance des indications de M. Johannidis sur le poème de Trébizonde, mais non du poème lui-même, a entrepris une étude comparée des chansons en langue russe et en langue grecque sur Digénis Akritas. Les deux manuscrits slavons, à part quelques variantes, semblent avoir reproduit la même donnée, mais ils présentent d'importantes différences avec le poème byzantin. On y voit notamment Digénis hésiter d'abord entre Maximo et la fille du stratége, qui, elle aussi, est une héroïne célèbre; mais il finit par épouser Eudocie.

Le cycle de Digénis Akritas, grâce à des traductions en langue slavonne, ne fut donc pas inconnu des lettrés de l'ancienne Russie. Il y a plus : leur peuple même, par je ne sais quelle infiltration de légendes, semble avoir entendu parler du héros grec. Dans des contes et des chansons russes, qu'analyse M. Vessélovski, il est question d'un certain *Anika*, originaire d'*Evless*. Faut-il reconnaître ici notre Akritas, né dans le palais d'Édesse? ou bien Anika est-il purement Russe? M. Vessélovski dit qu'on montre son tombeau dans la vieille Moscovie, près de Vologda, et que sur cette tombe maudite chaque passant est tenu de jeter une pierre. Si Anika est Akritas, il faut que le souvenir de celui-ci se soit bien déformé et perverti. Anika en effet est un brigand, un impie, qui détruit les églises, outrage les images, massacre le peuple chrétien. Il se met en route dans le dessein de couronner ses crimes par la profanation de Jérusalem. Sur son chemin, il rencontre un champion étrange : il a une tête d'homme, un corps de bête fauve, des pieds de cheval. L'inconnu décline son nom; il s'appelle la Mort. Anika essaie de payer d'audace; il menace son ennemi de le broyer avec sa massue et de le fouler aux pieds. « J'ai fauché bien d'autres héros, répond froidement la Mort, et toi aussi je te faucherai. » L'audace du brigand s'évanouit; il demande grâce, offre un trésor pour se racheter, implore un délai d'un an, d'un mois, d'un jour. La Mort inexorable avec une scie invisible lui tranche les os et les veines. Le souvenir d'Akritas, non plus d'un brigand, mais de celui que le poème de Trébizonde appelle *le type de la sagesse*, se retrouve encore dans un conte russe, où la Mort lutte contre un guerrier. Elle

lui adresse ces paroles calmes et terribles, bien propres à décourager tout adversaire : « Depuis Adam jusqu'à maintenant, tout ce qui a vécu de tsars et de princes, de voiévodes et de petites gens, de femmes, de jeunes filles et d'enfans, j'ai tout pris. Samson n'était-il pas un héros? sa force n'était-elle pas énorme? Il avait osé dire : « S'il y avait un anneau fixé dans la terre, je pourrais soulever la terre. » Et cependant je l'ai pris. Et Alexandre, le tsar de Macédoine, n'était-il pas un brave et hardi compagnon? Et le tsar David n'était-il pas un prophète qui pouvait prédire l'avenir? Et le tsar Salomon n'était-il pas savant et avisé? *Et Akir* (Akritas), *dans le royaume d'Alep, n'était-il pas un homme sage? Plus sage que lui ne se rencontra jamais sous la lumière du soleil.* Et cependant il n'a pas osé disputer avec moi, et je l'ai pris! »

III.

Revenons au poème grec et aux *tragoudia*. Entre ce poème et ces chansons, il y a une différence radicale. Celles-ci sont des productions vraiment populaires, celui-là est une œuvre de lettré. Si nous ignorons le nom de l'écrivain qui le composa à tête reposée dans le silence du cabinet, nous savons du moins à quelle époque il a vécu; il fut le contemporain, l'ami, le confident de son héros. « Le poète, est-il dit à la fin du cinquième livre, tient de la bouche même de l'illustre Basile Digénis Akritas les détails des sixième et septième livres. » Bien que le manuscrit unique de Trébizonde soit du XVIe siècle, le poème fut certainement composé à la fin du Xe. Au contraire les chansons, après s'être transmises de bouche en bouche pendant neuf cents ans, ne furent recueillies et écrites pour la première fois qu'en notre siècle. Que d'altérations n'ont pas dû subir, dans ce milieu ignorant et passionné, les faits primitifs? Le poème dès le début s'est trouvé fixé et arrêté par l'écriture, mais les chansons, d'âge en âge, de pays en pays, n'ont cessé de se transformer au gré de la fantaisie populaire, et comme elles tenaient de près au peuple, cette source toujours vivante de poésie, ce foyer toujours ardent de création, elles n'ont cessé, en s'éloignant des données rigoureuses de l'histoire, de se développer chaque jour davantage dans le sens épique. Akritas n'a cessé de grandir dans l'imagination des masses et d'y prendre les proportions colossales d'un héros national, personnification de la race grecque tout entière, en lutte contre l'islam.

Tout annonce que notre poème est bien une œuvre de lettré, une épopée en quelque sorte artificielle. Les éditeurs signalent plusieurs vers qui sont des imitations presque littérales d'Homère, ceux-ci, entre autres, qui rappellent un passage de l'*Iliade :*

« Quel serait l'homme capable de dire et d'exposer tout ce qui se passa dans cette fête? Eût-il un cœur de fer, eût-il dix bouches, eût-il dix langues, une voix puissante, une poitrine de fer! » Ici une citation de Pindare, ailleurs une allusion aux fabuleux exploits d'Achille, d'Hector ou d'Alexandre le Grand. Lorsque l'émir d'Édesse entreprend de convertir sa vieille mère, il reproduit le mot du Christ : « à quoi sert de gagner le monde, si l'on vient à perdre son âme? » Il lui récite un symbole des apôtres, qui est rigoureusement conforme à l'orthodoxie : on voit que le poète a dû suivre un catéchisme de persévérance. D'ailleurs il est aussi versé dans la mythologie profane que dans les histoires bibliques ; il y a presque de l'érudition dans la description qu'il nous fait des peintures dont Akritas embellit son palais de l'Euphrate. Elles représentent toutes les péripéties de l'histoire de Samson avec Dalila et les Philistins, de David avec Goliath et Saül, « ainsi que les autres événemens importans du *Livre des Rois.* »

Bien que le poète ait la prétention d'écrire la biographie de Digénis Akritas, et que par exemple il calcule à une livre près le montant de ses revenus annuels, il est assez visible qu'il a mêlé aux faits réels des traits de pure imagination, empruntés soit à la légende même de Digénis, soit à ses propres lectures, aux épopées antérieures; mais avec son éducation de lettré byzantin, il ne pouvait manquer d'affaiblir tous les traits épiques qui se présenteraient à sa mémoire. Ainsi les rapts de femmes lui étaient imposés à la fois par ses modèles et par son sujet. Rien n'est plus commun dans les anciennes épopées, et rien n'était plus ordinaire au xe siècle dans la vie des pays frontières. Dans notre poème, il s'en rencontre jusqu'à trois exemples : l'enlèvement de l'*admirable jouvencelle* par l'émir, celui d'Eudocie par Digénis, celui de la jeune Arabe par le fils d'Antiochus. Ces faits ne demandaient ni à être expliqués, ni à être adoucis : ils sont une conséquence naturelle de la guerre asiatique. Mais le poète a été trop bien élevé : il souffre de voir violer ainsi le quatrième commandement du Décalogue qui prescrit le respect des parens; ce défenseur de la famille trouve un biais pour concilier le droit canon et le droit héroïque. Le rapt a bien lieu, et plus d'une tête est cassée parmi ceux qui poursuivent les fugitifs; mais le ravisseur finit toujours par faire à ses beaux-parens toutes les soumissions désirables et ceux-ci en viennent toujours à se dire que le ciel ne pouvait leur envoyer un meilleur gendre.

Une autre donnée qui se retrouve dans la plupart des épopées, ce sont les infractions du héros à la chasteté ou à la foi conjugale. Elles ont quelquefois un sens mythique : telles sont les infidélités de Jupiter; mais dans aucun cas, Homère ni Hésiode ne songent à se formaliser de ces peccadilles. Il n'en est pas de même chez

l'Akritas du poème. Ce n'est pas qu'il soit exemplaire : il viole une pauvre fille qui s'était mise sous sa protection, il s'unit à Maximo, l'amazone des apélates; mais ce qui le distingue de tous les dompteurs de monstres qui se sont laissé dompter par l'amour, c'est la façon bizarre dont il exprime ses remords. Il gémit sur ses péchés, il a honte de ses « criminels désirs » et de ses coupables défaillances; après qu'il s'est conduit comme un soudard, il a des repentirs de séminariste.

Où l'on retrouve encore les préoccupations du lettré, c'est lorsqu'il met son héros pendant trois années entre les mains d'un professeur de belles-lettres. Les chansons vraiment populaires n'exigent pas tant de savoir chez un porteur de massue : il leur suffit qu'il puisse lire le livre qui « traite de sa vie et de sa mort. » La rédaction des *tragoudia* est toujours sobre, énergique, pittoresque. Celle du poème comporte des développemens de rhétorique, de longues descriptions de jardins merveilleux comme ceux d'Armide ou ceux des *Mille et une Nuits*, des invocations à l'amour et au printemps. Les personnages y sont prolixes et émaillent leurs discours de citations des bons auteurs. Malgré sa pruderie, l'auteur multiplie les peintures voluptueuses : la moitié de l'action se passe en épanchemens amoureux. La vraie poésie épique est plus chaste et plus sévère. Les hésitations du poète byzantin, lorsqu'il entame le récit de quelque exploit surhumain, sont risibles. Quand Akritas raconte qu'il a vaincu 300 apélates ou assommé un lion d'un coup de poing, il lui prend des scrupules de vraisemblance. Il s'interrompt pour dire : « Je rougis de raconter ces choses-là, mes chers amis, de peur que vous ne croyiez que je me vante, car l'homme qui raconte ses exploits est considéré comme un vaniteux par ceux qui l'entendent. » Ces précautions oratoires ont pour effet de détruire l'espèce d'illusion épique qui nous permet d'assister sans protestation aux exploits les plus étonnans des demi-dieux. Quand un écrivain se montre à la fois hyperbolique et discuteur, lorsqu'il doute lui-même de ses fictions et qu'il marchande notre crédulité, il peut bien arriver à l'exagération la plus absurde, il ne s'élève pas jusqu'à l'épopée.

On voit par là combien l'œuvre d'un lettré diffère des chansons vraiment populaires, nées du fécond éveil des masses. Dans les traditions déjà formées sur Akritas, notre poète byzantin avait trouvé les élémens d'une Digénide; mais il n'y a puisé que timidement et n'a pas osé présenter au public délicat de Constantinople les hardies inventions des hommes de la frontière. Son œuvre, sorte de compromis entre la grandiose épopée des Orientaux et le réalisme byzantin, n'en est pas moins infiniment curieuse. Nous y voyons comment cette poésie en fusion, cette lave enflammée jaillie de l'imagination populaire, s'est refroidie entre les mains d'un

rhapsode de salon, d'un Homère sans génie. Sur les colossales créations des marches helléniques, l'esprit académique, la froide culture des écoles a laissé sa marque. L'auteur des *Exploits de Digénis Akritas* a traité cette poésie demi-barbare, mais inspirée, comme nos littérateurs corrects du XVIIIe siècle ont traité les fières conceptions de Shakspeare. Notre poète est une sorte de Ducis byzantin. Sachons-lui gré du moins d'avoir sauvé en les rédigeant maintes traditions qui sans lui seraient aujourd'hui perdues. Il n'est sans doute pas le seul qui se soit livré à un pareil travail : il a dû avoir des imitateurs, peut-être des rivaux, puisque le Digénis en langue russe, qui a dû être traduit du grec, diffère notablement du sien.

L'importance du rôle historique qui échut à Akritas sur la frontière asiatique de l'empire est attestée par le long souvenir qu'il a laissé après lui. Sur les bords du Pont-Euxin, le peuple s'attend à le voir surgir de sa tombe, armé de sa terrible massue, épouvantant de son cri de guerre l'Asie musulmane. Ne fut-il pas le dernier représentant de la nationalité hellénique? Sa mort précéda de si peu l'invasion turque! A peine était-il couché dans le tombeau que les barbares envahirent les provinces qu'il avait si longtemps protégées et vinrent fouler sa cendre. On se plaît à attribuer à Digénis la fondation de plusieurs forteresses, après lui impuissantes contre les infidèles. Près de Trébizonde, on montre son tombeau, et les mères, assure M. Joannidis, y portent leurs nouveau-nés pour les préserver du mauvais œil. Dans l'île de Chypre, le peuple chante les exploits d'Akritas et retrouve partout son souvenir : dans un village de l'île, on voit deux colonnes qu'il appelle « les massues de Digénis; » une statue gigantesque, retrouvée dans les ruines d'un temple païen, a passé pour être celle du titan byzantin. Les races étrangères, les nations ennemies ont appris du peuple grec à le connaître. Firdousi, l'auteur de l'épopée persane, ne nomme qu'un seul des généraux romains : c'est le *pehlevan* ou gardien des frontières *Farfourious*, dont la valeur arrête un moment les succès des Persans. Les Ottomans, dont le premier domaine fut précisément la province qui avait été le théâtre des exploits d'Akritas, se souviennent d'un certain *Akratès*, général de l'empereur Héraclius, qui lutta corps à corps avec leur héros national, Sadji Batthal. Le renom de sa sagesse est arrivé jusque dans les campagnes russes, où il est devenu *Akir*. Sur cette grande réputation populaire, l'histoire positive n'a-t-elle donc rien à nous apprendre?

Akritas, héros d'épopée, est bien un personnage historique. Les monumens byzantins permettent de contrôler les récits du poème de Trébizonde, et à leur tour reçoivent de lui une vive lumière. Dans la savante introduction que les éditeurs de la *Digénide* ont mise en tête de leur publication, se trouvent réunis tous les textes

qui se rapportent au héros ou à sa famille. On y voit quelle fut la grandeur de cette maison des Doucas, à laquelle il était allié par sa mère et par sa femme, et qui, rattachant ses origines à Constantin le Grand, a donné à la monarchie tant d'illustres généraux et jusqu'à des empereurs. On y apprend quel homme était Andronic Doucas, l'aïeul de Digénis, et son oncle Constantin qui, en 913, osa pénétrer à main armée dans Byzance pour y détrôner Constantin Porphyrogénète et s'emparer de la couronne. Quant au père de Digénis, l'émir d'Édesse, il n'était réellement pas de race arabe. Il était fils de Chrysochir, le chef de ces fameux Pauliciens, manichéens et briseurs d'images, les albigeois de l'Anatolie, qui, poussés à bout par la persécution, ravagèrent l'Orient et firent trembler Constantinople. Chrysochir avait épousé la fille d'un chef arabe; lorsqu'il fut tué en 873 dans une bataille contre les Byzantins, Mousour, le fils qu'il laissait après lui, fut élevé par sa mère et ses oncles musulmans dans la loi de Mahomet, et se distingua dans les expéditions contre les Grecs. Il changeait de religion sans trop de difficulté, car, fils d'un manichéen, émir musulman, il devient ensuite chrétien par amour. Digénis Akritas, sous le nom que lui donne le poème, est absolument inconnu dans les sources byzantines, à part un poème du XIIe siècle; mais MM. Sathas et Legrand démontrent clairement que leur héros avait un autre nom. Ni Digénis, ni Akritas, ne sont des noms de famille : c'est plutôt un sobriquet suivi d'un nom de guerre. Le « gardien des frontières » s'appelait Panthérios : c'est ce mot qui, grâce à des corruptions successives, est devenu *Porphyre* dans une chanson de Trébizonde, *Farfourious* dans le poème persan, et même *Pamphile* dans une chronique byzantine. Après avoir retrouvé sa véritable appellation, il devenait facile de reconstituer son histoire. Les chroniqueurs nous apprennent que Panthérios fut nommé par son parent Romain Lécapène « domestique des écoles d'Orient, » c'est-à-dire généralissime de toutes les légions d'Asie. C'est lui qui en 941 contribua efficacement à la défaite de 40,000 Russes qui étaient venus par mer assiéger Constantinople : Nestor, le chroniqueur de Kief, s'est souvenu du « domestique Panthir » et de ses troupes d'Orient. C'est lui qui très probablement fit en 944 le siége d'Édesse et obligea l'émir à livrer une image miraculeuse du Sauveur; mais à la chute de Romain Lécapène, le premier acte de son successeur, Constantin Porphyrogénète, fut de signer la destitution de Panthérios : il ne pouvait lui pardonner d'être le neveu favori de ce Constantin Doucas qui avait voulu lui enlever sa couronne. L'inimitié du Porphyrogénète eut des conséquences plus fâcheuses pour la gloire du héros : ce prince, qui rédigea ou fit rédiger un grand nombre d'ouvrages d'histoire, imprima à ces ravaux une direction conforme à ses intérêts et à ses passions.

On y vanta ses amis, on y dénigra ses ennemis, on chercha à les faire oublier. Le nom de Panthérios est un de ceux autour desquels les écrivains officiels semblent s'être étudiés à faire le silence. Dans le récit du siége d'Édesse ou de la défaite des Russes, on évita de le nommer. C'est Nestor, l'historien des vaincus, qui a sauvé de l'oubli le *domestique Panthir*. Quelque rares que soient les indications des chroniqueurs, elles expliquent cependant certains passages du poème et des *tragoudia*. Panthérios, disent les historiens, fut en faveur sous Lécapène, en disgrâce sous Constantin : l'un le nomme généralissime, l'autre le destitue. Or le poème ne nous montre-t-il pas Romain Lécapène faisant visite à Digénis sur les bords de l'Euphrate et le comblant d'honneurs? Au contraire la chanson sur *le fils d'Andronic* prête à son héros un langage menaçant pour le Porphyrogénète : « et si la guerre est juste, il ne redoute pas même Constantin. »

Le poème nous dit que Romain se rendit avec une faible escorte sur les terres de Digénis et de ses *akrites :* or un document officiel du temps, le *Livre des cérémonies*, montre que telle était la coutume; le prince était tenu de se livrer à la bonne foi de ses stratiotes comme un roi capétien à celle de ses barons. Les apélates du poème nous représentent exactement ces klephtes qui infestaient à cette époque tant de provinces de l'empire grec et qui plus tard ne devaient pas épargner celles de l'empire turc. Les mœurs militaires du temps y sont assez fidèlement rendues. Il y avait moins de différence qu'on ne le croit généralement entre la chevalerie d'Occident et celle d'Orient. Les chroniques byzantines relatent nombre de combats singuliers : de braves empereurs, avec leurs brodequins rouges et leur manteau de pourpre, s'exposaient comme leurs derniers soldats, et un certain point d'honneur n'était pas inconnu aux Byzantins.

Le poème, qui est un document contemporain, renferme plus de traits historiques que les chansons, mais les chansons présentent plus de traits épiques que le poème. C'est dans les *tragoudia* qu'éclate surtout la parenté qui unit le cycle d'Akritas avec les grandes épopées de la Grèce antique, de l'Asie, de la Scandinavie, de l'Occident. Les fictions héroïques, chez presque toutes les nations de notre race, semblent avoir une origine commune, et même il faut croire qu'elles ne sont pas le patrimoine exclusif des peuples indo-européens. Si l'on cherche à quelle famille poétique se rattache le cycle d'Akritas, on trouve que c'est avec le cycle également hellénique d'Héraklès qu'il offre le plus de rapports. Akritas n'est-il pas, comme le fils d'Alcmène, la vivante personnification de la force grecque? M. Sakellarios, dans ses *Cypriaca*, l'appelle « un Hercule chypriote. » On retrouve chez Digénis nombre de traits légendaires

qui semblent empruntés à son divin prototype. Comme lui, il apparaît doué d'une énergie précoce. Il a son activité sans trêve : il a même quelques-uns des défauts qu'Euripide a livrés en risée aux Athéniens. Dans une des chansons, on lui prête une gloutonnerie tout herculéenne; à cinq jours, il engloutit une fournée de pains. Il est, comme Héraklès, de caractère fantasque et redoutable; il fait peur à ses amis comme à ses ennemis; dans le poème, il assomme d'un coup de poing un de ses cuisiniers. Akritas, comme l'amant d'Omphale, est faible aux attraits féminins. Dans l'énumération de ses exploits, on retrouve presque la série des « douze travaux. » Il guerroie, lui aussi, contre des Amazones, et use avec elles des droits de la guerre. Il combat sans relâche les monstres et les brigands, il est obligé de disputer sa maîtresse aux apélates, sorte de centaures qui chevauchent sans cesse par les montagnes, et qui semblent possédés comme ceux de la fable d'instincts lubriques et violens. Enfin, dernier trait d'analogie, Akritas lutte corps à corps avec Charon, comme Hercule avec la Mort dans la tragédie d'*Alceste*.

Après le cycle héracléen, c'est avec les épopées orientales, les traditions des peuples, que le *gardien des frontières* eut mission de combattre à cette époque, que les légendes sur Akritas offrent le plus de rapports. Celles de la Perse furent seulement coordonnées par Firdousi dans le *Shah-Named*; elles devaient cependant, sous forme de cantilènes isolées, courir l'Asie antérieure. Avec les Sarrasins, conquérans de l'Euphrate, les légendes du désert, celles qui avaient inspiré les grands poètes arabes du VIe et du VIIe siècle, firent leur apparition sur la terre hellénique. Il est à remarquer que les héros de plusieurs épopées orientales sont nés comme Akritas de deux races différentes. Sorhab, le guerrier au corps de fer, est fils de Rustem l'Iranien et d'une princesse touranienne; Antar est fils du guerrier arabe Schédad et d'une captive noire Zébiba. Akritas, pour son début, ne se contente pas de tuer les bêtes sauvages, il les déchire de ses mains nues. De même le premier exploit d'Antar est de disloquer un chien formidable. Samson, adolescent, prend un lion par les deux mâchoires et le déchire, « ainsi qu'il aurait fait d'un chevreau. » Les chansons grecques insistent sur la légende d'Akritas enchaîné, garrotté, et qui d'un seul effort recouvre sa liberté. C'est une donnée presque uniquement orientale : Samson, lié de cordes neuves, n'a qu'à étendre les bras, et les Philistins ont déjà mordu la poussière. Antar livre son premier combat, les jambes enchaînées par l'ordre du roi Moundhir. Il est probable que les traits de délicatesse chevaleresque, de respect pour les femmes, qu'on trouve semés dans le poème d'Akritas, parmi les traits de cruauté et de débauche, sont dus à l'influence des Arabes. Antar peut être opposé à tous les preux d'Orient et d'Occident, comme un modèle

de chevalerie, comme le miroir des amans héroïques. Ce Bédouin, ce demi-nègre, ne connaît pas la jalousie cruellement orientale d'Akritas. Il n'étouffe pas sa bien-aimée dans ses bras : il meurt en lui sauvant la vie. Tel est l'idéal d'héroïsme que se créait la poésie des Arabes avant et après Mahomet. Est-il étonnant que leur apparition sur la scène du monde ait renouvelé les traditions de bravoure et contribué peut-être à la naissance de la chevalerie?

Ce goût que manifeste Akritas pour la solitude, ses promenades sur le bord des fleuves, parmi la splendide végétation de la nature syrienne, sans autre compagnie que celle de la bien-aimée, rappellent la vie que, dans le poème hindou, Rama voulut mener au désert, seul avec sa femme Sita et son frère Lachmana. Le dragon, qui prend la forme d'un beau jeune homme pour essayer de séduire Eudocie, se retrouve non-seulement dans la *Genèse*, mais dans le *Ramayana*. La vertueuse Sita n'est-elle pas trompée par le démon Ravana, qui prend la figure d'une gazelle aux poils d'or? Bien d'autres traits épiques de la *Digénide* ou des chansons akritiques n'appartiennent en propre à aucune épopée. Akritas est un moment séparé de son épouse et ne la reconquiert qu'après avoir accompli maint exploit; mais la plupart des héros n'ont-ils pas été soumis à de telles épreuves? Presque tous ont dû courir après leur maîtresse enlevée par des ravisseurs, qui sont tantôt des centaures, comme dans le cycle d'Hercule, tantôt des *raksasas*, comme dans le *Ramayana*, tantôt les Arabes d'une tribu ennemie, comme dans le poème d'Antar, tantôt de méchans magiciens et enchanteurs, comme dans les romans d'Occident. Il est un trait fort épique, qui n'est pour ainsi dire qu'indiqué dans la *Digénide :* beaucoup de jeunes gens qui ont voulu courtiser Eudocie ont péri victimes de leur témérité. C'est son père, le terrible Andronic Doucas, qui leur a fait trancher la tête ou crever les yeux. Dans les manuscrits slaves analysés par M. Vessélovski, le mythe a pris un peu plus de consistance : c'est la fille même du stratége qui est une redoutable guerrière et qui ne trouve aucun héros assez fort; mais notre poète byzantin n'a pas osé offrir à ses lecteurs le type si connu de la vierge dangereuse. Il n'a pas osé faire d'une jeune personne de condition, d'une fille de son excellence le stratége, une de ces viragos orgueilleuses de leur force et de leur virginité sauvage, qui ne veulent appartenir qu'à l'homme qui les aura vaincues et qui mettent leur liberté comme enjeu de sa tête. En revanche, l'auteur nous a conservé dans Maximo un autre type d'héroïne, qui a ses analogues dans les amazones de la fable, dans les filles géantes des chansons russes; on le retrouve dans toutes les poésies des peuples danubiens. Dans le recueil de chants bulgares récemment publié par M. Dozon, nous voyons, entre autres, Boiana la Romaine, qui est devenue chef de palikares

et qui commande à « septante sergens : » nul parmi ces braves ne sait comme elle traverser un anneau avec la flèche d'acier et franchir d'un bond neuf sabres fichés en terre. Ces héroïnes sont si bien dans la tradition épique que même des épopées artificielles, comme celles de Virgile ou du Tasse, ont dû admettre le type de Camille, la vierge volsque, et de l'altière Clorinde, l'effroi des chevaliers chrétiens.

La donnée la plus hardie qui se rencontre dans les chansons akritiques, c'est la lutte de Digénis contre Charon. Sans doute plus d'un héros de l'Orient en est venu aux mains avec des êtres « qui ne sont pas de ce monde-ci ; » Jacob a lutté avec l'ange ; Rustem a vaincu le Dive blanc de la caverne ; Sisyphe, « le plus rusé des mortels, » est parvenu à enchaîner la Mort ; Hercule, plus d'une fois, a fait sentir le poids de son bras aux hôtes de l'enfer ; mais le trait qui manque à toutes ces fables, et qui fait l'originalité des chansons anatoliques, c'est que le héros se trouve aux prises, non avec un ennemi ordinaire, mais avec sa propre destinée, et que, fût-il victorieux, il faut qu'il succombe. Je crois qu'on ne rencontrera d'analogies avec cette tradition étrange que chez les peuples slaves. Dans le recueil de M. Dozon, le héros bulgare Stoïan lutte avec une dive ; il allait la vaincre lorsque les élémens se déchaînent, et Stoïan, enlevé par un ouragan, retombe fracassé sur une pointe de rocher. Nous avons vu la chanson moscovite sur Anika. D'autres *bylines* russes reproduisent, mais avec des circonstances différentes, ce motif essentiel : la lutte du *bogatyr* contre la fatalité.

Les fictions du cycle d'Akritas présenteraient avec les épopées étrangères bien d'autres rapprochemens. C'est ainsi que le personnage de Basile Panthérios, surnommé par les poètes Digénis Akritas, semble suspendu entre les régions nuageuses de l'épopée et le terrain solide de la réalité historique, tour à tour émule des Hercule, des Rustem et des Antar, ou membre de la sacro-sainte hiérarchie de Byzance, le premier fonctionnaire des *thèmes* anatoliques.

IV.

Le poème que viennent de publier MM. Sathas et Legrand est un monument fort important : la découverte de cette relique est un fait considérable dans l'histoire de l'hellénisme. L'écrivain qui composa cette *Digénide* manquait de souffle épique ; son œuvre nous révèle du moins comment un lettré byzantin du xe siècle comprenait l'épopée. Rédigé peu de temps après la mort d'Akritas, le poème peut être considéré comme une biographie presque fidèle d'un général grec dont le nom a retenti dans tout l'Orient et autour duquel les historiens officiels avaient fait le silence. Il complète et explique les chro-

nographes, il aide à faire connaître la civilisation et les mœurs du siècle des Porphyrogénètes. Il nous apprend quelle était la vie des frontières romaines et comment les idées chevaleresques et les institutions féodales s'y étaient développées. Il nous a conservé de magnifiques légendes que la tradition orale aurait pu négliger : il nous montre comment se maintenaient au sein des populations de l'Anatolie la flamme poétique et l'énergie créatrice, et comment dans leur vive imagination se reflétaient non-seulement les anciennes traditions de l'Hellade, mais encore les mythes de la Perse, de l'Inde et de l'Arabie. Au point de vue philologique, l'importance de ce poème n'est pas moins considérable : c'est le plus ancien monument jusqu'à présent connu de la langue vulgaire : on peut y saisir la transition du grec des écoles et de l'église au grec du peuple.

Les auteurs de cette publication sont déjà connus des amis de la littérature hellénique. M. Émile Legrand a édité de curieux débris du passé grec, contes et romans, chansons d'amour et d'aventures, poèmes de cour et de chevalerie. Ses travaux forment une véritable « collection de documens pour servir à l'histoire de la langue néo-hellénique. » M. Sathas, ancien étudiant en médecine de l'université d'Athènes, s'est consacré tout entier à la recherche des documens qui se rapportent au moyen âge grec. Son histoire de la littérature nationale depuis la chute de Constantinople jusqu'à la proclamation de l'indépendance, sa *Chronique de Galaxidi*, où sont racontées les tentatives sans nombre des Hellènes pour secouer le joug ottoman, avaient déjà attiré sur lui l'attention des savans. Il a édité en 1867 le poème de Coronaïos en l'honneur du capitaine d'*estradiots* Mercurios Bouas; c'est un document dont la place est marquée dans toute collection un peu complète des historiens de la France. Le capitaine Mercurios est un de ces chefs de soldats helléniques qui furent mêlés à toutes nos grandes guerres du XVIe siècle, comme mercenaires à la solde des rois et des républiques d'Occident. Il combattit contre nous à Fornoue, où il se vante d'avoir désarçonné Charles VIII; il combattit pour nous à Marignan avec François Ier et l'Alviane.

Il y a trois ans, M. Sathas entreprenait cette *Bibliotheca medii ævi* qui sera une des plus vastes collections qu'on ait encore consacrées depuis le XVIIe siècle à l'histoire de la Grèce pendant les siècles intermédiaires. Quatre volumes ont déjà paru : deux surtout nous intéressent plus particulièrement, puisqu'ils renferment des chroniques inédites sur l'île de Chypre pendant la domination de ses rois français. La renaissance de ces grandes études ne peut nous laisser indifférens. N'est-ce pas en France qu'on en a pris d'abord l'initiative? C'est à Paris qu'a été publiée au XVIIe siècle la grande

Byzantine du Louvre, que les éditions de Venise et de Bonn (1828-1855) se sont bornées à réimprimer. C'est un Français, Ducange, qui, par ses *Familles byzantines*, sa *Constantinople chrétienne*, son *Glossaire de la basse grécité*, ses éditions annotées de chronographes, a été comme le fondateur de cette branche de l'histoire. Le moyen âge hellénique en notre siècle a été trop dédaigné parce qu'il n'était pas assez connu : c'est par lui cependant que la Grèce antique, objet de nos enthousiasmes, se rejoint à la Grèce moderne, chère à nos philhellènes. Par les croisades, par l'empire latin de Constantinople, par la principauté française de Morée, par les royaumes français de Macédoine, de Chypre et d'Arménie, il est intimement lié à nos propres annales. Au XVIe siècle, c'est à cette Grèce byzantine que nous avons dû notre renaissance. N'est-il pas curieux d'ailleurs de savoir comment le seul survivant des grands peuples de l'antiquité a pu garder sa langue, se maintenir sur le sol natal pendant tant de siècles et contre tant d'ennemis? Les Grecs d'aujourd'hui commencent à comprendre tout ce qu'ils ont d'honneur à acquérir par cette reconstitution de leurs annales, et quel service ils rendront par là, non-seulement à la cause universelle des études classiques, mais à leur propre cause! L'indépendance est acquise, la liberté est fondée, il reste maintenant à rattacher le présent assuré au passé lointain. M. Sathas, qui entreprend pour la Grèce ce que Pertz a fait pour l'Allemagne en publiant ses *Monumenta historiæ germanicæ*, cite avec reconnaissance en tête de sa collection les noms des généreux citoyens qui ont voulu contribuer à l'édification d'un monument national. Bien que la chambre des députés vote annuellement des fonds pour cette publication, les Grecs savent que les finances du royaume sont limitées; ils tâchent d'y suppléer par l'initiative privée. C'est là un signe infaillible de virilité politique. Nous pouvons constater avec satisfaction que la France, toujours sympathique à la Grèce, ne s'est point abstenue. A Paris, non plus que dans son propre pays, les encouragemens n'ont pas manqué à M. Sathas. Si quelques-uns de ses travaux ont été honorés de divers prix par l'Académie d'Athènes, il a été trois fois couronné par notre « association pour le progrès des études grecques. » Le ministère français de l'instruction publique, comme le ministère hellénique, lui est venu en aide par ses souscriptions. La publication entreprise par M. Sathas, poursuivie sous nos yeux, sortie en partie de presses parisiennes, éditée par la librairie hellénique et orientale de Maisonneuve, a donc jusqu'à un certain point un caractère international, gréco-français, et c'est encore avec le concours d'un des nôtres qu'il nous donne aujourd'hui l'épopée du gardien de la frontière romaine, le bon chevalier Digénis Akritas.

ALFRED RAMBAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1875.

Si les vacances parlementaires qui viennent de commencer pour le soulagement de l'assemblée et pour le repos du pays devaient servir à remettre un peu d'ordre dans les idées en préparant une situation meilleure, elles ne seraient vraiment pas inutiles. Elles sont du moins venues fort à propos pour suspendre momentanément des luttes qui ne faisaient que s'envenimer, pour détourner ou pour ajourner des crises qu'on semblait se faire un jeu de provoquer en les redoutant. Le fait est que cette fin de session n'a point été brillante; elle s'est terminée à travers les incidens et les conflits, elle a été pénible, confuse, et l'assemblée s'est hâtée de se mettre à l'abri de l'expédient de la prorogation, comme si c'était encore pour elle le meilleur moyen de prolonger son existence. Sans doute le plus pressé, le plus essentiel a été fait. On a réussi à voter au pas de course, presque sans perdre haleine, un budget de plus de 2 milliards; on est arrivé, non sans effort et sans peine, à en finir avec deux des lois destinées à compléter l'organisation constitutionnelle, la loi sur les pouvoirs publics et la loi sur le sénat. On a eu l'air par instans de soulever bien d'autres questions, qu'on s'est empressé aussitôt d'écarter; on a prodigué les défis, la mauvaise humeur, et en définitive, par le tour qu'elles ont pris, par les incohérences invétérées qu'elles ont dévoilées, les dernières discussions n'ont eu d'autre résultat que de laisser un certain désordre, d'indéfinissables malaises d'opinion, une sorte de poids sur les esprits. Elles n'ont rien éclairci, rien décidé, rien précisé, et si le pays attendait ces dernières manifestations parlementaires pour être fixé, pour savoir à quoi s'en tenir, il en est peut-être pour une déception de plus; il est réduit encore une fois à ne chercher une direction qu'en lui-même faute de la trouver ailleurs, à se réfugier dans cette sceptique indifférence qu'on lui reproche comme si on ne lui en donnait pas le prétexte, à se faire une politique avec sa

sagesse un peu désabusée et ses habitudes de travail. C'est pour le moment le plus clair de ce chapitre d'histoire parlementaire qui vient de se clore le 4 août, en attendant le chapitre nouveau qui s'ouvrira le 4 novembre pour finir le jour où il plaira à l'assemblée de déclarer que l'heure est venue pour le pays d'éprouver les institutions régulières qui lui ont été données.

Non, assurément le mal de la France aujourd'hui ne vient point de la France elle-même. On l'a vu plus d'une fois depuis quatre ans, et on le voit tous les jours; la France est la nation la plus facile à conduire. Elle n'a ni exigences ni passions factieuses, elle ne demande qu'à respirer, à vivre et à travailler dans la paix intérieure comme dans la paix extérieure. Elle a déployé assez de courageuse activité pour réparer ce qu'il y avait de moins irréparable dans ses désastres, elle est assez sage pour se prêter à bien des nécessités comme elle s'est résignée à bien des sacrifices. Avec elle, il n'y a vraiment aucune difficulté. Le mal vient de ceux qui ont toujours la prétention de se créer une France à eux et selon leurs rêves, qui font de la politique avec leurs obstinations ou leurs préjugés, et qui, à l'heure même où l'on croit avoir assuré, ne fût-ce que pour quelques années, la paix nationale dans des institutions définies, s'efforcent encore de perpétuer l'incertitude et la confusion. Le mal vient de ce travail ou de cette incohérence des partis, dont les derniers jours de la session ont offert le singulier spectacle et qui n'a d'autre résultat que d'altérer la réalité des choses, de fausser toutes les situations en laissant le pays défiant et fatigué de tout. On a beaucoup parlé récemment du danger des équivoques, de la nécessité de les dissiper : c'était un moment à qui se montrerait le plus hardi à « déchirer tous les voiles, » comme on le disait, et la vérité est qu'avec tout cela, avec ces fières déclarations, suivies de polémiques plus bruyantes encore, on n'a déchiré aucun voile, on n'a rompu avec aucune ambiguïté; l'équivoque subsiste pour tout le monde, pour les partis comme pour le gouvernement, parce qu'au lieu de s'en tenir franchement à des conditions d'organisation publique acceptées en commun, chacun paraît craindre de se livrer et semble garder une arrière-pensée. Dans ces explications et ces conflits qui ont éclaté aux derniers momens de la session, il n'y a eu qu'une chose assez distincte, c'est qu'au fond on ne s'entendait guère et que de toutes parts on se débattait dans une situation également fausse pour les uns et pour les autres.

La gauche, quant à elle, a certainement montré un esprit politique des plus sérieux en se prêtant à toutes les concessions nécessaires pour arriver à cette organisation constitutionnelle de la république, créée le 25 février, plus ou moins complétée par la loi sur les pouvoirs publics, par la loi sur le sénat. Elle a fait des sacrifices d'opinion, et on pourrait dire des sacrifices de traditions, elle a subi la puissance des choses, elle

est entrée en transaction avec la réalité en abdiquant quelques-unes de ses chimères, en reconnaissant comme une vérité qu'il n'y a qu'une république possible, celle qui se concilie avec la paix sociale, avec la sauvegarde des intérêts nationaux, avec toutes les garanties conservatrices. Rien de mieux; il est bien clair seulement que cette politique n'a toute sa force et son efficacité que si elle est suivie jusqu'au bout, si ceux qui l'ont inaugurée en acceptent les conséquences sans arrière-pensée. Ce n'est qu'à ce prix qu'on peut réussir et faire d'un premier succès un succès définitif, en accoutumant la France à un régime qui n'a représenté longtemps pour elle que la sédition, les violences révolutionnaires et l'instabilité conduisant presque fatalement à des excès de réaction.

Qu'est-il arrivé cependant? Une partie de la gauche, la plus sérieuse, la plus politique, a bien compris, elle comprend encore cette situation aussi délicate que compliquée, elle a le courage de ne pas se fatiguer de la modération; une autre partie a visiblement de la peine à se contenir. Cette partie plus ardente de la gauche a continué sans doute à voter dans les grandes occasions d'une manière modérée, elle n'a pas attendu la fin de la session pour éclater en paroles amères, en impatiences d'hostilité, comme pour se venger de la modération de ses votes par l'impétuosité de ses discours. Qu'elle ait cédé à l'irréflexion ou à de vieilles ardeurs mal contenues, ou à la crainte de perdre sa popularité dans le monde radical, elle a trop laissé voir que toute cette diplomatie et cette discipline commençaient à lui peser, que, si elle pouvait, elle ne s'en tiendrait pas à ce qu'elle considérait comme une fiction ou une dérision de la république. Elle n'a pas vu qu'en agissant ainsi elle ébranlait l'autorité de cette œuvre même à laquelle elle venait de prête son concours, qu'elle affaiblissait ou refroidissait ses alliés et qu'elle ne faisait que donner des armes à ses adversaires sans profit pour sa propre cause. C'est la faute de M. Buffet et de ses provocations, disent les habiles : c'est possible. Après tout, on connaissait bien M. Buffet lorsqu'on acceptait, lorsqu'on favorisait son avénement au pouvoir, on ne se faisait point apparemment l'illusion qu'il allait gouverner avec le radicalisme, et en l'attaquant aujourd'hui avec l'âpreté qui a été déployée, on se mettait dans l'alternative de faire beaucoup de bruit pour rien ou de provoquer une crise d'où pouvait sortir un ministère moins favorable à la république du 25 février. La vérité est que toute cette campagne engagée aux derniers jours de la session a été aussi incohérente qu'inopportune, et que M. Gambetta y a compromis sa réputation de tacticien. La gauche, au lieu de rester tranquille, a eu l'air d'un parti embarrassé qui ne sait être ni complétement modéré, ni hardiment révolutionnaire, qui éprouve le besoin de s'agiter stérilement, au risque d'altérer une situation péniblement conquise. Attaquer violemment un ministère qu'on ne peut pas et qu'on ne veut peut-être pas

même renverser, voter les lois constitutionnelles en laissant croire qu'on a une autre république, la « vraie » république en réserve pour l'occasion, c'est là ce que nous appelons la part de la gauche dans cette équivoque universelle que les derniers débats parlementaires n'ont nullement dissipée et dont le pays est certainement fondé à se défier.

L'équivoque, elle est un peu l'œuvre de tout le monde, il faut en convenir; tout le monde en est plus ou moins coupable et plus ou moins victime, le gouvernement y a sa part comme la gauche, et sans le vouloir, en multipliant au contraire les efforts pour la dissiper par des explications en apparence décisives, M. le vice-président du conseil a certainement contribué plus que tout autre à la maintenir. Accuser M. Buffet de connivence avec le bonapartisme comme on l'a fait dans les dernières discussions, c'est un jugement des plus légers; le traiter en ennemi de la république parce qu'il a refusé de se laisser entraîner à des déclarations véhémentes contre l'empire ou en faveur du régime républicain, ce serait tout aussi peu juste. Ce qui est vrai, c'est que depuis longtemps, depuis le 20 novembre 1873, M. Buffet a considéré ce qu'on appelait alors le septennat comme une création en l'air qui avait besoin d'être organisée, complétée et fortifiée par des institutions sérieuses. Puisque toutes les entreprises de restauration monarchique avaient fastueusement échoué, il ne restait que la république, et, comme président de l'assemblée, M. Buffet a eu sûrement dans le vote de la constitution du 25 février une action décisive qui l'a désigné au pouvoir; mais c'est ici que tout se complique.

Non, M. Buffet n'est ni un bonapartiste plus ou moins déguisé, ni un ministre infidèle de la république, il a seulement en antipathie ce qu'on peut appeler la politique de la gauche, les idées, les opinions, les traditions de la gauche. C'est un conservateur prétendant gouverner en conservateur, avec les plus énergiques garanties conservatrices, ce régime nouveau qu'il représente comme le principal personnage de l'état après M. le maréchal de Mac-Mahon. En un mot, après avoir reçu la république votée par la gauche, M. le vice-président du conseil se flatte de gouverner avec une majorité ennemie de la république. Là est précisément l'équivoque dans laquelle M. le ministre de l'intérieur se débat, et où il n'a porté vraiment jusqu'ici aucune clarté par ses explications pas plus que par ses actes de gouvernement. Il ne suffit pas de dire aux hommes les plus modérés de la gauche : « Je n'étais pas avec vous avant de monter au pouvoir, je ne serai pas avec vous quand je l'aurai quitté. » Les hommes à qui on tient ce langage sont après tout ceux qui soutiennent le gouvernement, qui ont préparé, voté les lois constitutionnelles, et, pour dédaigner cet appui, sur qui compte donc le chef du cabinet? Quels sont ces alliés préférés avec lesquels il espère faire campagne? M. le vice-président du conseil ne peut s'y méprendre,

il sait parfaitement ce que pensent et ce que poursuivent tous ces groupes de la droite dont il recherche l'appui, qui ont voté avec lui le 15 juillet dans l'espoir de tenir en échec les institutions actuelles; il n'ignore pas que dans le centre droit lui-même, s'il y a des hommes d'un esprit libéral qui, à défaut de la monarchie constitutionnelle, préfèrent la république à l'empire, il y a aussi d'autres hommes assez aveugles pour préférer encore l'empire à la république, et c'est avec tout cela, c'est avec ces élémens incohérens que M. le vice-président du conseil se flatte de reconstituer une majorité conservatrice en dehors de ceux qui ont voté la république et les lois constitutionnelles! Est-ce ainsi que M. le ministre de l'intérieur se propose de dissiper les équivoques? Son erreur est de ne pas voir qu'il ne fait que les perpétuer en les aggravant. Franchement que veut-on que pense le pays lorsqu'il s'épuise inutilement à pénétrer toutes ces combinaisons, à chercher le secret de toutes ces tactiques? Comment veut-on qu'il éprouve une complète confiance? Il a beau y mettre la meilleure volonté, il ne peut point arriver facilement à comprendre comment un régime qu'on lui a représenté comme nécessaire, dont on lui recommande le respect, doit avoir pour défenseurs ou pour alliés ceux qui n'ont d'autre pensée que de le détruire pour faire triompher leur intérêt de parti. Et voilà où nous en sommes au lendemain de toutes ces explications parlementaires qui n'ont rien expliqué, au début de cet interrègne du repos qui vient de commencer!

Si l'on veut profiter de ces trois mois de vacances pour se recueillir loin du bruit et des excitations de la vie parlementaire, on reconnaîtra bien vite que, dans toutes ces luttes, dans ces conflits passionnés et souvent obscurs, c'est toujours l'intérêt de parti qui se substitue à l'intérêt public. Si l'on veut chasser l'équivoque, il n'y a qu'un moyen, c'est d'en revenir tout simplement à la vérité des choses, de se placer sans arrière-pensée sur ce terrain naturel, défini par la république du 25 février et par les lois constitutionnelles telles qu'elles ont été faites. Autrefois un homme d'état italien, chef d'un ministère à une heure des plus critiques, au lendemain de Novare, résumait son programme de libéralisme constitutionnel en peu de mots : « Le statut, disait-il, tout le statut, rien que le statut! » Avec cela, le Piémont est devenu l'Italie. Quelle difficulté y a-t-il donc à se faire un programme sérieux, pratique, de cette légalité qu'on a sanctionnée, qui est tout à la fois assez précise pour mettre la France à l'abri des coups de hasard et assez large pour n'exclure aucune opinion sincère? Qu'on soit conservateur, rien de mieux, ce n'est pas ce que la France d'aujourd'hui reprochera à M. le vice-président du conseil; mais la première condition est après tout de reconnaître ce qui existe, de ne pas laisser se perpétuer ce spectacle de partis organisant tranquillement autour de la loi la sédition de tous les

regrets et de toutes les espérances, venant tour à tour offrir au pays une révolution pour la « vraie » république ou une révolution pour la « vraie » monarchie.

Le mérite du centre gauche est d'avoir depuis longtemps pris position sur ce terrain, d'avoir été le plus actif promoteur de cette politique modérée, sensée, dont une des plus récentes expressions est le discours que M. Laboulaye a prononcé, le jour même où la session finissait, dans une réunion de ses amis. M. Laboulaye a raconté simplement, avec un ingénieux bon sens, l'histoire des efforts du centre gauche, les péripéties de cette œuvre de transaction qui se résume aujourd'hui dans les lois constitutionnelles. Au risque d'éclabousser les pontifes du radicalisme, il ne prétend en aucune façon avoir satisfait « les hommes qui se font gloire de poursuivre l'absolu, » et il avoue même spirituellement n'avoir jamais rencontré cet absolu dans l'infinie variété des institutions humaines. « Nous nous sommes modestement contentés, dit-il, de nous associer à toutes les tentatives qui ont été faites pour donner au pays un gouvernement régulier. » Il existe désormais, ce gouvernement régulier, et la meilleure manière d'être conservateur, c'est de s'en servir le plus tôt qu'on pourra et le mieux possible pour le bien pratique du pays. Est-ce que cela ne suffit pas pour rallier dans une action commune tous ceux qui ne subordonnent point l'intérêt de la France à des intérêts de parti? Qu'on laisse donc une bonne fois de côté toutes les prétentions vaines et les conflits d'arrière-pensées, les mélancoliques réserves de M. le marquis de Franclieu pour le roi, et les revendications de M. Louis Blanc pour « l'absolu » démocratique; qu'on cesse d'agiter ces problèmes constitutionnels, qui sont résolus autant qu'ils pouvaient l'être, et, au lieu de s'épuiser en subtilités passionnées, qu'on aille tout droit aux affaires sérieuses, aux plus pressantes réalités nationales; qu'on aborde résolûment et sans parti-pris toutes ces questions de finances résumées dans le dernier budget, et ces questions agricoles habilement exposées dans un rapport de M. de Dampierre, et ces questions d'organisation militaire que la presse anglaise vient de réveiller, et ces questions d'enseignement dont les récentes distributions de prix ravivaient l'intérêt. Voilà sûrement de quoi passionner des hommes préoccupés avant tout de la France.

Armée et finances, ce sont les deux grands ressorts d'une nation. Ce qui en est de notre armée, de notre réorganisation militaire, deux journaux anglais viennent d'essayer de le dire à leur manière, non sans témoigner une sympathie réelle pour les malheurs et pour les efforts de notre pays. Seulement le recueil qui a soulevé cette discussion voit, en vérité, les choses sous un jour un peu sombre; il est surtout frappé de l'incertitude de direction, de la persistance meurtrière de la routine, de l'inefficacité de nos réformes, de l'insuffisance de nos effectifs, et en

fin de compte de l'impuissance vraisemblable de l'armée française dans un nouveau conflit. Le *Times*, qui pour cette fois prend notre défense, explique de son côté que tout cela est une affaire de temps, que des critiques, qui seraient justes, si nous songions à une guerre offensive, le sont beaucoup moins lorsque la France ne peut songer qu'à se défendre en reconstituant lentement ses forces militaires, et en définitive les deux journaux anglais peuvent avoir raison, ou du moins les appréciations très sérieuses, très instructives, auxquelles ils se livrent ne s'excluent pas absolument. Il est bien possible en effet que tout ne soit pas pour le mieux dans nos affaires militaires malgré les dépenses considérables faites pour notre armée; il est bien certain aussi qu'après des catastrophes comme celle de la guerre de 1870 la puissance militaire d'une nation ne se renouvelle pas en quelques jours, ni même en deux ou trois années; la transition est difficile, laborieuse, compliquée, et ces lenteurs jusqu'à un certain point inévitables, que les uns jugent avec sévérité, que les autres expliquent par la force des choses, ces lenteurs mêmes sont tout au moins la meilleure réponse à ceux qui croient voir la France toujours prête à se jeter dans des aventures nouvelles, à improviser des guerres de revanche. Cette polémique aussi intéressante qu'imprévue qui vient de s'élever au-delà de la Manche est vraiment le commentaire le plus significatif des suspicions dont la France a été l'objet au printemps dernier, de même qu'elle détruit d'avance les accusations nouvelles qui pourraient nous venir encore d'Allemagne. Au fond, la lenteur de notre réorganisation militaire est certes une des raisons que notre pays peut avoir de ne point songer pour le moment à la guerre, elle n'est point la seule. La France n'est pas aussi impatiente qu'on le croit; elle n'est pas assez la dupe de ses vieilles illusions, et elle n'a pas assez peu de foi en ses destinées pour se compromettre étourdiment dans des entreprises de hasard. Elle est intéressée à la paix, non-seulement parce qu'elle a besoin de temps pour reconstituer son armée, mais parce qu'elle porte encore partout dans sa vie intérieure la marque de ses désastres, parce que la guerre lui a laissé des charges sous lesquelles elle ne plie pas sans doute, qui ne restent pas moins lourdes, et auxquelles elle ne peut faire face que par l'énergie réparatrice d'une vitalité renaissante.

La réalité de notre situation financière, elle est écrite dans le copieux et substantiel rapport de M. Wolowski sur le budget que l'assemblée a voté avant de se séparer, qu'elle n'a discuté qu'en courant, avec distraction et d'une manière entrecoupée. Le rapport de M. Wolowski est un exposé complet, presque dramatique, des finances françaises surprises en quelque sorte dans les transformations qu'elles subissent d'année en année, dans les mouvemens de la richesse publique, dans les aggravations d'impôts. C'est une histoire à la fois douloureuse et fortifiante

qu'il faudrait donner à lire à tous les Français, si c'était possible.

Elle est douloureuse, car on peut voir là les malheurs d'une nation écrits en chiffres inexorables : près de 10 milliards en capital; on peut suivre pas à pas ce travail minutieux et gigantesque imposé par la nécessité pour trouver des ressources nouvelles, pour extraire de la matière imposable tout ce qu'elle pouvait donner, pour étendre le réseau de la fiscalité sur toutes les manifestations de l'activité nationale. N'aurait-on pas pu arriver au même but par des voies différentes, en substituant un système de grandes réformes financières au vieux système des taxations multiples et partielles? Eh! sans doute, si on eût été libre, si on s'était trouvé dans des circonstances moins critiques, moins impérieuses, c'eût été possible et après tout préférable ; mais on était serré de près par le temps et par la nécessité, on a reculé devant des expériences dont les résultats pouvaient se faire attendre ou ne pas répondre entièrement à l'attente publique, aux besoins du trésor. Peut-être aussi s'est-on dit, ce qui n'est pas toujours juste, ni même toujours politique, que les charges diversifiées, étendues à tous les détails, se faisaient moins sentir, et on est allé au plus pressé en employant toutes les formes de la contribution, en puisant à toutes les sources. Pendant les premières années, les votes d'impôts se succèdent, rien n'échappe à cette prodigieuse opération de fiscalité. A quatre reprises on revient sur les patentes; impôts sur le papier, sur les voitures, sur les billards, sur les cercles, sur les allumettes, décime et demi-décime sur l'enregistrement, décimes multiples sur le timbre, décimes sur le sel, taxes postales, taxes de douanes, droits sur les vins, sur les alcools, sur la chicorée, sur les transports par les chemins de fer ou par les voitures publiques, tout y a passé, tout a été appelé à payer son contingent à cet opulent besoigneux qui s'appelle le trésor français depuis 1870. Avec tout cela, on est arrivé à ce chiffre de 668 millions de nouveaux impôts, qui ne représente pas même complétement l'aggravation de nos charges, qui serait insuffisant, si le mouvement de la richesse publique n'aidait à combler les différences. C'est la guerre écrite en chiffres et s'imprimant dans toutes les mémoires sous la forme de provinces perdues, d'une dette accrue d'un demi-milliard, d'un budget qui, avec les nouveaux impôts devenus nécessaires, atteint et dépasse 2 milliards 500 millions. Nous sommes loin du temps où le budget français commençait à dépasser le premier milliard et où l'on disait gaîment : Saluez le chiffre heureux du milliard, vous n'y reviendrez plus!

C'est assurément une histoire douloureuse, et elle est aussi fortifiante, car elle montre ce que peut l'énergie d'une nation se raidissant tout à coup contre l'infortune. Qui ne se souvient de ces premiers momens de 1871 où l'on était réellement à se demander comment on sortirait de cet abîme, et où des esprits qui ne passent pas pour timides

désespéraient pour de longues années? On oublie aujourd'hui que, si le pays a offert sur-le-champ sa bonne volonté, si l'assemblée a rempli sous ce rapport, courageusement, patriotiquement son rôle, il y a un homme, M. Thiers, qui n'a jamais désespéré, et qui, assiégé de tous côtés, par la guerre civile, par l'invasion étrangère, par la détresse publique, a entrepris dès le premier jour la libération du sol national. Cette œuvre de libération, à peine considérée comme possible alors, elle s'est réalisée même avant le terme qui avait été fixé! M. Thiers a dit simplement, résolûment : Il faut payer. On a payé! La France a retrouvé aussitôt tout son courage, elle a marché au signal qui lui était donné; elle s'est résignée aux sacrifices qui lui ont été demandés. Il ne faut pas se laisser aller à un autre genre d'illusions et dire que la France porte légèrement son fardeau, qu'elle ne souffre pas : elle souffre certainement au contraire, elle sent le poids des impôts; mais elle a tout accepté, tout subi sans se plaindre trop haut, sans avoir même la faiblesse de payer d'impopularité ceux qui lui imposaient des charges accablantes en augmentant avec un acharnement nécessaire toutes les contributions. Elle a offert le spectacle d'un état faisant honneur à toutes les obligations publiques, d'un commerce qui n'a jamais voulu profiter des désastres de la guerre pour se dérober à ses engagemens. La France s'est remise au travail, et si elle n'a pas tout réparé, s'il y a par trop d'optimisme à dire qu'elle a moins souffert que ceux à qui elle a payé cinq milliards, ou que les pays qui l'ont aidée dans les transactions financières de sa libération, il est certain qu'elle n'a point eu les crises économiques que d'autres ont essuyées dans l'opulence artificielle de la conquête. Si son budget n'est point exempt de tout déficit, elle peut suffire à tout par le mouvement naturel de sa richesse nationale, et en peu d'années, dans les conditions si étrangement aggravées qui lui ont été faites, elle en vient au point où les recettes publiques des six derniers mois dépassent de 50 millions les calculs budgétaires. Naguère encore des inondations désastreuses ont ravagé des régions entières, et on pouvait croire que les recettes de l'état s'en ressentiraient; il n'en est rien, les revenus du mois de juillet révèlent un progrès normal, régulier, ils dépassent de 8 millions les prévisions du budget. On en pensera ce qu'on voudra, c'est un pays qui a de la ressource, et si l'on veut prendre confiance, on n'a qu'à mesurer le chemin parcouru depuis quatre ans en comparant la situation, telle qu'elle était au mois d'avril 1871, à la situation où nous sommes aujourd'hui.

La France a certes perdu beaucoup dans cette fatale aventure de 1870, elle a manqué sous bien des rapports; son organisation militaire, son organisation politique, ont fait une sorte de faillite. Elle a gardé surtout deux forces qui à l'épreuve se sont trouvées à la hauteur de toutes les crises. Elle a été sauvée par la puissance réparatrice du tra-

vail et par une organisation financière dont les événemens ont démontré la solidité. La France a eu la bonne volonté qui n'aurait pas suffi dans la confusion, elle a été soutenue par cette organisation financière qui a résisté à tout, atténuant la ruine pendant la guerre, aidant à toutes les réparations après la lutte et coordonnant les ressources du pays sans trop le faire souffrir. Aussi est-il assez naturel qu'on hésite à toucher à cette organisation qui est devenue une des forces nationales. On s'est arrêté au premier moment devant la nécessité, et aujourd'hui encore M. Wolowski dit dans son rapport avec M. le ministre des finances : « Le moment n'est pas venu d'entreprendre une réforme financière. Les études commencées sur la révision des évaluations cadastrales et sur la peréquation de l'impôt foncier ne sont pas assez avancées pour qu'on puisse entamer une discussion utile. Quant à une transformation des taxes qui grèvent l'industrie et la circulation, il faut attendre que l'expérience en ait suffisamment constaté l'effet... » Tout cela est vrai, tout cela mérite d'être étudié, non pas avec une arrière-pensée de vaine popularité, mais sincèrement, mûrement. Il faut bien songer que, dans une administration à la fois simple et compliquée, tout se tient, et, sous prétexte de supprimer un abus ou un excès de réglementation facile à pallier, on risque d'affaiblir l'efficacité de tout un ensemble d'institutions. Ce serait une assez pauvre politique financière de trop s'attacher à des détails, et les meilleures réformes seront toujours celles qui, en assurant les ressources de l'état, en maintenant l'équité dans la répartition des charges, auront pour objet de stimuler l'essor de l'activité publique, de laisser le plus de liberté possible à la production nationale, au travail, aux intérêts de toute sorte.

Tout ce qui profite à l'industrie, à l'agriculture, au commerce, profite directement ou indirectement au crédit, aux finances de l'état, et sûrement l'assemblée, qui s'égare souvent en discussions inutilement passionnées, n'aurait pu mieux employer son temps qu'à étudier ces questions, à chercher le secret des réformes utiles dans des œuvres comme le rapport récemment présenté par M. le marquis de Dampierre, sur la création d'une école supérieure d'agriculture. Le rapport de M. de Dampierre est certainement fait avec soin, avec attention, avec une connaissance réelle de la vie agricole de la France. C'est plus qu'un rapport sommaire, c'est un travail intéressant et animé qui touche en passant à plus d'un problème politique, au développement de la société française depuis 1789, qui montre surtout comment l'agriculture est mêlée à toutes les vicissitudes de la fortune nationale, comment elle est intéressée aujourd'hui à profiter de toutes les lumières, de tous les progrès de la science. Il est certain que c'est là une des questions les plus sérieuses pour notre pays; elle est d'autant plus grave qu'elle se lie au mouvement social lui-même, et ce qui se passe aujourd'hui c'est

peut-être encore une question de constitution agricole. C'est le fruit lentement mûri et généreux de cette révolution de 1789 dont l'effet le plus profond et le plus durable a été d'émanciper, de distribuer la propriété en associant un grand nombre de Français à la possession du sol. Que cette diffusion de la propriété dans les masses populaires n'ait pas été la conséquence directe et immédiate de la vente des biens du clergé et des émigrés, les plus savans économistes l'ont montré. Ce n'est guère que vers 1815 que les petits propriétaires ont commencé à se multiplier, et que s'est produit dans des proportions croissantes ce morcellement, cet « émiettement du sol » dont parle M. de Dampierre. Avec l'extension de la propriété, avec l'application des méthodes nouvelles, des progrès de la science à l'agriculture, le bien-être s'est développé, les conditions de la vie se sont améliorées; la nation s'est transformée par degrés, elle s'est fait une vertu de ce travail libre dont elle recueillait les fruits, dont elle sentait les bienfaits, et c'est là peut-être l'explication la plus vraie de cette consistance vigoureuse que la France a montrée dans les crises les plus terribles, qu'elle oppose même aux entreprises révolutionnaires. Fort bien, c'est un résultat social acquis. Il s'agit maintenant de ne pas laisser dépérir cette œuvre, de développer cette fortune de la terre, à laquelle tant de mains travaillent, de féconder, d'élever l'agriculture par toutes les ressources de la science, par un enseignement qui ajoute au sens pratique les lumières de la théorie. C'est cet enseignement que M. de Dampierre propose de fonder; ce ne sera du reste que revenir à ce qui avait été fait en 1848 par la création de cet institut agronomique de Versailles, que le libéralisme de l'empire ne put pas laisser vivre. L'instruction agricole ne menacera plus peut-être aujourd'hui la société!

L'enseignement sous toutes les formes, à tous les degrés, est certes aujourd'hui plus que jamais une des premières nécessités pour la France. Tout le monde le sent, tout le monde le répète, et on l'a dit surtout récemment dans les distributions de prix qui viennent d'avoir lieu de toutes parts, dans les villes de province comme à Paris. Cette jeunesse, qui vient de recevoir des couronnes, elle n'entre point dans la carrière par une porte dorée, elle est venue à une heure de tristesse et de recueillement pour le pays dont elle est l'espérance. On n'a point à la flatter, on n'a qu'à lui dire de regarder autour d'elle, de lire dans l'histoire de la France, dans l'histoire de nos revers comme dans l'histoire de nos grandeurs, et de s'aguerrir aux luttes de la vie, de se fortifier par l'étude. Les distributions de prix étaient une occasion naturelle pour répéter ces conseils virils, et les discours n'ont pas manqué à la Sorbonne comme dans le plus simple lycée. Chacun a voulu être de la fête et profiter de cette heure favorable où la jeunesse sait écouter même en tournant les regards vers

la porte au-delà de laquelle elle va trouver la liberté des vacances. A Beauvais, M. le duc d'Aumale a su envelopper de la bonne grâce d'un esprit tout français les pensées fortifiantes, et il s'est souvenu de ses classiques pour saluer la terre généreuse de France, « sainte par la gloire, sainte par le malheur! » Il a électrisé ces jeunes cœurs en leur disant : « Mes amis, aimez et servez la patrie, ayez foi en Dieu et foi dans la France ! » A Bernay, M. le duc de Broglie a parlé comme en famille avec une élégante et persuasive simplicité. Au collége Henri IV de Paris, le sous-secrétaire d'état de la justice, M. Bardoux, a trouvé l'occasion de se montrer homme de goût, homme d'idées libérales, et de parler des études de façon à les faire aimer. C'était peut-être le moment pour M. le ministre de l'instruction publique de faire entendre en pleine Sorbonne, non pas des paroles politiques, mais le langage d'un membre du gouvernement, d'un grand maître de l'université. Malheureusement M. le ministre de l'instruction publique s'est un peu oublié dans les détours d'une dissertation académique. Il a cité Hésiode, saint Jean, saint Matthieu, Montesquieu; sous prétexte de distinguer entre la bonne et la mauvaise émulation, il a repris l'histoire du monde, il a promené son auditoire de la guerre de Troie aux guerres modernes en passant par les rivalités des successeurs d'Alexandre, les luttes des Achéens et des Étoliens, les rivalités de Marius et de Sylla, de César et de Pompée. M. Wallon a dit à la jeunesse que c'était à elle de « maintenir l'Université de France au rang qu'elle doit garder à la tête de celles à qui la loi vient d'ouvrir une carrière. » Nous voulons bien que ce soit le devoir de la jeunesse de relever l'Université de France; c'est peut-être aussi le devoir de M. le ministre de l'instruction publique de donner l'exemple, en maintenant la primauté morale de l'état dans l'enseignement public, en armant l'Université pour la lutte qu'il a si généreusement ouverte devant elle !

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1875

Livraison du 1er Juillet.

UN NATURALISTE DU XIXe SIÈCLE. — LOUIS AGASSIZ. — I. — LES DÉBUTS D'AGASSIZ EN EUROPE, par M. ÉMILE BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. . . 5

LA FORTUNE D'ANGÈLE, troisième partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 35

LES ORIGINES DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE. — LES APOCRYPHES ET LES SIBYLLINS, par M. GASTON BOISSIER. 75

LE MAJOR FRANS, RÉCIT DE MŒURS NÉERLANDAISES, seconde partie, RÉDUCTION DE Mme BOSBOOM-TOUSSAINT, par M. ALBERT RÉVILLE. 105

LES ASPIRATIONS DES OUVRIERS ET LEURS PROJETS DE RÉFORME SOCIALE, — RAPPORTS DE LA DÉLÉGATION OUVRIÈRE FRANÇAISE A L'EXPOSITION DE VIENNE, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU. 133

DEUX CHANCELLIERS. — II. — UN MINISTRE NATIONAL ET UN DIPLOMATE FRONDEUR A SAINT-PÉTERSBOURG, par M. JULIAN KLACZKO. 169

LE VATICANISME EN ANGLETERRE, M. GLADSTONE ET LE CARDINAL MANNING. . . . 198

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 211

REVUE MUSICALE. — UNE REPRÉSENTATION DE *Lohengrin* A LONDRES, M. GEORGE BIZET. 223

ESSAIS ET NOTICES. — LES TRAVAUX PUBLICS EN HOLLANDE, par M. H. BLERZY. 228

UN PRINCE FRANÇAIS AU XVe SIÈCLE, LE ROI RENÉ, par M. AUBRY-VITET. . . . 234

Livraison du 15 Juillet.

LES MŒURS, LE DROIT PUBLIC ET PRIVÉ DU JAPON, par M. GEORGE BOUSQUET, attaché au gouvernement de sa majesté le Tenno. 241

LE MAJOR FRANS, RÉCIT DE MŒURS NÉERLANDAISES, dernière partie, RÉDUCTION DE Mme BOSBOOM-TOUSSAINT, par M. ALBERT RÉVILLE. 282

La Question des chemins de fer en 1875, les grandes et les petites compagnies, par M. Charles LAVOLLÉE. 323
La Fortune d'Angèle, dernière partie, par M. André THEURIET. 355
L'Industrie pastorale dans les pampas de l'Amérique du Sud, les indigènes et les colons dans le désert, par M. Émile DAIREAUX. 392
Un Poète républicain sous Néron, la *Pharsale* de Lucain, par M. Jules GIRARD, de l'Institut de France. 423
Les Tendances nouvelles de l'économie politique et du socialisme, par M. É. de LAVELEYE. 445
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 469

Livraison du 1er Août.

Marianne, première partie, par M. George SAND. 481
Les Mémoires de Greville, souvenirs d'un homme de cour, par Mme DU PARQUET. 509
Un Naturaliste du XIXe siècle. — Louis Agassiz. — II. — Ses travaux, sa vie en Amérique, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 539
Un Voyage d'exploration chez les sociétés communistes aux États-Unis, par M. Th. BENTZON. 570
Les Dents d'un Turco, récit fantastique, par M. Paul de MUSSET. 602
L'Avenir des chemins de fer français, par M. Auguste LAUGEL. 649
Les Progrès de la Russie dans l'Asie centrale et les ombrages de l'Angleterre. 669
Les Poètes contemporains. — La Poésie intime, par M. F. BRUNETIÈRE. . 684
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 698
Revue musicale. — Le nouveau théatre lyrique, l'administration de l'Opéra. 710
Essais et Notices. 720

Livraison du 15 Août.

Marianne, dernière partie, par M. George SAND. 721
Deux Chanceliers. — III. — L'Action commune, par M. Julian KLACZKO. . 747
Les Travaux historiques de M. Mignet. — Un nouveau fragment de l'histoire du XVIe siècle, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 787
Les Contes de nourrice de la Sicile, d'après des recueils nouveaux publiés récemment en Italie, par M. MARC-MONNIER. 827
L'Anglicanisme libéral. — Les Mémoires d'un théologien anglican, par M. Albert RÉVILLE. 863
La Condition et la Naturalisation des indigènes en Algérie, les juifs et les musulmans, par M. Ch. ROUSSEL. 895
Une Épopée byzantine au Xe siècle. — Les Exploits de Digénis Akritas, par M. Alfred RAMBAUD. 922
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 947

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.